This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES
TIRÉS D'UNE GRANDE BIBLIOTHEQUE.

F

840.9
M526
v.6

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

TROISIEME PARTIE.

Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LA LECTURE

[illegible] S

[illegible] ATIONS

[illegible]

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, de MADAME [illegible] rue des Mathurins, [illegible]

M. D [illegible]

[illegible]

Ref_Stacks
Nijhoff
5-23-50
70495

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS.

Suite des lectures que les Dames Françoiſes pouvoient faire au quinzieme ſiecle.

NOUS avons commencé à examiner les Livres d'Hiſtoires qui ſe trouvoient en manuſcrits dans les Bibliotheques de nos Rois Charles V, Charles VI, & Charles VII : quelques-uns ſeulement ont été imprimés à la fin du quinzieme ſiecle. Nous avons parcouru la liſte de tous ceux de Géographie, de Voyages, de Chronologie, d'Hiſtoire Générale, Eccléſiaſtique, & Ancienne, qui appartenoient à ces Mo-

narques ; il ne nous reste plus qu'à parler de ceux concernant l'Histoire moderne, dont la premiere subdivision est intitulée (dans le Catalogue de Charles VII) *Histoires Orientales, & guerres d'Outre-mer* Sous ce titre sont compris une vingtaine de Volumes, dont deux ou trois sont des Vies de Mahomet, & huit ou neuf autres sont des Chroniques de Godeffroi de Bouillon : une seule est en vers, & les autres en prose. Une de ces dernieres est intitulée Roman du Chevalier aux cignes, & de Godeffroi de Bouillon.

Le reste des vingt articles consiste dans la Fleur des Histoires d'Orient, Ouvrage très-singulier ; les Chroniques de Jérusalem, Passages & faits de la terre d'Outre-mer, Directoire, ou Adressement de la Terre Sainte, enfin le Pélerinage de Jérusalem.

J'ai dans ma Bibliotheque tous ces Ouvrages, ou en manuscrits, ou du moins imprimés à la fin du quinzieme siecle, à l'exception de la Vie de Mahomet : mais elle se retrouve fondue dans les autres Ouvrages que je viens de nommer. Tous ces Livres, qui nous paroissent aujourd'hui si mal écrits, ont dû, à cause du mérite du fond, être lus avec grand plaisir par

les Dames & les gens du monde, dans le temps où ils ont paru. Nous y avons trouvé un grand nombre de traits singuliers & curieux, que nous allons relever, en les parcourant avec nos Lecteurs. Plusieurs n'ont point été connus par les Auteurs modernes qui ont écrit l'Histoire des Croisades.

Commençons par le Roman de Godeffroi de Bouillon, très-bien appelé ainsi, même dans le sens moderne que l'on donne à ce mot; car rien n'est si fabuleux ni si extraordinaire que cette Histoire, sur-tout dans le manuscrit qui porte le titre de Chevalier aux cignes, & qui sûrement est la plus ancienne des Chroniques de Godeffroi. Dans les manuscrits postérieurs & dans les imprimés qui ont été corrigés par Pierre Desrai, la naissance & les aventures du Héros sont un peu plus conformes à l'Histoire & à la vérité.

Extrait du Roman intitulé Histoire miraculeuse du Chevalier au cyne (aux cygnes), *fils du puissant Roy Oriant, duquel est issu Godeffroi de Billon* (Bouillon), *avec les Faits de ce Roi & de plusieurs autres Princes & Barons Chrétiens.*

Roman du Chevalier aux cygnes.

Je ne peux point parler d'après le manuscrit de ce Roman, qui étoit en vers dans la Bibliotheque du Roi Charles VI, parce que je ne le connois pas ; mais je possede celui en prose, qui d'ailleurs a été imprimé en 1499, un peu raccommodé par Pierre Desrai, qui a conduit l'Histoire des descendans de Godeffroi de Bouillon jusques aux dernieres croisades, au lieu que les plus anciens manuscrits ne s'étendent que jusqu'au regne de Baudouin, frere de Godeffroi, qui lui succéda au Royaume de Jérusalem. Ces additions ne sont qu'un extrait des grandes Chroniques de France, ainsi je ne les ferai entrer pour rien dans ce qu'on va lire : mais partant exactement de l'ancien manuscrit qui est divisé en deux Parties, je dois prévenir mes Lecteurs, que la premiere & la seconde sont d'un genre assez différent : l'une n'est qu'une fable la plus absurde & la plus déraisonnable

du monde, un de ces Romans qui caractérisent le mauvais goût des treizieme & quatorzieme siecles, mais qui inspirent pourtant quelque sorte d'intérêt quand ils sont bien contés; la seconde Partie est une Histoire à demi-véritable de Godeffroi de Bouillon. Ne nous étonnons pas qu'on l'ait traité comme Charlemagne, & qu'on ait chargé son origine de circonstances extravagantes. On croyoit, dans les siecles d'ignorance, donner du lustre aux Héros par ces sortes de contes.

L'on peut regarder le Roman du Chevalier aux cygnes comme le dernier de ceux qui composent la classe commençante par celui de Charlemagne, puisque c'est depuis cette époque que l'on a cessé de faire entrer la magie, les enchanteurs & les miracles dans l'Histoire véritable des Princes de l'Europe.

Dans un riche pays, que l'on nommoit l'Isle-forte, régnoit un Prince nommé Pieron, auquel on proposa dépouser une Princesse nommée Matabrune, fille & héritiere d'un puissant Roi de Terre ferme, voisin de l'Isle forte. Ce mariage s'accomplit, éteignit des querelles, & fit cesser des guerres sanglantes qui s'étoient élevées entre les deux Souverains. Ce fut un

bonheur du moins passager. Les habitans de l'Isle forte en furent pendant quelque temps plus tranquilles ; mais les malheurs qui accablerent par la suite la famille du Roi Pieron, prouverent bien que son mariage avec Matabrune avoit été fait sous de funestes auspices ; l'intérêt seul, plutôt que l'amour, avoit présidé à cette alliance. La Reine étoit grande, forte, & très-brune ; mais les traits de son visage étoient plutôt durs qu'agréables : son regard étoit fier, hautain & rude, sa démarche & sa contenance hardies ; son caractere ne démentoit en rien tout ce que sa figure annonçoit : mais le Roi Pieron étoit bon Prince, & il supporta son humeur aussi long-temps qu'il put ; il en eut un fils que l'on nomma Oriant. Fiere d'avoir mis au monde un héritier de sa Couronne, Matabrune n'en devint que plus insupportable. A la fin, elle fit mourir son époux de chagrin, & gouverna ses Etats avec assez de succès pendant la minorité de son fils. Elle se faisoit craindre du moins, si elle ne se faisoit aimer ni de ses voisins ni de ses sujets. Elle grondoit souvent le petit Roi, & si c'étoit avec quelques ménagemens, elle n'en avoit aucuns pour tous les autres. En grandissant, Oriant

laissoit entrevoir qu'il auroit quelque mérite ; mais il étoit mal élevé : on ne lui avoit donné aucuns principes ni de l'art de la politique, ni de celui de la guerre ; on lui permettoit de faire pour sa santé autant d'exercice qu'il vouloit, & sur-tout d'aller à la chasse. Ce fut en usant de cette liberté que lui arriva l'aventure que nous allons raconter ; il étoit alors âgé de dix-huit ans.

Poursuivant avec ardeur un cerf, il perdit de vue les gens qui l'accompagnoient ; & après avoir fait bien du chemin, il se trouva auprès d'une fontaine où s'étoit arrêtée une gente Demoiselle accompagnée d'un vieux Chevalier, qui étoit son oncle, & de quelques Ecuyers, Suivantes & Domestiques. Ils habitoient un Château voisin, & trouverent extraordinaire qu'un Cavalier qu'ils ne connoissoient pas vînt chasser sur leurs terres. La Demoiselle lui en fit d'abord des reproches assez aigres : mais le Monarque s'étant fait reconnoître, le Chevalier se jeta à ses genoux, & la Demoiselle lui fit des excuses. Oriant les reçut avec d'autant plus de douceur, qu'il étoit devenu subitement amoureux de la noble Pucelle, que l'on appeloit Bietris. Il lui offrit son cœur & sa main pour l'indemniser du petit tort qu'il lui avoit

fait en chassant sur ses terres. Une pareille offre n'étoit pas faite pour être refusée, sur-tout venant de la part d'un beau & jeune Prince. Le Chevalier & sa niece prirent avec le Roi la route de la Capitale, où ils arriverent heureusement, le Monarque ayant retrouvé ses gens avant la fin de la journée.

Dès le lendemain matin, Oriant annonça à sa mere qu'il avoit fait un choix, & trouvé une noble & belle Demoiselle avec laquelle il vouloit partager son trône. *La Royne Blanche* (1) dissimula, & fit semblant d'approuver le choix de son fils, après lui avoir représenté cependant, qu'il n'auroit tenu qu'à lui d'épouser quelque Princesse héritiere d'un grand Royaume, qui eût augmenté les siens : mais elle vit bien qu'il étoit épris de Bietris; que l'on perdroit tout son crédit auprès de lui si on vouloit le contredire; & pour mieux ménager sa vengeance, elle fit semblant d'applaudir à ce choix. Dès ce moment,

(1) C'est ainsi que l'on appeloit encore au quatorzieme siecle toutes les Reines Douairieres, soit en mémoire de la Reine Blanche, mere de S. Louis, soit parce qu'elles étoient toujours entourées de guimpes, voiles, ou crêpes blancs, & qu'elles portoient un deuil perpétuel pendant leur veuvage.

chacun ſe prépara à fêter la nouvelle Reine. On peut faire quelques remarques ſur le détail de ces fêtes contenues dans le manuſcrit que nous extrayons. Il y eſt parlé non ſeulement de feux de joie, mais de concerts de muſique, dont les inſtrumens ſont nommés cornets, tabours (*tambourins*), douleines, linxs, rebecqs, violons ou vielles, échiquiers, manicordes, &c...... Enfin les deux époux furent mariés, à la ſatisfaction générale. Matabrune gromeloit toujours entre ſes dents; mais on ne paroiſſoit pas ſeulement s'en appercevoir. Elle attendoit une occaſion ſûre de ſe venger d'une jeune & innocente perſonne qu'elle voyoit monter ſur ſon trône, & à laquelle elle ſeroit obligée de céder la place: elle trouva bientôt cette occaſion ſi déſirée.

Oriant & Bietris s'aimant tendrement, déſiroient avec ardeur d'avoir une nombreuſe poſtérité: mais l'innocente Reine ne croyoit pas qu'une honnête femme pût accoucher de pluſieurs enfans à la fois. Elle conçut d'injuſtes ſoupçons ſur la conduite d'une pauvre femme qui étoit mere de deux fils qu'elle vit porter au baptême. Son époux, plus inſtruit, lui apprit qu'une honnête femme pouvoit accoucher de

douze à la fois, ſans être juſtement accuſée par ſon mari. La jeune Reine ſe réſigna, & ne ſe doutoit pas qu'elle ſeroit bientôt punie de ſes ſoupçons. Elle étoit déjà très-avancée dans ſa groſſeſſe, lorſque les nouvelles d'une irruption, que des ennemis avoient faite ſur les frontieres du Royaume de l'Iſle forte, obligerent le Roi à ſe mettre en campagne à la tête de ſes troupes. Il partit, en recommandant Bietris à ſa mere, & la priant d'avoir grand ſoin d'elle, ſi, comme il y avoit toute apparence, le moment de ſes couches arrivoit avant la fin de la campagne. La perfide Matabrune promit tout ce qu'on voulut, & ſe ſervit de ces tournures de phraſes affectueuſes que le ſentiment pur & vrai emploie ſi rarement, & qui annoncent preſque toujours au contraire la fauſſeté & la malice.

Le Roi ſon fils ne fut pas plutôt parti, qu'elle prit toutes les meſures convenables pour faire réuſſir le plus abominable projet. Elle corrompit une vieille Sage-femme qui devoit accoucher la jeune Reine; elle l'engagea à ſouſtraire l'enfant qu'elle mettroit au monde, en lui promettant le ſecret *ſous le ſceau de la confeſſion* (dit le Roman). Bietris étant à ſon terme, fut long-

temps dans les douleurs de l'enfantement, & souffrit beaucoup, car elle mit au monde non seulement un premier enfant, mais cinq autres, & une fille. Ils étoient tous d'une beauté parfaite, & portoient en naissant chacun une chaine d'or au col: mais l'infortunée Reine n'eut point la satisfaction de savoir quelle avoit donné si promptement & si heureusement tant d'héritiers au Roi son époux: elle étoit tombée en syncope en mettant au monde le premier de ces charmans enfans; elle resta évanouie pendant tout le reste de son accouchement, & ne reprit connoissance que pour apprendre que l'on débitoit sur son compte la plus affreuse calomnie. La fausse Sage-femme étoit auprès de son lit, & eut l'effronterie de lui présenter sept petits chiens nouveaux nés, dont elle lui soutint qu'elle étoit accouchée. Pour achever de la désespérer, sa belle-mere lui dit à ce sujet les choses les plus étranges, & osa lui faire un sermon aussi déplacé qu'extraordinaire. Une révolution mortelle auroit dû être la suite de cette persécution; mais le Ciel la réservoit pour éprouver pendant long-temps des peines, & être enfin miraculeusement consolée. La méchante Reine fit jeter les petits chiens, & l'on

va voir ce que devinrent les six petits Princes & la petite Princesse de l'Isle forte.

La méchante Reine avoit un Ecuyer nommé Marquès, sur la fidélité duquel elle comptoit, mais qui n'avoit pas cependant l'ame aussi noire qu'elle : elle l'envoya chercher, & en donnant à son action la meilleure tournure qu'il lui fut possible, supposant que les Sorcieres lui avoient prédit que les sept enfans dont la Reine étoit accouchée la feroient périr, elle le chargea de les aller noyer, ou du moins de les porter dans la forêt, & de les y exposer, si bien qu'ils fussent la proie des bêtes féroces. Le bon Marquès, craignant que cette affreuse commission ne fût confiée à d'autres qu'à lui, n'hésita pas de l'accepter, & promit de l'exécuter fidélement. Il enveloppa les sept enfans dans son manteau, & partit monté sur un bon cheval. Il s'enfonça dans la forêt de l'Isle forte, non dans l'intention de les y abandonner & de les perdre, mais bien plutôt de leur sauver la vie, & de les faire nourrir & élever. Ayant apperçu de loin un Hermitage, il se détermina à les déposer sur l'herbe, de maniere que l'Hermite, qu'il vit sortir de sa cabane, pût les trouver. Il

les laissa couchés sous des arbres sur le même manteau dans lequel il les avoit apportés. Ces petits innocens sembloient lui sourire, lui tendre les bras, & le remercier de sa clémence. Il les quitta en versant un torrent de larmes, & ne pouvant s'empêcher de maudire la méchante & vieille Reine qui avoit voulu le rendre complice & ministre de ses cruautés.

Marquès n'eut pas plutôt quitté les enfans, que l'Hermite s'en approcha ; & l'on juge bien qu'il ne fut pas moins compatissant que l'Ecuyer : son embarras ne fut que de pouvoir élever ces enfans nouveaux nés. Le saint personnage n'avoit aucunes ressources pour cet effet que celles de ses prieres ; il se mit à genoux, & en adressa au ciel de très-vives & de très-ferventes. Il le pria de faire un miracle en faveur de ces innocens, qui portoient chacun autour de leur col une marque brillante qui annonçoit qu'ils étoient d'une race illustre & destinée à de grandes choses. Le Ciel exauça le saint Religieux, qui s'appeloit Helias : il n'eut pas plutôt baptisé les sept enfans, qu'il vit approcher d'eux une chevre blanche comme la neige, qui se mit à les caresser & à les allaiter. L'Hermite l'emmena dans sa cabane avec ses chers

nourrissons, & les y établit de son mieux. Il ne lui fut pas fort difficile de pourvoir à la subsistance de l'obligeante bête, qui eut grand soin des enfans, & ne les quitta qu'au bout de quelques années, lorsqu'ils furent en état de se passer de son lait. Alors l'Hermite les nourrit du mieux qu'il put de ce que lui procuroit la quête qu'il alloit faire dans les villages des environs. Il demandoit & rapportoit des vivres en grande abondance, pour nourrir cette petite famille. Par une suite du premier miracle, ils ne manquoient de rien; l'Hermite avoit trouvé de même de quoi les habiller : ils parvinrent ainsi, dit notre Romancier, à l'âge de puberté.

Pendant ce temps-là, le Roi Oriant étoit revenu victorieux de la guerre qu'il avoit entreprise contre ses ennemis. La cruelle Matabrune étoit venue au devant de lui, traînant avec elle l'indigne Sage-femme, & elles avoient fait au Prince le récit le plus accablant & le plus désespérant des couches de la Reine : elles avoient même jeté dans son ame des soupçons si révoltans sur la conduite de la Princesse, que nous n'osons les répéter. Le Monarque désespéré, en rentrant chez lui, n'osa voir sa femme, mais fit assembler son Conseil,

pour résoudre quel parti il devoit prendre. Matabrune fut d'avis de faire brûler sa belle-fille, comme coupable du plus révoltant de tous les crimes : mais un Evêque & un Chevalier prirent son parti jusqu'à un certain point, & conclurent qu'il falloit se contenter d'enfermer la Reine : cet avis fut suivi.

Les enfans ayant atteint l'âge à peu près de sept ans, couroient dans la forêt autour de l'Hermitage, & cherchoient des châtaignes & des fruits sauvages, pour manger avec le pain que l'Hermite leur donnoit. Le plus fort & le plus beau d'entre eux s'appeloit Helias, comme le bon Religieux leur parrain. Un jour qu'ils étoient occupés à cet exercice, un Chasseur de la Cour de l'Isle forte, nommé Savari, pénétra dans la forêt, & fut étonné de voir ces sept jolies créatures montant sur les arbres autour de l'Hermitage. Ayant apperçu l'Hermite lui-même, il l'interrogea. Celui-ci lui raconta avec la plus grande simplicité comment & depuis quel temps il les avoit trouvés & élevés. Le Chasseur, en retournant à la Cour, ne manqua pas de faire part à la Reine de la rencontre qu'il avoit faite. Matabrune, qui ne put pas douter, d'après son récit, que ce ne fus-

ſent ſes petits-fils, l'engagea par menaces & par préſens à lui promettre de retourner dans la forêt pour les chercher & les tuer. Après cela, outrée de fureur, elle envoya chercher Marquès, à qui elle arracha elle-même les deux yeux, & le fit jeter dans un horrible cachot, où pendant long-temps on le crut mort.

Savari, accompagné de quelques-uns de ſes camarades, ſe diſpoſoit à exécuter l'ordre injuſte qui lui avoit été donné, & entroit dans la forêt, lorſqu'il apperçut une femme que des Payſans traînoient au ſupplice : il demanda quel étoit ſon crime; on lui répondit qu'elle avoit donné la mort à un enfant innocent. Cette réponſe lui fit faire des réflexions ſur le meurtre qu'il alloit lui-même commettre. Il en fit part à ſes compagnons, & les décida à ne pas tuer les enfans qu'ils alloient chercher, mais à leur enlever ſeulement les chaînes d'or qu'ils avoient au col, afin qu'en les préſentant à la Reine, elle crût qu'ils avoient exécuté ſes ordres. Ils arriverent aux environs de l'Hermitage. Le bon Religieux ne s'y trouvoit pas; il étoit allé à la quête dans les villages voiſins, & s'étoit fait accompagner par le petit Helias, ſon favori entre les enfans qu'il élevoit. Les

Chaſſeurs

Chasseurs n'en trouverent par conséquent que six, cinq garçons & la fille. On juge bien qu'ils furent effrayés de la maniere dont Savari les aborda; mais il les tranquillisa, en leur disant qu'il n'en vouloit qu'à leurs colliers. Ils se les laisserent prendre doucement, & dans le moment qu'ils en furent dépouillés, ils furent changés tous six en cygnes plus blancs que la neige; &, par un instinct naturel à ces oiseaux, ils s'envolerent du côté de la forêt où il y avoit de l'eau. Les Chasseurs étonnés sentirent bien que le Ciel se déclaroit pour ces innocentes victimes de la fureur de Matabrune, mais comprirent en même temps qu'on ne pourroit découvrir qu'ils n'avoient point commis le crime auquel ils s'étoient engagés. Ils se contenterent donc des colliers; mais il leur manquoit le septieme: ils convinrent entre eux de dire qu'ils l'avoient perdu en chemin. Matabrune en parut très-indignée & très-inquiete; mais enfin elle se contenta de ce qu'ils lui apporterent, & donna les six colliers à un Orfévre pour en faire un lingot. Celui-ci n'eut pas plutôt travaillé, que la matiere croissant sous ses doigts, de la premiere chaîne qu'il fondit, il en composa un lingot plus considérable que

ce qui devoit résulter des six chaînes ensemble. Frappé de ce prodige, il jugea à propos de garder les cinq dernieres chaînes, & même une partie du lingot, & remit seulement le reste à Matabrune, qui se tranquillisa, croyant être assurée, du moins à cet égard, de l'exécution de ses ordres.

Quand le bon Hermite & son filleul Helias furent revenus de la quête, ils furent bien étonnés de ne plus trouver ces chers enfans; ils les chercherent inutilement le reste du jour: mais le lendemain, leur frere ayant continué ses recherches, découvrit sur les eaux d'un vivier ou étang qui n'étoit pas loin de l'Hermitage, six beaux cygnes blancs, qui, dès qu'ils le virent, s'approcherent de lui, & se mirent à le caresser. Le petit Helias, sans les connoître, prit pour eux de l'affection & de l'attachement; il leur donna du pain, & ils parurent le remercier avec tant de graces, qu'il continua à leur en porter tous les jours. Le bon Hermite, à qui il fit part de sa découverte, y entrevit quelque chose d'admirable & de miraculeux: il continua à se charger de la même provision qu'il prenoit autrefois pour sept enfans; ce qui mit en état celui qui étoit resté

ſous la forme humaine d'exercer ſa charité envers les cignes.

Tandis qu'Helias grandiſſoit & devenoit en âge de porter les armes, Matabrune étoit furieuſe de ce que Bietris ne mouroit point, mais ſupportoit avec réſignation & patience la priſon où elle étoit confinée, priant Dieu, & ſe confiant en ſa providence. La méchante Reine voulant conſommer ſon crime, jugea à propos de renouveler l'affreuſe accuſation qu'elle avoit intentée contre elle. Elle ſuſcita un Chevalier félon & pervers, nommé Mauquaire, qui oſa déclarer au Roi, non ſeulement que la Reine Bietris étoit accouchée de ſept petits chiens, mais que c'étoit le fruit de la débauche la plus révoltante à laquelle elle s'étoit livrée; que lui-même en avoit été témoin, & qu'il étoit prêt à ſoutenir cette accuſation envers & contre tous dans un combat à outrance. Le foible Roi ouvrit la carriere, & déclara qu'il feroit brûler la Reine, s'il ne ſe trouvoit perſonne pour combattre & vaincre l'accuſateur.

Tandis que les délais qui devoient précéder le combat, couroient, Dieu exauça les vœux & les prieres de la jeune Reine de l'Iſle forte. Un Ange du Seigneur,

par un nouveau miracle, révéla à l'Hermite Helias toute l'Hiſtoire de la naiſſance des ſept enfans, la méchanceté de Matabrune; lui apprit dans quels termes étoit cette affaire, enfin quelle étoit la conduite qu'il devoit tenir pour la terminer. Il lui fit même entrevoir dans l'avenir, que du jeune Helias devoit naître une poſtérité illuſtre, & qu'un de ſes petits-fils auroit même la gloire de conquérir la Terre Sainte ſur les Infideles, & de porter la Couronne de Jéruſalem. Le jour qui ſuivit ce ſonge miraculeux & prophétique, l'Hermite appela ſon cher filleul. » O! mon fils, » lui dit-il, ou plutôt mon Seigneur, car » je dois des reſpects à la grandeur de » votre naiſſance, autant que vous devez » à mes ſoins de reconnoiſſance & d'amitié; l'Ange du Seigneur m'a révélé cette » nuit l'important ſecret qui vous concerne » vous & vos freres. Abandonnez-vous » aux ſoins de la Providence, & aux conſeils que je vais vous donner de la part » de Dieu. Allez dans l'habillement ſimple » & agreſte que vous portez, & ſans autres » armes que le bâton que vous tenez à la » main; allez, dis-je, dans la ville capitale » de cet Etat, voyez ce qui s'y paſſe, & » prenez le parti que le Ciel vous inſpi-

» rera; pendant votre absence j'aurai grand
» soin de nourrir les cygnes du vivier; ces
» oiseaux me sont aussi chers qu'à vous «.

Le jeune Helias obéit à la voix du Vieillard, auquel il avoit de si grandes obligations, & il partit. En arrivant dans la ville où son pere tenoit sa Cour, le peuple lui parut ému & agité, & comme dans l'attente d'un grand événement. Le jeune homme s'informa de quoi il étoit question, & l'ayant appris par de bons & honnêtes habitans, qui lui dirent que la Reine alloit être condamnée, mais qu'ils croyoient que c'étoit injustement, le filleul de l'Hermite entra à l'instant dans une Eglise, y pria Dieu dévotement, s'y recueillit pendant quelque temps, & fut inspiré de maniere, qu'il sut tout ce qu'il avoit à dire & à faire pour sauver la vie & l'honneur à sa mere. Il monte au Palais, écarte à coups de bâtons les Huissiers & les Gardes, qui vouloient l'empêcher d'y pénétrer, & le prenoient pour un fou, à cause de la singularité de son habillement. Il parvient enfin jusques dans la salle où la malheureuse Reine ne se défendoit que par ses larmes, & par les protestations les plus positives, mais les plus inutiles, de son innocence. Mauquaire persistoit au

contraire à foutenir fon accufation avec l'audace la plus effrénée. Helias fe fait montrer cet injufte accufateur, & l'ayant reconnu, il part comme un trait, fond fur lui, & d'un coup de poing l'abat à fes pieds : il l'eût affommé, fi on ne l'eût enlevé & dérobé à fa vengeance. Se retournant auffi-tôt vers la Reine accufée, & fe jétant à fes pieds, » Madame, dit-il, » permettez-moi d'être votre Chevalier, » & de défendre votre gloire & vôtre vie! » eh! qui pourroit prendre vos intérêts » avec plus de chaleur que moi, puifque » je fuis votre fils ! & vous, Seigneur, » dit-il en s'adreffant à Oriant, vous êtes » mon Roi & mon pere, je vous honore » à ces deux titres; mais je ne peux vous » rendre un plus grand fervice qu'en vous » faifant connoître de quel côté eft la vé» rité & la juftice, & en développant dans » votre cœur les fentimens que la nature » doit vous infpirer «. Le premier mouvement du Roi & de toute l'affemblée fut de croire que ce jeune homme étoit fou : mais comme il continua de s'exprimer avec nobleffe & de parler raifon, le Roi ordonna qu'on lui fournît une bonne armure & un bon cheval, & décida qu'il combattroit le lendemain contre Mauquaire. Celui-ci

qui étoit si brave avant que d'avoir trouvé un adversaire, montra toute la répugnance possible à se battre contre un champion, à la vérité sans expérience, mais jeune, vigoureux, déterminé, & plein de confiance : cependant il fallut bien en courir les risques.

Le lendemain, la lice fut appareillée, & les deux champions y étant entrés, Mauquaire, quoique fort expérimenté au métier des armes, succomba, & fut renversé en présence de toute la Cour de l'Isle forte. Helias lui fit avouer, l'épée sur la gorge, qu'il étoit le plus traître & le plus injuste de tous les calomniateurs. On lui fit subir le supplice de la potence, & Bietris, rétablie dans toute sa gloire & ses honneurs, reprit la place qui lui étoit due sur le trône de son époux. Le vainqueur ayant donné de nouveaux éclaircissemens sur sa naissance & sur celui qui l'avoit élevé, le Roi jugea à propos d'aller chercher le bon Hermite dans sa retraite. Ayant traversé la forêt, conduit par le jeune homme, ils trouverent le saint Religieux en oraison : il ne refusa à Oriant aucuns des éclaircissemens qu'il lui demanda ; & toutes les circonstances dont nous avons parlé ci-dessus furent alors parfaitement

connues du Roi de l'Isle forte. Etonné de tant de merveilles, le Monarque ne put trop admirer les secrets impénétrables de la Providence : il donna des ordres & l'argent nécessaire pour bâtir une belle Eglise auprès de l'Hermitage, & retourna à la Cour avec son fils.

Le premier objet dont il s'occupa, fut d'envoyer chercher l'Orfévre à qui l'on avoit confié les chaînes d'or qu'avoient apportées à leur col en naissant ces sept enfans : nous avons dit qu'Helias avoit seul conservé la sienne avec la figure humaine ; nous avons dit aussi que l'Orfévre avoit conservé cinq de ces chaînes, & que la sixieme lui avoit servi à faire un lingot, dont même le reste étoit entre ses mains. Il rapporta tout cela, & fit l'aveu sincere de tout ce qui lui étoit arrivé. Le Roi récompensa magnifiquement le bon Orfévre ; & remercia Dieu du miracle qui s'étoit opéré dans la boutique de cet Ouvrier.

Oriant voulut voir Marquès, cet ancien Ecuyer de Matabrune ; il lui fut présenté dans l'état horrible où cette méchante Reine l'avoit réduit, lui ayant arraché les yeux. Il raconta avec franchise tout ce qui lui étoit arrivé, il y avoit 15

à 16 ans, lorſqu'il avoit ſauvé les enfans de la Reine. Helias ſentit toute l'obligation qu'il lui avoit, & s'affligeoit ſincérement de le voir dans un auſſi triſte état, lorſque tout d'un coup, par une inſpiration divine, il fait le ſigne de la croix ſur les yeux de Marquès, & celui-ci recouvre la vue.

Matabrune, furieuſe de voir ſes complots découverts, s'étoit retirée (auſſi-tôt qu'elle avoit vu Mauquaire vaincu) dans un Château à elle, appelé Maubruiant.

Il ne reſtoit plus autre choſe à déſirer au Roi Oriant, à la Reine Bietris, & à leur fils Helias, que de revoir les ſix autres enfans transformés en cygnes reprendre leur figure humaine, & paroître à la Cour. Leur frere ſe diſpoſoit à les aller chercher ſur le vivier auprès de l'Hermitage, lorſqu'on les vit paroître ſur la belle riviere qui entouroit les jardins du Palais de l'Iſle forte. Helias les reconnut, & après les avoir careſſés, avertit le Roi & la Reine, qui accoururent; on apporta les cinq colliers conſervés par l'Orfévre, on les mit au col de cinq de ces ſix oiſeaux miraculeux. Alors quatre des Princes & la Princeſſe reprirent leur forme humaine: mais il en reſtoit un ſixieme, qui ſe déſeſpéroit

d'être encore cygne. Helias le consola de son mieux, & on se douta bien qu'il étoit réservé pour un nouveau miracle.

Il étoit important de se saisir de la cruelle Matabrune, & de lui faire avouer son crime avec toutes ses circonstances, afin qu'il ne restât plus à cet égard aucun doute, & il étoit juste de lui faire subir le dernier supplice. Oriant chargea son fils Helias d'aller assiéger sa mere dans Maubruiant ; il y courut avec quelques troupes, qui, encouragées par son exemple, prirent le Château d'assaut. La méchante Reine fut arrêtée avec la Sage-femme sa complice, & elles furent conduites enchaînées dans la Capitale. Le Roi de l'Isle forte ne voulant point prononcer le jugement à mort de sa mere, céda sa Couronne à Helias. Celui-ci ordonna les préparatifs nécessaires pour le supplice, & fit dresser dans la place publique deux bûchers. Matabrune & son associée y furent attachées, & là elles eurent la honte de déclarer devant tout le peuple les affreuses circonstances de leur noir complot : mais après cela, le nouveau Roi faisant grace à sa grand'-mere, se contenta de l'enfermer pour le

reste de ses jours dans un Couvent de femmes repenties, & sa complice fut seule brûlée.

Tout étoit tranquille à la Cour de l'Isle forte ; l'on avoit grand soin du seul des freres du Roi qui étoit resté sous la figure d'un cygne ; il venoit souvent en se promenant sur la riviere faire des visites à ses parens & à son frere, mais se tenoit plus habituellement dans le vivier auprès de l'Hermitage où il avoit été élevé. Un jour on le vit arriver nageant devant un bateau proprement équipé, monté par des Mariniers inconnus : il s'arrêta vis-à-vis du Palais, & par plusieurs cris appela son frere. Le jeune Roi se rendit sur le rivage, & le cygne sembla l'inviter à monter dans un bateau qui devoit le conduire à quelque grande aventure. Helias l'entendit si bien, qu'il alla prendre congé de son pere & de sa mere, leur dit qu'il regardoit comme un ordre du Ciel l'arrivée de son frere ; & s'étant fait armer, s'embarqua sous la conduite du Prince cygne. Ses parens le reconduisirent, & le Roi Oriant lui donna un cors qui étoit conservé depuis long-temps dans leur famille ; & dont le son étoit merveilleux.

Le bateau dans lequel les deux freres étoient embarqués ſuivit le cours de la riviere, & les conduiſit juſques dans un grand fleuve, qui probablement étoit le Rhin, car ils aborderent enfin dans une ville que la Chronique appelle Nimaye, ſans doute Nimegue. L'Empereur Othon y tenoit ſa Cour pléniere, & y écoutoit les plaintes de ſes Sujets & de ſes grands Vaſſaux. Un Comte de Franquebourg s'y trouvoit entre autres, y portoit l'accuſation la plus grave contre la Ducheſſe de Bouillon, Douairiere, ſa belle-ſœur, & demandoit qu'on dépouillât la fille de cette Princeſſe du Duché dont elle étoit en poſſeſſion, ſous prétexte qu'elle n'étoit pas légitime, étant née pendant le voyage d'outre mer qu'avoit entrepris le Duc de Bouillon, & durant lequel il étoit mort. La Ducheſſe étoit prête à ſuccomber ſous cette accuſation, faute de défenſeur, lorque le Ciel permit qu'Helias arrivât à Nimaye : il ſonna de ſon cors, & demanda à ſoutenir la validité des droits des deux Princeſſes par un combat. Cette grace lui fut accordée; & la carriere ayant été ouverte, il vainquit le Comte de Franquebourg, lui enleva ſon épée; & lui ayant en vain propoſé de reconnoître que ſon

accusation étoit injuste, sur son refus, il lui trancha la tête.

Un si brillant exploit excita l'admiration de toute la Cour, & sur-tout la reconnoissance de la Duchesse de Bouillon & de sa fille : celle-ci conçut même de l'amour pour son libérateur, & témoigna à l'Empereur & à sa mere qu'elle se croyoit obligée de le mettre en possession de sa personne & de ses Etats. Helias trouvant de son côté Clarice (c'étoit le nom de l'héritiere de Bouillon) très-aimable, profita avec grand plaisir de ces dispositions; & ne voulant point faire connoître qu'il possédoit ailleurs un Royaume plus considérable sans doute que le Duché de Bouillon, il accepta la main de la fille de la Duchesse, comme auroit pu faire un Chevalier sans nom & sans fortune. L'Empereur consentit à lui accorder l'investiture du Duché de Bouillon, sans d'autres informations que sa bonne mine, son air noble & doux, ses propos décens & honnêtes, & la valeur qu'il avoit fait paroître. Les noces furent célébrées à Nimaye avec éclat & magnificence, & les nouveaux époux prirent ensemble le chemin du pays des Ardennes, dont Bouillon étoit la Capitale. Ils s'y établirent, & y régnerent

tranquillement pendant ſept années. La Ducheſſe de Bouillon Douairiere s'étoit faite Religieuſe, & avoit abandonné l'adminiſtration & le revenu de ſes Etats à ſa fille. Clarice avoit demandé pluſieurs fois à ſon époux quel étoit le lieu de ſa naiſſance, ſon origine, & s'il avoit eu quelques aventures avant qu'elle l'eût rencontré : il avoit toujours refuſé de lui répondre, & l'avoit même priée inſtamment de ne plus le queſtionner là-deſſus. Elle n'en avoit conclu autre choſe, ſinon qu'Helias étoit d'une naiſſance obſcure ; & craignant de le mortifier, elle ne lui en parla plus.

Le cygne étoit toujours avec ſon frere, qui paroiſſoit le chérir tendrement : mais comme il conſervoit ſa figure d'oiſeau, la Ducheſſe ne le regardoit que comme un animal que ſon mari aimoit ; elle le careſſoit auſſi, mais elle étoit bien loin d'imaginer que ce fût ſon beau-frere.

Dès la premiere année de leur mariage, Clarice mit au monde une fille que l'on appela Yde (le manuſcrit dit Ydain) ; ils n'eurent point d'autres enfans. Yde avoit déjà atteint ſa ſeptieme année, lorſque Clarice, qui avoit pendant ſi long-temps réſiſté à la curioſité de ſavoir quelle étoit

la naiſſance de ſon mari, n'y put plus tenir, & l'en preſſa une nuit ſi vivement, qu'il lui déclara qu'il étoit obligé de l'abandonner, puiſqu'elle redoubloit ſes inſtances pour un objet ſur lequel il ne lui étoit pas permis de s'expliquer; que dès le lendemain il s'embarqueroit avec ſon cygne pour aller prendre congé de l'Empereur à Nimaye, & de là retourneroit dans ſon pays. La Ducheſſe fut au déſeſpoir; & le lendemain, préſentant ſa fille au cruel pere qui vouloit les abandonner, elle fit ſon poſſible pour le retenir: mais tout ce qu'elle put obtenir de lui, fut qu'elles pourroient venir à Nimaye, & qu'il les recommanderoit aux bontés de l'Empereur. Il fallut bien que la famille déſolée du Duc de Bouillon le laiſſât partir dans ſon bateau, & ſous la conduite de ſon cygne: les Dames arriverent à Nimegue par terre. Helias leur tint du moins la parole qu'il leur avoit donnée, de les recommander inſtamment à l'Empereur: mais quelque inſtance que ce Monarque même lui fît, il ne voulut point différer ſon voyage; & toujours conduit par ſon cygne, il remonta le fleuve avec facilité par une eſpece de miracle. Enfin il arriva à l'Iſle forte. Au ſon de ſon

cors, ſon pere & ſa mere, qui étoient à table, le reconnurent, & coururent au devant de lui. Ils lui demanderent avec empreſſement ce qui lui étoit arrivé depuis plus de ſept ans qu'ils ne l'avoient vu : mais ils n'en tirerent d'autre réponſe, ſinon que ſon frere le cygne, qui ne l'avoit pas quitté, le leur diroit. Rien n'avoit plus l'air d'une négative abſolue : cependant la bonne Reine Bietris dit qu'elle avoit eu un ſonge qui lui faiſoit eſpérer, qu'au moyen de certaines prieres & de quelques cérémonies, elle verroit ſon fils le cygne reprendre la forme humaine. On conſentit volontiers à ſuivre une ſi agréable inſpiration, & le ſuccès fut tel qu'on pouvoit l'attendre. Le cygne ayant été mis entre deux Autels où l'on célébroit la Meſſe, il parut tout d'un coup avec la figure & l'ajuſtement d'un beau Chevalier : on le nomma Emery ; & ſon illuſtre famille, conſiſtante en ſon pere, ſa mere, ſes cinq freres, & ſa ſœur Roſe, l'embraſſerent tendrement. Il raconta alors tout ce qui étoit arrivé à ſon frere, & dont il avoit été témoin. La famille, tout d'une voix, preſſa alors Helias de retourner à Bouillon auprès de ſa femme, & de l'amener à l'Iſle forte : mais il répondit qu'il étoit aſſuré que la volonté

lonté de Dieu sur son compte n'étoit point telle : au contraire, il se rendit dans l'Hermitage où il avoit été élevé : il y trouva encore le bon & ancien Hermite à qui il avoit tant d'obligations ; il se mit sous sa direction, & se rangea parmi les Religieux du Couvent qui avoit été fondé par Oriant, & dont le vieux Helias étoit le Supérieur. Cette pieuse, mais singuliere résolution, étonna ses parens ; mais ils étoient trop soumis aux inspirations & aux volontés du Ciel pour la blâmer.

En mémoire du pays qu'il venoit d'abandonner, il donna au Couvent & au petit Château qu'il y fit bâtir, le nom de Bouillon, & à la forêt qui étoit auprès, celui des Ardennes.

L'Empereur Othon, qui avoit pris sous sa protection la jeune Yde, songea à la marier convenablement aussi-tôt qu'elle fut nubile. Parmi les Princes, Chevaliers & Damoiseaux qui étoient à sa Cour, aucun n'étoit plus parfait que le jeune Eustache Comte de Boulogne ; ce fut lui qu'Othon se proposa de lui donner pour époux. Il fut accepté, & le mariage se fit avec beaucoup de magnificence. Dès la premiere nuit de ses noces, la jeune Comtesse conçut un fils ; & peu après elle eut un songe ou

révélation qui lui annonça que l'enfant dont elle accoucheroit seroit mâle, & qu'elle donneroit le jour successivement à deux autres. L'Oracle ajouta, que si elle les nourrissoit exactement de son lait sans souffrir que celui d'aucune femme étrangere s'y mêlat, ils porteroient tous trois la couronne Royale la plus brillante. Effectivement Yde donna d'abord le jour à un Prince auquel on conféra au baptême le nom de Godefroi; on y ajouta celui de Bouillon, parce que ce fut dans cette ville qu'il naquit. La Comtesse l'allaita seule & sans partage pendant un an, au bout duquel elle conçut un second enfant qui fut baptisé sous le nom de Baudouin, & dans la suite fut surnommé de Rohais, parce que l'endroit où il vint au monde se nommoit ainsi. Après que celui-ci eut reçu la même éducation, le Comte & la Comtesse de Boulogne eurent un troisieme enfant qui naquit à Boulogne, & fut nommé Eustache, comme son pere. Celui-ci n'avoit encore que quelques mois, lorsque sa mere l'ayant laissé pendant qu'elle assistoit aux Offices de l'Eglise, l'enfant cria, & parut désirer ardemment de tetter. Une femme qui étoit restée au Château, & qui avoit du lait, s'avisa de

lui en donner. Yde, à qui l'on raconta cette aventure, au moment qu'elle revenoit de l'Egliſe, en fut au déſeſpoir : elle comprit que ſon troiſieme fils ne ſeroit point Roi. Elle en parut ſi affligée, que ſon époux, qui ne ſavoit point la cauſe de ſon chagrin, l'ayant preſſée de la lui déclarer, la prit pour une folle auſſi-tôt qu'il l'eut appris. Yde ne put s'excuſer que ſur un eſprit prophétique qui ne lui avoit, dit-elle, jamais manqué.

Cependant la Ducheſſe Clarice de Bouillon avoit envoyé de tous côtés pour ſavoir des nouvelles de ſon époux ; elle avoit fait partir entre autres ſon Ecuyer Ponce, celui de tous ſes ſerviteurs en qui elle avoit le plus de confiance. Ayant parcouru inutilement la France, il s'imagina qu'Helias auroit pu paſſer à la Terre Sainte par l'effet d'une dévotion dont le Prince pouvoit être aiſément ſoupçonné. Il s'embarqua donc pour s'y rendre, y arriva, fit ſes dévotions, & viſita les ſaints lieux. Il aſſiſta enſuite aux fêtes qui ſe donnerent à l'occaſion du couronnement du jeune Roi Cornumarant, auquel ſon pere Corbadas abandonnoit le Royaume de Jéruſalem. Ce fut au milieu de ces fêtes qu'il trouva un pieux Abbé de Sainćteron,

Monaſtere ſitué aux environs de Bouillon ; ils renouerent connoiſſance, & revinrent en France enſemble. Ces Voyageurs paſſerent à Rome, dans l'eſpérance d'avoir quelques nouvelles d'Helias, & n'en eurent aucunes. Ils continuerent leur chemin pour l'Allemagne ; mais ils s'égarerent, & ne ſachant plus où ils étoient, ils entrerent dans une forêt, au milieu de laquelle ils apperçurent un beau Château, une grande Abbaye, & quelques maiſons. Ils entrerent dans une de celles-ci, & demanderent où ils étoient. On leur répondit que la forêt où ils ſe trouvoient s'appeloit Ardennes, & le Château Bouillon. Leur étonnement fut grand de trouver les noms de leur pays dans une contrée qu'ils ſavoient bien en être fort éloignée : ayant pouſſé plus loin leurs queſtions, ils apprirent que c'étoit Helias qui leur avoit donné ces noms ; & Ponce découvrit ainſi par haſard ce qu'il cherchoit. Il apprit en même temps que le Roi, la Reine, les Princes & la Princeſſe de l'Iſle forte venoient ſouvent dans ce Château, pour être plus à portée de voir leur cher Helias, & que dans ce moment ils y étoient tous réunis. Dès le lendemain, Ponce & l'Abbé de Sainčteron ſe rendi-

rent au Monastere, où Helias vivoit en simple Réligieux. Ils parvinrent à le voir; & dès qu'il apperçut son ancien Ecuyer, il l'embrassa en fondant en larmes. Emery, qui, étant cygne, avoit vu Ponce à Bouillon, le reconnut aussi, & le présenta à Oriant, à Biétris, & au reste de sa famille. Ce fut par lui qu'Helias apprit le mariage de sa fille Yde, & la naissance de ses trois petits-fils. Ces éclaircissemens firent verser bien des larmes à tous ceux qui les reçurent. Enfin le Roi devenu Moine permit au Serviteur de sa femme d'aller l'avertir, & trouva bon qu'elle & sa fille vinssent le visiter encore une fois.

Ponce étant retourné dans l'ancien Bouillon, y reçut un accueil aussi bon & aussi touchant que méritoient les nouvelles qu'il apportoit: Clarice & Yde se préparerent à aller voir leur époux & leur pere; la derniere recommanda ses trois enfans au Comte de Boulogne. Pendant que ces respectables Dames étoient en chemin, les nouvelles qu'avoit reçues Helias, l'espérance de revoir bientôt sa femme & sa fille, lui causerent tant de trouble, qu'il tomba sérieusement malade. Lorsque ces personnes qui lui étoient si cheres arriverent, elles le trouverent en grand dan-

ger. Leur présence, en satisfaisant son cœur, augmenta sa maladie, & il expira entre leurs bras. Clarice ne put long-temps lui survivre, & mourut aussi au Château de l'Isle forte, & au milieu de la famille de son époux. Yde fut reconduite avec honneur dans son pays où elle ne s'occupa plus que de sa tendresse pour son mari, & de l'éducation de ses enfans. Elle remontroit souvent à ceux-ci, qu'ils étoient descendus, tant de pere que de mere, d'un grand nombre de Héros dont ils devoient tâcher d'égaler les prouesses, & imiter la sage conduite.

Lorsque ces trois jeunes Princes eurent atteint l'âge de porter les armes, leur pere & leur mere les conduisirent eux-mêmes à Nimegue, où l'Empereur leur conféra avec éclat l'Ordre de Chevalerie.

Pendant que ces trois Princes croissoient en force & en sagesse, les Mahométans (que le manuscrit appelle Païens) célébroient de grandes fêtes en l'honneur de Mahomet, qui est ici appelé le Dieu Mahon. Un jour de Saint Jean-Baptiste, dit la Chronique, ils étoient assemblés à la Mecque, où le tombeau de Mahomet est suspendu en l'air sous une voûte de pierres d'aimant. Le Soudan de Perse s'y trouvoit

avec une grande quantité de Rois de sa Religion, entre autres le Roi Corbaran, lorsqu'on y vit arriver la Reine Calabre, mere de ce dernier Monarque. Elle avoit la réputation d'être très-savante en Astrologie; & après avoir long-temps observé le Ciel, elle avoit lu dans ce grand Livre, que trois jeunes Princes qui demeuroient sur les frontieres de France & d'Allemagne devoient faire le plus grand tort aux Rois & Princes de leur Religion, & conquérir le Royaume de Jérusalem. Calabre étoit si habile, qu'elle les désigna & les nomma même par leurs noms: c'étoient Godefroi, Baudouin, & Eustache, fils du Comte de Boulogne & de la Duchesse de Bouillon. La réputation de la Reine Astrologue étoit si bien établie, que les Rois Infideles se tinrent pour assurés de ce qu'elle leur avoit prédit, & prirent des mesures en conséquence.

Cornumarant, comme le plus intéressé à prévenir les malheurs dont le Royaume de Jérusalem étoit menacé, prit une résolution hardie & singuliere: ce fut de passer en Europe déguisé, & de tuer les trois freres qui vouloient lui enlever sa couronne. Il communiqua son dessein à son pere Corbadas qui vivoit

encore, lui laiſſa le ſoin de ſon Royaume, ſe déguiſa en Pélerin, s'embarqua à Joppé, & ſe rendit à Rome ; il y demanda où étoit ſitué le Pays & le Duché de Bouillon. Les informations qu'il reçut l'ayant mis à peu près ſur la voie, il s'y rendit toujours déguiſé en Pélerin Chrétien, demandant l'aumône de ville en ville, non pas aſſurément qu'il en eût beſoin, mais pour mieux cacher ſon jeu. Enfin il arriva dans la forêt des Ardennes, & juſtement à la porte de l'Abbaye de Sainćteron, où vivoit encore le bon Abbé Girard, le même qui étoit revenu de la Terre Sainte avec l'Écuyer Ponce. L'Abbé reconnut aiſément le Roi Mahométan, & fut très-étonné de le voir ainſi déguiſé dans ſon pays. Cornumarant l'avoit traité avec indulgence & bonté en Paleſtine, & lui avoit accordé des paſſe-ports pour revenir en Europe ; de ſorte que ſe voyant découvert, mais par un homme qui lui avoit des obligations, il ne lui diſſimula que ce qu'il y avoit de plus odieux dans ſon entrepriſe. J'ai appris, lui dit-il, qu'il y a dans la forêt des Ardennes trois jeunes Seigneurs, héritiers du Duché de Bouillon, qui ſont deſtinés à faire les plus éclatantes proueſſes, & même des conquêtes dans

l'Orient ; je ſuis curieux de connoître la puiſſance & le mérite perſonnel de ces Princes : tel eſt le motif de mon voyage. Le bon Abbé n'en demanda pas davantage au Sultan ; mais il l'engagea à ſe repoſer pendant quelque temps dans ſon Abbaye, & lui promit de le conduire enſuite a la Cour de Bouillon. Cornumarant y conſentit : l'Abbé envoya le Prieur de ſes Religieux au Duc Godefroi, avec une lettre par laquelle il le prévenoit de la viſite du Sultan, & des raiſons pour leſquelles il lui avoit dit qu'il déſiroit de le connoître. Le Duc & ſes freres furent très-aiſes d'apprendre qu'ils étoient deſtinés à de ſi grands exploits. Leur courage & leur zele en augmenterent : mais en attendant le Duc voulut recevoir avec éclat le Roi de Jéruſalem, & lui donner telle opinion de ſes forces qu'il ne le crût pas un ennemi à mépriſer. Pour cet effet, Godefroi envoya inviter les plus illuſtres de ſes voiſins à venir le viſiter, & à accepter un régal qu'il vouloit leur donner. L'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Liége, le Duc de Brabant, les Comtes de Flandres & d'Artois, les Palatins de Hainault & de Hollande, le Marquis de Namur, Rambaut Seigneur de Friſe, & pluſieurs

autres, se firent un plaisir de s'y rendre, chacun avec une suite nombreuse. Dès qu'ils furent arrivés, le Duc, après les avoir traités de son mieux, leur fit part des lettres qu'il avoit reçues de l'Abbé, de la visite qu'il attendoit, & concerta avec eux la façon dont tout devoit se passer. Ils approuverent d'une voix unanime le plan de conduite réglé pour en imposer au Roi Mahométan de Jérusalem. L'Abbé en fut averti secrétement, & il partit de son Monastere, accompagné de Cornumarant qui ne croyoit passer tout au plus que pour un Seigneur Syrien qui avoit été connu de l'Abbé dans la Palestine. Cheminant tous deux à cheval, lorsqu'ils furent à peu près à deux lieues de la capitale de Bouillon, ils rencontrerent un Chevalier de bonne mine, superbement vêtu, & suivi d'un cortége nombreux & magnifique. Le Mahométan demanda à son guide si c'étoit-là le Duc de Bouillon. Non, lui répondit-on, ce n'est que son Grand Veneur qui se promene en chassant dans les plaines qui environnent le Château. Le Seigneur salua l'Abbé d'un air de connoissance, & dit à l'Etranger qu'il seroit le bien venu, & que le Duc le traiteroit avec sa politesse

ordinaire (c'étoit le Duc de Brabant). Un peu plus loin parurent deux Ecclésiastiques vêtus magnifiquement en Prélats, ayant à leur suite plus de quatre cents personnes bien habillées & bien armées. Quels sont ceux-ci, dit Cornumarant ? Ce sont les Chapelains du Prince, répondit l'Abbé. En même temps il les salua & leur demanda leur bénédiction ; ils reçurent aussi la sienne, & passèrent. Enfin, près de la ville se trouverent les Comtes de Flandres & d'Artois représentant les premiers Ecuyers du Duc. Le Roi de Jérusalem entra enfin dans la ville de Bouillon, & fut conduit, toujours *incognito*, dans la grande salle, où le Duc parut environné de ses grands Officiers vrais ou prétendus. Rambaut de Frise portoit son épée, comme son Connétable. Les Palatins de Hainault & de Hollande passoient pour ses Chambelans, & le Marquis de Namur pour son Ecuyer tranchant. Les trois freres de Bouillon étoient parés avec une si grande magnificence, leurs têtes & leurs habits étoient chargés de tant de pierres précieuses & de broderies, qu'ils brilloient comme autant de Soleils. Ils étoient entourés de Chevaliers & de Gardes, & la ville étoit pleine de troupes

qui avoient l'air si bien équipées, que la Cour & l'Armée de l'Empereur même ne pouvoient être plus imposantes. » Ah! » Dieu Mahon, dit assez bas, mais de » façon que l'Abbé pût l'entendre, Cor- » numarant, en voyant toutes ces magni- » ficences, malheureuse Syrie! malheu- » reux Royaume de Jérusalem! tout est » perdu pour moi, puisqu'un Prince aussi » puissant est résolu de m'attaquer. La » Reine Calabre a bien dit que mes Etats » seroient la proie de ce vainqueur; je dois » désespérer de me défendre «.

Cependant l'Abbé de Sainctéron dit à Cornumarant, qu'il lui feroit voir le superbe banquet que le Duc donnoit à toute sa Cour : il le conduisit, & lui fit remarquer que les trois freres avoient les places d'honneur; après eux étoient assis les deux Prélats, puis le Duc de Brabant, le Comte de Flandres, &c....., qui ne passoient que pour des Barons & grands Vassaux du Duc de Bouillon. Le Marquis de Namur faisoit les fonctions d'Ecuyer tranchant devant lui, & le Comte de Frise celles d'Echanson. A une table séparée, mais à la droite du Duc, étoit la Duchesse Yde, aussi magnifiquement parée & servie que ses fils; on fit placer l'Abbé & l'Etran-

ger à une autre petite table, mais où ils firent si bonne chere, que le Sultan même n'avoit fait de sa vie un si excellent repas.

Après le festin, l'Abbé présenta le Roi de Jérusalem au Duc, en continuant de ne l'annoncer que comme un Etranger qui vouloit voyager dans l'Europe, & lui demandoit un passe-port. » Sire, lui dit » l'Abbé, j'ai une obligation de ce genre » au noble Asiatique que vous voyez; je fis » connoissance avec lui à la Terre Sainte, » lors du couronnement du Roi Cornu- » marant; il me procura un passe-port de » ce Prince, qui me fit traverser en sûreté » toute l'Asie : le vôtre ne lui sera pas » moins utile pour traverser toute l'Eu- » rope. Je le lui accorderai à votre consi- » dération, dit le Duc; mais, Dom Abbé, » demandez-lui si ce Cornumarant vit » & regne encore à Jérusalem. Je le sais » de lui-même, reprit l'Abbé; ce Sou- » verain est encore en possession de sa cou- » ronne, & la porte avec gloire. Tant » mieux, reprit Godefroi, car je compte » incessamment me rendre dans son pays » à la tête de tous ces Seigneurs, mes » grands Vassaux, que vous voyez ici pré- » sens, & d'une nombreuse armée; &

» j'eſpere bien conquérir le Royaume de
» Jéruſalem, ainſi qu'il m'a été prédit par
» certains Aſtrologues, & même attaquer
» le Soudan de Perſe, & détruire la puiſ-
» ſance de Mahon en Aſie «.

Le Roi Mahométan n'entendit pas ce diſcours ſans frémir; mais il diſſimula : on le remit au lendemain pour l'expédition du paſſe-port qu'il déſiroit. Cependant on lui fit pluſieurs queſtions ſur ſon pays ; le Duc même lui dit qu'il lui trouvoit la phyſionomie noble & heureuſe, & que s'il vouloit ſe faire baptiſer, il l'attacheroit à ſon ſervice. L'on juge bien que la propoſition ne fut pas acceptée. Le lendemain, le paſſeport lui fut remis, expédié avec emphaſe & magnificence, & l'Abbé reconduiſit l'Etranger dans ſon Monaſtere, pour qu'il s'y repoſât encore quelques jours avant que de partir.

Chemin faiſant, le Roi de Jéruſalem déguiſé fut attaqué par un brigand banni des Etats de Godefroi : il crut d'abord que c'étoit par ordre de ce Prince, & en fit des reproches à l'Abbé; mais celui-ci lui prouva l'innocence de ſon Maître & la ſienne, en le défendant vaillamment : bientôt ils furent joints par des gens du

Duc même, qui arrêterent le brigand & le firent pendre. Cornumarant ne put plus douter que le Duc de Bouillon ne fût en même temps un très-juste & très-puissant Prince. Il repassa la mer, retourna à Jérusalem, rendit compte de son voyage à son pere Corbadas, lui raconta comment il avoit été reçu du Duc de Bouillon, & quelles étoient la magnificence & la grandeur de sa Cour, & lui annonça en même temps les projets de conquête de ce grand Prince; & on se prépara en Asie à se défendre contre lui.

Effectivement ces terreurs ne furent pas vaines; car les Princes assemblés à Bouillon ayant raisonné ensemble sur la peur qu'ils avoient faite au Roi Sarasin de Jérusalem, ils résolurent de réaliser l'alarme qu'ils lui avoient donnée; & ce qui n'avoit été d'abord qu'une espece de comédie devint une réalité. Le Duc de Bouillon, que l'on avoit fait passer pour le plus puissant Prince de la Chrétienté, devint effectivement le Chef d'une armée considérable de Croisés, qui passerent dans la Palestine. On fit la proposition au Pape Urbain, au Roi de France Philippe I, & à l'Empereur Henri, dont la plupart de ces Princes étoient Vassaux, d'approuver cette

entreprise : ils y consentirent, & elle fut enfin tout-à-fait résolue. Tandis qu'on s'y préparoit, le Duc de Lorraine, oncle de Godefroi, mourut sans enfans, & cette belle Province fut dévolue de droit à notre Héros : il en prit possession ; mais un de ses cousins lui en disputa une partie. L'Empereur étoit juge naturel de ce différend : la cause fut portée devant lui, & après plusieurs discussions & débats assez longs, le Monarque décida que Godefroi & son cousin combattroient l'un contre l'autre en sa présence & celle de toute sa Cour. Ce jugement fut exécuté. Le combat fut beau & brillant ; mais enfin l'adversaire de Godefroi tomba sous ses coups : il étoit le maître de sa vie, mais il fit réflexion qu'il y auroit de la cruauté à tuer son cousin : il se contenta donc de la déclaration que fit son parent, qu'il ne prétendoit plus rien dans la Lorraine. La Cour Impériale admira la générosité de notre Héros, & on le jugea d'autant plus digne d'être le Chef d'une grande expédition.

Avant que de s'y rendre, il eut encore une occasion de se signaler. Les Saxons se révolterent contre l'Empereur, & se choisirent un Roi nommé Arnoul. Le Chef de l'Empire appela ses grands Vassaux à son secours;

ſecours ; le Duc de Lorraine y accourut, & d'une voix unanime fut élu par les autres pour porter & défendre l'étendard impérial, ce qui étoit l'emploi le plus honorable de l'armée. Il s'en acquitta ſi bien, qu'il ne quitta cet étendard qu'un moment, & ce fut pour courir au devant du rebelle Arnoul, qui venoit pour l'attaquer. Il le perça de ſa lance, & la mort de ce Chef mit fin à la rebellion.

Enfin l'Hermite Pierre arriva de Rome, prêchant la croiſade en France & en Allemagne. Il avoit fait au Saint Pere un portrait ſi touchant des maux que ſouffroient les Pélerins qui alloient viſiter les ſaints lieux, que le Pape, inſtruit d'ailleurs des diſpoſitions d'un aſſez grand nombre de Princes, autoriſa ce bon Hermite (qui étoit d'Amiens en Picardie) à aller prêcher la croiſade, & encourager les Chevaliers Chrétiens à entreprendre la conquête de Jéruſalem. Pierre étoit muni de lettres du Patriarche, qui annonçoit cette conquête comme facile, & en indiquoit les moyens. Il aſſuroit d'ailleurs qu'il avoit eu pluſieurs viſions, & avoit été témoin de différentes miracles qui répondoient du ſuccès de cette expédition. Le Pape vint en France, y tint deux Conciles ; le premier à Cler-

mont, le ſecond à Tours; & promit des indulgences & la rémiſſion de leurs péchés à ceux qui prendroient la croix & paſſeroient en Paleſtine. Ces promeſſes déterminerent un grand nombre de Chevaliers, Gentilshommes, & Particuliers de toute eſpece à prendre la croix. Ils vendirent leurs biens & Châteaux, & abandonnerent leurs femmes & leurs enfans pour faire le voyage d'outre mer. Godefroi lui-même céda pour une ſomme ſon Duché de Bouillon à l'Evêque de Liege, & il fut reconnu par tous les Croiſés, tant de France que des Pays-Bas & d'Allemagne, pour leur Général : mais Pierre l'Hermite étoit leur conducteur & leur Oracle; car on le croyoit inſpiré. Les principaux Princes & Seigneurs qui marcherent en perſonne, furent, les deux freres de Godefroi, Baudouin & Euſtache; Hugues, frere du Roi de France; Robert, Duc de Normandie, frere du Roi d'Angleterre; les Comtes du Flandres, de Toulouſe, de Blois, du Perche, d'Evreux; Baudouin du Bourg, Comte de Rethel, couſin de Godefroi; Boëmont, que le Roman appelle Bonamon, fils de Robert Guiſcard, qui avoit conquis le Royaume de Naples, & Tancrede (appelé ici Tangres) ſon neveu. A la tête des Sei-

gneurs & Chevaliers François étoit le Sire de Garlande, Sénéchal de France.

Les Croisés se donnerent un rendez-vous général à Constantinople, dont l'Empire appartenoit à un Prince Grec; & (dit ici le Roman de Godefroi de Bouillon) *étoit avis qu'ils seroient à salveté en la terre des Grecs, qui sont espece de Chrétiens, combien que ils consacrent le précieux corps de Jésus-Christ de pain levé, au contraire que l'Eglise Romaine l'a ordonné, & ne croyent pas le benoist Saint Esprit procéder du Pere & du Fils, en quoi ils errent grandement.*

Mais les Croisés se trompoient beaucoup en prenant confiance au Christianisme des Grecs; car cela n'empêcha pas que la division de l'armée, qui avoit passé par Naples & l'Italie, & étoit arrivée la premiere à Constantinople, ne fût fort mal reçue d'Alexis, sous prétexte de quelques désordres que les Croisés avoient commis aux environs. Cet Empereur fit mettre en prison le Prince Hugues, frere du Roi de France, & plusieurs autres Chevaliers François. Peu de temps après, Pierre l'Hermite arriva d'un autre côté à la tête des restes de la seconde division. Elle étoit composée bien moins de Seigneurs,

Chevaliers & Militaires, que de gens de toute espece, la plupart sans aveu; aussi en passant par la Baviere & la Hongrie, avoit-elle été fort diminuée, & de cinquante mille hommes, réduite à dix. L'Empereur, qui ne craignit pas cette troupe, chercha seulement à s'en débarrasser promptement : il les fit passer de l'autre côté de la mer, & leur indiqua le pays d'un Sarrasin, dont ils pouvoient, disoit-il, s'emparer, & y faire un grand butin. Ils suivirent ce perfide conseil; mais étant fort mal disciplinés, & le Sarrasin se trouvant le plus fort, ils furent totalement détruits. Pierre l'Hermite revint seul à Constantinople, attendre Godefroi de Bouillon, qui devoit y arriver à la tête de la troisieme division. Notre Héros s'approcha effectivement de la Capitale de l'Empire d'Orient, & la premiere chose qu'il fit demander à l'Empereur fut la délivrance du Prince de France. Alexis, voyant que les troupes commandées par Godefroi étoient plus redoutables que les précédentes, usa avec eux de politique : il éluda leurs demandes tant qu'il put; mais enfin il fut obligé de céder aux instances de Godefroi, qui ravageoit les environs de sa Capitale, & étoit soutenu

par les Princes Normands qui étoient aussi arrivés d'un côté, tandis que le Comte de Toulouse & l'Evêque du Puy arrivoient de l'autre, formant les quatrieme & cinquieme divisions de l'armée croisée : il fallut enfin qu'Alexis rendît Hugues, & s'arrangeât pacifiquement avec les Catholiques. Pour s'en débarrasser promptement, il les fit passer de l'autre côté du Bosphore, & les fit conduire par un Officier Grec nommé Tatin, jusques dans le pays d'un Sarrasin nommé Soliman : c'étoit le même qui avoit défait la troupe de Pierre l'Hermite : mais il ne lui fut pas si aisé de se défendre contre celles-ci ; il ne put les empêcher de faire le siége de Nicée sa Capitale ; il perdit une bataille qu'il donna pour secourir cette place ; enfin il en fut dépouillé, ainsi que du reste de ses possessions. Les Croisés ne désirant que de s'avancer vers Jérusalem, céderent ce pays à l'Empereur Grec, qui leur promit plus de secours qu'il ne vouloit leur en donner réellement.

Ils traverserent toute l'Asie, se rendant maîtres d'un grand nombre de villes jusques au bord du grand fleuve de l'Euphrate. Dans toutes ces courses, Godefroi donna les plus grandes preuves de valeur

& de prudence; il accommoda les différends de plusieurs Princes Chrétiens. S'étant égaré à la chasse du côté du mont Liban, il secourut un Chevalier prêt à être dévoré par un ours; il tua le monstre, qui, en expirant, le blessa grièvement. Il resta étendu sur la place. Les Croisés craignirent d'avoir perdu leur Général; mais enfin on le trouva baigné dans son sang auprès du monstre: on le fit revenir, on le pansa, & il fut bientôt en état de faire de nouvelles prouesses. Les Croisés s'approcherent jusques auprès d'Antioche, & mirent le siége devant cette ville: mais ils furent bientôt tourmentés par la famine. Ils eurent plusieurs batailles à livrer contre les Sarrasins, que le Roman ou Chronique appelle Turcs. Enfin ce siége fut un des plus longs & des plus difficiles dont il soit fait mention dans l'Histoire. Nous ne rapporterons que deux ou trois traits singuliers de ce qui s'y passa. Il s'échappoit tous les jours des Turcs de la ville qui passoient dans le camp des Chrétiens, sous prétexte de déserter, mais qui, dans le fond, n'étoient que des espions qui retournoient rendre compte aux Infideles de l'état de l'armée Chrétienne. Le Comte de Toulouse voulant les dégoûter de cette

manœuvre, imagina de faire prendre trois de ces hommes, de leur faire couper le col à la tête du camp, & de les faire écorcher, les uns pour être mis à la broche, & les autres bouillis & fricassés ; déclarant que, comme on commençoit à manquer de vivres dans l'armée, il étoit résolu de se régaler ainsi de la chair de tous les Turcs qui feroient le vilain métier d'espion. Cette démonstration suffit pour les y faire renoncer.

La famine continuant à se faire sentir dans l'armée Chrétienne, l'Evêque du Puy, qui étoit avec le Comte de Toulouse, se mit à prêcher & à exhorter les Croisés à vivre plus saintement, pour être délivrés de tous les maux qu'ils souffroient : il leur enjoignit de pratiquer plusieurs genres de prieres & de pénitence, & ordonna entre autres un jeûne général qui dura trois jours. Tout le monde s'y soumit, & par ce moyen on fit servir la nécessité de remede aux maux dont on étoit affligé.

Ce fut pendant ce même siége que Godefroi fit un coup merveilleux (dont le Tasse a encore embelli le récit dans son Poëme de la Jérusalem délivrée). Un grand & fort Sarrasin l'ayant attaqué, d'un revers

de ſon ſabre il le coupa par le milieu du corps : la moitié du mécréant reſta dans le camp Chrétien ; mais l'autre moitié ſe tenant ferme à cheval, entra au grand galop dans la ville aſſiégée.

Pendant le cours du ſiége, les Sarraſins avoient fait un ſi grand nombre de priſonniers, qu'à la fin ceux-ci furent en état d'aider les Princes de leur Religion à s'emparer de la ville. Boëmont, Prince originaire de Normandie, Duc de la Pouille, monta le premier à l'aſſaut, & entra dans la ville, dont il mérita d'avoir le gouvernement pour l'armée croiſée. Tout le pays des environs s'étant alors ſoumis, Baudouin, frere de Godefroi, eut le Comté d'Edeſſe, que le Chroniqueur Romancier appelle Rohais.

Cependant les Chrétiens ne reſterent pas long-temps paiſibles poſſeſſeurs d'Antioche ; les Sarraſins vinrent les attaquer, & mirent le ſiége devant cette ville, où la plus grande partie de l'armée des Croiſés s'étoit raſſemblée. Le Général des aſſiégeans étoit Corboran, qui étoit, ſuivant notre Auteur, Comte, & Grand-Amiral du Soudan de Perſe. Le ſiége fut long & terrible. Nous paſſerons légérement ſur ſes détails, pour parler de l'événement le plus grand

& le plus miraculeux. La ville étoit réduite à la derniere extrémité ; la famine & même le découragement y étoient extrêmes, lorsqu'un simple habitant vint avertir l'Evêque du Puy que l'Apôtre Saint André lui étoit apparu, & lui avoit fait connoître le lieu où étoit cachée & enterrée la lance qui avoit percé le côté de Jésus-Christ sur la Croix. L'Evêque ayant rendu cette révélation publique, les Croisés & les habitans d'Antioche parurent consolés, & ne s'occuperent plus que de cette heureuse découverte : on alla en procession au lieu indiqué, on y trouva la sainte lance, & dès ce moment tout reprit courage dans la ville assiégée. On envoya défier Corboran & ses Sarrasins ; Pierre l'Hermite, chargé de cette harangue, lui proposa la bataille. L'Amiral de Perse n'hésita pas à l'accepter : elle se donna le lendemain. L'Evêque du Puy commandoit un gros bataillon, à la tête duquel il portoit la sainte lance. Les Chrétiens prirent si bien courage à cette vue, que les Mahométans furent vaincus, leur camp fut pillé, & la ville d'Antioche complétement délivrée. Les vivres & les richesses devinrent également abondans dans l'armée des Chrétiens, qui se pré-

parèrent à pousser plus loin leurs conquêtes, & à parvenir enfin à se rendre maîtres de la cité de Jérusalem. Il fut résolu que Boëmont, Duc de Pouille, resteroit avec une garnison considérable dans Antioche, dont on lui avoit donné la Seigneurie. Le reste de l'armée en partit, après avoir envoyé deux Princes à l'Empereur de Constantinople, pour lui demander des renforts. Malheureusement le Comte de Hainaut, un de ces Princes Ambassadeurs, fut tué par une troupe de Turcs ou Sarrasins, qui s'étoient ralliés après la perte de la bataille d'Antioche; & le Prince Hugues de France, son collegue, ne put s'échapper de leurs mains qu'en fuyant à toute bride: il repassa en France avant que les Croisés se fussent emparés de la ville de Jérusalem.

Cet accident fut peut-être la cause que les Croisés ne furent point secourus par l'Empereur Grec; mais d'ailleurs ils n'eurent besoin que de leurs propres forces pour venir à bout de cette grande conquête. Ce ne fut cependant qu'après avoir livré plusieurs combats & pris plusieurs places, la précieuse lance marchant toujours devant eux, qu'ils parvinrent sur les hauteurs d'où l'on pouvoit décou-

vrir la ſainte cité. D'auſſi loin que les Croiſés, & particuliérement Godefroi de Bouillon, virent la ville de Jéruſalem, ils ſe proſternerent & prierent dévotement avec larmes & gémiſſemens.

Enfin, ils mirent le ſiége devant cette place l'an de Notre Seigneur 1099. L'armée des Croiſés n'étoit compoſée que de quarante mille hommes, dont vingt mille ſeulement en état de combattre, & il n'y en avoit que cinq cents à cheval. Cependant le zele qui animoit les aſſiégeans, & ſur-tout le grand Godefroi de Bouillon, firent qu'ils vinrent en peu de jours à bout d'emporter la place. Les Sarraſins ſe retirerent dans le château ſitué ſur le lieu où avoit été autrefois bâti le Temple de Salomon. On les y ſuivit, & ils furent obligés de capituler & de l'abandonner, moyennant qu'on leur promit de leur laiſſer la vie & leur bagage.

Dès que les Croiſés furent maîtres de Jéruſalem, ils s'empreſſerent à élire un Roi de cette ville & de la Paleſtine : tous les Princes aſſemblés dans l'Egliſe du Saint Sépulcre ſe promirent les uns aux autres de reconnoître celui que le plus grand nombre choiſiroit, & le lendemain les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Gode-

froi de Bouillon. Tout le monde ſait que ce Roi pieux & vaillant ne voulut point recevoir une couronne brillante dans le même lieu où J. C. avoit été crucifié, après avoir été couronné d'épines.

Le nouveau Monarque ne négligea rien pour maintenir le bon ordre, rétablir l'eſprit de juſtice, de piété & d'humanité dans l'armée des Croiſés. Il y réuſſit quoiqu'avec beaucoup de peine. Il n'étoit point encore marié, & il épouſa la belle Florie, fille de cette même Reine Calabre d'Holophernie, que l'on nous a dit avoir été ſi habile dans l'Aſtrologie: on doit ſe rappeler qu'elle avoit prédit que Godefroi & ſes freres régneroient à Jéruſalem, & cela dans le temps qu'ils n'étoient preſque encore que des enfans. Cornumarant, dépouillé de ſon Royaume, s'étoit réfugié vers le Califе de Babylone; il excita celui-ci à tenter de recouvrer l'importante place qu'il venoit de perdre. Le Calife n'héſita pas à aſſembler encore une armée; le Soudan d'Egypte de ſon côté en amena une autre. L'armée Chrétienne étoit très-affoiblie, tant à cauſe des garniſons qu'elle avoit été obligée de laiſſer à Antioche & à Edeſſe, que parce que de grands Princes, tels que le Comte de Flandres & le Duc de

Normandie, étoient retournés en Europe. Cependant Godefroi ſoutint les attaques des Infideles ; il prit même ſur eux les villes de Jérico & de Samarie : mais il apprit avec peine que Boëmont, Prince d'Antioche, avoit été pris par l'Amiral Danimas qui revint ſerrer de près la capitale de ſon nouveau Royaume. Ce bon Roi ne ceſſoit de ſe défendre contre ſes ennemis, & de bien gouverner ſes ſujets, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie dangereuſe à laquelle il ſuccomba. La douleur que ſa mort cauſa aux Chrétiens, fut extrême. Il fut honorablement enterré ſur la ſainte montagne du Calvaire, ſur laquelle J. C. avoit été crucifié. Les Chrétiens ne purent ſe conſoler de cette perte, qu'en appelant ſon frere Baudouin d'Edeſſe, & le mettant en poſſeſſion du trône de Jéruſalem. Ainſi le ſecond frere de Godefroi de Bouillon porta la couronne comme il avoit été prédit à la Ducheſſe Yde ſa mere, qui avoit ſeule nourri ces deux freres de ſon lait : mais Euſtache, le troiſieme qui avoit goûté du lait d'une autre femme, n'eut point l'honneur d'être Roi ; il revint en France & fut obligé de ſe contenter du Comté de Boulogne, quoiqu'il eût autant de mérite

que ses freres, & eût eu part à tous leurs exploits en Palestine.

C'est ainsi que finit le Roman de Godefroi de Bouillon dans les anciens manuscrits, tels que ceux qui se trouvoient dans la Bibliotheque des Rois Charles V, Charles VI, & Charles VII. Lorsqu'il a été imprimé en 1499, Pierre Desray y a ajouté une suite assez considérable qu'il a tirée des autres manuscrits, contenant l'Histoire de l'Orient & celles des croisades dont nous allons parler.

En commençant par les Chroniques de Jérusalem qui contiennent l'Histoire de cette ville & de ce Royaume, tant avant qu'après que Godefroi de Bouillon en a porté la couronne, je ne m'engagerois pas à copier ces Chroniques avec autant de détail que je vais faire, si nous avions sur ce sujet un Livre moderne & bien écrit; mais il nous manque encore. Ainsi je crois devoir présenter au moins le précis des principaux faits dans l'ordre dans lequel ils se sont passés, & former ainsi un abrégé d'un morceau d'Histoire certainement très-intéressant.

Chroniques de Jérusalem.

Les Chroniques de Jérusalem qui se trouvoient dans la Bibliotheque de Charles

VI, remontent jusques à l'Histoire Sainte. Les Juifs étant sortis de l'Egypte après avoir traversé la mer Rouge, entrerent dans la Terre promise, à présent la Terre Sainte. Josué, leur chef, successeur de Moïse, s'empara du pays des Jébuséens. Ces peuples avoient une forteresse nommée Jébus, située au lieu même où est aujourd'hui Jérusalem. On y substitua une ville qui s'appela d'abord Salem ou Solime, & ensuite Jérusalem. Tout le monde sait que David en fit sa capitale; que Salomon l'embellit considérablement, & y édifia un Temple magnifique en l'honneur du vrai Dieu; l'on sait que ce Temple & la ville furent détruits par les Assyriens lorsqu'ils emmenerent les Juifs captifs à Babylone; qu'ils furent ensuite rétablis sous Zorobabel & Esdras; que le Temple fut encore profané par Antiochus, purifié par les Macchabées, & enfin rebâti par Hérode à peu près dans le temps de la naissance de Notre Seigneur, l'an 70 de notre Ere. Jérusalem fut détruite & ruinée par Tite, fils de l'Empereur Vespasien, qui fut ensuite Empereur lui-même. Adrien la fit rebâtir, & lui donna le nom d'Ælia; enfin Constantin remit les saints lieux en honneur. Les Empereurs d'Orient

ses successeurs en furent en possession, & le Christianisme y régna avec eux pendant 300 ans : mais en 614 Jérusalem fut prise par Cosroës, Roi de Perse, Païen, ou, pour mieux dire, Adorateur du feu. Il n'y domina pas long-temps ; les Sarrasins en chasserent bientôt les Chrétiens qui l'avoient reprise. Dès 636, quatre ans après la mort de Mahomet, les Mahométans en furent les maîtres, & ne l'ont perdue que lors de la conquête de Godefroi de Bouillon. Les Chroniques de Jérusalem qui sont exactes jusques au regne de Charlemagne, deviennent fabuleuses dans cet endroit ; car elles supposent que ce ne fut que du temps que cet Empereur régnoit en France, c'est-à-dire, vers 780, que les Sarrasins prirent cette ville. Le Chroniqueur dit qu'alors le Patriarche de Jérusalem se retira vers Constantin V, Empereur Grec, & lui fit, ainsi qu'à sa mere Irene, un tableau si touchant de l'état de la Terre Sainte, qu'ils en furent pénétrés. Heureusement ils eurent une vision, dans laquelle un Ange leur montra celui qui devoit les secourir ; c'étoit Charlemagne. Aussi-tôt ils firent passer le Patriarche avec d'autres Ambassadeurs en France auprès de ce Monarque, qui, n'ayant

n'ayant pas été moins touché qu'eux de l'état de la Chretienté en Asie, n'hésita pas à assembler une armée pour voler au secours des Chrétiens de la Palestine. Il arriva à Constantinople par miracle ; car s'étant égaré dans une forêt très-dangereuse, il ne retrouva son chemin qu'au moyen d'un prodige. L'Empereur d'Orient fit au Roi de France un accueil tel qu'il devoit l'attendre ; ils se mirent ensemble à la tête de leurs armées, arriverent devant Jérusalem, y mirent le siége, la prirent, en chasserent les Sarrasins, & y rétablirent la Religion Chrétienne. De retour à Constantinople, l'Empereur offrit à Charlemagne des vases d'or & d'argent, & de riches étoffes ; mais ce Prince refusa de les accepter, & préféra de précieuses Reliques qu'il apporta en France, & qu'il plaça ensuite à Aix-la-Chapelle. Le Chroniqueur raconte avec complaisance les beaux miracles qui se firent lors de cette translation. Mais les gens instruits savent que le voyage de Charlemagne à Constantinople, & sa conquête de la Terre Sainte sont des erreurs historiques très-grossieres ; que cet Empereur qui a tant parcouru l'Europe n'est jamais sorti des bornes de cette partie du monde ; & que, s'il a reçu de l'Impératrice Irene & de son

fils de précieuſes Reliques, on lui évita la peine de les aller chercher. L'Auteur des Chroniques de Jéruſalem ayant commencé à parler de l'Empereur Charlemagne, ne le quitte pas qu'il n'ait achevé ſon Hiſtoire. Il nous apprend d'abord, que ce fut S. Jacques qui lui apparut pour lui dire d'aller délivrer l'Eſpagne; il ajoute enſuite que Charlemagne fit juſqu'à trois voyages dans ce pays, qu'il conquit autant de fois. Dans le premier, il abattit un grand nombre d'Idoles, qu'il prétend que les Maures & Sarraſins (qui n'étoient pourtant pas idolâtres) adoroient & faiſoient adorer. Le conquérant n'en laiſſa ſubſiſter qu'une, dont le Chroniqueur fait une pompeuſe deſcription: elle tenoit une clef à la main, & cette clef devoit tomber lorſqu'il naîtroit en France un Prince qui chaſſeroit entiérement les Maures d'Eſpagne. Le Chroniqueur dit que l'Idole n'étoit point encore détruite, ni la clef tombée lorſqu'il écrivoit; effectivement ce ne fut qu'au ſeizieme ſiecle, ſous Ferdinand le Catholique & ſa femme Iſabelle, que les Maures furent entiérement chaſſés d'Eſpagne. Mais Ferdinand ni la Reine ſa femme n'étoient point nés en France; & l'Auteur des Chroniques ne pouvoit prévoir

lorſqu'il écrivoit, qu'au commencement du dix-huitieme ſiecle un Prince du Sang de France régneroit ſur toute l'Eſpagne. Charlemagne bâtit beaucoup d'Egliſes du butin qu'il fit en Eſpagne, indépendamment de celle de S. Jacques de Compoſtelle où il établit un Evêque & un Chapitre. Il en dédia une autre à ce même Apôtre à Aix-la-Chapelle, une à Toulouſe, & enfin une à Paris entre la riviere de Seine & Montmartre : ce ne peut être que S. Jacques de la Boucherie.

Un Sarraſin, nommé Argolan, ayant repris toute l'Eſpagne après le départ de Charlemagne, obligea ce Monarque à y revenir, & à la conquérir de nouveau. Charles combattit lui-même contre ce Roi infidele, & le tua de ſa main après avoir eu avec lui une conférence, dans laquelle il ne put l'engager à ſe faire baptiſer. Après la mort d'Argolan, Roland ayant de ſon côté tué le Géant Ferragus, que l'Auteur appelle Fier-à-bras, l'Eſpagne fut tout-à-fait ſoumiſe à Charlemagne, qui la mit ſous la protection de S. Jacques; cela n'empêcha pas que bientôt l'Empereur ne fût obligé de retourner une troiſieme fois en Eſpagne: ce fut alors qu'il perdit la bataille de Roncevaux, dont les détails nous ſont aſſez

connus, ainsi que ceux de la mort de Roland, qui fut vengée par le supplice de Ganelon, & par les dernieres conquêtes que Charlemagne fit pour la troisieme fois en Espagne. En voilà plus qu'on n'en devroit trouver dans les Chroniques de Jérusalem, sur un Prince qui n'y a jamais été.

Elles passent enfin aux expéditions d'outre-mer, qu'on ne peut douter qui n'aient véritablement eu lieu.

Après que les Sarrasins eurent été pendant près de 400 ans en possession de dominer sur la Terre Sainte sous les Califes de Babylone, l'Empire de ces premiers Califes ayant été détruit par les Tartares, ceux d'Egypte les remplacerent pendant quelque temps, & furent à leur tour maîtres de la Terre Sainte; mais les Turcs l'enleverent bientôt à ces derniers Califes. Ces deux révolutions se passerent pendant le treizieme siecle; & ce fut à la fin de celui-ci que les Princes Chrétiens s'armerent & entreprirent la premiere Croisade contre les Turcs, pour reprendre Jérusalem. Nous ne répéterons point ici comment Pierre l'Hermite prêcha le premier la Croisade sous la protection du Pape Urbain II; nous n'ajouterons que quelques traits à l'Histoire de cette premiere expédition,

dont nous venons de parler en faisant celle de Godefroi. Gautier sans avoir, Chevalier François, dont l'origine & la famille ne sont pas trop connues, fut un de ceux qui conduisit une troupe de Croisés jusqu'en Orient, dans l'espérance d'arriver à la Terre Sainte. Mais sa petite armée fut presque entiérement détruite en traversant la Hongrie : il est vrai qu'il n'avoit point d'argent pour payer les vivres qu'il demandoit qu'on lui fournît : mais Pierre l'Hermite qui avoit recueilli de nombreuses aumônes, & qui étoit par conséquent en état de payer, n'eut pas un meilleur sort ; on lui prit son argent, & puis on le traita aussi indignement que Gauthier. Un Prêtre Allemand, nommé Godelscak, qui étoit à la tête d'une troupe de gens de son pays, fut aussi malheureux en passant par la Hongrie. Il n'y eut que Godefroi de Bouillon, Boëmont, Prince de Tarente, & Tancrede son neveu, qui parvinrent à mettre les Grecs à la raison, après avoir battu leurs troupes, l'Empereur Alexis promit même de secourir de toutes ses forces les Croisés dans leur entreprise contre les Sarrasins : mais les perfides Grecs tinrent fort mal leur parole, & agirent de très-mauvaise foi.

Pendant le cours de la premiere croisade, Geoffroi de la Tour, que la Maison de la Tour d'Auvergne, qui possede aujourd'hui le Duché de Bouillon, regarde comme son premier auteur, traversant une forêt, entendit les rugissemens d'un lion ; il y courut, & trouva un de ces féroces animaux attaqué par un serpent qui s'étoit entortillé autour de lui. Geoffroi tua le terrible reptile sans offenser le lion ; & ce dernier s'attacha si bien à son libérateur, qu'il le suivoit comme un chien, & ne s'élançoit que sur ceux qu'il lui commandoit d'attaquer. Le Sire de la Tour tira de grands avantages d'un pareil défenseur, pendant tout le cours de la guerre Sainte. Etant dans le cas de s'embarquer pour repasser en Europe, il voulut y mener son lion ; mais jamais les gens qui commandoient dans le vaisseau qui devoit les transporter, ne voulurent souffrir qu'il y entrât. L'animal nagea à côté du bâtiment tant qu'il eut de forces ; enfin elles lui manquerent, & il se noya.

Le principal exploit du regne de Godefroi de Bouillon fut la bataille d'Ascalon, dans laquelle périrent une infinité de Sarrasins & de Turcs : le Tasse en a fait une superbe description dans sa Jé-

rusalem délivrée. Nous avons dit qu'après la mort de Godefroi ce fut le Comte Baudouin d'Edesse ou de Rohais, son frere, qui lui succéda, & qui céda sa Comté à Baudouin du Bourg, son cousin. Baudouin, premier du nom, frere de Godefroi, régna pendant dix-huit ans, après avoir essuyé quelques échecs, mais qui furent suivis de succès; & ce fut en 1118 que Baudouin du Bourg succéda à Baudouin I. La plupart des Ordres militaires & hospitaliers qui ont fleuri dans la Terre Sainte, & dont quelques-uns subsistent encore, tels que l'Ordre des Templiers, celui de Malthe, celui de Saint Lazare, & l'Ordre Teutonique, prirent naissance en 1123, sous ce second Baudouin. Il fut fait prisonnier par les Turcs, fut délivré l'année suivante, & eut des succès contre les Infideles, jusques en 1131 qu'il mourut.

Foulques d'Anjou, qui avoit épousé sa fille Melisante, lui succéda, régna dix ans, & se tua en tombant de cheval à la chasse. Son fils Baudouin III fut son successeur; il continua de défendre avec courage & habileté son Royaume contre les Turcs & contre les Soudans d'Egypte. Ce fut pendant le cours de son regne que la seconde croisade fut prêchée en Europe,

& que l'Empereur Conrad & le Roi de France Louis le Jeune passérent en Orient. Ils eurent, dit le Chroniqueur, bien de la peine à éviter les piéges que leur tendit l'Empereur Grec, qui ne songeoit qu'à les trahir. L'armée Allemande fut presque entiérement détruite; mais l'armée Françoise, plus heureuse & mieux commandée, se soutint, quoique vivement attaquée, & pénétra jusques à Antioche, où le Monarque François & la Reine Eléonore de Guienne sa femme furent reçus avec magnificence par Raymond, qui en étoit Prince, & oncle de la Reine. Enfin l'Empereur d'Occident rejoignit Louis le Jeune à Jérusalem : le Roi Baudouin III concerta avec ces deux grands Souverains le siége de la fameuse ville de Damas, une des plus belles & des plus riches de l'Orient. Ce ne fut point sans avoir livré plusieurs batailles, qu'on acheva de former ce siége; s'il eût réussi, il auroit assuré aux Chrétiens la possession de la Terre Sainte: mais une trahison affreuse, dont le principal auteur fut ce même Raymond, qui avoit d'abord si bien reçu Louis le Jeune à Antioche, & qui ensuite s'étoit brouillé avec lui, fit perdre aux nouveaux Croisés tout le fruit de leurs exploits en

Asie. Ils furent obligés de lever le siége ; l'Empereur Conrad & Louis le Jeune, désespérés de ce mauvais succès, repasserent en Europe. Le brave Roi de Jérusalem, abandonné à ses propres forces, ne laissa pas que de résister aux armes du redoutable Soudan Noradin. Pendant plus de treize ans il défendit encore son Royaume contre les Infideles, qui d'ailleurs eurent les plus grands succès. Le Prince Raymond d'Antioche fut défait & tué dans une bataille, & ses Etats conquis. Josselin, Comte d'Edesse, eut à peu près le même sort, & mourut dans les fers du Soudan à Alep. Ce ne fut qu'en 1163 que Baudouin III mourut empoisonné, dit-on, par son Médecin. Comme il n'avoit point d'enfans, son frere Amaury lui succéda. Celui-ci s'engagea mal-à-propos successivement dans deux expéditions contre l'Egypte : il espéroit piller les trésors du Calife qui y régnoit ; mais il fut trompé & par l'Empereur Manuel, avec qui il vouloit les partager, & par un Général Mahométan, qui l'attira dans un piége, détruisit son armée, & l'obligea de se retirer honteusement à Jérusalem, où il mourut en 1173.

Baudouin IV son fils lui succéda ; il étoit encore dans l'enfance. Raymond,

Comte de Tripoli, son oncle maternel, fut son Tuteur. Il eut affaire au redoutable Soudan Saladin, & eut le bonheur de le battre deux fois, comme par miracle : mais il ne put l'empêcher de conquérir Damas & Alep. Baudouin IV, parvenu à l'âge de gouverner par lui-même, se trouva malheureusement atteint de l'affreuse maladie de la lepre : dès-lors il perdit l'espérance d'avoir des enfans; & le Gouvernement d'un Prince réduit dans cet état, ne pouvant être que fort foible, il l'abandonna presque entiérement à sa sœur Sibille, qui avoit épousé en premieres noces un Comte de Montferrat, dont elle avoit un fils, & en secondes, Guy de Lusignan, Seigneur François. Baudouin, fils du premier lit de cette Princesse, fut d'abord couronné Roi de Jérusalem, du vivant même de son oncle, qui y consentit, & auquel il succéda en 1185 : mais étant mort dès l'année suivante, Guy de Lusignan, second mari de sa mere, porta la Couronne du grand Godefroi de Bouillon; mais ce fut avec bien de la honte & des embarras. Saladin le serroit de très-près : les troubles intérieurs du Royaume de Jérusalem favorisant ce Conquérant, en vain Guy envoya demander du secours

en Europe. Tandis qu'on se préparoit à lui en donner, ce malheureux Roi ayant perdu une grande bataille à Tibériade, fut fait prisonnier par ses ennemis, & obligé de remettre Jérusalem entre leurs mains. La Reine Sibille sortit avec deux Princesses ses filles; le Patriarche & les principaux d'entre les Chrétiens furent traités par Saladin avec plus d'humanité qu'on n'en devoit attendre de la part d'un Barbare: mais enfin ce fut à cette époque, (1187) que la Ville Sainte rentra sous le joug des Mahométans, quatre-vingt-huit ans après la conquête de Godefroi de Bouillon. Le Comte de Tripoli, qui avoit été Régent, & qui avoit ensuite trahi sa Religion, sa Nation & son Souverain, en livrant Jérusalem au Soudan, voyant que pour toute récompense il n'en recevoit que des reproches, en fut si frappé, qu'il en mourut. Saladin fit son entrée dans Jérusalem avec tout le faste des triomphes Romains. Le Roi vaincu y fut conduit en état de captif derriere son char; à cela près, il fut traité avec beaucoup d'humanité: sa captivité fut aussi adoucie qu'elle pouvoit l'être; elle finit même au bout de quelques années. (Soit dit en passant) c'est ce même Guy de Lusignan, Roi de Jérusalem, que Vol-

taire a présenté dans sa Tragédie de Zaïre, & qu'il fait mourir au troisieme Acte, accablé d'infirmités & de vieillesse. On ne peut douter que le principal personnage de la Piece que Voltaire a nommé Orosmane, ne soit Saladin : mais les faits sont sûrement très-altérés dans cette Tragédie, car Guy de Lusignan ne mourut qu'en 1194, à Nicosie, capitale de l'Isle de Chypre, dont il devint Roi. En 1190, l'Empereur Fréderic premier, Barberousse, le Roi de France Philippe-Auguste, & le Roi d'Angleterre Richard, Cœur de lion, passerent dans la Palestine. On sait que le premier se noya malheureusement dans le fleuve Cydnus; les deux autres assiégerent de concert la ville d'Acre, la prirent en 1191, & en mirent en possession le Roi Guy, qui étoit sorti de sa prison, mais qui essuyoit de grandes humiliations, même de la part de ses anciens Sujets de la Palestine. Ces Monarques ne purent reprendre la ville de Jérusalem : on disputa même à Guy le vain titre de ce Royaume. Sa femme Sibille étant morte, & aucun des quatre enfans qu'elle avoit eus ne lui ayant survécu, on prétendit que comme Guy n'avoit droit au trône de Jérusalem que par sa femme, fille du Roi Amaury, le

trône appartenoit de droit à Isabeau, sœur de Sibille. Elle étoit veuve d'un Marquis de Montferrat, & avoit épousé en secondes noces Henri de Champagne. Henri & sa femme prirent donc le titre de Roi & de Reine de Jérusalem, du vivant même de Guy, qui passa dans l'Isle de Chypre, que les Templiers lui vendirent : il en fut reconnu Roi, & il y vécut jusqu'en 1194.

Henri de Champagne régna avec Isabeau jusques en 1197, n'étant maître que de la ville d'Acre, & d'une petite partie du Royaume de Jérusalem. Après sa mort, Isabeau se remaria à Amaury de Lusignan, qui avoit succédé à son frere Guy au Royaume de Chypre. Ainsi Amaury porta en même temps ces deux Couronnes jusques en 1205 qu'il mourut. Sa veuve ne conserva que celle de Jérusalem jusques en 1209. A sa mort, on proposa à Jean de Brienne (1), Chevalier François d'une naissance, d'une valeur & d'un mérite distingués, qui étoit passé en Orient avec l'agrément du Roi Philippe-Auguste,

(1) Messieurs de Conflans Brienne, dont la Maison subsiste encore, & a fourni de nos jours deux Maréchaux de France, descendent d'Engilbert de Brienne, grand-oncle de Jean, qui vivoit au milieu du treizieme siecle.

d'épouser Marie de Montferrat, fille aînée d'Isabeau, & de porter la Couronne de Jérusalem. Le mariage s'accomplit, & Jean de Brienne fut couronné à Acre en 1209. Il fut aussi Régent de l'Empire de Constantinople pendant la minorité de Baudouin de Courtenai, second du nom, dernier des Empereurs Latins d'Orient. Il n'eut de Marie de Montferrat qu'une fille, Yolande de Brienne, qui transmit tous ses droits sur le Royaume de Jérusalem à l'Empereur Fréderic II de la Maison de Souabe. Cet Empereur fut le dernier Roi de Jérusalem qui eut quelques possessions dans l'Orient; car en 1291 la ville d'Acre fut reprise par les Infideles: la Ville Sainte est restée entre les mains des Califes & des Soudans d'Egypte jusques en 1517, que Selim, premier Empereur des Turcs, détruisit leur Empire. C'est ainsi que finissent les Chroniques de Jérusalem.

En continuant d'examiner les Livres concernant l'Histoire Orientale, qui étoient dans l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, je me trouve engagé à parler de la Fleur des Histoires d'Orient.

La Fleur des Histoires d'Orient.

J'ai dit au commencement de ce Volume, que ce Livre étoit un des plus singuliers & des plus intéressans de ces ma-

nuſcrits : le nom & la patrie de l'Auteur doivent inſpirer quelque confiance : il dit lui-même dans le Prologue, qu'il eſt né en Arménie, neveu d'un Roi de ce pays nommé Haycon, qui ſe fit baptiſer, ainſi que toute ſa famille, & fit long-temps la guerre aux Mahométans, Sarraſins, Turcs & Tartares; qu'il le ſuivit dans ſes guerres, & continua de ſervir ſon fils Lynon, qui lui donna la Seigneurie de Courchy; mais qu'enfin ſon couſin ayant fait la paix avec le Soudan d'Egypte, il crut pouvoir ſe livrer à ſon goût pour la dévotion, & ſe fit Religieux en Egypte, d'où il fut envoyé par ſes Supérieurs au Pape Clément V, alors réſident à Avignon. Ce Souverain Pontife prit le Pere Haycon de Courchy en affection; il goûta beaucoup les Hiſtoires que lui fit ce Religieux, qui avoit parcouru des pays alors peu connus en Europe. Il lui ordonna d'écrire ſes Mémoires, & pour lui en donner le loiſir & la commodité, il le pourvut d'une Abbaye de Prémontrés ſituée dans la ville de Poitiers. Il paroît que c'eſt là que ce Seigneur Arménien, devenu Moine & Abbé, a écrit la Fleur des Hiſtoires d'Orient, l'an 1305, par conſéquent tout au commencement du quatorzieme ſiecle.

Selon toute apparence, ce fut d'abord en François; mais l'Ouvrage fut traduit en Latin dès 1307, par un Prêtre nommé Falcoin ou Falcon: ainsi les Mémoires du Pere Haycon ont été continués & poussés plus loin que le temps de la vie de ce premier Auteur. Le manuscrit que je possede, & qui paroît être du XV^me siecle, est ainsi continué: mais il y a des éditions imprimées qui sont bien plus amples, car elles contiennent non seulement une mauvaise Vie de Tamerlan, qui mourut à la fin du quatorzieme siecle, mais encore l'Histoire du Sophi de Perse, premier auteur de la famille des Souverains de cet Empire, détruite par Thamaskouli-Kan. Ce premier Sophi n'est mort qu'après l'an 1500: mais je ne dois parler ici que de ce qui est contenu dans les relations que le Pere Haycon de Courchy écrivit sous le regne de Philippe le Bel, & qui se trouvoient encore un siecle après dans les Bibliotheques de ses descendans.

La premiere Partie de la Fleur des Histoires de la Terre d'Orient est géographique: l'Auteur parle du Royaume du Cathay (l'on voit bien que c'est la Chine & que les peuples qu'il dit s'appeler Catins, sont les Chinois); car il remarque qu'ils

qu'ils ont tous les yeux petits, & seulement quelques poils de barbe ; qu'ils ont des caracteres d'écriture aussi beaux que les caracteres Latins ; que la Religion est très-diverse dans ce pays, les uns adorant le soleil, les astres & le ciel, les autres les animaux, sur-tout les bœufs & les vaches, les autres la nature en général. Il remarque que les hommes de ce pays sont subtils & ingénieux, mais ne sont ni vigoureux, ni bons au métier des armes. Il dit que la monnoie la plus commune de ce pays est celle de papier, qui ne vaut qu'à raison de la marque que le Prince y fait imprimer ; qu'elle circule dans le commerce par tout le pays ; & que quand elle est usée, on la porte dans des bureaux, où on la renouvelle moyennant un droit assez modique.

L'Auteur parle ensuite du pays de Tharse, qu'il place à l'orient de la Chine ; nous ne le connoissons plus : il prétend qu'il y a dans ce pays des descendans des Rois qui adorerent Jésus-Christ dans la Creche ; qu'ils sont Chrétiens depuis ce temps-là, & qu'ils ne mangent rien de ce qui a eu vie, & ne boivent point de vin. Il traite ensuite du Turquestan, pays dont il dit que les Turcs sont originaires ; du

Royaume de Corasme, & des Corasmins, peuples à présent détruits; des Comains, autres peuples qui n'existent plus; enfin des Indes, au milieu desquelles il soutient qu'on trouve une ville nommée Hermès, bâtie par le Philosophe de ce nom : c'est, dit-il, dans l'Isle de Combaite, que l'on trouve les *Papegaux*, c'est-à-dire les perroquets : il y sont aussi communs que les moineaux en France. Il parle de la Perse, où l'on adoroit le feu avant que les Mahométans s'en rendissent les maîtres; de la Médie, & enfin de l'Arménie, qui est sa patrie. Elle n'a qu'un seul Souverain, dont la Capitale est Tauris; il a été long-temps soumis aux Tartares; c'est-à-dire, que le Roi d'Arménie se rendit tributaire de Gengis-Kan, & l'a été assez long-temps de ses successeurs. Au haut d'une montagne d'Arménie (le mont Ararat), on voit encore la carcasse de l'arche de Noé, mais l'on ne peut pas monter jusque-là. A l'extrémite de la Géorgie, il y a un canton entouré de montagnes si élevées, qu'il n'est jamais éclairé par le soleil : il rapporte à ce sujet une Histoire miraculeuse fort étrange; la voici : Sapor, Roi de Perse, idolâtre, persécutant les Chrétiens, ordonna à tous ses sujets de se rendre

un certain jour dans une plaine pour y adorer les Idoles ; l'ordre étoit donné sous peine de mort. Une partie des Chrétiens eut la foiblesse de se soumettre à cet ordre, d'autres se firent martyriser : mais la meilleure partie, voulant se dérober à la persécution, se réfugierent dans un vallon, dont l'entrée fut, au moment même, rendue si serrée & si obscure, qu'il ne fut plus possible d'y pénétrer. L'Auteur croit que ces Chrétiens habitent encore ce pays séparé du reste de l'univers, & qu'ils y exercent leur sainte Religion sans trouble ni obstacle. Il prétend avoir vu dans la Chaldée les ruines de l'ancienne Ninive, auprès du fleuve du Tygre ; que cette ville est très-différente de celle de Babylone, qui, selon lui, s'appelle aujourd'hui Bagdad. En parlant de la Mésopotamie, Province située entre le Tygre & l'Euphrate, il assure que c'est là qu'étoit situé le Paradis terrestre ; il dit que la Langue du pays s'appelle Langue Bryoise.

Enfin il parle de la Turquie, qu'il ne confond point avec le Turquestan, d'où sont venus autrefois les Turcs ; mais il entend par-là les Provinces d'Asie dont les Turcs se rendirent maîtres dès le trei-

ſieme ſiecle, & où ils ſe ſont maintenus. En faiſant la deſcription de la Syrie, le Pere Haycon de Courchy parle des Maronites, Chrétiens qui habitent le mont Liban. Il paroît que, dès le treizieme ſiecle, ces Chrétiens étoient fort attachés à l'Egliſe Romaine & Latine : ils parlent Arabe, & font l'Office en cette Langue.

Le ſecond Livre de l'Ouvrage dont je donne la notice, contient une petite Hiſtoire, mal faite, obſcure, & mal entendue, de tout ce qui eſt arrivé en Aſie depuis l'Empire d'Auguſte juſques au quatorzieme ſiecle. Je n'en citerai que quelques traits ſinguliers. Ce fut en la ſix cent trente-deuxieme année de la mort de Mahomet, que les Sarraſins ou Arabes, ſucceſſeurs de ce Prophete, s'emparerent de la Syrie, prirent Damas, & aſſiégerent Antioche. Ils battirent alors ſi bien les Grecs, qu'ils arriverent juſques aux portes de Conſtantinople ; mais ils ne prirent pas cette Capitale, & reſterent ſeulement maîtres d'une bonne partie de l'Aſie, tournerent leurs armes contre la Perſe, détruiſirent cet Empire, & s'en emparerent. Ils établirent un Calife à Bagdad ou Babylone. Un Calife, dit notre Auteur, eſt

autant envers les Sarrasins, comme le Pape envers les Chrétiens. Il avance aussi, que Sultan ou Soudan, en Langue Sarrasine, est autant comme Roi. Les Turcs s'étant joints alors aux Sarrasins, embrasserent la loi de Mahomet. Le premier Roi des Turcs s'appeloit Saliot, qui fut consacré en 1057 par le Calife de Bagdad; ce qui n'empêcha pas les Turcs de se révolter bientôt contre les Califes. Ce Livre finit par dire un mot des Croisades, mais très à la légere.

Le troisieme Livre manuscrit du Pere Haycon de Courchy est d'autant plus curieux, que c'est alors que l'Auteur parle toujours d'après ce qu'il a vu lui-même, ou d'après les Mémoires de sa famille. Il traite d'abord des Tartarins, c'est-à-dire des Tartares, & commence par une espece de description du pays qu'ils occupoient autrefois dans l'Asie septentrionale. Ils étoient alors divisés en sept Nations principales : nous n'en connoissons plus que trois; 1°. ceux du Tangut; 2°. les Mogols ou Monguls; & 3°. ceux du Thibet. L'Auteur prétend qu'au milieu de ces sept Nations s'éleva un homme à révélations, qui les soumit toutes d'une façon fort extraordinaire : il s'appeloit, dit-il,

Langius (1). Il apperçut en songe un Cavalier, qui, l'appelant par son nom, lui dit que la volonté de Dieu étoit qu'il fût Roi des sept Nations Tartares. Le lendemain, il alla conter son songe aux Chefs de ces Peuples, qui d'abord se moquerent de lui; mais la nuit suivante ils eurent tous la même révélation: au moyen de quoi, la volonté de Dieu leur étant manifestée, ils reconnurent unanimement Langius pour leur Souverain. La cérémonie de cette reconnoissance se sentoit de leur barbarie: s'étant réunis dans une grande plaine, ils placerent au milieu d'eux un siege élevé, & au pied de ce siege un grand morceau d'étoffe de feutre, ou poil de chameau noir. Ils y firent placer leur futur Empereur, & tous sept prenant le feutre par les côtés, ils éleverent l'élu pour le mettre sur le siege, & le proclamerent leur Kan, titre qui équivaut en leur Langue à celui de Seigneur. Frere Haycon vivoit plus de cent ans après le couronnement de Gengis-Kan; mais il avoit vu proclamer plusieurs de ses successeurs & descendans, & il assure que cette céré-

(1) C'est Gengis-Kan; mais il faut savoir que c'est de lui dont il s'agit dans cette Histoire, pour l'y reconnoître; ici son nom & les faits sont également défigurés.

monie se pratiquoit encore de son temps.

Langius étant devenu ainsi maître de la Tartarie, éprouva l'obéissance de ses Sujets, en rendant trois grandes Ordonnances. Par la premiere, il leur prescrivoit à tous de quitter le culte des Idoles, & de ne reconnoître qu'un seul Dieu. Par la seconde, il régla l'état militaire des sept Nations, & partagea toutes leurs forces en bataillons & en compagnies. Chacune des sept Nations fournissoit dix mille hommes avec un Général, qui avoit à ses ordres dix Colonels, commandant chacun mille hommes. Sous ceux-ci étoient des Capitaines de cent hommes : enfin chaque compagnie étoit divisée en escouade de dix hommes. La troisieme Ordonnance fut plus singuliere & plus cruelle que les deux autres. Pour éprouver la fermeté de ses sept Généraux, le nouveau Souverain ordonna à chacun d'eux d'amener à la tête du camp son fils aîné, & là en présence de toute l'armée, il voulut que chaque pere coupât la tête à son héritier ; ce qui fut exécuté.

Bientôt Langius médita de grandes conquêtes sur ses voisins, & y réussit. Il gagna plusieurs batailles ; cependant il en livra quelques-unes qui ne lui furent pas fa-

vorables. Il en perdit une, entre autres, dans laquelle il courut grand danger de sa personne. Etant poursuivi par ses ennemis, il fut obligé de se cacher au pied d'un grand arbre planté dans un buisson. Ceux qui le cherchoient passerent plusieurs fois tout auprès de lui, mais ils n'imaginerent point qu'il pût être caché là, parce qu'ils virent perché au haut de l'arbre un duc, espece d'oiseau de proie : ils ne crurent pas que cet animal voulût se tenir sur un arbre au pied duquel étoit un homme. Langius échappa donc à la fureur de ses ennemis ; & le lendemain, ayant rallié ses gens, & les ayant ramenés au combat, il eut tous les avantages qu'il pouvoit désirer, & sentit les grandes obligations qu'il avoit à l'animal son libérateur. Depuis ce temps, il prit l'oiseau duc en affection : il a été respecté par toutes les Nations soumises à son Empire, & les Tartares ont adopté la coutume d'en porter une plume attachée à leurs casques ou bonnets.

Langius ou Gengis-Kan ayant soumis tous les Tartares de son voisinage, fut averti en songe de pousser plus loin ses conquêtes, avec assurance des plus brillans succès. Un Ange lui indiqua le chemin qu'il devoit prendre. Il se rendit

d'abord avec ſon armée à la montagne de Belgian ; il y fit ſes prieres : il paſſa aux portes de fer, paſſage que l'on prétend avoir été d'abord forcé, puis fortifié par le grand Alexandre ; il eut enſuite à traverſer bien des déſerts : enfin il arriva dans les pays les plus fertiles, que l'Empereur des Tartares ſoumit à ſa domination. Au milieu de ces brillans ſuccès, Langius-Kan fut frappé d'une maladie mortelle. Il aſſembla ſes douze fils autour de lui, leur recommanda l'union entre eux, & leur fit promettre de reſpecter leur aîné, qui s'appeloit Hoctota. Il voulut qu'ils le reconnuſſent tous pour leur Empereur ; ce qu'ils firent. Ce nouvel Empereur envoya ſes trois fils aux trois extrémités de l'Aſie, & chacun d'eux fit des conquêtes conſidérables. Un s'empara d'abord de la Georgie & de la Turquie juſqu'à Erzerum ; ſelon notre Auteur, il s'appeloit Daco. Continuant le cours de ſes conquêtes, il traverſa la mer Noire, & pénétra juſques dans ce qui fait aujourd'hui la Hongrie : mais enfin il ſe noya en traverſant le Danube. Son ſucceſſeur, qui étoit apparemment ſon fils, s'appeloit Mango-Kan. Ce fut avec lui que le Roi d'Arménie Haycon fit alliance, ou, pour mieux

dire, à qui il se soumit. J'ai déjà dit que ce Roi étoit oncle de l'Auteur, Chrétien, & grand ennemi des Mahométans. Le Kan ne professoit ni l'une ni l'autre Religion, mais il étoit de son intérêt d'attaquer plutôt les Sarrasins & les Turcs que les Chrétiens; ce n'étoit même que sur les premiers qu'il pouvoit espérer de faire des conquêtes. Haycon jugea donc avec raison qu'il devoit s'attacher à lui. Il lui proposa d'unir ses forces aux siennes, & même de lui faire hommage de l'Arménie, à condition qu'il n'y troubleroit point l'exercice de la Religion Chrétienne, & qu'il l'aideroit à recouvrer ce qui en avoit été pris par les Turcs. Ils convinrent qu'ensuite ils marcheroient ensemble pour aller attaquer & détruire la ville de Bagdad, résidence du Calife. Ces conditions ayant été d'abord traitées par des Députés, furent ensuite ratifiées par les Souverains mêmes, qui en furent si contens, que le Pere Haycon prétend que Mango-Kan se fit baptiser par un Evêque, Chancelier du Roi d'Arménie. Le premier exploit qu'ils firent, fut de détruire l'établissement du vieux de la Montagne & de ses assassins; après cela, les Tartares marcherent à la conquête de Bagdad, le prirent, détrui-

firent le Califât, en faifant mourir de faim le dernier Calife dans fon château, au milieu de fes tréfors; s'emparerent d'Alep, de Rohais ou Edeffe, & de toute la Terre Sainte, dont les Chrétiens Arméniens devinrent ainfi les maîtres pendant quelque temps: mais fous Cobila-Kan, fucceffeur de Mango, les Mahométans Egyptiens reprirent le deffus; ils défirent les Tartares, & enfuite les Arméniens leurs alliés. Ces malheurs arriverent fous le regne de Synon, fils de Haycon, & coufin de notre Auteur. Celui-ci voyant fa patrie déchue de fa grandeur, & abandonné de fes protecteurs, renonça au métier de la guerre, & même à la vie féculiere. S'étant fait Moine, il fut envoyé à Rome pour demander du fecours au Pape, & le prier d'aider les Chrétiens Arméniens à reprendre la Terre Sainte. N'ayant pu en obtenir, il refta en Europe, prit l'habit de Prémontré, & fut Abbé à Poitiers. Sur la fin de cette troifieme Partie de la Fleur des Hiftoires d'Orient, il eft encore parlé de plufieurs Kans, fucceffeurs & defcendans de Gengis-Kan: mais enfin les Tartares furent totalement chaffés de cette partie de l'Orient où ils avoient dominé pendant quelque

temps. Les derniers Chapitres contiennent quelques détails ſur leurs mœurs & coutumes.

La quatrieme Partie eſt fort courte dans les manuſcrits, & ne contient qu'une exhortation aux Princes Chrétiens de retourner à la Terre Sainte, & de la reprendre ſur les Mahométans : mais elle eſt bien plus longue dans les imprimés, puiſqu'elle renferme le reſte de l'Hiſtoire des Turcs juſques au ſeizieme ſiecle, y compris la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. Nous avons déjà dit, que même dans les dernieres éditions modernes, il y avoit une cinquieme Partie qui contenoit la Vie de Tamerlan & celle du premier Sophi de Perſe.

Paſſages d'outre mer, par Mamerot.

Il me reſte à parler des paſſages d'outre mer faits par les François, Ouvrage dont l'Auteur eſt Sébaſtien Mamerot, natif de Soiſſons, & Chanoine de Troie. Cet Auteur aſſure qu'il a commencé de compoſer ſon Livre en 1453, & déclare qu'il l'a fini en 1454. Je ne connois point le manuſcrit de cet Ouvrage, qui étoit dans l'ancienne Bibliotheque de nos Rois; mais il a été imprimé dès 1492, & a eu poſtérieurement pluſieurs éditions, même des continuations. Il commence par une

description de la Terre Sainte, & parle d'abord de ce que l'on trouve de remarquable en Europe, lorsqu'on traverse cette Partie du monde en partant de France. On va, dit-il, s'embarquer à Venise; les lieues de ce voyage sont comptées, & l'itinéraire est accompagné de quelques remarques curieuses depuis Paris jusques au mont Cenis, & de là jusques à Milan & à Venise. Ce qui y est dit de l'Eglise Patriarchale de Saint Marc, de la place de ce nom, & de quelques cérémonies Vénitiennes, est conforme à ce qui se voit & se pratique encore aujourd'hui. L'Auteur prétend que l'on montre à Venise la pierre du puits sur laquelle Jésus-Christ s'assit lorsqu'il conversa avec la Samaritaine, après lui avoir demandé à boire; le corps de Sainte Barbe, qui étoit, dit-il, veuve, & non pas vierge; celui de Sainte Helene, mere de l'Empereur Constantin; une pierre du nombre de celles avec lesquelles S. Etienne fut lapidé; le corps de S. Zacharie, pere de S. Jean-Baptiste, &c. &c......... On s'embarque, dit-il, à Venise pour Constantinople, & il fait le compte de ce que coute ce voyage. En parlant de Raguse, il avertit que les habitans en sont Chrétiens & Catholiques,

mais qu'aux environs il y a des Barbares qui n'ont aucune Religion. Il passe en Candie, à Rhode, en Chypre, & aborde enfin en Palestine, dont il commence la description par la ville de Rama, qui n'est pas éloignée de Jérusalem. Il entre ensuite dans le détail de la Terre Sainte : mais presque tout ce qu'il dit à ce sujet se retrouve dans les voyages de Jérusalem, faits aux treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles, dont je parlerai. Je vais seulement relever deux ou trois petits articles que je crois n'avoir lus que dans ce Livre-ci.

L'Auteur prétend que les vins du Liban sont excellens, ainsi que ceux de l'Anti-Liban, qui est le revers de cette montagne. On pourroit vérifier si effectivement on y cultive encore actuellement des vignes, & si les Mahométans, ennemis du vin, ne les ont pas détruites. Au reste, les meilleurs vins de la Judée proprement dite étoient ceux de Bethléem.

On va en pélerinage à la montagne du Thabor sur laquelle Notre-Seigneur se transfigura, mais on ne monte point jusques en haut ; les Turcs mêmes croient à la transfiguration, & ont un si grand respect pour le Thabor, qu'ils font leurs prieres au pied.

L'Auteur paroît convaincu que l'Ordre des Révérends Peres Carmes est très-bien fondé à faire remonter son origine à l'Ancien Testament, & qu'ils descendent en ligne directe spirituelle des compagnons d'Elisée, premier Disciple du Prophete Elie.

Après avoir traité du voyage de la Terre Sainte, l'Auteur croit aussi devoir parler de celui qu'on peut faire en Egypte, en passant au mont Sinaï, & reconnoissant la route que les Hébreux ont tenue pour venir dans la Terre promise, après avoir traversé la mer Rouge. L'Auteur parle de ce voyage, comme s'il l'avoit fait; il est très-difficile & très-dangereux, à cause des Arabes Bedouins ou errans, qui pillent & massacrent ceux qui n'ont pas de bons passe-ports & une forte escorte. Les Moines du mont Sinaï ne laissent entrer dans leur Monastere qu'avec de grandes précautions. On révere dans cette Eglise le corps de Ste. Catherine, dont on conte des choses très-merveilleuses. On va du mont Sinaï au Caire par caravanes. Au quinzieme siecle, le Caire & l'Egypte étoient encore sous la domination des Soudans d'Egypte, les Turcs ne s'en étant emparés qu'au commencement du sei-

zieme. Il paroît que les Mamelus (c'est ainsi que l'on appeloit la soldatesque des Soudans) ne persécutoient point trop les Chrétiens Voyageurs. Du reste, les curiosités de l'Egypte étoient telles dans ce temps-là qu'elles le sont aujourd'hui, à peu de chose près ; car il y a bien long-temps que le antiquités Egyptiennes ne consistent que dans des masses énormes de pierres qui ont résisté à l'injure des temps. Il n'y a point de monumens de la magnificence des Califes Mahométans, quoiqu'ils aient été très-puissans ; car ils ont bien plus détruit qu'ils n'ont édifié. L'Auteur descendit le Nil jusqu'à Alexandrie, & après avoir vu les curiosités de cette ville, se rembarqua pour Venise. Il essuya de grandes tempêtes en chemin, & pensa périr ; mais enfin il revit cette ville Chrétienne, & rentra en France par le même chemin qu'il en étoit sorti.

Le Livre que nous voulons faire connoître traite ensuite de la Vie de Mahomet, de la créance des Mahométans, & de toutes les Religions connues dans le Levant, & des Nations qui habitent aux environs de la Terre Sainte. Ce qui est dit ici de Mahomet est sûrement tiré des anciennes Vies de ce Prophete, qui

étoient manuſcrites dans les Bibliotheques de nos Rois, ou du moins y eſt conforme. Il eſt certain que nous avons été long-temps mal inſtruits ſur ce qui concerne Mahomet, malgré les voyages que nos peres ont fait dans la Terre Sainte. Il n'y a que les traductions des Auteurs Mahométans qui nous aient éclairés ſur les vraies circonſtances de la Vie de leur Prophete. Cet Auteur-ci convient que Mahomet naquit ſur la fin du ſixieme ſiecle, à la Mecque en Arabie. Il étoit, à ce que l'on prétend, illégitime. Il ſe mit d'abord au ſervice d'une riche veuve, qu'il épouſa enſuite, & dont il partagea la fortune. Nos anciens Auteurs Chrétiens lui imputent beaucoup de vols & d'aſſaſſinats, & tout ce qui conſtitue un méchant homme. Le goût exceſſif pour les femmes & le libertinage, eſt un des défauts qu'on lui a le plus reproché : mais notre Hiſtorien y ajoute un genre de complaiſance qui déshonore toujours à coup sûr les maris indulgens à un certain point. Il prétend qu'Aiſſé, la plus jolie de ſes femmes, aimoit un nommé Zafagam, & que Mahomet lui paſſoit cette foibleſſe, parce qu'il ne vouloit pas s'en ſéparer & la répudier.

On ſe doute bien que notre Auteur eſt dans l'opinion que Mahomet a compoſé ſon Alcoran à l'aide de deux Apoſtats de leurs Religions ; un Rabbin Juif nommé Abdias, & un Moine nommé Sergius. Ce qui accrédite cette opinion, c'eſt que l'Alcoran eſt effectivement un compoſé de Judaïſme, de Chriſtianiſme, & de quelques opinions tout-à-fait nouvelles.

Etant avec raiſon perſuadé que Mahomet eſt un impoſteur & un coquin, Mamerot auroit bien pu nier tout-à-fait la vérité des prodiges & des miracles qu'on lui attribue ; mais comme ils ſont atteſtés par des peuples entiers, il aime bien mieux les attribuer au Démon : cependant, comme le Diable joue tôt ou tard quelque mauvais tour à ſes ſerviteurs, il dit qu'à la fin il tordit le col à Mahomet. Après avoir bien établi cette opinion, les Hiſtoriens Chrétiens des quatorzieme & quinzieme ſiecles oſoient prédire comme prochaine la deſtruction du Temple de la Mecque & de la Religion Mahométane ; il y a cependant près de quatre cents ans que cette prédiction eſt faite, & elle n'eſt pas encore accomplie.

Après avoir ainſi raconté la Vie de Mahomet, on expoſe le précis de ſa doctrine

en douze articles, dont voici les principaux. 1°. Il faut faire sa priere cinq fois par jour. 2°. Se laver autant de fois, en récitant cette profession de foi : *Il n'y a qu'un seul Dieu, & Mahomet est son Prophete.* 3°. Il faut faire le Rhamadan, c'est-à-dire jeûner un mois sur les douze de l'année. 4°. Faire une fois dans sa vie le voyage de la Mecque. 5°. Voler, piller & tuer les ennemis de Dieu, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas Mahométans, jusqu'à ce qu'ils se convertissent à la Religion Musulmane. 6°. Il faut s'abstenir de chair & de sang de pourceau. 7°. On peut avoir jusqu'à quatre femmes légitimes, & autant de concubines que l'on en peut nourrir. 8°. On doit prendre femme dans sa famille, si cela se peut, pour ne pas diviser les intérêts. 9°. Qui tue ou assassine un homme de sa Religion & son concitoyen, mérite la mort. 10°. Qui commet adultere doit être lapidé, & le fornicateur recevoir quatre-vingts coups de fouet. Quant aux voleurs, pour la premiere fois on leur fait grace, pour la seconde fois on les met à l'amende, la troisieme fois on leur coupe le poing, & la quatrieme ils sont pendus. 11°. Défense de boire du vin. 12°. Quiconque

observera ces commandemens, jouira d'un Paradis délicieux, dans lequel il trouvera des filles qui le rendront heureux avec les circonstances les plus agréables.

Après avoir exposé ainsi les articles de la créance des Mahométans, l'Auteur réfute chacun d'eux, d'après l'Ouvrage d'un grand Docteur Mahométan converti. On trouve dans cette réfutation quelques circonstances fort extraordinaires, tirées, à ce que l'on dit, de l'Alcoran même. La raison pour laquelle Mahomet défend de manger du cochon, est que cet animal est né dans l'Arche de Noé de la fiente du chameau. Le faux Prophete soutient qu'il ne faut pas boire de vin, parce que deux Anges en ayant bu une fois, & s'étant enivrés, violerent une femme, pourquoi Dieu les condamna à être pendus au dessus d'un puits : ils y sont encore, & resteront dans cet état jusques au jour du jugement dernier. » Au reste, disent quelques Doc» teurs Mahométans mitigés, on peut » boire du vin les jours de jeûne après le » soleil couché, pour se soutenir, & se » dédommager de ce que l'on a souffert » en ne mangeant point de toute la jour» née «. Après tous ces détails sur la secte de Mahomet, & les prédictions touchant

ſa prochaine deſtruction, Sébaſtien Mamerot nous donne l'alphabet Arabe. Cet alphabet a trente lettres, celui des Hébreux en a 27. Il parle enſuite des Juifs, qui ſont encore répandus en grand nombre dans la Terre Sainte : il leur attribue grand nombre d'erreurs bien ridicules, & s'étend ſur l'uſure, que cette Nation exerce, dit-il, avec grand plaiſir & grand profit. Il explique même comment un Juif, en doublant les intérêts tous les mois, fait, qu'avec un ſeul florin qu'il a prêté, on lui en doit, avant deux ans, deux mille cinq cents.

Parlant des Chrétiens Grecs, il leur impute beaucoup d'erreurs & de ſuperſtitions, & nous donne leur alphabet compoſé, comme le nôtre, de vingt-quatre lettres.

Il dit qu'il y a en Paleſtine des Syriens ou Syriaques qui ſe diſent Chrétiens ; entre autres erreurs, ils croient le vol permis. Les Jacobites ſont ſchiſmatiques, & attachés à l'Anti-Patriarche de Conſtantinople, Dioſcore. Entre autres erreurs, ils font communier les enfans à la mamelle. Les Neſtoriens different un peu dans leur croyance ; les uns & les autres uſent dans leurs prieres de la Langue Copte,

qui est celle des anciens Egyptiens, mais leurs caracteres sont à peu près Grecs. Les Arméniens sont hérétiques & schismatiques. Ils ont une Langue particuliere ; mais notre Auteur n'en connoissoit seulement pas l'alphabet. Les Géorgiens sont à peu près dans le même cas ; on les reconnoît à Jérusalem, parce qu'ils portent des chapeaux de diverses couleurs, & non pas des bonnets. Les Chrétiens, Indiens, Abyssins & Ethiopiens ont encore de plus grandes erreurs, des cérémonies & une lithurgie qui ne ressemblent point aux autres ; leur alphabet a quarante-sept lettres. Enfin les Maronites qui habitent autour du mont Liban, sont bons Catholiques ; & très-attachés à l'Eglise Romaine ; ils parlent communément Arabe, mais font l'Office en Syriaque.

Cette Partie de l'Ouvrage de Sébastien Mamerot est terminée par de grandes réflexions sur la nécessité dont il seroit que les Princes Chrétiens & Catholiques se réunissent une bonne fois pour conquérir la Terre Sainte, & y établir le pur Catholicisme dégagé de toutes les erreurs dont sont infectées les différentes Nations qui habitent ce pays.

La derniere & principale Partie du Livre

de Mamerot est remplie par le récit des expéditions que les François ont faites dans tous les temps en Orient, presque toujours dans la pieuse intention de délivrer la Terre Sainte du joug des Infideles. En rendant compte de ce que contiennent les Chroniques de Jérusalem, j'ai exposé les principaux faits de la plupart de ces expéditions : j'ai aussi parlé dans un autre Volume, de la conquête de Constantinople par les François & autres Princes Latins en 1204 : j'ai extrait l'Histoire écrite par Geoffroi de Villehardouin. La Vie de Saint Louis écrite par Joinville nous apprend la plupart des circonstances de la croisade de ce Monarque, qui passa plusieurs années en Egypte & en Syrie, & y donna les plus grandes preuves de prudence, de valeur & de piété, sans pouvoir approcher de Jérusalem : mais je trouve dans le Livre de Mamerot un Chapitre qui contient des faits que je ne me rappelle pas d'avoir lus ailleurs : les voici.

Un Grec Renégat & Magicien s'étant apperçu de la grande peur qu'avoient les Soudans de Babylone & d'Egypte que S. Louis ne vînt à bout de détruire leur Empire, ou du moins de leur enlever la Terre

Sainte, proposa aux Princes Mahométans de prévenir ce malheur en faisant une diversion qui leur seroit très-avantageuse; il assura qu'il pouvoit inspirer aux Paysans de France un tel vertige, qu'ils abandonneroient leurs terres pour venir en Asie se livrer entre leurs mains. Les Soudans lui ayant promis tout ce qu'il voulut leur demander, le perfide Magicien partit pour la France, & s'y rendit fort promptement à travers les airs. Je vais rapporter le reste du Chapitre dans les termes de l'Auteur, pour faire juger de sa crédulité & en même temps de son style, & du goût de son siecle & de son Ouvrage.

» Celluy Magicien s'en vint en Picar- » die, & gectant en l'air une pouldre de » sorcerie faisant sacrifice au Diable, s'en » alla par les champs aux Pastres & Gar- » diens des bestes, & leur faisoit accroire » par doulces parolles, qu'il étoit homme » de Dieu, & que les Pastoureaulx, selon » une prophétie qu'il disoit avoir veue, » devoient recouvrer la Terre Sainte. Il » les tira tellement & tant ardemment à » son vouloir, que sitôt qu'ils l'ouyrent, » créans qu'il estoit sainct homme, ils lais- » serent tous leurs bêtes aux champs, & » le commencerent à suyvir par-tout là où

» il vouloit, & lui obéir comme au Mes-
» saiger de Notre-Seigneur, & tant que
» en moins de huit jours il en eut plus de
» trente mille; lesquelz il mena dedans la
» cité d'Amiens, dont les citoyens moult
» joyeulx de leur assemblée, reçurent le
» Magicien & ses gens à grant honneur,
» & leurs habandonnerent leurs hôtelz &
» leurs biens; créans parce qu'il avoit
» grant barbe, mesgre & palle visaige,
» qu'il fust homme de grant abstinence.
» Dillec saillant ès champs, & croissant
» tousjours le nombre de ses gens, com-
» mença à prescher, disant qu'il avoit
» puissance d'absouldre de tous péchés;
» & despeçoit les mariages & les refaisoit
» à son vouloir. Et n'est pas de merveilles
» si ceulx d'Amiens & les Picards, qui
» sont gens de legiers couraiges, begnins,
» & moult bons Chrétiens, furent déceuz
» de prime face, car aussi le furent ceulx
» de Paris, & mesme la Royne Blanche,
» mere du Roi S. Loys, laquelle créant
» qu'ils s'assemblassent ainsi pour aller à
» l'ayde du Roi son filz, fist venir devant
» elle le Magicien, & abusée par ses pa-
» rolles, lui fist très-grant honneur & de
» grands dons, & commanda qu'on ne
» lui contredist de riens. Pourquoi il monta

» allant de mal en pis, qu'il se rétablit
» en habits pontificaux & d'Evêque, por-
» tant crosse & mitre en tête, & prescha
» & se fist servir en l'Eglise de S. Eustache
» à Paris. Et parce que les Prêtres & Curés
» contredisoient son preschement & ses
» dits, & démonstroient qu'ils n'estoient
» pas véritables, il commanda à ses gens
» qu'ilz tuassent tous les Prestres & Clercs
» qu'ils trouveroient; & pour abréger, ces
» Pastoureaux s'en alloyent parmy Paris,
» & tuoyent tous les Escolliers qu'ils y
» trouvoyent; tellement qu'il convint fer-
» mer les portes de petit pont, pour doubte
» qu'ils ne tuassent les Escolliers; & Paris
» par lui ainsi demené, il s'en yssit à tout
» grant trésor. Et parce qu'il n'estoit ville
» qui peust soustenir tous ses gens, qui es-
» toient plus de 60000, il en envoya partie
» par Bourges, leur commandant qu'ils
» pillassent & feissent tous les maulx qu'il
» leur avoit jà fait faire, & puis se ren-
» dissent à lui au port de Marseilles, là où
» il s'en alla à tout. L'autre partie de ses
» Pastoureaulx exerçant par le chemin &
» là aussi tout larrecin, cruaulté & defflo-
» remens & efforcemens de pucelles, &
» femmes mariées. Si advint que quant les
» Prestres & Clercs de Bourges furent ad-

» vertis des faitz des Pastoureaulx, & » qu'ilz passeroyent par eulx, informerent » la Justice de leurs crymes. Pourquoi le » Bailly & aultres Officiers se tinssent sur » leurs gardes, secrétement esprouvans que » feroient les Pastoureaulx; lesquels voyans » qu'on les festoyoit & honoroit à Bour- » ges, chercherent çà & là premiérement » les Prêtres & les Clercs : mais quant ilz » virent qu'ils ne les pouvoient avoir, ilz » se myrent à rompre coffres & violler » pucelles & femmes mariées, & vouloir » maistriser les citoyens. Ce que apperce- » vans ceulx de la Justice, ils firent saillir » leurs gens armés, qui prindrent les prin- » cipaux Maistres & Conduyseurs des Pas- » toureaulx, lesquels confesserent le cas, » & parce furent pendus, & le demourant » s'enfuit : & cette mauvaistie fist savoir » le Bailly de Bourges par hatif messaige » au Bailly-Viguier de Marseille, lequel » print le Magicien; & après qu'il eust » confessé sa trahison, il le fist pendre en » haulte fourche, & ceulx qui demoure- » rent des Pastoureaulx s'en retournerent » pouvres, nuds, & tous confus en leurs » contrées. Et ainsi fut annihilée & mise » à néant cette folle esmeute des Pastou- » reaulx, l'an 1251 «.

Mamerot décrit la derniere expédition de Saint Louis contre les Sarrasins de Tunis, dans laquelle ce Prince mourut, mais qui fut assez glorieusement terminée par Charles son frere, Roi de Sicile.

On trouve ensuite l'Histoire des trois dernieres expéditions des François en Orient, faites au quatorzieme siecle, quoiqu'elles n'eussent pas tout-à-fait pour objet la délivrance de la Terre Sainte, & que ceux qui commanderent ces armées n'aient pas approché de la Palestine. Le Chef de la premiere de ces expéditions fut Louis de Bourbon, second du nom, Prince du Sang de France, descendant de S. Louis. Les Génois ayant, en 1392, imploré le secours de la France contre les Sarrasins de Tunis qui gênoient leur commerce, le Roi Charles VI, encore jeune, ne voulut pas leur refuser quelques troupes, malgré l'épuisement où se trouvoit son Royaume, & Louis de Bourbon demanda à les commander. Charles VI chercha vainement à le dissuader d'entreprendre une expédition dans un pays aussi éloigné. *Bel oncle*, lui disoit-il, *savez les grandes affaires que avons; à grant peine trouverez gens qui voulsissent aller si loin, ainsi ne veuillez entreprendre cette allée. Monseigneur*, ré-

pondit Bourbon, *j'ai Chevaliers & Ecuyers de mon pays qui ne me fauldront oncques à ce besoin.* Le Roi le voyant décidé, annonça aux Ambassadeurs Génois, qu'ils auroient le Duc de Bourbon pour défenseur, & qu'il commanderoit le secours qu'il vouloit bien leur accorder. *Je vous baaille beau oncle de Bourbon pour Chef*, leur dit le Roi, *qui est Chevalier, comme savez, & ne pourrois vous en baailler plus grant de mon sang.* Les Génois ayant fait au Roi les remercîmens convenables, le Duc partit avec vingt mille hommes, la plupart François qui avoient servi sous lui en d'autres occasions, & Anglois qui avoient admiré sa valeur lorsqu'il faisoit la guerre contre eux. Parmi les derniers, on remarquoit un Comte de Derby, cousin du Roi d'Angleterre, & un bâtard du Duc de Lancastre. Les plus distingués entre les François étoient Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Prince du Sang; le Dauphin d'Auvergne; Jean de Vienne, Amiral de France; le Sire de Coucy; Guy de la Trimouille; les Seigneurs de Chatelus, de Damas, &c.

Cette illustre troupe attendit assez longtemps à Genes que tout fût prêt pour la transporter en Afrique; enfin elle partit

au printemps sur une flotte de quatre-vingts vaisseaux ou galeres suivis d'un grand nombre de bâtimens de transport. Elle fit sa descente à la vue de Carthage, malgré une foule de Maures qui vouloit s'y opposer, & qui fut mise en fuite. Les François formerent le siége de cette ville. Trois Rois Sarrasins, ceux de Tunis, de Maroc & de Tremecen, voulurent en vain les forcer à le lever; le Duc de Bourbon & sa troupe tinrent bon pendant quarante-cinq jours. Enfin au bout de ce temps ils sortirent de leurs lignes, & allerent attaquer les Infideles au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Avec ses vingt mille hommes, Bourbon en défit plus de 50000 des leurs, & obtint une victoire complete, qui obligea le Roi de Tunis à demander la paix. On la lui accorda à des conditions très-avantageuses aux Génois, qui obtinrent la liberté du commerce dans ce pays; elle fut même étendue à toutes les Nations Européennes. Tous les esclaves Chrétiens qui se trouvoient alors en Barbarie, furent rendus; mais le Duc étoit à peine rembarqué, que les traîtres Afriquains vinrent retomber sur lui. Il fut obligé de retourner contre eux, & les ayant encore une fois défaits à plate couture, il termina

cette glorieuſe expédition, qui d'ailleurs fit plus d'honneur à ce Prince, qu'elle n'apporta de profit réel à la France.

La ſeconde expédition des François contre les Infideles, dont il eſt queſtion dans l'Ouvrage de Mamerot, eſt celle de l'an 1395, dans laquelle s'engagerent pluſieurs Princes & grands Seigneurs François, pour ſecourir Sigiſmond de Luxembourg, Roi de Hongrie, fils de l'Empereur Charles IV, contre Bajazet, premier Empereur des Turcs, que Mamerot appelle Bazac. Le Chef de cette expédition fut Jean, alors Comte de Nevers, & qui fut Duc de Bourgogne en 1404, après la mort de ſon pere Philippe, fils du Roi Jean : mais ce fut Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Prince du Sang, & Connétable de France, qui avoit déjà accompagné Louis de Bourbon au ſiége de Carthage, qui fut l'auteur de l'entrepriſe. Il étoit ami du Roi de Hongrie, qu'il avoit connu en France dans ſa jeuneſſe ; & celui-ci lui ayant fait ſavoir la détreſſe dans laquelle il alloit ſe trouver, étant menacé d'être accablé par toutes les forces de Bajazet, le Comte d'Eu s'étoit non ſeulement décidé à aller le ſecourir, mais y engagea

grand nombre de Princes & de Seigneurs François, auxquels la paix ou les treves laissoient du loisir. Le Connétable & l'héritier de Bourgogne déterminerent à partir avec eux les deux Princes de Bar & le Comte de la Marche de la Maison de Bourbon; Jean le Maingre de Boucicault, qui, quoique fort jeune, étoit déjà Maréchal de France; l'Amiral Jean de Vienne; Enguerrand de Coucy; Guy de la Trimouille, & une infinité d'autres. Chacun d'eux avoit une suite nombreuse, puisque l'on remarque que le seul Maréchal de Boucicault y mena soixante-dix Gentilshommes, dont quinze étoient Chevaliers & ses parens. Cette troupe brillante traversa toute l'Allemagne, & entra dans la Hongrie. Sigismond étoit à Bude; mais dès qu'il fut averti de leur approche, il vint au devant d'eux, & les reçut avec les transports de la joie la plus vive. Ils lui témoignerent qu'ils désiroient ardemment d'en venir aux mains avec les Turcs. Le jeune Roi, à qui ce secours avoit rendu toutes ses espérances, ne demanda pas mieux que de les mettre à portée de se signaler; il leur fit passer le Danube, & aussi-tôt ils formerent le siége d'une place située pardelà ce fleuve,

qui

qui s'appeloit, suivant les Auteurs contemporains, Baudius (1). Après qu'ils l'eurent forcé à capituler, ils s'avancerent auprès d'une autre ville aussi importante, nommée Raco. Il paroît qu'il s'établit alors une émulation très-forte entre les Hongrois & les François. Ces derniers voulurent prévénir les autres dans toutes les occasions, & avoir l'honneur de tout ce qui se feroit de beau & de brillant dans cette expédition. Sigismond devoit s'approcher le lendemain de la ville; les François partirent pendant la nuit pour s'y rendre avant lui. Ils arriverent effectivement à la pointe du jour à un pont que les assiégés vouloient rompre, pour empêcher les approches de leur place. Il s'y engagea un grand combat, dont les François sortirent avec honneur. Boucicaut donna même un assaut à la ville avant que Sigismond fût arrivé; mais il ne put l'emporter cette premiere fois. Le lendemain, les deux Nations attaquerent chacune de leur côté; & ce fut certainement le courage des François qui détermina la place à capituler. Les habitans, qui étoient Chrétiens, livrerent le reste de la garnison

(1) C'est apparemment Bude.

Turque, dont la plus grande partie avoit été tuée, tant sur les murailles qu'à la défense du pont.

Sigismond se trouva, par cette conquête, en état de marcher jusques à Nicopolis ; mais comme il se disposoit à en faire le siége, il apprit que Bajazet étoit fort proche de lui avec une nombreuse armée. Il s'arma à la hâte, assembla ses troupes, & fit avertir les François, qui dans ce moment-là étoient à table, & ne se croyoient pas si près de l'ennemi. Malgré le désordre inséparable d'une surprise, la petite armée Françoise se trouva bientôt en état de combattre, & fut même d'avis de prévenir & d'attaquer Bajazet : c'étoit où le Sultan les attendoit. Il avoit préparé le terrein qui étoit en avant du centre de son armée, & y avoit fait enfoncer plusieurs rangs de pieux capables d'arrêter, ou du moins d'embarrasser la Cavalerie des Chrétiens : mais rien n'étoit capable de ralentir l'ardeur des Princes & Chevaliers François. Malgré ces obstacles & la supériorité du nombre des ennemis, & quoiqu'ils perdissent bien du monde, ils pénétrerent jusques au milieu des bataillons & des escadrons Turcs ; mais ils furent abandonnés par le Roi de Hongrie, ou du

moins par ſes troupes, effrayées du grand nombre des ennemis & de la quantité de gens que leur tuerent les fleches des Turcs. Enfin les François furent enveloppés, la plus grande partie des ſimples ſoldats & cavaliers fut maſſacrée, & tous les Chefs que nous avons nommés ci-devant furent faits priſonniers & conduits à Bajazet.

Ce fut un ſpectacle bien triſte que de voir le lendemain les plus grands Seigneurs du Royaume de France traînés devant le Sultan, qui les reçut dans ſa tente avec tout le faſte militaire, & la hauteur d'un Barbare victorieux. Preſque tous étoient jeunes & beaux. Le Comte de Nevers, petit-fils de France, n'avoit encore que vingt-cinq ans, & parut dans cet affreux moment avec un air ſi noble & ſi intrépide, qu'il lui mérita pour le reſte de ſa vie le ſurnom de Jean Sans-peur. Ce fut lui qui, dans la ſuite, étant Duc de Bourgogne, fit aſſaſſiner le Duc d'Orléans, & fut tué lui-même ſur le pont de Montereau, par ordre de Charles VII, alors Dauphin. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, deſcendant de Robert d'Artois fils de S. Louis, avoit été Connétable très-jeune, & n'étoit pas encore âgé : ſa bravoure étoit extrême, quoique ſon intelligence

pour la guerre ne fût pas grande, à ce que disent les Historiens du temps. Les deux Princes de Bar, alliés de très-près à la Maison Royale de France, & à celle Impériale de Luxembourg, dont étoit le Roi de Hongrie, étoient d'une extrême jeunesse. Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, n'avoit que vingt-quatre ans; ce fut lui qui long-temps après épousa la Reine Jeanne de Naples, fut ensuite chassé par elle, & mourut Cordelier à Besançon en 1438. On dit que Boucicaut étoit déjà Maréchal de France; cependant il n'avoit pas trente ans lors de cette expédition: son pere avoit été revêtu de la même dignité. Jean de Vienne n'étoit pas du nombre des prisonniers, car il fut tué dans la bataille: il étoit Amiral de France depuis vingt-cinq ans. C'étoit un homme de guerre renommé sur mer & sur terre; d'ailleurs il étoit très-galant. Enguerrand de Coucy & Guy de la Trimouille étoient deux vieux Chevaliers de la plus grande réputation, également capables de donner de bons conseils & de bons exemples. Ils avoient refusé tous deux l'épée de Connétable à la mort de Bertrand Du Guesclin, disant qu'ils n'étoient pas dignes de succéder à un si grand homme: ainsi

Olivier de Cliſſon d'abord, & Philippe d'Artois enſuite, n'avoient eu cette dignité qu'à leur refus. Bajazet ne ſavoit pas quelle étoit l'importance des priſonniers qu'il tenoit entre ſes mains; mais dès qu'il en fut inſtruit, il forma le projet épouvantable de faire faire de la plupart de ces illuſtres priſonniers une exécution cruelle, & de ne réſerver que ceux qui pouvoient payer une rançon conſidérable. Il n'en garda donc que quinze, en préſence deſquels il fit inhumainement maſſacrer tous les autres. Il fut permis à ceux qui reſterent d'envoyer en France afin d'amaſſer l'argent néceſſaire pour leur rançon: en attendant, Bajazet les conduiſit avec lui juſques à Burſe en Aſie, alors Capitale de ſon Empire. Ils y demeurerent aſſez long-temps, tandis qu'on ſe déſeſpéroit en France de leur perte. Le Roi fit célébrer dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris un Service ſolemnel pour le repos de l'ame de tous les Chevaliers François décédés dans cette eſpece de guerre Sainte. Le Duc de Bourgogne pouvoit bien racheter ſon fils, quelque prix que l'on mît à ſa rançon; mais pluſieurs autres déſeſpéroient avec raiſon de venir à bout de retirer leurs parens des mains des Turcs; & les craintes de la

plupart furent justifiées. Le Comte d'Eu, quoique Prince du Sang & Connétable, possédoit peu de biens, parce ce que ses ancêtres avoient été dépouillés de leurs apanages par des jugemens séveres rendus contre eux, sous prétexte de révolte. Cependant la Princesse sa femme, fille de Jean de France Duc de Berri, & par conséquent cousine-germaine du Roi Charles VI, faisoit tous ses efforts afin de ramasser l'argent nécessaire pour sa rançon, lorsqu'elle sut que son malheureux époux étoit mort à Burse. Le Duc de Bar, pere des deux Princes, ne fut pas plus heureux qu'elle, & apprit aussi leur mort. Henri de Bar, l'un d'entre eux, avoit épousé la fille de Sire de Coucy : cette infortunée Dame reçut en même temps la nouvelle de la mort de son pere & de son époux. Boucicaut & la Trimouille ayant été enfin autorisés à traiter de la rançon du peu de prisonniers qui existoient encore, ils se rendirent auprès de Bajazet, qui alloit assiéger Rhodes, & le trouverent dans l'Isle de Mételin. Il leur demanda d'abord un million pour la rançon du Comte de Nevers; mais ils marchanderent si bien, qu'ils en furent quittes pour deux cent mille livres, y compris cinquante mille

livres pour leur propre rançon. D'après cet accord, ce malheureux reste des Héros François qui s'étoient engagés si imprudemment dans l'expédition de Hongrie, partit des Etats du Turc, & se rendit par mer à Venise. Ils furent obligés d'y séjourner quelque temps. Malheureusement il y régnoit une maladie épidémique qui emporta Guy de la Trimouille. Le Comte de Nevers & le Maréchal de Boucicaut arriverent en France, & y furent reçus avec la plus grande joie & les plus grands honneurs.

Quoique le récit de cette expédition ne soit pas long, je dois prévenir qu'il s'en faut de beaucoup que je l'aye uniquement puisé dans le Livre des passages d'outremer de Sébastien Mamerot, qui en général écrit très-mal & très-obscurément, & a fort mal traité cet article intéressant; mais j'en ai puisé les détails dans une ancienne Histoire du Maréchal de Boucicaut, composée, à ce que l'on croit, peu de temps après la mort de ce Maréchal, c'est-à-dire vers le milieu du quinzieme siecle, mais qui n'a été imprimée qu'en 1620 par les soins du Savant Théodore Godefroi, Historiographe de France : c'est ce même Livre qui va me fournir encore des détails

Ancienne Histoire du Maréchal de Boucicaut.

ſur la derniere expédition des François en Orient, dont Mamerot rend auſſi compte, & dont le Maréchal de Boucicaut eſt encore le Héros.

Peu de temps après que Boucicaut fut revenu de ſa malheureuſe expédition de Hongrie, gardant grande rancune contre les Turcs, l'occaſion de prendre ſa revanche ſe préſenta, & le Maréchal ne manqua pas de la ſaiſir. Il trouva à la Cour de Charles VI un Ambaſſadeur de Conſtantinople, qui demandoit ſecours au Roi, & qui aſſuroit le Monarque, que s'il ne ſe joignoit aux Vénitiens, aux Génois, & aux Chevaliers de Rhodes, pour ſecourir les débris de l'Empire Grec, il alloit être détruit, & la Couronne Impériale paſſer entre les mains des Mécréans. Le Roi parut touché de la harangue de l'Ambaſſadeur de Conſtantinople, qui, ſuivant Mamerot, s'appeloit *Catocuſeur*, & ſuivant l'Auteur de l'Hiſtoire du Maréchal de Boucicaut *Catocuſeno*, (je crois que le véritable nom étoit *Cantacuzene*), & propoſa au Maréchal de mener du ſecours au Monarque opprimé (c'étoit Manuel Paleologue, & je ne conçois pas pourquoi les Auteurs contemporains l'appellent Carmanoli). Boucicaut ſe chargea

avec zele de cette expédition, sur l'espérance d'être puissamment secondé par les deux Républiques, & par l'Ordre militaire dont les Ambassadeurs lui promirent de l'aider de toutes leurs forces. Il rassembla sous sa banniere un assez grand nombre de Gentilshommes & de Soldats pour en composer une petite armée, qui s'embarqua à Marseille, se réunit à Savone avec quelques troupes & galeres Génoises, fit en passant à Naples & en Sicile quelques tentatives en faveur de Louis d'Anjou, Prince de la Maison de France, chercha inutilement à se joindre aux Vénitiens dans l'Archipel, s'y réunit enfin près de Constantinople, & ayant également joint ses forces à celles de l'Empereur, fit avec succès plusieurs excursions vigoureuses contre les Turcs établis à l'entrée de la mer Noire. Il attaqua deux fois la ville de Nicomédie, mais sans pouvoir la prendre. Enfin il força les Turcs à y mettre eux-mêmes le feu. Ainsi il écarta les Infideles qui serroient de près Constantinople : c'étoit-là le principal objet de sa mission; mais ce n'étoit pas assez, il falloit les mettre hors d'état de lui faire courir un aussi grand danger ; c'est ce qui étoit le plus difficile. Les forces qu'avoit amenées Boucicaut

n'étoient pas suffisantes pour remplir un si grand objet. Il fut donc résolu qu'il retourneroit à la Cour de France avec l'Empereur même en personne ; qu'ils y demanderoient les troupes qui leur étoient nécessaires, & que cependant une partie de celles qui avoient suivi le Maréchal resteroient en garnison à Constantinople, avec quatre galeres Génoises & quatre Vénitiennes. Cet arrangement fut exécuté, & le Sire de Chasteaumorant fut laissé pour commander cette garnison.

Pendant l'absence de l'Empereur & du Maréchal, qui dura trois ans, ce Gouverneur François se conduisit avec tout le courage & l'habileté imaginables. Les galeres faisoient souvent des prises sur les Turcs, qui procuroient aux Chrétiens de l'argent & des vivres dont ils avoient besoin. Mais tandis que Manuel Paléologue sollicitoit en sa faveur la République de Venise & les Rois de France & d'Angleterre, le Ciel lui suscita un vengeur qui empêcha Bajazet de s'occuper du soin de réduire la ville de Constantinople.

Tamerlan, parti du fond de la Tartarie, traversa l'Asie presque toute entiere, & vint fondre sur les Etats de l'Empereur Ottoman. Bajazet employa d'abord vai-

nement tous les ressorts de la politique, pour éloigner de lui un ennemi si dangereux, un Conquérant si redoutable. Il ne put réussir à l'appaiser : celui-ci vouloit toujours exiger un hommage & un tribut qui étoit par lui-même considérable, & qui auroit d'ailleurs trop couté à la fierté de Bajazet. Il fallut combattre & chercher à repousser Tamerlan ; mais celui-ci étoit encore plus accoutumé à vaincre que son adversaire : le Turc fut défait, fait prisonnier, & traité avec une hauteur & une dureté qui vengerent bien le Comte de Nevers, le Maréchal de Boucicaut, & les autres François, des humiliations qu'on leur avoit fait éprouver. Tout le monde sait que Tamerlan conduisit long-temps l'Empereur Turc à sa suite dans une cage de fer ; qu'il se servoit de son dos comme d'un escabeau pour monter à cheval à la tête de son armée, & que le faisant conduire enchaîné dans sa salle à manger lorsqu'il régaloit ses Généraux & ses Favoris, il le forçoit à se nourrir des restes de sa table, que les Tartares lui jetoient comme à un chien.

A leur retour à Constantinople, l'Empereur & le Maréchal apprirent ces nouvelles aussi satisfaisantes pour eux, que dé-

ſeſpérantes pour les Turcs ; ils jugerent que, la ville Impériale n'étant plus ſerrée de ſi près par les Turcs, qui s'étoient écartés pour aller au devant de Tamerlan, Boucicaut pouvoit ramener ſa garniſon en France : les galeres Génoiſes & Vénitiennes ſervirent à les y reconduire ; & le Maréchal y arriva comblé de gloire, digne récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la France & à la Chrétienté. Ce ne fut pas encore là la derniere expédition que le Maréchal & les François, qui combattoient toujours avec ardeur ſous ſes drapeaux, firent contre les Infideles : mais comme celle dont nous avons encore à parler eſt intimement liée avec la vie du Maréchal, nous allons terminer cet article par un abrégé de ſa vie, tiré du Livre dont nous avons parlé, & qui a été certainement écrit au quinzieme ſiecle.

Nos Lecteurs ſe rappelleront d'avoir lu dans notre Volume précédent, que Boucicaut, dès ſa plus grande jeuneſſe, s'étoit engagé avec le Petit Jean de Saintré dans une eſpece de croiſade contre les Païens de Pruſſe. Il avoit fait tant de belles actions dans ſes premieres campagnes, car il étoit reſté pluſieurs années dans ce pays-là, que quand il en revint, on le re-

garda comme un Héros. Il obtint, étant encore très-jeune, le grade & la dignité de Maréchal de France, qui avoient déjà été la récompenſe des longs & importans ſervices de ſon pere. Nous venons de rendre compte des nouvelles preuves de valeur & de prudence qu'il donna dans les expéditions de Hongrie & de Conſtantinople. Il paſſa quelque temps à la Cour au retour de celle-ci (en 1399); & ce fut pendant ce temps-là qu'il forma un établiſſement trop ſingulier & trop eſtimable, pour que nous n'en faſſions pas mention. C'étoit un Ordre de Chevalerie, intitulé l'Ordre de la Dame blanche à l'écu vert, parce que telle étoit la marque diſtinctive des Chevaliers de cet Ordre, qui portoient un écu ſimple ou vert, ſur lequel étoit repréſentée une Dame d'argent ou blanche. Ces Chevaliers n'étoient qu'au nombre de treize, & voici quels étoient leurs devoirs & l'occaſion de leur inſtitution. Boucicaut étoit galant, mais de cette galanterie ancienne & reſpectable, qui veut obtenir tout par amour, & rien par force; & qui, loin de faire violence aux Dames, ſe fait un devoir de défendre leur vie, leurs biens & leur honneur, quand elles ne veulent pas en faire le ſacrifice.

Le Maréchal crut s'appercevoir que ce genre de galanterie qu'il professoit étoit abandonné ; que personne ne prenoit le parti des Dames, & qu'elles avoient même de la peine à obtenir justice du Roi quand elles venoient porter leurs plaintes à la Cour ; que celles qui n'étoient ni jeunes ni jolies, n'étoient ni regardées ni écoutées ; & que, quant aux autres, on cherchoit souvent à leur faire de nouvelles injures, au lieu de réparer celles dont elles se plaignoient. Il encouragea donc douze autres Chevaliers pensant aussi bien que lui, à s'armer en faveur des Dames & Demoiselles orphelines, femmes ou veuves ; & tous treize s'étant assemblés, firent en commun les vœux & les sermens les plus conformes à ce que nous venons de dire, & signerent des Statuts & Réglemens en neuf articles, par lesquels ils s'obligeoient tous ensemble, chacun séparément, de prêter secours & assistance aux Dames opprimées, ou offensées en leurs biens ou en leur honneur ; d'employer pour elles leurs sollicitations, leurs biens & deniers, & sur-tout la force de leurs armes. L'Histoire nous a conservé les noms des treize Chevaliers de cet Ordre Militaire & galant. Le premier de ceux qui y

ſont nommés, eſt le Sire d'Albret, Connétable de France & couſin du Roi, ce qui fut cauſe que Boucicaut lui céda la premiere place, & ne prit que la ſeconde. Les onze ſuivantes furent remplies par le Maingre de Boucicaut, Gouverneur du Dauphiné, & frere du Maréchal, & par les Sires d'Aubiſſecourt, de Lignieres, de Chambrillac, de Caſtelbayac, de Gaucourt, de Châteaumorant, de Bétas, de Bonnebeau, de Colleville, & de Torſay.

Les troubles qui agiterent le reſte du regne de Charles VI furent cauſe que cet Ordre ne proſpéra pas, comme il auroit été à ſouhaiter, pour l'honneur des Dames & la gloire des Chevaliers François.

Peu de temps après cette inſtitution, les Génois implorerent le ſecours du Roi de France, & le prierent de les ſauver de la tyrannie du Duc de Milan. Charles VI crut ne pouvoir leur donner un Gouverneur plus vaillant & plus ſage que le brave Maréchal de Boucicaut. Il fit ſon entrée à Genes en 1401; & comme il avoit les pouvoirs les plus étendus, il s'occupa de cette ville comme un Souverain feroit de ſon propre Etat: il y établit la police la plus exacte & la plus ſévere, fit bâtir deux châteaux pour la défendre; l'un ſur

la montagne du côté de la terre, que l'on appela le Castelet; l'autre sur le bord de la mer, pour défendre le port du côté que l'on appelle la Darse. Il en fit encore construire deux autres sur la côte de Genes; l'un à Chiavari, & l'autre à l'entrée du golfe de la Spezia. Les Génois faisoient un grand commerce, & avoient des possessions considérables très-éloignées de leur ville, telles que Caffa dans la petite Tartarie, sur la mer Noire; l'Isle de Chio dans l'Archipel; Famagouste dans l'Isle de Chypre, & même Pera qui est un fauxbourg de Constantinople. Le Maréchal se proposa de défendre toutes ces possessions, & nous verrons qu'il en trouva bientôt l'occasion. Cependant se trouvant généralement aimé & respecté dans son nouveau Gouvernement, Boucicaut y fit venir sa femme, à laquelle le peuple & même les Dames de Genes firent tous les honneurs qu'ils auroient pu rendre à une Souveraine. La Maréchale s'appeloit Antoinette de Beaufort-Turenne, & elle étoit fille de Raymond, Vicomte de Turenne en Auvergne, & Comte de Beaufort en Anjou. Cette Vicomté lui étoit venue par sa mere, qui étoit de la Maison de Cominges. Antoinette étant fille unique,

unique, & ayant assuré la jouissance de cette Terre au Maréchal, il en resta en possession toute sa vie; mais comme ils moururent sans enfans, cette Terre a passé dans d'autres mains.

Au commencement de 1403, on apprit à Genes que le Roi de Chypre assiégeoit Famagouste : Boucicaut envoya d'abord un Ambassadeur à ce petit Monarque pour l'engager à renoncer à ses prétentions sur une ville qui appartenoit aux Génois, & par conséquent au Roi sous la protection duquel ils s'étoient mis. Lusignan ayant hésité à donner une réponse satisfaisante, le Maréchal partit avec huit galeres, laissant le Sire de la Vieuville pour son Lieutenant-Général à Genes. Il arriva bientôt à Rhodes, & le Grand-Maître se chargea de traiter de la paix, & d'engager le Roi de Chypre à renoncer à la possession de Famagouste. Il y réussit, & cet arrangement fut fait d'autant plus à propos, que le Maréchal apprit que Constantinople étoit de nouveau pressé par les Turcs, & avoit le plus grand besoin de son secours. l'Empereur, qui venoit d'Europe, avoit peine à rentrer dans sa Capitale, qui étoit assiégée de toutes parts; Boucicaut l'escorta avec ses galeres Génoises & quelques-unes des

Vénitiens, & l'y ramena : mais ce n'étoit pas assez ; il falloit faire une diversion qui lui fût avantageuse. Pour cet effet, Boucicaut alla faire une descente dans le pays occupé par les Turcs. Il avoit avec lui des Chevaliers François d'un grand mérite, entre lesquels on distinguoit le Sire de Châteaumorant, qui avoit déjà commandé pendant trois ans à Constantinople, & Messire Louis de Culant, qu'il avoit fait Maréchal de sa petite armée, & dont le fils fut Maréchal de France environ quarante ans après. Cette brave troupe entreprit de faire le siége de l'Escandeloure, place assez forte située au milieu du pays occupé par les Turcs. L'armée de Soliman, successeur de Bajazet, voulut en vain s'y opposer ; elle fut battue par les François, & la ville obligée de se rendre.

Le Maréchal ayant rendu ce service à Manuel Paléologue, & ayant appris que la paix étoit faite avec le Roi de Chypre, ne voulut point retourner à Genes sans avoir encore fait quelque nouvelle expédition contre les Infideles. Il médita la conquête d'Alexandrie ; l'entreprise étoit difficile, & le voyage pour s'y rendre par mer considérable : cependant les galeres Génoises, jointes à

quelques-unes de Rhodes & de Chypre, arriverent à peu de journées de cette ville; mais trouvant de la difficulté à en approcher, le Maréchal se rejeta sur Tripoli de Syrie, & débarqua sur le rivage auprès de cette place. Les Sarrasins étoient avertis de ses desseins, à ce que l'on croit, par les Vénitiens, qui avoient refusé d'être de cette entreprise; au moyen de quoi ils se trouverent en force sur le rivage pour s'opposer à la descente. Il y avoit parmi eux des troupes Tartares appartenantes à Tamerlan, redoutables par les conquêtes qu'elles avoient faites depuis quelques années, & par leur bravoure; mais elles ne purent résister à celles de Boucicaut. Il avoit sur ses galeres du canon, arme assez nouvelle dans ce temps-là, & inconnue aux Barbares. Il fit sa descente, & poussa les ennemis jusques dans les jardins qui entouroient la ville de Tripoli: mais cette place étoit trop grande & trop forte pour pouvoir être aisément emportée; ainsi il fut obligé de se jeter sur les places plus ouvertes, & dans lesquelles il fut plus aisé d'entrer. Il avoit avec lui le Grand-Maître de Rhodes, Pierre de Nouillac, & plusieurs Chevaliers de cet Ordre, entre lesquels on distinguoit Pierre de Beaufre-

mont. La premiere ville dont ils s'emparerent s'appeloit Botton, place ouverte, mais très-riche. De là ils passerent à Baruth, qui, quoique fortifiée, ne put se défendre. Tirant ensuite vers l'Egypte, il s'empara d'une ville que l'Historien nomme Sayette, & battit encore, à la tête d'un assez petit nombre de Chrétiens, une grande armée de Sarrasins. Peu s'en fallut qu'il ne s'emparât d'une ville & port considérables nommés la Liche; du moins dissipa-t-il une grosse troupe d'Infidèles, qui lui avoient tendu des embûches de ce côté-là. Enfin voyant l'hiver approcher, il voulut retourner à Genes. Le Grand-Maître & les Chevaliers de Rhodes l'accompagnerent jusques à la vue de leur Isle; là il les quitta, & prit le chemin de son Gouvernement, ayant sur ses galeres un grand nombre de malades & de blessés. Il ne s'attendoit pas à trouver de nouveaux ennemis dans la Méditerranée: mais quand il fut vis-à-vis de Modon en Morée, il se vit tout-à-coup attaqué par les galeres Vénitiennes. C'étoit un effet de la jalousie de ces Républicains, qui craignoient que le Maréchal ne prît au nom des Génois pied dans la Palestine. Boucicaut fut obligé de se défendre contre

eux, & en fut quitte pour une galere; malheureusement c'étoit celle sur laquelle étoit le vaillant Châteaumorant : les Vénitiens avoient de leur côté perdu du monde & laissé des prisonniers; ainsi l'échange fut bientôt fait : mais la rancune, de part & d'autre, tint long-temps. Boucicaut, de retour à Genes, vouloit absolument faire la guerre à la République de Venise : celle-ci fut obligée d'envoyer des Ambassadeurs au Roi, pour le prier d'empêcher le Gouverneur de Genes de courir sur eux. Boucicaut obéit à son Souverain, mais s'en consola, en envoyant à la fiere & puissante République de Venise des lettres dans lesquelles il ne la ménageoit pas. Je vais rapporter le commencement & la fin de ces lettres, dans lesquelles il se défendoit des reproches qu'on lui faisoit d'avoir laissé piller les maisons & les marchandises des Vénitiens lors de la prise des villes de Baruth & de Sayette.

» Au nom de Dieu, qui toutes choses » a fait, qui connoît toutes personnes, » & qui, sur toute chose, aime vérité & » hait mensonge : Je Jean le Maingre, » dit Boucicaut, Maréchal de France & » Gouverneur de Genes, à vous Michel » Zeno, Duc de Venise, fais à savoir,

» que j'ai reçu la copie d'une lettre que
» vous avez envoyé en France au Roi mon
» Souverain Seigneur, du contenu de la-
» quelle, si ce n'étoit l'usance & cou-
» tume de vous & vos prédécesseurs te-
» nans le lieu que vous tenez, je me don-
» nerois grand merveilles, pour ce qu'elles
» sont toutes fondées sur mensonge, &
» que n'y avez mis nul mot de vérité :
» mais maintenant vous fais réponse aux
» articles contenus en icelle en la maniere
» qui s'ensuit «.

Après être entré dans les détails de sa justification, il termine ainsi sa lettre & son défi.

» Et lue votre réponse, à l'aide de Dieu,
» de Notre-Dame, & de Monseigneur S.
» Georges, en bref je serai prêt de l'ac-
» complir ; & pour montrer que celle chose
» vient de ma certaine science & pure vo-
» lonté, & que j'ai entier vouloir & par-
» fait désir de l'accomplir à mon loyal
» pouvoir, j'ai scellé celles lettres du scel
» de mes armes. Faites & écrites au Palais
» Royal à Genes, le sixieme jour de Juin
» 1404 «.

Boucicaut passa encore plusieurs années à Genes, & il fit la guerre au jeune Duc de Milan, Visconti, qu'il vainquit. Il

s'employa pour faire reconnoître le Pape légitime en temps de schisme, & procurer ainsi la paix à l'Eglise. Les Pisans voulurent long-temps l'amuser par l'espérance de se donner à la France; ils craignoient les Florentins, leurs voisins & leurs ennemis: mais Boucicaut découvrit qu'ils le trompoient, & ne voulut point être leur dupe. On l'en blâma cependant en France, & bientôt après le Maréchal eut quelques autres désagrémens. Il voulut encore une fois tenter une entreprise contre Alexandrie, & s'entendre pour cet effet avec le Roi de Chypre; mais l'entreprise échoua, & n'aboutit qu'à vendre assez cher à ce Monarque la ville de Famagouste. On accusa le Maréchal d'avoir touché l'argent de cette vente, sans l'avoir remis, ni au Roi ni aux Génois, auxquels la ville appartenoit. Cette accusation étoit grave, & il eut peine à s'en défendre, autrement qu'en disant qu'il lui avoit servi à récompenser les gens d'armes & les Chevaliers qui l'avoient fidélement servi. On intenta contre lui plusieurs autres accusations d'exaction & de vexation. Il étoit galant, mais réservé envers les Dames; nous en avons vu la preuve dans l'institution de l'Ordre de l'écu verd: mais les Militaires

François qui l'avoient ſuivi à Genes n'avoient pas les mêmes ménagemens pour le beau ſexe, & les maris Génois s'en plaignoient amérement, & les déteſtoient. Enfin il fut accuſé de cruauté, pour avoir fait trancher publiquement la tête à Gabriel-Marie Viſconti, bâtard du Duc de Milan, qu'il ſoupçonna de vouloir s'emparer de la ville de Genes, comme il avoit fait de celle de Piſe.

Les troubles ayant augmenté en France, Boucicaut y fut rappelé, & forcé d'abandonner Genes en 1409. Il ſe trouva à la malheureuſe bataille d'Azincourt en 1415, & quoiqu'il y fît sûrement des prodiges de valeur, il fut fait priſonnier des Anglois avec la fleur des Princes du Sang & de la Nobleſſe Françoiſe. Il reſta priſonnier en Angleterre, depuis cette malheureuſe époque juſques en 1421 qu'il mourut. Le loiſir & l'ennui de l'état de priſonnier le rendirent à ſon goût pour les Belles-Lettres & la Poéſie, qu'il avoit toujours aimées & cultivées. Il fit encore des Ballades & des Rondeaux : nous en avons rapporté quelques-uns en parlant du Duc d'Orléans, qui partageoit avec lui les chagrins d'être priſonnier en Angleterre.

J'ai dit que le Maréchal de Boucicaut

ne laiſſa point d'enfans ; ſes neveux, qui furent ſes héritiers, n'en eurent point non plus. Le dernier d'entre eux inſtitua ſon héritier Aymard de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, ſon couſin-germain, & lui ſubſtitua tous ſes biens, à condition qu'il ajouteroit à ſon nom celui de Boucicaut. L'illuſtre Maiſon de Poitiers ne s'eſt éteinte que de nos jours.

L'ancienne Bibliotheque de nos Rois contenoit encore deux Ouvrages relatifs aux voyages des François ; mais ils ſont moins intéreſſans que les premiers, & je ne dirai qu'un mot de l'un & de l'autre.

Directoire & Adreſſement du paſſage d'outre mer.

Le premier eſt le Directoire & Adreſſement du paſſage d'outre mer ; j'en poſſede un manuſcrit très-beau & très-liſible. Il paroît que cet Ouvrage fut compoſé en 1332, par un Frere Prêcheur ou Jacobin, nommé Frere Richard l'Allemand, qui le préſenta alors au Roi Philippe de Valois. C'eſt moins un Voyage ou une Hiſtoire du Royaume de Jéruſalem, qu'une exhortation à une nouvelle Croiſade. Dans la premiere Partie, l'Auteur en explique les motifs. Dans la ſeconde, il expoſe les moyens néceſſaires pour ſe préparer à cette importante expédition. Il met au nombre des préparatifs indiſpen-

fables, de faire dire un grand nombre d'oraisons, & de faire quantité d'actes de dévotion, pour disposer le Ciel à favoriser cette entreprise. Dans la troisieme, il indique le chemin que l'on peut prendre pour se rendre en Palestine ; il y en a quatre, & il préfere celui d'Allemagne, que l'on peut faire par terre & sans beaucoup d'inconvéniens. Dans la quatrieme, il restreint ce qu'il vient de dire à une partie des pays de l'Europe, convenant qu'il y en a d'autres qui trouveront mieux leur compte à se rendre à la Terre Sainte par mer. Dans la cinquieme, il prétend que l'on doit s'emparer de la ville & de l'Empire de Constantinople, parce que si on le laisse entre les mains des Grecs, qui sont naturellement perfides, ils feront indubitablement manquer l'entreprise. Dans la sixieme, il indique les moyens de s'emparer de cet Empire. Dans la septieme, ceux de parvenir pied à pied jusques à Jérusalem. La huitieme démontre comment l'on peut établir solidement un nouvel Empire à Jérusalem & dans la Terre Sainte. La neuvieme contient des détails sur les Nations auxquelles on peut avoir affaire dans ce pays-là, sur leur caractere, & sur les moyens qu'on doit employer

pour les soumettre, soit qu'ils se présentent comme ennemis déclarés, ou comme faux amis des Catholiques. La dixieme rappelle les différentes fautes que les Croisés ont faites dans les quatre premieres Croisades, & dont il faudroit se garantir si l'on en entreprenoit une cinquieme. Dans la onzieme, il traite des difficultés de la traversée, tant par mer que par terre. Enfin dans la douzieme & derniere Partie, il est particuliérement traité des Turcs, considérés comme les ennemis les plus redoutables que l'on doive trouver dans le Levant. Ce que j'ai remarqué de plus singulier dans cette Partie & dans tout l'Ouvrage, est une prophétie rapportée par le Frere Richard l'Allemand, qui déclare en termes très-positifs, qu'en 1332 les Turcs doivent être déconfits & détruits par un Prince de France. Il y a long-temps que nous savons quel cas l'on doit faire de cette prédiction; l'on en étoit déjà bien assuré lorsqu'a été écrite la copie de l'Ouvrage que je viens d'extraire, puisqu'elle n'est que de l'an 1460.

Je ne connois point le manuscrit du Pélerinage de Jérusalem, qui étoit dans l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, mais deux Livres imprimés sur cette matiere au XV^me^ Pélerinage de Jérusalem.

ſiecle, l'un en 1488, l'autre en 1489. Le premier contient le voyage à la Terre Sainte d'un Carme nommé le Pere Hue, qui partit de Chartres en 1487, & ne fut qu'un an dans ſon voyage ; le ſecond, celui d'un Chanoine, Doyen & Chamérier du grand Chapitre Métropolitain de Mayence, nommé Bernard de Breydenbach, écrit par lui en Latin, & traduit en François par le Pere Herſin, Auguſtin. Il paroît que Breydenbach partit pour la Terre Sainte en 1483, & qu'il employa à ce voyage cinq années, puiſqu'il ne revint qu'en 1488. Ces deux voyages imprimés à un an l'un de l'autre, contiennent preſque les mêmes remarques, deſcriptions, Hiſtoires & réflexions, à quelques petits articles près, que je prendrai indifféremment dans ces deux Livres. Ces Voyageurs prétendent avoir appris dans le Levant, que Mahomet avoit prédit qu'il reſſuſciteroit trois jours après ſa mort ; que ſes amis & Diſciples l'ayant gardé en conſéquence pendant neuf ou douze jours, & voyant qu'il ne reſſuſcitoit pas, mais qu'au contraire il puoit, l'enterrerent comme un chien ; ce qui n'empêcha pas Aboubeker, ſucceſſeur de Mahomet, de lui faire élever un tombeau

ſuperbe. Le Doyen de Mayence paroît perſuadé que le cercueil de Mahomet eſt à la Mecque, & qu'étant garni de fer, il eſt ſuſpendu au milieu du dôme d'une Moſquée, & retenu dans cet état au moyen d'une groſſe pierre d'aimant : mais tout le monde ſait aujourd'hui que ce tombeau eſt à Médine, & n'eſt ſuſpendu ni par miracle, ni autrement.

Nos deux Voyageurs, ayant été dans le Levant poſtérieurement à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II ſur les Grecs en 1453, & à celle de Negrepont ſur les Vénitiens en 1471, ont joint à leurs voyages deux petites relations de ces deux grands événemens. Ils finiſſent également par des recettes contre les accidens qui peuvent arriver dans les longues routes. Le Pere Hue conſeille, entre autres, pour ſe préſerver du mal de cœur ſur mer, de boire du ſirop de grenade avec de la menthe ou abſynthe. Ce remede eſt effectivement aſſez bon pour fortifier le cœur.

Chronique de France, par David Aubert.

Après les Livres contenant les Hiſtoires & voyages d'outre mer, on trouvoit dans la Bibliotheque du Roi Charles VI, un aſſez grand nombre de manuſcrits concernant l'Hiſtoire de France : huit ou neuf étoient des Chroniques de notre Hiſtoire,

parmi lesquelles celles de Saint Denis tenoient le premier rang. Une de ces Chroniques étoit en vers Gascons. L'on juge bien qu'il ne m'est pas possible de savoir si toutes étoient conformes aux anciens manuscrits que je possede, & aux imprimés du quinzieme siecle, que j'ai aussi : mais je vais les parcourir ; &, après avoir parlé de leurs Auteurs, en extraire ce que je crois capable de piquer la curiosité & d'attirer l'attention de mes Lecteurs.

Quoiqu'entre les Chroniques dont il est fait mention dans le Catalogue de la Bibliotheque de Charles VII, celle de David Aubert n'y soit pas précisément marquée, j'ai pourtant lieu de croire qu'elle y étoit contenue ; elle n'a jamais été imprimée. J'en possede un manuscrit fait pour Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, en 1459 & 1460, très-bien écrit sur vélin, & orné d'une grande quantité de belles miniatures. Il paroît d'abord que cette Chronique remonte très-haut, car les premiers Chapitres traitent de l'Empereur Auguste & du Roi Hérode de Judée; mais l'Auteur descend promptement aux Rois & à l'Histoire de France. Le premier Volume finit avec le regne de Louis le Jeune, à la fin du douzieme siecle. Le se-

cond contient tout ce qui s'eſt paſſé pendant le treizieme, & le troiſieme & dernier finit en l'an 1370, ſous le regne du Roi Jean. Je n'ai pu rien découvrir ſur David Aubert, ſinon qu'il étoit de Bruxelles; il mourut certainement avant la fin du quatorzieme ſiecle.

Il donne d'abord la Chronologie des Empereurs depuis Tibere juſques à Théodore, aſſez exacte, mais très-abrégée. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il fait aller de front avec cette Chronologie connue de tout le monde, une autre très-inconnue, & qu'il prétend être celle des Rois de la Grande-Bretagne, depuis Gurdelius, qui vivoit, dit-il, ſous l'Empire de Claude, juſqu'à Uterpendragon, pere d'Artus, qui, ſelon lui, régna au milieu du quinzieme ſiecle, en même temps que Valentinien III, pere de Théodoſe, occupoit le trône d'Occident. Il dit un mot des Goths & des Huns, d'Alaric & d'Atilla, de Théodoric, Roi des Viſigoths; enfin il ne parle des François qu'à l'occaſion de Clovis & de la converſion de ce Roi de France: mais quand une fois il a ſaiſi la chaîne de nos Rois de la premiere Race, il la ſuit conſtamment, & il ſemble que ce ne ſoit plus que

par accident qu'il parle des Empereurs, tels que Justinien, & de son Général Bélisaire. On voit qu'il a copié Gregoire de Tours sur toute notre Histoire de la premiere Race; il s'occupe pourtant encore quelquefois des Rois de la Grande-Bretagne, & parle de Vortiger, le plus fameux d'entre eux après Artus.

Enfin il raconte les exploits de Charles Martel, de Pepin son fils, & de Charlemagne. Il croit bonnement que les Saxons Païens qui adoroient Irmensul, &que les Maures d'Espagne, qui étoient Mahométans, avoient la même Religion; preuve de l'ignorance de son temps, ou plutôt des mauvaises sources dans lesquelles le Chroniqueur David Aubert avoit puisé. L'Histoire de l'Impératrice Irene de Constantinople n'est ici placée que comme un épisode; mais elle est très-intéressante. Irene avoit été élevée dans Athenes, qui étoit de son temps (à la fin du huitieme siecle) le dernier asile des Sciences & des Lettres. Elle étoit belle, & profitant de tous ses avantages, elle avoit épousé l'Empereur Léon IV, & avoit pris un grand crédit sur son esprit. Elle en avoit eu un fils nommé Constantin Porphirogenete, qui n'avoit

n'avoit que neuf ans lorsque son pere mourut. Irene régna d'abord sous le nom de cet enfant ; mais quand Constantin fut plus grand, il voulut secouer le joug de sa mere. Celle-ci le força à rentrer sous sa domination, & peu après elle se vengea cruellement de ce qu'elle appeloit l'ingratitude de son fils. Il mourut, & l'on soupçonna l'ambitieuse mere d'avoir hâté la fin de ses jours. Enfin elle fut punie des crimes que son excessive ambition l'avoit forcée de commettre. Nicephore, Chancelier de l'Empire, s'en empara, chassa Irene, la relégua dans une isle de l'Archipel, où elle mourut en 803, déchirée par les remords des crimes que lui avoient fait commettre la politique & l'ambition. Elle avoit envoyé des Ambassadeurs à Charlemagne, & avoit formé avec lui une espece de liaison ; on prétend même qu'elle lui avoit offert d'unir en l'épousant les deux Empires d'Orient & d'Occident : elle s'étoit déclarée contre les Iconoclastes, & avoit fait assembler contre eux le second Concile général de Nicée. Sans doute qu'elle trouva mieux son compte à persécuter ces Hérétiques qu'à les favoriser ; car d'ailleurs sa piété étoit très-suspecte.

En ſuivant l'Hiſtoire de nos Rois de la ſeconde Race, David Aubert ne perd pas de vue celle des Rois d'Angleterre, mais il leur donne des noms différens de ceux que nous connoiſſons. Il appelle Obritus le Roi Egbert, qui réunit les ſept Royaumes entre leſquels l'Angleterre étoit partagée. Il parle de même de l'irruption des Normands, en dénaturant tous les noms ſous leſquels leurs Chefs nous ſont connus; il les appelle toujours Sarraſins, à cauſe qu'ils étoient Idolâtres. Parmi les détails que l'Auteur nous fait des ravages de ces Normands en France, il nous apprend qu'ils pillerent l'Abbaye de Fécamp, qui étoit alors un Couvent de filles; celle de Jumieges, où il y avoit neuf cents Moines, & qui avoit été fondée par la Reine Clotilde, femme de Clovis; qu'ils firent de grands maux en Auvergne, à Orléans, & vinrent juſques à Saint-Denis près Paris. Enfin ils firent encore une expédition bien plus éloignée; & ce que David Aubert en raconte eſt trop ſingulier, pour que nous ne le rapportions pas dans le ſtyle même de l'Auteur Flamand, qu'on ne trouvera pas élégant, mais naïf (1).

(1) Il faut ſavoir que le Chef de cette entrepriſe s'ap-

» Voyant Haſtains qu'ils aloient ſi aban-
» donnément par-tout, il eut voulenté
» de conquerir Rome, & diſt à Biher
» Coſte-ferrée ſon maître, qu'il le feroit
» Empereur. A tant ils rentrerent en leur
» navire, & ſinglerent en la mer vers Eſpai-
» gne. Ils n'eurent pas longuement ſinglé,
» quant une tourmente les envahy, quy
» les mena vers la cité de Lune (1) en
» Italie. Sitoſt que ceulx de la cité veirent
» approcher ce tant gros navire, ils clo-
» virent (*fermerent*) les portes, & ſe ap-
» pareillerent pour eulx défendre.

» Quant Haſtains vey celle cité ſi grande
» & ſi noble, il cuida tantoſt que ce fuſt
» la cité de Romme; lors fiſt arrêter le
» navire illec & prendre terre : & pour ce
» qu'il vey que la cité n'eſtoit pas légiere
» à conquerir par force, il penſa qu'il ſi
» conduiroit par engien (*ruſe*). Si ſe cou-
» cha, & donna à entendre qu'il eſtoit

peloit Bicher Coſte-ferrée, fils du Roi de Danemarck, & avoit avec lui un Chevalier nommé Haſtings, homme brave, fin & habile au métier des armes.

(1) La ville de Lune eſt actuellement détruite; peut-être eſt-ce depuis cette irruption des Normands : on n'en voit plus que les ruines entre la côte de Toſcane & celle de Gênes. La Province des environs s'appelle encore la Lunégiane : la Principauté de Maſſa en fait partie.

» malade, & envoya bons messages en la
» cité, qui dirent aux manans qu'ils ne
» demandoient sinon paix, & que leur in-
» tention estoit de retourner en leur pays,
» mais tempête les avoit fait là arriver.
» Or estoit prins une maladie à leur Sei-
» gneur, si vouloit très-bien être Chrétien
» avant qu'il mourût. Quant l'Evesque &
» le Comte (de Lune) entendirent ces
» nouvelles, ils en furent moult joyeux;
» ils pensoient que ce fust vérité. Ils alle-
» rent baptiser Hastains, & retournerent
» en la cité. Lors laisserent aller & venir
» les Sarrasins (*Normands*) en leur ville,
» car ils ne se défioient d'eulx.

» Quant vint la nuit, Hastains se arma
» & se fit mettre en une biere, & dist à
» ses compaignons comment ils devoient
» besongnier. Et quant ce vint le jour,
» le bruit se espendit que Hastains fut
» mort. Le matin, Biher Coste-ferrée en-
» voya à l'Evesque, & lui requist que pour
» Dieu il voulsit enterrer Hastains en la
» maistre Eglise. L'Evesque dist qu'il le
» feroit voulentiers, & lui chanteroit sa
» Messe; puis manda qu'il fût apporté.
» A donc les Sarrasins (*Normands*) prin-
» drent la biere & la porterent à l'Eglise.
» Ceulx qui savoient la trahison étoient

» bien garnis ſous leurs capes. Tantoſt » que l'Eveſque fut reveſtu, & que le » Comte fut à l'Egliſe, & la plupart de » ceulx de la ville, Haſtains ſailly hors » de la biere tout armé, & fery de ſon » épée tout le premier l'Eveſque ſur la » teſte, ſi l'abaty mort devant l'Autel.

» Quant Haſtains eut occis l'Eveſque, » il couru ſus aux aultres; ſes compai- » gnons, qui ſavoient ce qu'ils avoient » à faire, & qui eſtoient armés ſous leurs » capes, tirerent leurs eſpées, dont ils » férirent à dextre & à ſeneſtre, & met- » toient à mort hommes, femmes & en- » fans, & tout ce qu'ils attaignoient. Ce » que voyant ceulx de la ville, furent » moult épouventés. Si commencerent à » fuir & ſe cacher; & les Sarraſins (*Nor- » mands*) ne ceſſerent de tuer, tant qu'ils » ne trouverent plus perſonne. Ils en prin- » rent aucuns, auxquels ils demanderent » ſi ils étoient à Romme; ceulx-cy reſ- » pondirent que non, dont Haſtains fut » moult dolant. Il n'oſa aller plus avant, » doubtant que les Romains ne ſe per- » ceuſſent de ſon barat (*tromperie*); mais » retourna vers France. Incontinent que » le Roi Charles le Simple entendit leur » venue, il envoya devers eux ſes Meſſai-

» ges, qui traiterent la paix; & fut faite en
» telle maniere que le Roy Charles donna
» à Hastains le Comté de Chartres; mais
» Biher ne voulust demourer, & retourna
» vers son pays. Une grosse tempeste le
» accueilly sur mer, & le mena en Frise;
» là lui print une maladie dont il mourut«.

L'Histoire des incursions des Normands conduit naturellement le Chroniqueur à raconter comment elles finirent; ce fut par l'établissement en France de Harold ou Rollon leur Chef, à qui Charles céda la belle Province de Neustrie, qui depuis ce temps a été appelée Normandie. Le nouveau Duc prit au baptême le nom de Robert, & épousa Giselle, fille de Charles le Simple.

Aubert, qui étoit Flamand, ne néglige point non plus l'Histoire des Comtes de Flandres. En finissant celle de nos Rois de la seconde Race, il dit que Charles Duc de Lorraine, dernier Prince de cette Race, auquel Hugues Capet enleva la Couronne, eut deux filles; l'une appelée Ermangarde, & l'autre Gerberge. De l'aînée vinrent les Comtes de Namur, de Hainaut, de Flandres, jusqu'à Baudouin & Henri son frere, qui furent Empereurs de Constantinople, & ensuite les

autres Comtes de Flandres & de Hainaut, dont hérita Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, pour qui ce Livre-ci a été probablement composé, & qui descendoit ainsi de Charlemagne, au moins par les femmes : de l'autre fille Gerberge descendoit Godefroi de Bouillon.

Le crédule Chroniqueur est du nombre de ceux qui croient que Gerbert, qui fut d'abord Archevêque de Rheims, & ensuite Pape sous le nom de Silvestre II, s'étoit donné au Diable, & voilà comment il conte cette Histoire.

» Celuy Gerbert (après avoir été Pré-
» cepteur du Roi Robert, fils de Hugues
» Capet) avoit fait hommaige au Diable,
» qui lui promist de le faire riche homme,
» & qu'il ne morroit point qu'il n'eust
» chanté Messe en Jérusalem. De cette
» promesse fust Gerbert moult joyeux,
» car bien cuida vivre à sa voulenté,
» comme celuy qui n'avoit nulle intention
» d'aller outre mer. Il ne séjourna guere
» à Rheims depuis qu'il fust Archevesque,
» car il fust déposé. A donc il s'en alla
» devers l'Empereur Othon, second de ce
» nom, qui lui donna l'Archevesché de
» Ravennes; & quant le Diable le eust
» conduit à telle dignité, si voult-il avoir

» encore plus haute Seigneurie ; car pou
» après l'Apostole de Romme si trépassa,
» & Gerbert fust élu Pape par les Cardi-
» naux (ce fut en 999, il régna jusques
» en 1003, sous le nom de Silvestre II).
» En cette grande magnificence où il étoit,
» advint que ung jour il alla chanter
» Messe dans une Chapelle hors de Rom-
» me, que l'on appeloit Jérusalem. Quant
» Pape Gerbert fut revestu, l'on com-
» mença le service ; mais ne demoura
» gueres que très-grant plantée (*quantité*)
» de moult horribles oiseaux se assem-
» blerent sur la Chapelle, & demenerent
» gros bruit, tant que ceux qui étoient
» ceans en furent épouvantés. Gerbert de-
» manda au Diable quelle tempeste c'étoit.
» Le Diable lui respondit que c'étoit le
» déduit que lui & ses compagnons qui
» venoient le quérir, faisoient pour ce que
» il chantoit en Jérusalem. A donc fust
» Gerbert fort esbahy, car il ne cuidoit
» avoir mort, fors en Jérusalem, qui est
» au Royaume de Surie. Et quant il vit
» que son ennemi l'avoit deçeu, il ne
» voult pas perdre l'ame : il vint à la chaire
» de vérité, & dit devant le peuple toute
» la vérité de sa vie, & fist confession
» entiere, & commanda à un sien ancien

» Clerc Sergent, que en punition de ses
„ péchés il lui coupa les pieds, avec quoi
„ il avoit marché en voie de perdition;
„ les mains, de quoi il avoit fait hom-
„ maige à l'ennemi (*Diable*); la langue,
„ de quoi il avoit parlé à lui; les oreilles,
„ de quoi il l'avoit écouté; & les levres,
„ dont il l'avoit baisié; & puis jecta le
„ reste de ses membres au Diable, car
„ vouloit rendre l'ame à Notre-Seigneur
„ Dieu. Quant le Pape fust ainsi bien con-
„ fessé & repentant, le Sergent fist ce
„ que il lui avoit commandé, & puis
„ jecta les pieces aux oiseaux, qui les em-
„ porterent, criant & hulant, & me-
„ nant si horrible tempeste, que mer-
„ veilles. Telle fut la fin du Pape Gerbert«.

Aubert passant assez légérement sur les regnes depuis Hugues Capet jusques à Louis le Gros, arrive enfin à la premiere Croisade: tout ce qu'il en dit est semblable à ce que l'on lit dans les Histoires d'outre mer, dont nous avons rendu compte il n'y a qu'un moment, à un très-petit nombre près de circonstances peu importantes. Il continue à décrire les événemens des regnes de Louis le Jeune, Philippe-Auguste, Louis VIII, S. Louis,

& Philippe le Hardi : mais il paroît qu'il s'attache principalement à ce qui regarde les expéditions des François dans la Terre Sainte & en Orient. Le second Volume de cette Chronique finit avec le regne de Philippe le Hardi. Le troisieme commence aux guerres de Flandres, sous le regne de Philippe le Bel, & l'on y trouve l'Histoire des regnes des enfans de ce Roi, de Philippe de Valois, du Roi Jean & de Charles V son fils, jusques au moment où Du Guesclin fut honoré de l'épée de Connétable. Les événemens qui font la matiere de cette troisieme Partie, sont assurément très-intéressans; mais je ne me suis pas apperçu qu'elle contînt aucunes particularités qui ne soient pas ailleurs.

Chroniques de France, par Robert Gaguin.

Après avoir parlé des Chroniques écrites par David Aubert, je dois parler de celles qui sont imprimées en Latin & en François sous le nom de Robert Gaguin : si elles n'étoient pas dans la Bibliotheque des Rois Charles VI & Charles VII aussi amples que nous les avons imprimées, au moins sommes-nous assurés que les premiers Livres sont exactement copiés sur les manuscrits de cette Bibliotheque. Gaguin étoit très à portée de consulter les

Volumes de cette Bibliotheque de nos Rois, puiſqu'il en étoit gardien. J'ai pluſieurs anciens manuſcrits collationnés & ſignés de la main de ce Bibliothécaire du Roi, qui mourut l'an 1501, & eſt enterré en l'Egliſe des Mathurins de Paris: il étoit Général de leur Ordre depuis l'an 1473. Ces Chroniques ont été imprimées en Latin en 1497; elles n'étoient pouſſées alors que juſques à l'an 1491. En 1500, il en parut une ſeconde édition avec une continuation juſques à l'année précédente. Cette addition pouvoit être encore de Gaguin même; mais tout ce qui a été ajouté depuis n'eſt plus du même Auteur, ni tiré des mêmes ſources. Il ne s'eſt pas borné à rédiger les Chroniques de France, il a auſſi traduit les Commentaires de Céſar, ſans doute au quinzieme ſiecle; mais cette traduction n'a été imprimée qu'au ſeizieme. On ne doit point ignorer que c'eſt à lui que nous avons l'obligation de connoître les prétendues Chroniques de l'Archevêque Turpin, & peut-être quelques-uns des Romans qui en dérivent. C'eſt lui qui les a rédigés d'après les manuſcrits de la Bibliotheque de Charles VI, pour plaire aux Rois Louis XI & Charles VIII, dont le dernier ſur-tout

aimoit à être comparé au grand Empereur dont il portoit le nom & la Couronne.

En parcourant les Chroniques de Robert Gaguin, j'y ai trouvé grand nombre de ces traits ſinguliers qui caractériſent les ſiecles d'ignorance dans leſquels ont été compoſés les manuſcrits d'après leſquels il a travaillé. Quoique ſavant pour ſon temps, Gaguin n'en ſavoit pas aſſez pour réfuter ces opinions fauſſes & ridicules; d'ailleurs ce Bibliothécaire étoit un homme ſans goût; l'on en peut juger par ces vers François que l'on trouve à la tête de pluſieurs éditions de ſes Chroniques.

GAGUIN à ſon Livre.

VAS, Livre, vas choiſis la droite voye,
Découvres-toi, afin que chacun voye
Les nobles faits & triomphans renoms
De tous les Roys & Princes dont les noms
Sur toi reluit; montres-nous leurs exemples
Par leurs Hiſtoires & figures très-amples, &c. &c.

RÉPONSE du Livre à Gaguin.

Voici je viens vétu de neuves robes;
peur
Aſſuré ſuis, paour n'ai qu'on me dérobe;
Car je cuide être auſſi net que la perle,
Et chanterai auſſi clair comme un merle
Quels furent tant les geſtes & les lieux
De tous les Roys, Princes, jeunes & vieux,

Que par humaine & divine puissance,
Produit nous a le bon pays de France.
Je te requiers, toi gratieux Liseur,
De m'écouter, & non être riseur,
Ne detracteur de ce petit Ouvrage.
Autruy blâmer est grand mal & dommage.

D'après cela, on ne doit pas être surpris que Gaguin ait adopté tant de vieux Contes historiques ; je n'en citerai que quelques-uns des plus singuliers, & je tâcherai de mettre plus de goût dans le choix de ces traits d'ignorance qu'il n'en a montré en les adoptant tous.

Gaguin, comme tous les anciens Auteurs, fait descendre les François de Francion, fils d'Hector, & par une généalogie, sinon fausse, tout au moins conjecturale, il arrive à Pharamond, qu'il fait Auteur de la Loi Salique, & pere de Clodion, qui le premier, dit-il, s'établit dans la Gaule Belgique à Cambrai & à Tournai. Son fils Mérovée est l'Auteur de la premiere Race de nos Rois ; Clovis en est le héros ; ce fut lui qui substitua les fleurs de lis aux trois crapauds que portoient auparavant nos Rois dans leurs enseignes.

Gaguin est le premier des Historiens que je connoisse qui parle de l'établisse-

ment du Royaume d'Yvetot ; voici ce qu'il en dit : » Entre les plus familiers » serviteurs du Roi Clotaire, fut un nom-» mé Gaultier, d'Yvetot, le plus noble » du territoire de Rouen, premier Valet » de la chambre du Roy : comme pour sa » prud'homie acquéroit chacun jour de » mieux en mieux la grace & benivolence » du Roy, les autres serviteurs domestiques » en eurent envie, blâmant tout ce qu'il » faisoit, & ne cesserent jusqu'à ce que par » détraction & faux rapport le mirent en » l'indignation & ire de Clotaire, lequel » jura qu'il le feroit mourir. Pourquoi » Gaultier, vaillant homme de guerre, dé-» libéra de laisser le Roy courroucé, s'en » alla en bataille à l'encontre des ennemis » de la foy, où il fut l'espace de dix ans, » durant lesquels fit plusieurs choses » dignes de louange & mémoire ; & pen-» sant que Clotaire durant ce long-tems » étoit appaisé, se transporta à Rome par-» devers le Pape Agapite, duquel en sa » faveur impétra lettres au Roi, qui pour » lors étoit à Soissons, & y arriva le » Vendredi saint, pensant que ce jour » religieux & dévot aux Chrétiens lui » proffiteroit à pitié & miséricorde. Mais » les lettres du Pape reçues, comme

» Clotaire connut Gaultier, émeu de vielle
» indignation & rancune, prit l'épée du
» plus prochain Chevalier auprès de soy,
» & soudain l'homme occit. Le Pape dé-
» plaisant de la mort tant cruelle d'un si
» noble & innocent homme, en un jour
» dédié à faire recollement de la passion
» de Notre-Seigneur, incontinent reprit
» Clotaire, le admonesta de faire restitu-
» tion & satisfaction de ce tres inique &
» énorme crime, autrement, que se il ne
» le vouloit faire, seroit mis en sentence
» de excommunication. Le Roy ayant en
» crainte & révérence les admonestemens
» du Pape, par le conseil des Saiges, déli-
» vra les hoires de Gaultier, ensemble tous
» ceux qui dorsenavant posséderoient
» Yvetot, de foy, hommage & domina-
» tion des Roys de France par Lettre
» royaux signées & scellées de ses seing &
» scel royal, les confirma en pure &
» pleine liberté, dont le possesseur de cette
» terre & villaige jusques à maintenant
» sans contradiction s'est nommé Roy.
» Laquelle chose je trouve pour vrai avoir
» été faite l'an de grace 536.

Gaguin est aussi à peu près le seul qui dise qu'après la mort de Dagobert II, l'an de grace 718, celui qu'on mit sur le trône

étoit Prêtre, & s'appeloit ſimplement Daniel; Gaguin ajoute même que c'étoit un Eccléſiaſtique eſtimé & renommé, mais ne dit point qu'il fut de la race de Clovis; il avance ſeulement qu'il fut d'abord établi Prévôt, c'eſt-à-dire, Maire du Palais; mais qu'ayant eu permiſſion & licence de laiſſer croître ſes cheveux & ſa barbe, contre la loi de prêtriſe qui lui ordonnoit de les raſer, quand ſes cheveux & ſa barbe furent crus & alongés, les Princes & Seigneurs le reconnurent pour leur Roi; il changea ſon nom de Daniel contre celui de Chilpéric II; il combattit contre Charles Martel, & lui fit la guerre, ne voulant point qu'il fût Duc d'Auſtraſie; il le vainquit d'abord, fut enſuite vaincu par lui, & réduit à le reconnoître pour Maire de ſon Palais. Il paroît que Gaguin ne croyoit pas que Chilpéric II fût de la race de Clovis. Effectivement on en a douté; cependant la plupart des autres Auteurs ont penſé qu'il étoit fils de Childéric II. On convient qu'il avoit été raſé & enfermé dans un Couvent; mais on ne croit point qu'il ait été Prêtre ni Maire du Palais avant que d'être Roi.

On ne peut regarder que comme un trait d'ignorance de Gaguin ou des Chroniqueurs,

niqueurs dans lesquels il a puisé ce qu'il dit, que ce fut sous le regne de Pépin que le Parlement fut établi dans la ville de Paris, & divisé en plusieurs Chambres, qui, dit-il, subsistent encore, » & sont » composées de quatre-vingt Juges stipen» diés des deniers du Roi ; savoir, la pre» miere Chambre où il y a quatre Prési» dens & trente Conseillers ; deux autres » Chambres où sont en chacune dix-huit » Juges, nommés les Conseillers des » Enquêtes, & quatre Présidens pour les » deux, & sont tous ces Juges partie » gens Clercs, partie gens Laïcs. La qua» trieme Cour ou Chambre, est de ceux » que l'on appelle les Maîtres des Requê» tes, c'est-à-dire, des supplications du » Palais, devant lesquels traitées sont les » causes commises par privilége, desquels » Juges qui sont six est licite d'appeler en » Parlement ».

Gaguin attribue, comme bien d'autres, l'établissement des douze Pairs de France à Charlemagne ; par conséquent il le croit plus nouveau que celui du Parlement de Paris : il ajoute un mot assez remarquable ; c'est que quelques Auteurs ont attribué l'institution des douze Pairs au Roi Artus d'Angleterre, & qu'on prétend que ce

Roi conquit la France l'an 540. Cette opinion est bien singuliere ; la date est celle du regne des enfans de Clovis.

Gaguin ayant été l'Editeur de la Chronique de Turpin, ne pouvoit manquer de rapporter dans son Histoire les fables qui y sont contenues. Nous les avons fait connoître plus d'une fois à nos Lecteurs. Nous n'y ajouterons qu'un trait relatif à la taille du géant Fierabras ; il dit qu'il avoit autant de force corporelle, que quarante hommes des plus forts ; que chacun de ses bras étoit long de quatre coudées ordinaires, ses cuisses & jambes d'autant ; que sa face étoit large d'une coudée, & son nez long d'une demi-coudée ; enfin son corps étoit haut de sept coudées ; qu'on prétend qu'il étoit de la race de Goliath, & que Ogier le Danois ayant voulu le combattre, quoique ce fût un brave Chevalier, Fierabras l'emporta au dessus de sa tête, comme s'il eût emporté une ovielle (alouette) ; il mit de même sous son bras deux Chevaliers, & résista aux autres qui vinrent à la fois contre lui ; mais enfin Roland vint à bout, comme tout le monde sait, de le vaincre après un combat qui dura trois jours.

Gaguin nous apprend que ce fut Louis XI qui voulut qu'on célébrât à Paris la fête de Charlemagne, regardé comme l'instituteur de l'Université de cette ville. Depuis ce temps-là on a fait & on fait encore cette fête, quoiqu'on convienne généralement que Charlemagne ne soit pas un Saint.

Dans la suite de l'Histoire des Rois de la seconde Race & dans celle des Rois de la troisieme, je pourrois relever une infinité d'erreurs grossieres: mais comme elles n'ont rien de singulier, je me contenterai de dire qu'on ne doit en nulle façon se fier à l'Histoire de France de Gaguin, au moins jusqu'aux regnes voisins du temps où il vivoit; mais alors nous avons des livres mieux écrits que les siens, qui nous apprennent les mêmes choses.

Le quinzieme siecle a produit encore un autre grand Chroniqueur de France; c'est Nicole Gilles, dont les Annales parurent imprimées à Paris, pour la premiere fois, en 1492, & pour la deuxieme en 1498; elles ont été depuis revues, augmentées & continuées par plusieurs autres Historiens, entre autres par Denis Sauvage: mais tout ce qui est postérieur au quinzieme siecle, n'est sûrement pas de Nicole Gilles, puisqu'il mourut en 1503.

Chroniques de France, par Nicole Gilles.

Les mêmes Contes rapportés par Robert Gaguin, le sont par Nicole Gilles qui les a sans doute tirés des mêmes sources; cependant nous trouverons encore assez de traits singuliers & nouveaux à en extraire. L'Auteur, pour ne rien omettre, remonte à la Création du monde; il est vrai qu'il passe promptement au Déluge, & même à la Nativité de Jésus-Christ; mais dans ce peu de pages il a le temps de nous apprendre que la ville de Treves en Allemagne, sur les frontieres de France, est aussi ancienne que celle de Troye, & bien plus que celle de Rome, puisque sa fondation remonte jusqu'à 1300 ans avant Jésus-Christ. Il appelle par-tout les Gaulois *François*, & soutient par conséquent que ce furent les François qui prirent Rome sous la conduite de Brennus.

Il donne bien une autre antiquité aux Pairs de France, que Robert Gaguin; car il prétend que le Royaume étoit gouverné par ces douze Pairs dès le temps que Brutus, chassé d'Italie par Enée, se rendit en France, & forma un établissement à Tours en Touraine bien avant la fondation de Rome.

Il est très-persuadé que Saint Denis a prêché la Foi Chrétienne en France l'an

86 de l'Incarnation de Notre Seigneur, c'eſt-à-dire 50 ans après ſa Paſſion : il dit que Saint Hilaire, Evêque de Poitiers, qui vivoit au quatrieme ſiecle, & qui a été un des Saints Peres qui a le mieux ſoutenu la Doctrine de l'Egliſe Catholique contre les Ariens, eut à cette occaſion une querelle avec le Pape Léon ; que ce Pape étoit hérétique, & que Saint Hilaire s'étant préſenté à un Concile où préſidoit Léon, le Saint confondit le Pape, & fut même cauſe qu'il mourut de la façon la plus tragique. Nicole Gilles conte cette Hiſtoire avec des circonſtances ſi ridicules, que je n'oſe les répéter : je ne ſais de quelle vieille & mauvaiſe Chronique il peut les avoir tirées ; mais je ne rapporte cette anecdote que pour prouver à quel point on étoit encore ignorant & mal inſtruit ſous le regne de Louis XII, puiſqu'on imprimoit alors ſans ſcrupule de pareilles abſurdités. A préſent tout le monde ſait que le premier Pape du nom de Léon, eſt Saint Léon le Grand, qui vivoit environ un ſiecle après Saint Hilaire, que c'eſt un des meilleurs Papes que l'Egliſe ait eus, & que le Pape que l'on a ſoupçonné d'avoir favoriſé l'Arianiſme

s'appeloit Libere ; d'ailleurs il n'a jamais vu Saint Hilaire.

Autre abſurdité : il croit que Saint Germain Evêque d'Auxerre, & Saint Loup Evêque de Treves, allerent en Angleterre à la fin du quatrieme ſiecle, & qu'ayant trouvé que le Roi qui y régnoit alors, étoit infecté de l'héréſie Pélaſgienne, ils le dépoſerent, & mirent à ſa place ſur le trône un Gentilhomme, chez qui ils avoient été reçus & bien traités. La poſtérité de cet honnête homme a ſubſiſté juſques au onzieme ſiecle, que Guillaume le Conquérant s'empara de l'Angleterre.

Enfin l'Auteur arrive à Pharamond, à Clovis, & ſuit toute l'Hiſtoire de la premiere Race de nos Rois. Il en fait deſcendre la ſeconde, à la vérité, par bâtardiſe ; mais il croit faire beaucoup d'honneur à Charlemagne de l'enter du moins de cette façon ſur la premiere & la plus ancienne Race de nos Rois.

Il prétend que ce fut par les mérites de Saint Aignan, Evêque d'Orléans, que Mérovée, pere de Clovis, encore Païen, gagna une grande bataille contre Attila, Roi des Huns.

L'Histoire du Royaume d'Yvetot se trouve aussi dans les Chroniques de Nicole Gilles ; mais on ne peut disputer à Gaguin d'en avoir parlé le premier.

Il prétend que le Roi Chilperic II étrangla de ses propres mains sa femme Galsuinde pour épouser Frédegonde, qui n'étoit que Femme-de-Chambre de la Reine, & fille d'un Laboureur : aussi Frédegonde étoit-elle jalouse des Femmes-de-Chambre qu'elle avoit. Quand elle fut Reine, elle en fit mourir plusieurs, parce que le Roi les trouvoit jolies : mais cette Reine qui étoit si jalouse, n'étoit pas fidelle ; elle avoit pour amant le Maire du Palais, Landry ; & comme Chilperic s'en apperçut, la coupable Reine & son amant firent assassiner le Monarque.

Nicole Gilles rapporte que S. Augustin, Apôtre d'Angleterre, ayant prêché dans le pays de Dorchester aux habitans qui se moquerent de lui, & attacherent des grenouilles à la queue de son manteau, il les punit, en ordonnant que dorénavant tous les habitans de Dorchester auroient des queues au derriere comme bêtes brutes. Il paroît que l'Auteur croit que l'effet de cette punition subsiste encore ; du moins est-il sûr que le nom de *Couez*,

ou gens à queue, est resté aux Dorchestriens.

Il n'a pas meilleure opinion de Brunehaut que de Frédegonde ; il lui reproche d'avoir fait mourir dix Rois de France, sans compter beaucoup de Ducs, Comtes & Barons François.

Clotaire II fit une grande guerre aux Anglois. Il étoit d'autant plus irrité contre eux, qu'ils avoient blessé griévement son fils Dagobert, en lui enlevant une partie du crâne. Il s'en vengea cruellement, puisqu'ayant passé en Angleterre, il fit massacrer tous ceux des habitans qui étoient plus hauts que sa grande épée, qui, à la verité, avoit cinq pieds & quelques pouces. On a attribué ce trait de cruauté à Charlemagne ; mais il est de Clotaire, & n'a pas été répété depuis.

Tout le monde sait que Dagobert étoit un assez mauvais Prince ; mais comme il fit beaucoup de bien aux Eglises, & surtout à celle de Saint Denis, les Moines ont voulu à toute force faire entendre qu'il étoit sauvé. Il passa les dernieres années de sa vie à Clichi-la-Garenne, village très-près de Paris, & mourut à Epinay, village aussi près de Saint Denis.

En parlant des images & du Concile

que Charlemagne tint à l'occasion de leur culte, l'Auteur dit, que les *images, peintures, portraitures & sculptures sont les Livres de pauvres gens ignars.*

L'on trouve ici que Charlemagne conquit l'Angleterre par son Sénéchal Adulphe, & qu'une partie des Bretons échappés au carnage fut transportée dans une Province de France appelée aujourd'hui de leur nom Petite-Bretagne. Ce fait est faux, ou du moins très-révoqué en doute, aussi bien que celui du voyage de Charlemagne à Constantinople, qui est aussi rapporté ici comme certain, avec une infinité de miracles & de prodiges également fabuleux.

Je trouve dans ces Chroniques, que Charles le Chauve déplut beaucoup à la Nation Françoise, parce qu'il méprisoit l'habillement de son pays; mais » se vestissoit à la mode des Grecs, portant une » longue dalmatique qui lui venoit jusques » aux talons, avoit la tête enveloppée d'un » couvre chief de soie, comme on peint » le grand Soudan de Babylone, & portoit » une Couronne dessus, & toujours avoit » à son côté un grand badelair Turquois » (sabre à la Turque)«.

L'an 876, Charles le Chauve fit bâtir la ville de Compiegne; Nicole Gilles dit que ce fut à la ressemblance de Constantinople; qu'il la nomma, de son nom, Carlopolis, & y fonda l'Abbaye de Notre-Dame, dite à présent Saint-Corneille. Ce fut Charles le Chauve qui donna à la ville de Chartres la chemise de la Ste. Vierge, que l'on y conserve encore.

On trouve dans ces Chroniques un grand nombre de miracles dont la plupart n'ont rien d'intéressant ni de piquant; mais en voici un assez singulier. On portoit à Tours la châsse de Saint Martin, qui avoit été pendant quelque temps déposée à Paris, par crainte des Normands. Cette châsse en voyageant faisoit beaucoup de miracles. Deux mendians estropiés, qui gagnoient beaucoup d'argent, parce qu'ils étoient dans un état à exciter la compassion de tout le monde, coururent d'abord où ils voyoient la foule, dans l'espérance de recevoir d'abondantes aumônes : mais ayant appris que S. Martin opéroit tant de merveilles, ils craignirent d'être guéris, & obligés de travailler : ils s'enfuirent pour éviter la présence du Saint; mais ils ne purent échapper au

miracle, & furent guéris malgré eux & à leur grand regret.

L'an 922, l'Empereur Arnould, de la Race de Charlemagne, mourut de la maladie pédiculaire, affreuse maladie, qui heureusement est devenue très-rare.

L'an 947, les Normands descendirent à Cherbourg, & à cette occasion Nicole Gilles dit que le véritable nom de cette ville de Normandie est Césarbourg, parce que ce fut Jules César qui en fut le fondateur.

L'on trouve ici la véritable époque de l'Histoire de Griselidis, dont la patience fut si cruellement éprouvée par le Marquis de Saluces, son mari : ce fut l'an 904.

Nicole Gilles fait dériver le surnom de Capet, que portoit Hugues, de ce que, dans sa jeunesse, il enlevoit & emportoit sans façon les capes ou chaperons des jeunes gens de son âge, & les forçoit de se battre avec lui pour les ravoir.

Le Palais ou Hôtel de Hugues Capet dans Paris, avant qu'il fût Roi, étoit situé où est actuellement l'Eglise & le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, & il continua de l'occuper quand il fut Roi; ainsi que son fils Robert, qui fit bâtir

l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs : mais le Roi Henri premier, fils de Robert, convertit son Palais de Saint-Martin en Eglise, & y mit un Chapitre de Chanoines, auxquels on a dans la suite substitué des Religieux Bénédictins.

Raymond, Comte de Toulouse, qui fut à la premiere Croisade avec Godefroi de Bouillon, rapporta dans cette ville des reliques très-précieuses, entre autres le titre qui fut attaché à la Croix de Jésus-Christ. On y voit écrit de la main même de Pilate, dit le Chroniqueur, en Hébreu, en Grec & Latin : *Jésus Nazaréen, Roi des Juifs.*

On ne peut trop s'étonner de la crédulité avec laquelle Nicole Gilles raconte une aventure terrible, arrivée à un Comte de Mâcon, grand expoliateur des Eglises, & persécuteur des Moines. Un jour ce Comte étant dans son Palais au milieu de sa Cour, un grand homme noir, d'une figure épouvantable, monté sur un cheval noir, se présenta à lui, & lui ordonna d'un ton terrible de le suivre : le Comte, pressé par une force invincible, descendit dans la place & monta sur le cheval, lequel aussi-tôt s'éleva en l'air avec le Comte, qui

poussoit des cris lamentables, au grand étonnement de sa famille & de ses sujets. Le fils du Comte, qui s'appeloit Obéridon, touché de ce prodige effrayant, renonça au siecle, ainsi que sa femme & ses enfans, & se fit Moine à Cluny avec trente de ses Chevaliers, sous la direction de Hugues, qui en étoit Abbé en 1109. Cette aventure est racontée dans les Epîtres de Pierre le Vénérable, successeur de Hugues dans l'Abbaye de Cluny, mort en 1157. Environ cent ans après, S. Louis fit bâtir un Couvent de Freres Prêcheurs ou Jacobins, à Mâcon, sur les ruines du Palais du Comte, emporté par le Diable.

C'est sous l'année 1126 que Nicole Gilles rapporte la fin de l'Empereur Henri V d'une maniere que l'on ne trouve point dans les autres Historiens; il prétend que cet Empereur, qui avoit épousé Matilde, fille d'Henri I, Roi d'Angleterre, s'absenta alors & disparut, de sorte qu'on n'en a plus entendu parler depuis; quelques-uns disent que, long-temps après, il fut trouvé mort dans l'Hôpital d'Angers, & ne fut reconnu que parce que le Prêtre qui l'avoit confessé, le déclara à l'Impératrice sa femme, qui avoit épousé en

ſecondes noces Geoffroi, Comte d'Anjou, ſurnommé Plantagenet, pour ſa ſimpleſſe, dit le Chroniqueur, qui ajoute cependant que d'autres Auteurs prétendent que cet Empereur mourut à Utrecht de la peſte, en 1125 (& c'eſt le ſentiment général). C'eſt ſous l'an 1132 que l'on trouve le miracle de la Sainte Chandelle d'Arras; & voici comme il eſt raconté. » En ce » temps advint en la cité d'Arras que » deux Méneſtriers avoient, par dévotion, » accouſtumance d'aller jouer chaſcun » Samedy au ſoir de leurs inſtrumens » devant l'image de Notre-Dame, & ung » jour après qu'ilz eurent longuement con- » tinué, la Vierge Marie s'apparut à eulx » & leur préſenta une grande Chandelle de » cire, qu'elle tenoit en ſa main, laquelle » a depuis tousjours eſté & encore eſt con- » ſervée & eſt ſouvent allumée, &, dit- » on, qu'elle ne ſe diminue point & qu'on » y a veu ſouvent advenir grans miracles » à gens qui y vont par dévotion pour » avoir guariſon de leurs maladies. Meſ- » mement à ceulx qui ont aucun membre » eſpris de feu en ſe lavant de l'eau où eſt » diſtillée & fondue de la cire de la dicte » Chandelle «.

Le Chroniqueur parle toujours de Saint Bernard, avec les éloges qui lui ſont dus; il dit qu'on donne à ce Saint le titre de Secrétaire de la Sainte Vierge: mais le plus ſingulier des miracles qu'il lui attribue, eſt celui-ci. Saint Bernard ſe rendant auprès de Louis le Jeune pour ménager un accommodement entre le Comte de Blois & ce Monarque, il s'apperçut que le Diable, pour retarder cette bonne œuvre, briſoit une des roues de la charrette dans laquelle il étoit. Le Saint irrité contre le Diable, l'appela & lui commanda de lui ſervir de roue juſqu'au logis du Roi. Le Diable obéit, & Saint Bernard étant arrivé à ſa deſtination, le laiſſa retourner en Enfer.

Ce fut l'an 1139 que mourut un nommé Jean d'Eſtampes, âgé de 356 ans, qui avoit été homme d'armes de Charlemagne. Dans quelques livres il eſt nommé Jean Deſtemps.

Vers l'an 1168 vivoient, dit le Chroniqueur, trois freres, qui ont été également illuſtres dans les Sciences & les Lettres; le premier étoit le Moine Gratien, qui a compilé les Décrets & les Décrétales; le ſecond, Pierre Lombard,

ſurnommé le Maître des Sentences, qui mourut Evêque de Paris ; le troiſieme, Pierre Comeſtor, ou le Mangeur, Chanoine de Troye, Auteur d'une Chronique dont nous avons parlé ci-deſſus, ſous le titre du Fardelet des Temps. Ces trois freres, dit le Chroniqueur, étoient bâtards, & leur mere ne put jamais ſe repentir d'avoir conçu en péché trois auſſi ſavans hommes.

Sous le regne de Philippe Auguſte, il dit, qu'un Chevalier du pays de Vermandois qui étoit mort, reſſuſcita, & *prédit & parla de pluſieurs choſes advenir, & vécut encore un fort long-temps ſans manger.*

A l'occaſion de la mort de Jean ſans Terre, Roi d'Angleterre, qui mourut ſubitement ; dit-il, en 1218, il rapporte que lorſque ſon corps étoit expoſé pendant la nuit pour être enterré le lendemain dans l'Abbaye de Weſtminſter, on entendit dans l'air des voix terribles, qui répétoient que ce Roi étoit damné, & qu'il ne méritoit pas d'être enterré en terre ſainte ; ſur quoi les Moines le jeterent dehors ; &, ajoute le Chroniqueur, il recouvra ainſi le nom de Jean ſans Terre, qui lui avoit été donné, à cauſe qu'il n'avoit

n'avoit reçu aucun apanage du Roi son pere, & qui lui fut confirmé par le refus d'une place en Terre sainte.

Sous le regne du Roi Saint Louis, Nicole Gilles nous apprend que le Roi d'Angleterre Henri III, faisant la guerre à ce pieux Monarque, faisoit prêcher par un Cordelier dans la Cathédrale de Londres, que c'étoit un plus grand mérite devant Dieu de faire la guerre aux François qu'aux Sarrasins, attendu que les premiers retenoient injustement le Comté de la Marche & autres Terres appartenantes à la mere du Roi d'Angleterre, avec encore moins de justice & de droit que les Sarrasins ne retenoient la Palestine.

En l'an 1321, sous le regne de Philippe le Long, ce Monarque mit de grands impôts sur ses sujets, sous prétexte d'une Croisade qui n'eut pas lieu; entre autres, *il avoit requis au Pape le dixieme des bénéfices qui le lui avoit accordé, pourvu que les Prélats se y consentissent; lesquels Prélats après qu'ils eurent assemblés les gens d'Eglise de leurs Dioceses, firent réponse que le passage d'outre-mer n'étoit pas prêt, par quoy on ne devoit lever le dit dixieme, & que quand ils verroient que besoin en seroit, ils octroyroient volontiers ledit*

dixieme ou iroient en personne avec le Roy, & sous cette dissimulation le dixieme ne fut pas levé.

A la fin du regne de Philipe le Long, on lit que *le Roy eut en pensée de ordonner que par-tout son Royaume n'auroit qu'une aulne, une mesure & un poids : mais il ne le put parfaire, parce que une maladie de fievre quarte & flux de ventre le prinst, de laquelle il alla de vie à trépas le troisieme jour de Janvier* 1321. Nous compterions aujourd'hui 1322, mais alors l'année ne commençoit qu'à Pâques.

Je n'ai rien remarqué de particulier dans ce qui regarde le regne de Philippe de Valois, ni dans celui du Roi Jean, jusqu'aux troubles qui suivirent la malheureuse bataille de Poitiers : mais le Chroniqueur entre, à l'occasion de ces troubles, dans de cruels détails : quoique j'y trouve des choses singulieres & qui ne sont peut-être pas dans les autres Historiens, je ne veux pas les répéter, persuadé que c'est présenter un tableau toujours désagréable que celui d'un peuple révolté contre son légitime Souverain, méconnoissant toute espece d'autorité, & commettant une infinité de crimes. Et de quelle instruction peut être le récit détaillé de ces désordres

que les bons François ne se rappellent qu'avec peine & horreur ? Si l'on entend dire que dans ces occasions on remarque quelques traits de générosité & de patriotisme, ils sont si rares, & les gens à qui l'on en fait honneur étoient en si petit nombre, qu'il n'en est pas moins vrai que l'Histoire dans laquelle ils figurent, fait plus de peine que de plaisir à lire.

Le regne de Charles V est plus intéressant & moins affreux que celui de son pere le Roi Jean, quoiqu'il y ait bien encore quelques-uns de ces traits d'horreur ; tristes restes de l'esprit de faction qui caractérisa le regne précédent.

Nous voyons que la Reine Jeanne de Bourbon prit séance à côté du Roi son époux, dans un Lit de Justice que Charles V tint au Parlement de Paris. Plusieurs grands Seigneurs & Communautés de la Guienne porterent en cette séance leurs plaintes contre le Prince de Galles, fils aîné du Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, & le dénoncerent comme vassal & rebelle à son Seigneur suzerain. Le Roi, dit le Chroniqueur, reçut leurs appellations, & promit de leur rendre justice. Il paroît que la séance des Prélats, Pairs & Seigneurs au Parlement, n'étoit pas

alors encore trop bien réglée. On voit qu'un Cardinal, Evêque de Beauvais, ſiégea le premier de tous les Prélats; après lui les Archevêques de Reims, de Sens, & de Tours, puis beaucoup d'autres Evêques & Abbés : du côté des Seigneurs étoient les Ducs d'Orléans & de Bourgogne, les Comtes d'Alençon & d'Etampes, & beaucoup d'autres Princes & Seigneurs, quoiqu'ils ne fuſſent pas proprement Pairs de France.

On ſait qu'il s'éleva alors en France une Secte nommée les Turlupins. C'étoient non ſeulement des Hérétiques, mais des Fanatiques & des Rebelles qui cauſoient toutes ſortes de déſordres. On jugea à propos d'en faire une juſtice éclatante : mais Charles V étoit trop ſage pour en faire exercer une cruelle ſur des perſonnes vivantes, qui pouvoient n'avoir été que ſéduites & abuſées. Le feu étoit alors le ſupplice que l'on croyoit que méritoient les Hérétiques; il falloit faire des exemples : on choiſit donc un homme & une femme qui étoient morts dans les priſons de l'Evêque de Paris; on conſerva leurs cadavres dans des tonneaux de chaux vive, & le jour où on devoit les brûler publiquement étant venu (c'étoit le 4 Juillet

1372), on brûla l'un des deux à la place de Greve, & l'autre le lendemain à la place aux Pourceaux, située au delà de la Porte Saint Honoré : on jeta au feu avec ces cadavres les livres contenans leur doctrine. Ces livres ont été si exactement brûlés, qu'on ne sait plus à présent en quoi consistoit l'erreur de ces Hérétiques.

Après avoir mis au monde une fille, Jeanne de Bourbon, femme du Roi Charles V, mourut en 1377. On lui fit de magnifiques obseques à Notre-Dame ; de là son corps fut porté à Saint Denis, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles aux Célestins de Paris. Les cérémonies de son enterrement sont très-belles & très-curieuses ; mais nous craignons que le détail d'une cérémonie aussi triste n'ennuyât les Dames à qui nous le présenterions ; ainsi nous le supprimons.

Je n'ai pas encore fini d'examiner tous les manuscrits de l'ancienne Bibliotheque du Louvre.

Après avoir parlé de toutes les Chroniques & Histoires générales de France qui se trouvoient comprises dans le curieux Catalogue que M. Boivin a publié, je trouve que cette Bibliotheque contenoit encore quelques manuscrits concernant

l'Histoire particuliere des différens regnes. Je crois aussi les posséder, ou du moins les connoître tous, & je vais les parcourir. Cet examen ne nous tiendra pas long-temps, mais il nous fournira quelques remarques curieuses.

Vie de Ste. Baudours.

Charles VI possédoit une Vie de Sainte Bauteude ou Baudours, plus communément connue sous le nom de Sainte Batilde, Reine de France. Elle étoit Saxonne, & étant encore enfant, avoit été faite prisonniere à la guerre par Archambaut, Maire du Palais de Clovis II. Ce Seigneur l'avoit fait élever dans sa maison comme une jeune esclave, mais dont sa femme & lui faisoient grand cas, à cause de ses charmes & de son mérite personnel. Le Maire du Palais étant devenu veuf, il lui proposa de l'épouser; elle le refusa opiniâtrément, & loin de lui en savoir mauvais gré, Archambaut lui fit partager le trône du jeune Roi Clovis II, sous le nom duquel il gouvernoit. Elle en eut cinq fils, dont deux moururent jeunes, & les trois autres furent successivement Rois après leur pere. Le premier fut Clotaire III, pendant la minorité duquel tout le monde convient que Sainte Batilde fut Régente. Il est également certain que cette Reine

se retira, lorsque son fils fut en état de gouverner par lui-même, dans l'Abbaye de Chelles, qu'elle avoit fondée, & y finit saintement ses jours : elle y est enterrée. Peut-être eut-elle grand tort d'abandonner Clotaire aux mauvais conseils de son Maire du Palais Ebroin; peut-être aussi ne put-elle pas empêcher celui-ci de s'emparer de toute l'autorité, & d'en abuser. A Clotaire III succéda Thiery son frere, & à celui-ci leur troisieme frere Chilpéric II, qui, pendant un moment, réunit sous son sceptre la France entiere. Telle est la simple & véritable Histoire de la Reine Batilde, connue de tous les bons Historiens : mais la Légende romanesque de la Reine Baudours (1) y ajoute bien d'autres circonstances singulieres, dont voici les principales.

Baudours étoit déjà mere de cinq Princes, & les deux premiers commençoient à devenir grands, lorsque Clovis II apprit que les Mahométans, peu de temps après la mort de leur Prophete, venoient de s'emparer de Jérusalem : il voulut leur enlever cette ville sainte, & y rétablir l'empire

(1) C'est probablement celle qui se trouvoit dans la Bibliotheque du Roi Charles VI.

du Chriſtianiſme. Il partit avec une nombreuſe flotte, portant une armée compoſée des Neuſtriens ſes vaſſaux & ſes ſujets; & ſon voyage d'outre-mer eut tout le ſuccès qu'il pouvoir eſpérer : il s'empara de la Terre-Sainte, mais ce ne fut qu'après avoir fait pendant pluſieurs années la guerre aux Infideles. La Reine étoit reſtée Régente du Royaume de Neuſtrie, & le gouvernoit avec ſageſſe & fermeté, lorſque ſes deux fils, devenus grands, ſe laiſſerent perſuader qu'il étoit honteux pour eux & pour leurs braves François d'obéir à une femme; ils ſe révolterent, & preſque auſſi-tôt ils eurent nouvelle du retour de leur pere. Craignant d'être punis de leur rebellion, ils allerent au devant de lui, & voulurent s'oppoſer à ſon débarquement & le combattre; mais ils furent vaincus & ramenés enchaînés par le Roi leur pere, aux pieds de leur mere. Ce Monarque étoit aſſez diſpoſé à leur pardonner; mais la ſévere Baudours voulut en faire un exemple effrayant pour les enfans ingrats & les Princes rebelles. Après les avoir fait juger par la Nation aſſemblée, qui les condamna à la mort, elle leur fit regarder comme une grace de ſe voir exclus de la ſucceſſion paternelle, & les

rendit incapables d'oſer rien tenter pour s'en remettre en poſſeſſion ; car elle les fit, dit la Légende, énerver, & leur fit bouillir les jambes, de ſorte qu'ils ne pouvoient plus s'en aider. La Reine les garda pendant quelque temps auprès d'elle dans cet état. Mais le bon Roi Clovis II, étant affligé d'un ſpectacle ſi triſte, la pria de les écarter. Pour le ſatisfaire, elle les fit mettre dans un petit bateau ſur la Seine, avec quelques proviſions & un ſeul Batelier, qui avoit ordre de les laiſſer aller au fil de l'eau, juſqu'à ce que quelqu'un voulût les retirer chez lui & en prendre ſoin, & de venir auſſi-tôt lui dire où ils ſeroient. Ces ordres furent exécutés ; le bateau ne s'arrêta que dans un petit lieu, nommé Jumieges, auprès d'un Hermitage, dont l'Hermite eut pitié des deux jeunes Princes, les recueillit, & ſe chargea de les faire vivre avec lui. La Reine en étant avertie, donna ſes ordres pour fonder en ce lieu une grande & riche Abbaye, dont les deux Princes & l'Hermite furent les premiers Moines, & qui devint dans la ſuite ſi nombreuſe, que, du temps de l'invaſion des Normands, il y avoit juſqu'à neuf cents Religieux. Cette Abbaye porte encore dans tous ces anciens titres le nom de Monaſtere des Enervés ; mais elle eſt

plus connue ſous le nom de Jumieges, comme Sainte Baudours l'eſt bien plus ſous celui de Sainte Batilde.

Roman de Pepin & de Berthe.

Le Roman du Roi Pepin & de la Reine Berthe au grand pied, ſuivoit, dans la Bibliotheque de Charles VI, la Vie de Sainte Baudours; mais il paroît qu'il n'y étoit qu'en proſe, & ne contenoit que les mêmes faits ſinguliers, qu'on peut lire dans l'extrait fait d'après un Roman en vers, & imprimé dans la Bibliotheque des Romans, premier Volume d'Avril 1777.

Chroniques de Turpin.

Le Catalogue que j'examine indique enſuite pluſieurs Hiſtoires, Chroniques & Romans, des faits & geſtes de Charlemagne, entre autres la Chronique de Turpin, que nous avons dit, il n'y a qu'un moment, que Robert Gaguin rédigea & fit imprimer par ordre de Louis XI ou de Charles VIII. On y trouvoit auſſi les Romans de Roland & d'Olivier: entre trois ou quatre exemplaires de l'Hiſtoire de Philippe le Conquérant, c'eſt-à-dire, Philippe-Auguſte, il y en avoit un rimé ou en vers François; c'étoit une traduction de la Philippide, Poëme Latin, composé par Guillaume le Breton, en l'honneur de ce Monarque: mais tous les faits que contient ce Poëme, & les autres Hiſtoires en proſe de Philippe-Auguſte

Roman de Roland & d'Olivier.

Hiſtoires de Philippe le Conquérant.

nous ſont connus. Il n'y a pas même eu beaucoup de fables ſur le compte de ce grand Prince, dont l'Hiſtoire fournit aſſez d'événemens intéreſſans pour qu'on n'ait pas eu beſoin d'altérer la vérité. Ainſi les Romans dont il eſt le héros, ſont tout-à-fait modernes. La ville de Paris n'a eu à aucun des ſes Rois de plus grandes obligations qu'à celui-ci, car ce fut lui qui régla l'Echevinage de Paris, s'il ne l'établit pas tout-à-fait. Il fit clore la ville du côté de Sainte Genevieve, & fit faire une enceinte, dont on voit encore des traces aujourd'hui. Il bâtit la groſſe tour du Louvre, & déclara que les grands Fiefs de la Couronne en releveroient dorénavant. Il avança beaucoup l'affranchiſſement des Serfs dans tout le Royaume, & diminua infiniment la dureté de la ſervitude de ceux qui reſterent.

Enfin il mérita le nom d'Auguſte ou de Conquérant, parce qu'il augmenta ſon Royaume de pluſieurs Provinces, dont la plus belle eſt la Normandie, qu'il conquit ſur Jean ſans Terre, auſſi bien que la Touraine, le Poitou, l'Anjou & le Maine; il y réunit également le Comté d'Artois, dont ſa premiere femme étoit héritiere, le Vermandois & le Valois, & enfin l'Au-

vergne, dont il confisqua la terre sur Guy, qui en étoit Comte, & dont on lui porta des plaintes, comme étant tyran de ses sujets, & persécuteur de ses voisins.

Des Waudres.

L'on trouvoit ensuite dans la Bibliotheque de Charles VI un manuscrit intitulé des Waudres qui vinrent en France. J'avoue que je ne sais pas ce que l'on veut dire par ces Waudres. Ce ne peut pas être les Vaudois, espece d'Hérétiques qui tiroient leur origine de France même, puisque leur Chef Valdo étoit Dauphinois, & qu'il commença à prêcher sa doctrine à Lyon; c'est d'eux que sont venus les Albigeois, contre lesquels on a fait des Croisades. On en trouve encore des restes dans les vallées qui séparent le Piémont du Dauphiné.

Vies de S. Louis.

Le Catalogue fait aussi mention d'une grande quantité de Vies de Saint Louis, & de livres relatifs à ce Monarque. Ses miracles, ses enseignemens, ses établissemens, & la vie de la Princesse Isabelle sa sœur, Abbesse de Longchamp, tous ces morceaux sont joints aux dernieres éditions des Mémoires de Joinville.

Histoire de Charlon.

On y trouve ensuite l'Histoire de Charlon, Comte de Provence, *qui conquit Secile & Pouille*. C'est Charles d'Anjou,

frere de S. Louis, qui, comme on ſait, fut appelé à la Couronne de Sicile & de Naples, en 1265, & régna avec ſi peu de ſuccès & de douceur, qu'il occaſionna les Vêpres Siciliennes, dans leſquelles preſque tous les François qui étoient en Sicile furent maſſacrés. Ce fâcheux événement arriva en 1282; cependant Charles d'Anjou ne mourut que trois ans après dans la Pouille, combattant encore pour ſa Couronne.

Guerres de Philippe contre les Flamands.

Les manuſcrits qui ſont annoncés comme traitant de la guerre du Roi Philippe contre les Flamands, & de la bataille de Caſſel, concernent apparemment l'Hiſtoire de Philippe de Valois; mais je n'imagine pas qu'on y trouve rien de plus particulier que ce qu'on lit dans les Chroniques & dans les Mémoires de Froiſſard.

Les manuſcrits annoncés comme traitant de l'Hiſtoire des guerres de France & d'Angleterre, & des troubles de Paris, contenoient apparemment ce qui s'eſt paſſé ſous le Roi Jean, dont le détail ſe trouve dans les mêmes Livres que je viens de citer: 1°. le Livre du Sacre de nos Rois, le Traité des trois Fleurs de Lis, & celui contre les droits que le Pape s'arroge mal à propos ſur le temporel de nos Rois, n'ont

jamais pu être mis au nombre de ceux qui ont amusé les Dames. J'ai déjà dit dans un Volume précédent, un mot du Songe du Vergier qui est dans le même cas. Le Recueil des Testamens de nos Rois, & le Procès fait à Robert d'Artois, Prince du Sang, sont deux précieux monumens de notre Droit public, dont je possede de belles & exactes copies : mais il ne peuvent entrer dans le nombre des Ouvrages dont je veux parler.

Roman de Guillaume d'Orange.

Enfin les deux derniers Livres entre tous ceux concernant l'Histoire de France qui figurent dans le Catalogue de l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, sont les Romans de Guillaume d'Orange, & celui de Guillaume d'Anjou. Quant au dernier, non seulement je ne connois point le Livre, mais dans toute la suite des Ducs, Comtes & Princes d'Anjou, je suis sûr qu'il n'y en a pas eu un seul qui se soit appelé Guillaume.

Le Héros du Roman de Guillaume d'Orange, est Guillaume au court nez ou au cornet, dont j'ai déjà dit un mot dans mon Volume précédent. Sans prétendre faire à présent l'extrait entier de son Roman, je vais rapporter ce que l'on raconte de lui, en distinguant la Fable de l'Histoire. Il étoit fils

de Theodoric Prince de Bourgogne, & de Aldane; il naquit ſous le regne de Pepin, premier Roi de la ſeconde Race, & fut élevé à la Cour de Charlemagne. Les Romanciers en ont fait un Héros, & les Moines un Saint; auſſi ſon Roman & ſa légende ſont-ils également fabuleux: il a été ſurnommé au cornet, parce qu'il en portoit un ſur ſon écu, & les Romanciers l'ont appelé au court nez, ſous prétexte qu'il avoit eu le nez coupé dans un combat, par un Sarraſin nommé Corſolt. On prétend que Charlemagne le fit Connétable de France (cette dignité n'étoit pourtant pas alors connue). Le même Empereur l'éleva à la dignité de Duc d'Aquitaine, Comte de Provence & de Touloufe, & Gouverneur de Languedoc. Il eut bien de la peine à ſe mettre en poſſeſſion de ces Pays; mais enfin il vint à bout des Gaſcons, par ſa fermeté & ſa ſageſſe.

Les Sarraſins ayant fait une irruption à main armée dans le beau pays de Languedoc, s'emparerent des fauxbourgs de Narbonne, les brûlerent, & mirent le ſiége devant Carcaſſonne. Guillaume, ayant raſſemblé ce qu'il put de Chevaliers & de troupes Chrétiennes, alla au devant d'eux juſqu'à la riviere de Bere, & leur

livra bataille à Villesalses, près de Sijan, à trois lieues de Narbonne : malheureusement il fut vaincu, après avoir fait des prodiges de valeur ; mais accablé par le nombre, il se vit obligé de se retirer. Cependant les Sarrasins affoiblis ne resterent point dans le Languedoc, & repasserent les Pyrénées. L'année suivante ils voulurent rentrer en France : Charlemagne leur opposa une armée formidable, à la tête de laquelle il mit Guillaume. Ce brave Général les battit alors à plate-couture, & fit prisonnier le Roi Abdelmelec. On ne sait pas précisément dans quel lieu du Languedoc se donna cette bataille ; mais il est sûr que Guillaume ayant fait passer le Rhône à ses troupes, poursuivit les Sarrasins jusques aux portes de la ville d'Orange, située entre le Languedoc & le Dauphiné. Cette Ville étoit occupée par un Prince Sarrasin. Le Connétable de Charlemagne l'assiégea, trouva des ressources miraculeuses pour faire subsister son armée pendant ce siége, enfin emporta la place, & en ayant tué le Seigneur, Charlemagne lui en donna la propriété avec tous les droits de la Souveraineté la plus complete.

Encore nouvelle irruption de la part des Sarrasins ; nouvelle bataille & nouvelle

défaite

défaite des Infideles du côté du Languedoc : mais pendant ce temps-là ils pénétrerent en France d'un autre côté, & arriverent jusques aux portes de Paris sous la conduite d'un Roi Mahométan, nommé Iseore. Louis le Débonnaire qui régnoit alors, étoit très-embarrassé de cette visite; la Capitale du Royaume étoit serrée de près. Louis appela à son secours Guillaume au cornet, qui, partant de sa ville d'Orange, & traversant le Dauphiné, le Lyonnois & la Bourgogne, arriva à temps pour secourir Paris, s'offrit de combattre le Géant Iseore, & à décider par ce duel à qui le Royaume appartiendroit. La bataille particuliere eut lieu; Iseore fut vaincu & tué. L'on voit encore (dit le Roman) le tombeau de ce Géant dans l'Eglise St. Germain-des-Prés, dans la Chapelle St. Pierre. Sa tête est coupée; & son corps seul, depuis le col jusqu'à la plante des pieds, est de 20 pieds de long.

Guillaume fit bien d'autres exploits, & fonda plusieurs belles Eglises, Monasteres & Abbayes. Enfin, l'an 806, il trouva qu'il en avoit assez fait pour le monde, & voulut consacrer le reste de ses jours à Dieu : il quitta la Cour de l'Empereur, passa à Brioude en Auvergne, y déposa sur le

tombeau de Saint Julien-le-Pauvre, ses armes, & particuliérement son écu, sur lequel étoit gravé un grand cornet: enfin il arriva dans l'Abbaye de Lodeve qu'il avoit fondée. Il s'y fit Moine, & y vécut pendant deux ans sous la Regle de St. Benoît; il y mourut en 808, & il se fit des miracles à son tombeau. Nous avons dit qu'il étoit de la Maison de Bourgogne, c'est-à-dire de la premiere, d'où sont sortis les Rois d'Arles. Sa fille Erenbrue hérita du Comté d'Orange, & jusqu'en 1393 cette Principauté passa successivement dans plusieurs Maisons : alors elle tomba dans celle de Châlons, qui l'a possédée jusques au seizieme siecle; en 1530 elle a commencé a appartenir aux Princes de la Maison de Nassau. Louis XIV en reprit la Souveraineté à la mort de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange & Roi d'Angleterre en 1701; le Domaine utile a été long-temps disputé, & est enfin resté dans la possession de M. le Prince de Conti.

Derniers Livres du Catalo ue de l'ancienne Bibliotheque de nos Rois.

Je vais enfin terminer l'examen des Livres qui composoient l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, en indiquant ceux compris dans le Catalogue sous le titre de Livres d'Histoire des Pays étrangers à la France. Un d'entr'eux traitoit des cérémo-

nies qui s'obſervoient lorſque le Pape couronnoit l'Empereur ; un autre des guerres entre l'Angleterre & l'Ecoſſe. On y trouvoit une Chronique d'Eſpagne par un Evêque de Burs (Burgos), traduite en François par Frere Jean Goulain ; une deſcription de l'Empire du Prêtre Jean. Je ne connois aucun de ces manuſcrits, & je ne peux pas dire ſi les Livres que j'ai ſur cette matiere y ſont conformes.

Il me reſte à parler de quelques autres Livres d'Hiſtoire compoſés & écrits au quinzieme ſiecle, & dont quelques-uns ont été imprimés dans ce ſiecle-là même ; d'autres ne l'ont été que poſtérieurement, mais exiſtoient certainement en manuſcrits avant l'an 1500. En les parcourant, nous ne pouvons manquer d'y trouver des particularités très-remarquables & très-intéreſſantes, ſur-tout concernant les regnes de Charles VI, Charles VII, Louis XI & Charles VIII.

Je commence par la Chronique de Monſtrelet, qui eſt regardée généralement comme la continuation de celle de Froiſſard, puiſqu'elle commence préciſément où l'autre finit. L'un & l'autre de ces Auteurs étoient Flamands ; ainſi il n'eſt pas étonnant qu'ils ſe ſoient fort attachés, dans

Chronique de Monſtrelet.

leur Hiſtoire, à ce qui pouvoit intéreſſer particuliérement les Flamands. Froiſſard & Monſtrelet ont également écrit avec une grande ſimplicité, naïveté & air de vérité. Mais le dernier eſt encore plus ſimple, &, à vrai dire, plus plat; la raiſon en eſt, que Froiſſard étoit Poëte & homme de Cour, & qu'il avoit beaucoup voyagé dans l'Europe, tandis qu'Enguerrand de Monſtrelet étoit un ſimple & bon Gentilhomme, Prévôt de la ville de Cambrai ſa Patrie, d'où il n'étoit preſque jamais ſorti.

Le grand mérite de cette Chronique eſt d'être exacte & fidelle, & de contenir des pieces originales & juſtificatives de tout ce que dit l'Auteur. Le manuſcrit que j'en poſſede finit environ à l'an 1450, & je crois que ce qui a été écrit par l'Auteur même, ne s'étend guere plus loin, puiſqu'il a été prouvé qu'il eſt mort en 1453; cependant la premiere édition de ſon Ouvrage, imprimée en 1498, s'étend juſques en 1467, ſous le regne de Louis XI: mais il en faut conclure, qu'il y avoit déjà eu alors une continuation du Texte de Monſtrelet; contenant les faits d'une quinzaine d'années. Ces continuations ont toujours été en augmentant dans les éditions poſtérieures de 1512,

de 1572, enfin de 1603; l'avant-derniere a été revue par Denis Sauvage, qui, à ce que l'on prétend, a gâté l'Ouvrage de Monstrelet, comme il avoit fait celui de Froissard.

Je ne rapporterai que quelques traits de la Chronique de Monstrelet, qui m'ont paru curieux & singuliers, qui ne sont pas généralement connus, & qui me donneront lieu de faire juger du style de l'Auteur; j'indiquerai sur-tout les pieces importantes dont la copie ne se trouve qu'ici & fait le grand mérite de l'Ouvrage.

D'ailleurs je ne prétends pas répéter ce qui est consigné dans les autres Histoires de ce temps, qui sont entre les mains de tout le monde; je prends pour guide mon manuscrit, qui finit vers 1450 ou 1451, de préférence aux imprimés qui sont plus étendus.

La premiere piece curieuse & singuliere que je trouve dans Monstrelet, sont des lettres de défi envoyées en 1402 au Roi Henri IV d'Angleterre. L'on sait que Prince, ci-devant Duc de Lancastre, monta sur le Trône après avoir fait déposer le Roi Richard II son cousin, & même l'avoir fait inhumainement massacrer. Une pareille usurpation méritoit bien que le Roi de

France lui fit la guerre ; cependant la France étoit dans un tel état de foiblesse, que Charles VI n'osa pas la déclarer ouvertement au Roi Henri, & rompre les treves qu'il avoit faites avec Richard. Mais le Duc d'Orléans fut plus hardi ; il envoya, le septieme Août 1402, des lettres de défi au Roi d'Angleterre, datées du Château de Couchi ; elles sont rapportées en entier par Monstrelet, avec les réponses & répliques qui s'ensuivirent. Je vais en répéter la forme & la substance ; mais ce sont des pieces trop singulieres pour ne les pas faire connoître.

LETTRES de Loys, Duc d'Orléans, frere du Roi de France, au Roi d'Angleterre, pour faire armes.

» Très haut & puissant Prince Henri,
» Roy d'Angleterre, je Loys, par la grace
» de Dieu, frere & fils de Roys de France,
» Duc d'Orléans, vous écris & fais à sa-
» voir qu'à l'aide de Dieu & de la benoiste
» Trinité, pour le désir que j'ai de venir
» à honneur de l'emprinse que je pense, &
» celui que devez avoir pour venir à proesse,
» regardant l'oisiveté en quoi plusieurs Sei-
» gneurs se sont perdus, extraits de royal
» lignée quant en faits d'armes ne s'em-

» ploient. Jeunesse qui mon cueur requiert
» employer en aucuns faits pour acquérir
» honneur & bonne renommée, me fait
» penser que de présent à commencer à
» faire mestier d'Armes plus honorable-
» ment ne le pourroye acquérir tout re-
» gardé, que d'estre en lieu à un jour
» advisé tant de vous comme de moy : &
» en une place où fussions nous deux ac-
» compagnez chacun de son costé de cent
» Chevaliers & Escuyers de nom & d'ar-
» mes & sans aucun reproche, tous Gen-
» tilshommes, à nous combattre jusques
» au rendre. Et à qui Dieu donra la grace
» d'avoir la victoire, le jour chacun chiez
» soy comme son prisonnier, pourra mener
» son compaignon (*adversaire*) pour en faire
» sa voulenté : & si ne porterons sur nous
» chose qui tourne à sort n'invocation
» quelconque, qui de l'Eglise soit défen-
» du : & n'aura traict en laditte bataille
» forts que chacun s'aidera du corps que
» Dieu lui a presté, armé comme bon lui
» semblera, tant à l'un comme à l'autre,
» pour sa seurté, ayant bastons accous-
» tumez : c'est à sçavoir lance, hache,
» espée & dague, & pour s'en ayder sans
» avoir alesnes ne crocs, broches, poin-
» sons, fers barbelez, aiguilles, poinctes

» envenimées, ne rasoirs, comme pourra
» estre advisé par gens en ce cognoissans,
» ordonnez tant d'une part comme d'au-
» tre avec toutes les seurtez qui en ce
» cas sont nécessaires; & pour venir à
» l'effect de cette desirée journée de
» dessus dicte, je vous fais à sçavoir qu'à
» l'ayde de Dieu, de Notre-Dame & de
» Monseigneur St. Michel, je pense
» estre (sceue vostre voulenté) accompai-
» gné du nombre dessusdit en ma ville
» & cité d'Angouleme pour accomplir à
» l'ayde de Dieu ce que dit est devant.
» Or m'est advis que se votre couraige
» est tel que je pense pour ce fait accom-
» plir, que vous pourrez venir jusques à
» Bordeaux, & la ès marches nous deux
» nous trouverons pour notre journée
» comme pourra estre advisé tant de vos
» gens comme des miens commis à ce,
» plaine puissance ayans de toutes parts
» comme si nous y estions en ce faisant en
» nos propres personnes. Et très-haut &
» puissant Prince mandez moi, & faites
» sçavoir en ce cas votre voulenté pour
» accomplir les choses dessusdictes : &
» veuillez abréger le tems d'en mander
» vostre plaisir, car je pense que vous po-
» vez sçavoir qu'en tout fait d'armes bien

» advisé le plus brief compte est le meil-
» leur, principalement & générallement
» aux Roys de France, aux Princes & aux
» Seigneurs. Et en advisans tant par man-
» demens comme par escrits en cette em-
» prinse, n'en pourroit venir entre vous
» & moy qu'empêchement de faits nécess-
» saires, qui sont ou peuvent estre en nos
» mains: & afin que vous sachez & cog-
» noissez que ce que je vous escrits &
» mande je vueil accomplir à l'ayde de
» Dieu, je me suis soubs écrit de ma pro-
» pre main, & si ay séellées du séel de
» mes armes ces présentes lettres escrites
» en mon Chastel de Conchy le 7e d'Aoust
» 1402 «.

La réponse du Roi Henri n'est pas moins singuliere; nous ne la transcrirons pas toute entiere: en voici l'intitulé & la substance.

» Henri, par la grace de Dieu, Roy d'An-
» gleterre & de France, & Seigneur d'Ir-
» lande, à haut & puissant Prince Loys
» de Valois Duc d'Orléans, nous écrivons,
» mandons & faisons sçavoir qu'avons vu
» vos lettres, &c... Il dit qu'il est étonné qu'après avoir juré lui même les treves accordées entre le Roi Richard qu'il appelle son *très-cher Seigneur & cousin*,

& dernier prédécesseur que Dieu absolve ; & le Roi Seigneur & frere de lui Duc d'Orléans, & après avoir signé & juré une alliance particuliere avec lui, lorsqu'il n'étoit encore que Duc de Lancastre en 1396, il veuille aujourd'hui, contre toute raison, le défier & le combattre. Il lui déclare, 1°. qu'il casse ladite alliance, & ne veut plus qu'il y ait aucune amitié entre eux : 2°. que, quoiqu'il ne dût accepter de défi que d'un Prince revêtu comme lui de la dignité royale, cependant il veut bien répondre à sa requête. » Il est vrai, » dit le Roi Henri, que nous ne nous » sommes pas tant employés en armes & » en valeur comme nos progéniteurs ont » été : mais, par la grace de Dieu, avons » tout mie gardé notre honneur «. Enfin il finit par promettre de par Dieu & Monseigneur S. Georges, qu'il se trouvera en armes dans ses Etats de par delà, c'est-à-dire en Guienne, mais sans fixer précisément le jour ni le lieu, & ne veut point promettre que ce sera seulement avec cent Chevaliers, soutenant que les Rois ses prédécesseurs n'ont jamais été bornés dans le nombre de gens qu'ils vouloient mener à leur suite à la guerre.

Le Duc d'Orléans répliqua à la lettre

du Roi Henri, & cette réplique fut encore bien plus forte que la premiere lettre. Il lui fait entendre que les treves ont été conclues avec le Roi Richard, qui (dit le Duc d'Orléans) *étoit mon neveu & votre Seigneur lige, derrain trespassé, Dieu sait par qui*; & lui fait entendre que ces treves & alliances qu'il a jurées avec lui comme Duc de Lancastre, ne peuvent avoir effet depuis son usurpation. Enfin il le menace de lui & de ses alliés, & lui déclare qu'il a pris le parti de la Reine d'Angleterre, veuve de Richard, qui s'est refugiée en France, &c.......... & persiste toujours à croire qu'avec l'aide de Dieu, de la benoiste Vierge Marie, & de Monseigneur Saint Michel, il pourra avoir victoire.

Cette réplique attira une duplique du Roi d'Angleterre, dont la copie toute entiere est transcrite dans les Mémoires de Monstrelet : il se justifie le mieux qu'il lui est possible, & reproche au Duc d'Orléans, que quand il a fait alliance avec lui, c'étoit contre le Roi Richard; que si par ces termes, *Dieu sait par qui*, il entend qu'il ait eu part à la mort du Roi Richard, il lui soutient qu'il en a menti; que ce n'est pas sa faute si la Reine Isa-

belle, fille du Roi Charles VI, & niece du Duc d'Orléans, est veuve : il prie toujours que Dieu absolve l'ame du Roi Richard ; mais il ne fixe ni temps ni lieu pour le combat.

Effectivement ce combat n'eut jamais lieu. Le Duc d'Orléans gouvernoit alors presque absolument le Royaume de France, & s'étoit rendu maître de l'esprit du Roi Charles VI, dont la tête n'étoit ni forte ni saine ; il étoit fort bien dans les bonnes graces de la Reine Isabeau de Baviere, & conserva cet Empire jusqu'à ce que Jean-sans-peur, Duc de Bourgogne, le lui disputa, & ne l'obtint qu'en le faisant assassiner. Charles, Duc d'Orléans, fils de Louis, épousa cette même Isabelle, fille du Roi Charles VI, qui avoit, disoit-on, épousé Richard II : mais elle n'avoit que sept ans quand elle fut menée en Angleterre pour être mariée aussi-tôt qu'elle seroit nubile. Le malheureux Roi Richard mourut avant cette époque.

Nous trouvons encore dans Monstrelet un pareil défi fait à Henri par Waleran de Luxembourg, Comte de Ligni & de Saint-Pol. Ce Seigneur, de qui sont descendus ceux de la Branche de Lu-

xembourg en France, & qui étoit de la même Maison que les Empereurs Charles IV, Sigismond & Venceslas, avoit épousé la sœur du Roi Richard II; ainsi il se crut obligé de faire un défi personnel au Roi Henri d'Angleterre, qu'il ne traita alors que de Duc de Lancastre: mais il paroît que ce Monarque ne fit pas grand cas de cette bravade. Waleran de Luxembourg fut Connétable de France en 1410, & mourut en 1413, revêtu de cette dignité, âgé de soixante ans.

On trouve en entier dans la Chronique de Monstrelet le discours du Docteur Jean Petit, qui eut l'audace & l'infamie de soutenir publiquement la justice du meurtre du Duc d'Orléans, frere du Roi Charles VI, que le Duc de Bourgogne avoit commis ou fait commettre dans Paris en 1407. C'est la Piece la plus importante contenue dans ces Mémoires. Je l'ai trouvée parfaitement conforme au texte d'un manuscrit contemporain, & peut-être autographe du discours de Jean Petit, que je possede. Je n'ai garde de transcrire ici cette Piece, qui passa dans son temps pour un chef-d'œuvre d'éloquence, & qui est au fond si déraisonnable, que ce

seroit un chef-d'œuvre de ridicule, si l'on pouvoit rire sur une aussi triste matiere. L'Auteur cite à tout moment l'Ecriture Sainte, Saint Paul, Saint Gregoire, Saint Augustin, tous les SS. Peres, les textes des Droits canonique & civil, pour prouver que Jean-sans-peur devoit non seulement en honneur, mais même en conscience, faire poignarder de guet-à-pens & par des assassins apostés, son cousin, frere de son Roi. Ce furieux Cordelier prétend, sans aucun fondement, que le Duc d'Orléans débauchoit au Roi la Reine sa femme, & qu'il vouloit le détrôner & le chasser lui & sa postérité, pour usurper la Couronne, comme avoit fait le Duc de Lancastre, Henri, en faisant chasser & massacrer Richard II.

Ce Plaidoyer, qui fut prononcé publiquement à Paris en l'Hôtel Saint-Paul, en présence des Princes & Pairs de France, avoit été préparé & répété auparavant à Amiens & à Lille en Flandres : il y avoit été applaudi. A Paris, il n'excita qu'un silence morne, qui prouva seulement que le Duc de Bourgogne étoit le plus fort. Il obtint du foible Roi Charles VI des Lettres de grace pour l'assassinat de son

frere, & la veuve du Duc d'Orléans expira de chagrin de voir la mort de son mari impunie, après qu'elle eut fait encore quelques efforts pour la venger. Elle fit en 1408, dans un grand Parlement, lire par un Abbé de Saint-Fiacre, Bénédictin, une réfutation du discours de Jean Petit, aussi longue que ce discours même. Ce Plaidoyer est également rapporté dans Monstrelet, & occupe seul plus de trente pages *in-folio*. Il est aussi rempli de citations d'Auteurs Grecs & Latins. L'Avocat & le Chancelier du jeune Duc & de la Duchesse d'Orléans parlerent après l'Abbé de Saint-Fiacre; mais tout cela n'aboutit qu'à déclarer la mémoire du Duc d'Orléans pure & innocente de tous les crimes à lui imputés par le Duc de Bourgogne. Le jeune Duc d'Orléans fut confirmé dans tous ses droits & dans son apanage; mais la mort de son pere ne fut point vengée, comme nous venons de le dire.

Monstrelet raconte les événemens des années 1410, 1411, 1412, 1413 & 1414, de la même maniere que les autres Historiens : mais on trouve de plus ici tous les Manifestes, Édits, Déclarations & Or-

donnances du Roi Charles VI, qui, pendant tous ces troubles, étoit tantôt pour, tantôt contre le Duc de Bourgogne. L'on voit dans tous ces récits, que Monstrelet, étant Flamand, & sujet du Duc de Bourgogne, est partial pour le parti Bourguignon.

L'année 1415 est fameuse par la bataille d'Azincourt, la mort du premier Dauphin, fils de Charles VI, & qui avoit épousé la fille du Duc de Bourgogne, & l'arrivée à Paris de l'Empereur Sigismond, de la Maison de Luxembourg, oncle de Charles VI. Il y eut plus de magnificence & de dépense à l'occasion de cette entrée dans ces temps de calamité, que l'état du Royaume ne pouvoit & ne devoit en supporter. La liste des morts, des blessés, & des prisonniers François de la bataille d'Azincourt, tient ici un grand nombre de pages, & on y voit les noms de quantité de Princes & de grands Seigneurs du Royaume; au contraire la liste des grands Seigneurs échappés à cette bataille n'est que de trois lignes. La première de ces listes est bien bonne à consulter pour connoître toutes les Maisons nobles qui existoient dès 1415.

En 1416 mourut le Duc de Berri, oncle

de

de Charles VI ; & le ſecond Dauphin Jean qui avoit épouſé l'héritiere de Brabant & de Hainault, & n'eut point d'enfans, non plus que ſon frere aîné.

Le Chapitre 168, quoique fort court, contient le fond d'un événement qui eut de grandes & importantes ſuites. Voici le texte.

» En ce temps là Royne de France » eſtant au bois de Vincenne où elle » tenoit ſon Eſtat, fut viſitée par le Roi, » ſon Seigneur & mari : & ainſi qu'il » retournoit à Paris vers le Veſpre, il en- » contra Meſſire Loys Bourdon, Cheva- » lier, allant de Paris au bois de Vin- » cenne ; lequel treſpaſſant par aſſez près » du Roy, s'inclina en chevauchant, & » paſſa outre aſſez légierement : mais » tantoſt le Roy envoya après lui le Pré- » voſt de Paris, & lui commanda qu'il le » prinſt & le gardaſt bien, tant qu'il lui » en ſceut rendre bon compte : lequel Pré- » voſt en accompliſſant le commande- » ment du deſſuſdit, feit ſon devoir & » preint ledit Chevalier : & après le mena » en Chaſtelet, audit lieu de Paris, où il » fut par le commandement du Roy très- » fort queſtionné & depuis noyé en Seine. » En après par aucun peu de jours en ſui-

» vant par l'Ordonnance du Roy, du
» Daulphin & de ceux qui gouvernoient
» Paris, la Royne dessusdite, accompagnée
» de sa belle-sœur, Duchesse de Baviere,
» fut envoyée à Blois & depuis à Tours en
» Touraine pour demourer à assez simple
» état : & lui furent baillez pour la con-
» duire & gouverner Maistre Guillaume
» Torel, Maistre Jean Picard, & Maistre
» Laurens du Pyus; sans le consentement
» desquels elle n'osoit aucune chose be-
» songner, non pas escrire unes lettres à
» quelque besongne que ce fust : & là vesf-
» quit grand espace de temps en grand
» déplaisance, attendant de jour en jour
» d'encores pis avoir. Et avecques ce, très-
» grand finance qu'elle avoit en divers
» lieux à Paris, furent ostées par son fils
» le Daulphin, & ceux qui le gouver-
» noient. Lesquels trois Gouverneurs de la
» Royne dessus nommée on y avoit mis
» tout à propos, afin qu'elle ne peut riens
» conduire ne traiter au préjudice de ceux
» qui gouvernoient le Roy, & son fils le
» Daulphin dessusdit «.

On voit par ce Chapitre, que la Reine étoit soupçonnée d'être en commerce de galanterie avec un Seigneur François, nommée Louis Bourdon (que d'autres Auteurs appellent Boisbourdon); que le

dernier Dauphin, qui fut depuis Roi, sous le nom de Charles VII, fut un des Juges de la Reine sa mere, & qu'il la traita avec la plus grande sévérité; ce qui l'irrita si fort, & lui donna une telle haine pour son fils, qu'il ne tint point à elle de lui faire perdre la Couronne, ainsi qu'à toute la postérité des Valois. Au reste la Reine ne fut pas long-temps dans l'espece de captivité à laquelle son époux & son fils l'avoient condamnée. La même année 1417, elle implora le secours du Duc de Bourgogne, qui vint en personne en Touraine, & la conduisit à Chartres, d'où elle écrivit une espece de Manifeste, qu'elle envoya dans plusieurs villes du Royaume, pour les engager à se joindre à la faction Bourguignonne, qui prit bientôt de si grandes forces, qu'en 1418 elle se rendit maîtresse de Paris même : le Duc de Bourgogne y conduisit la Reine; ils y furent reçus comme en triomphe, & s'emparerent de la personne du Roi & de son esprit, si bien qu'il leur étoit absolument asservi. Le Dauphin, sentant qu'il ne pouvoit résister à cette puissante faction, conclut une paix simulée avec le Duc de Bourgogne; mais les suites en furent terribles. Tout le monde sait qu'en 1419, le Duc ayant été

attiré sur le pont de Montereau, sous prétexte d'une conférence, fut assassiné par ordre du Dauphin & en sa présence; que ce meurtre eut les plus grandes conséquences; que dans un Lit de Justice où le Roi lui-même eut la foiblesse de présider en 1420, le Dauphin & ses complices furent condamnés comme coupables de crime de leze-Majesté, déclarés déchus de tous leurs droits, dignités & biens, & que le Roi d'Angleterre, Henri V, ayant épousé Catherine, derniere des filles de Charles VI, fut reconnu pour héritier & Régent du Royaume. Les Bourguignons & les Anglois s'obstinoient à ne nommer Charles que le soi-disant Dauphin. Les deux Rois & les deux Reines firent une entrée solennelle & pompeuse dans Paris, après laquelle le Roi Henri V fit un voyage à Londres, & y conduisit la nouvelle Reine en 1421; mais ils revinrent bientôt en France, au commencement de 1422. La Duchesse de Bourgogne, Michelle de France, sœur aînée de la Reine Catherine, mourut cette même année, & peu après le Roi Charles VI leur pere.

C'est ici que finit le premier volume de Monstrelet; le second qui est encore de ce même Auteur, traite des événemens du

regne de Charles VII, & Monstrelet suit toujours la même méthode ; les pieces qu'il rapporte sont communément curieuses & quelquefois singulieres. Sous l'année 1427, on en trouve une infiniment ridicule, & dont je ne parlerai que pour montrer quelle étoit l'ignorance du siecle & de l'Auteur, sur-tout relativement aux pays éloignés de celui où il demeuroit. Voici la traduction d'une lettre qu'il prétend que le Soudan de Babylone écrivit à tous les Princes Chrétiens, après qu'il eut fait la conquête de l'Isle de Chypre.

» Baldadoch, fils d'Aire, Connestable » de Jérico, Prévost du Paradis terrestre, » nepveu des Dieux, Roys des Roys, Prin» ces des Princes, Souldan de Babylone, » de Perse, de Jérusalem, de Chaldée, de » Barbarie, Prince d'Afrique, & Animal » d'Arcadie, Seigneur de Siche, des » Ainces, des Payens & des Maritans ; » Maistres Anchipotel, Advoué d'Ama» zone, Gardien des Isles, Doyen des » Abbayes, Commandeur des Temples, » Froisseur des Heaumes, Fendeur des » escus, Perseur des haubers, Rompeur » de harnois & de Places ; Lansseur de » glaives, Effrondeur de destriers, Tres» perceur de presses, Destruiseur de chas-

» teaux, Fleur de Chevalerie, Sanglier
» de hardiesse, Aigle de largesse, Cremeur
» des ennemis, Espérance d'amis; Re-
» couvreur des déconfits, Estandart de
» Mahomet, Seigneur de tout le monde;
» aux Roys d'Allemaigne, de France &
» d'Angleterre, & à tous autres Roys,
» Ducs & Comtes, & généralement à
» tous ceux esquels notre débonnaireté
» est advenir, salut & dilection en notre
» grace : comme ainsi soit qu'il est bien
» loisible de relenquir erreur par sagesse
» qui veult, vous mande que vous ne
» laissez nullement ne tardez à venir par
» devers moy, & relevez vos fiefs & terres
» de ma Seigneurie en reniant votre Dieu
» & la foy Chrétienne, délaissant vos
» erreurs : esquelles vous & vos devanciers
» avez été envéloppés trop longuement,
» ou autrement mon indignation & la
» puissance de ma forte épée tournera sur
» vous assez brievement, dont j'aurai vos
» têtes en rançon sans riens épargner. Ces
» lettres furent données la Vigille des
» Ambassadiens, l'an dixieme de notre
» Couronnement, la seconde année après
» notre noble victoire & destruction du
» malheureux pays de Chippre ».

Monstrelet conte avec naïveté l'insti-

tution de l'Ordre de la Toison d'or, & nomme les vingt-quatre premiers Chevaliers qui en furent décorés : voici le Chapitre en entier.

» En cest an (1430) le Duc Philippe de » Bourgogne meit sus en l'honneur de » Dieu, & de monseigneur Sainct Andrieu : duquel en armes il portoit l'enseigne, un Ordre & fraternité de vingt-» quatre Chevaliers sans reproche, Gen-» tilshommes de quatre costez, auxquels » il donna à chacun d'eux un collier d'or, » moult gentement ouvré de sa devise, » c'est à sçavoir du fusil ausquel colliers » pendoit à chacun sur le devant en ma-» niere que portent les grands Dames & » Damoiselles, Images fermeilletz & autres » joyaux une Toison que jadis conquist » anciennement Jason en l'Isle de Colchos, » comme on le trouve par escript en l'His-» toire de Troye, de laquelle n'est point » trouvée en nulles Histoires qu'oncque » nul Prince Chrétien on lui eût révélée, » ne mise sus. Si fut la dessusdicte ordre à » l'imagination de celle que dit est nommée » par ledit Duc, l'Ordre de la Toison » d'or, & furent par lui & aucuns de son » Conseil esleuz & nommés pour porter » ladicte Ordre vingt-quatre Chevaliers

» desquels les noms s'ensuivent. Premier
» y estoit ledit Duc Chef & Fondateur
» d'icelle ; en après y estoit Guillaume de
» Vienne, Seigneur de Saint-George,
» Messire Regné Pot, Seigneur de la
» Roche, le Seigneur de Rembaix, le Sei-
» gneur de Montagu, Messire Rolland
» de Heuquerque, Messire Antoine de
» Vergy, Comte de Dammartin, Messire
» David de Brimeu, Seigneur de Ligny,
» Messire Hue de Lannoy, Seigneur de
» Santes ; Messire Jehande, Seigneur de
» Commines, Messire Antoine de Toulon-
» geon, Maréchal de Bourgogne, Messire
» Pierre de Luxembourg, Comte de Con-
» versan, Messire Jean de la Tremoille,
» Messire Jean de Luxembourg, Seigneur
» de Beaurevoir, Messire Gillebert de
» Lannoy, Seigneur de Villerval, Messire
» Jean de Villiers, Seigneur de Lille-Adam,
» Messire Antoine, Seigneur de Croï &
» de Renty, Messire Florimond de Brimeu,
» Seigneur de Massincourt, Messire Ro-
» bert de Mamines, Messire Jacques de
» Brimeu, Seigneur de Grigny, Messire
» Baudouin de Lannoy, Seigneur de Mo-
» lembaix, Messire Pierre de Bauffre-
» mont, Seigneur de Charny, Messire
» Philippe de Ternant, & Messire Jean

» de Crequy, & Messire Jean de Croï
« Seigneur de Tours sur Marne.

» Lesquels Chevaliers (comme dit est)
» au recevoir ladicte Ordre, feirent, &
» devoient faire leurs Successeurs plusieurs
» solemnelles promesses & notables Or-
» donnances pour l'entretenement d'i-
» celles, desquelles cy après en ce présent
» livre sera faict mention plus à plain,
» après que ladicte Ordre sera du tout par-
» fournie en son droit nombre : car depuis
» que les dessus nommez y furent mis, cer-
» taine espace de temps après en fust ajousté
» aucuns autres. Si doivent les hoirs d'i-
» ceux Chevaliers renvoyer après leur
» trespas audit Duc de Bourgongne ledit
» Collier pour le bailler à autre Chevalier.

Il paroît que, lors de l'institution de cet Ordre, le Duc de Bourgogne avoit établi un esprit d'union qui mettoit chacun d'eux en droit de compter sur les bons offices & l'amitié des autres ; nous en trouvons la preuve dans ce même volume de Monstrelet, sous l'année 1439 : alors Jean, Duc de Luxembourg, Comte de Ligny, qui étoit revêtu de cet Ordre, tomba dans la disgrace du Duc de Bourgogne dont il étoit Vassal. Il en craignit les suites, & crut devoir s'adresser à ses Confreres pour

obtenir sa justification. La tournure de ses lettres m'a paru remarquable, & je vais en copier seulement le commencement & la fin.

» Très-cher frere & compagnon, depuis » peu de temps en ça, aucuns mes bons amis » m'ont averti que mon très-redouté Sei» gneur le Duc de Bourgogne étoit indigné » pour aucuns rapports lesquels lui ont été » faits à l'encontre de moy; pour laquelle » raison j'ai envoyé devers lui Jean Taille» monde & Huet mon Clerc, par lesquels » lui ai écris, lui suppliant humblement » que de sa grace il ne lui plaise de soi en» felonner contre moy, ne me tenir en » son indignation sans me ouir en mes » excusations raisonnables «.

Après cela, le Comte de Ligny entroit dans le détail des fautes & des excès qu'on lui imputoit, s'excusoit de son mieux, & prioit les Chevaliers ses Confreres de lui rendre service en faisant valoir ses raisons; il finissoit ainsi.

» Véritablement si ne suis par vous assisté » en cette matiere, & qu'on veuille pro» céder envers moi en telle maniere & si» nistres rapports sans me ouir, ne sçauroye » envers qui me retraire, & auroye cause de » m'en douloir. Ces choses pouvez assez

» considérer, & ledit Taillemonde &
» Huet, ou un d'eux pourront vous en dire
» plus à plain. Très-chiers frères & compai-
» gnons si choses vous plaisent que faire
» se puisse, signiffiez-le moy & le ferai de
» très-bon cœur, comme sçait notre Sei-
» gneur qui vous ait en sa benoiste grace.
» Ecrit en mon hôtel de Bohin le jour de
» la Chandeleur.

Sous l'année 1440, on lit le Chapitre suivant.

» En l'an dessusdit advint en la Duché
» de la Bretaigne une grand, diverse, &
» merveilleuse adventure. Car le Seigneur
» de Raix qui pour lors estoit grand Maré-
» chal de France, & estoit moult noble
» homme, & très-grand Terrien, & yssu
» de très-grand & très-noble génération,
» fut accusé & convaincu d'hérésie, la-
» quelle il avoit par long-temps maintenue.
» C'est à sçavoir par la sédition & enhor-
» tement principalement du Diable d'en-
» fer, & aussi d'aucuns ses Complices & Ser-
» viteurs, comme il confessa avoir fait mou-
» rir plusieurs enfans soubs aage, & femmes
» enceintes, sur intention de parvenir à
» aucunes Haultesses & Chevances, &
» aussi honneurs désordonnez : desquels
» enfans & autres créatures, après ce qu'il

» les avoit fait mourir violentement, fai-
» soit prendre aucune partie de leur sang;
» duquel on escrivoit Livres où il y avoit
» conjurations diaboliques & autres ter-
» mes contre notre Foi Catholique; pour
» lequel cas dessusdit, après qu'il eut été
» prins & diligemment examiné, & aussi
» qu'il eut coygneu tout son fait, d'en
» avoir fait mourir par cette mauvaise ma-
» niere jusques au nombre de huit vingt
» ou plus: il fut en sa présence par saiges
» & notables Juges, condamné à estre pen-
» du & étranglé tant qu'il fut mort, &
» après son corps ars en un feu. Si y estoient
» présens avec ledit Duc grand nombre
» de grands Seigneurs & autres notables
» hommes, tant séculiers comme Clercs.
» Si fut faicte ceste condamnation, &
» aussi l'exécution en la ville de Nantes en
» Bretaigne. Toutesfois après ladicte exécu-
» tion première accomplie, & qu'il fut mis
» au feu, & en partie bruslé, il y eut au-
» cunes Dames & Damoiselles de son li-
» gnage qui requirent au dessusdit Duc de
» Bretaigne de avoir le corps pour le met-
» tre en Terre Saincte: lequel Duc leur
» accorda & y fut mis. Et jaçoit ce qu'il
» eust eu ceste fausse & inhumaine vou-
» lenté, néantmoins si eust il à la fin très-

» belle & dévote cognoiſſance & repentan-
» ce, en requérant moult humblement à
» ſon Créateur mercy & miſéricorde de
» ſes grands péchés & offences : pour la
» mort duquel Seigneur de Raix grand par-
» tie des Nobles dudit pays de Bretaigne &
» eſpéciallement ceux de ſon lignage en
» eurent au cœur très grand douleur & triſ-
» teſſe. Et auſſi avant que cette adventure
» lui advint, il étoit moult renommé d'être
» très-vaillant Chevalier en armes.

Je n'ai à ajouter au récit naïf de Monſtrelet, ſinon que le malheureux Maréchal de Raix étoit de l'illuſtre Maiſon de Laval (Montmorency). Ce fut le goût du faſte & de la débauche qui le précipita dans tous les malheurs dont il fut ſi cruellement puni. Il conſomma en folle dépenſes deux cent mille écus d'or comptant, dont il avoit hérité à l'âge de 20 ans, & trente mille livres de rente qu'il poſſédoit, & qui étoient dans ce temps-là un revenu conſidérable. Il ne voyageoit point, dit-on, ſans traîner à ſa ſuite des troupes conſidérables de Cuiſiniers, de Muſiciens & de Danſeurs de l'un & de l'autre ſexe ; des meutes de chiens, & deux cents chevaux de main : malheureuſement il avoit cru devoir faire entrer dans ce cortége des

prétendus Devins & Magiciens, ce qui fit qu'on lui imputa des horreurs dont il n'étoit peut-être pas coupable. Il ne laissa qu'une fille qui épousa successivement un Amiral de France, Prégent de Coetivi, & le Maréchal de Loheac Laval, dont elle n'eut point d'enfans.

Sous l'année 1443, Monstrelet nous apprend que le Duc de Bourgogne étant dans son Duché, plusieurs Gentilshommes de son Hôtel & de ses Pays firent publier *un fait & pas d'armes*, à la tête desquels étoit Messire Pierre de Beaufremont, Seigneur de Charni. Voici la teneur du premier cartel, dont ils envoyerent des copies aussi loin qu'ils le purent.

» En l'honneur de notre Seigneur & de » sa très-glorieuse Mere, de Madame » Sainte-Anne, & de Monséigneur Saint- » Georges, je Pierre de Beaufremont, Sei- » gneur de Charni, de Montliet & de » Montfort, Chevalier, Conseiller & » Chambellan de très-haut, très-puissant » & très-excellent Prince, mon très- » redouté & souverain Seigneur, Monsei- » gneur le Duc de Bourgogne, fais sçavoir » à tous Princes, Barons, Chevaliers & » Ecuyers sans reproche, excepté ceux du » Royaume de France & des Pays alliés

» & sujets de mondit souverain Seigneur, » que pour augmenter & accroître le très-» noble métier & exercice des armes, » ma voulenté & intention est qu'avec » douze Chevaliers, Ecuyers & Gentils-» hommes de quatre côtés, garder & dé-» fendre un Pas sur le grand chemin ve-» nant de Dijon à Exonne, à un gros » arbre appelé l'arbre des Hermites, &c«.

Entre les noms des douze Gentilshommes qui devoient accompagner Pierre de Beaufremont, on peut remarquer Guillaume de Vaudray. Les conditions du combat à cheval pour les assaillans, sont de faire douze courses de lance à fer émoulu contre Pierre de Beaufremont, ou quelques-uns de ses Chevaliers. Quant aux combats des armes à pied, ils seront à l'épée; & on doit frapper jusques à quinze coups. Celui qui sera porté à terre sera prisonnier de l'autre, & ne pourra se racheter qu'en payant au moins cinq cents écus. Le Pas & Fait d'armes doit commencer le premier Juillet, & durer quarante jours, à six jours par semaine, pendant trois desquels on combattra à cheval, & les trois autres à pied. Les Juges du combat seront le Comte de Nevers, de la Maison de Bourgogne, & celui de

Fribourg & de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne.

En 1446, le Roi Charles VII, revenant d'ouïr la Messe, trouva sur son lit un dictier dont la teneur s'ensuit:

Le mal payé, faux Conseillers,
Les discors d'aucuns Chevaliers,
Impositions & Gabelles,
Ont élevé guerres nouvelles
Qui jamais jour ne finiront,
Tant que tels choses dureront;
Car mains servent le Roi François,
Qui pourtant sont de cœur Anglois;
Et service fait contre cœur
Ne profite à nul Seigneur.
Le Sage se dit & recorde
A qui de tout je bien m'accorde,
Que Prince haï en sa Terre
Ne peut vivre sans avoir guerre.
Mais peu en chault à ces haults hommes,
Qui du Roi ont ces grosses sommes,
L'or, l'argent & les grands terres,
Par iceux sont menés les guerres.
Au recevoir sont les premiers,
Et à besoingné les derniers.
Mirez-vous ici, Ducs & Rois!
En la fin oyez le Sourdois;
Et si toujours allés telle erre,
Soyez sûr que vous perdrez terre;
Car bien payer, acquerre amis,
Mal payer, acquerre ennemis.
Laissez les bois & les rivieres,

Prenez

Prenez lances, levez bannieres;
Fuyez les faux, suivez les sages,
Allez aux champs, laissez les caiges,
Où vous avez honneur perdue.
Hélas! France, ton nom se mue;
Et je vous dis bien sur ma tête,
Qu'on vous tiendra tretous pour bête.
Je parle aux Ducs, je parle au Roi,
Et je suis meu de bonne foi.

Je n'en extrairai pas davantage de la Chronique de Monstrelet; ce n'est pas le seul Auteur contemporain qui nous ait laissé des Mémoires des regnes de Charles VI & de Charles VII, dans lesquels on trouve des Anecdotes singulieres & piquantes. Il y en a d'autres, de quelques-uns desquels j'ai des manuscrits, ou dont je peux parler d'après le savant Denis Godeffroi, Historiographe de France, qui, en 1653 & 1661, publia des éditions de ces Historiens du 15ème siecle, qui ont parlé avec fanchise & naïveté de ce dont ils ont été eux-mêmes témoins. Le premier est Jean Juvenal ou Juvenel des Ursins, Archevêque de Rheims: personne n'étoit plus capable que lui d'écrire l'Histoire de son temps avec noblesse & vérité; il étoit l'aîné de onze enfans, tous fils de Jean Juvenal, d'abord Avocat au Parlement, ensuite

Histoire de Charles VI, par Juvenel.

Prévôt des Marchands de Paris en 1388; il ſe conduiſit dans les circonſtances délicates où l'on ſe trouvoit alors, en bon citoyen, ſage Conſeiller, & prudent politique. Son fils aîné fut auſſi d'abord Avocat, Maître des Requêtes du Dauphin (depuis Charles VII), dans des temps où ce Prince étoit réduit aux plus cruelles extrémites. Charles étant devenu Roi, mais n'étant maître que de la moindre partie de ſon Royaume, transféra le Parlement de Paris à Poitiers: il falloit choiſir pour porter la parole dans ce Tribunal, compoſé d'un petit nombre de ſujets fideles au légitime Roi, un homme également ſage & prudent, & Jean Juvenal fut chargé de cette importante commiſſion: il s'en acquitta ſi bien, que lorſque Charles VII fut rentré dans Paris, Jean Juvenal des Urſins ayant pris l'état Eccléſiaſtique & les Ordres ſacrés, le Roi lui procura l'Evêché de Beauvais, auquel la dignité de Pair Eccléſiaſtique eſt attachée. Il paſſa à l'Evêché de Laon, & enſuite à l'Archevêché de Rheims. Ce fut lui qui ſacra le Roi Louis XI; on nous a conſervé pluſieurs des diſcours qu'il fit dans des occaſions d'apparat aux Etats Généraux, aux aſſemblées du Clergé, & au Parlement. Ils ſont très-éloquens pour

leur temps : ce fut un de ses freres cadets qui le remplaça dans l'Archevêché de Rheims. Un autre qui, pendant un temps de sa vie, avoit étudié les loix, & ensuite avoit porté les armes, fut fait Chancelier de France par Charles VII, dépossédé par Louis XI, rétabli quelque temps après par ce même Roi, avec éloge & distinction ; un quatrieme continua la postérité de cette famille : ayant acquis la Terre & Baronnie de Traisnel, il en prit le nom, que ses descendans ont porté pendant quatre à cinq générations. Le dernier d'entr'eux mourut Chevalier des Ordres du Roi, ne laissant qu'une fille qui épousa un autre Chevalier des Ordres, de l'ancienne Maison d'Harville Palaizeau : ses enfans furent substitués au nom de Juvenal des Ursins de Traisnel, nom beau à porter, puisque c'est celui de plusieurs grands hommes, d'une famille illustrée par eux, & qui n'a pas besoin par conséquent de la prétention d'appartenir à la grande & ancienne Maison des Ursins d'Italie.

L'Histoire ou les Mémoires du regne de Charles VI, écrits par Jean Juvenal des Ursins, sont intitulés dans un manuscrit que j'en possede, Rapport. C'est effective-

ment un compte très-exact de ce qui s'est passé depuis 1380, année de la mort de Charles V, jusqu'en 1422 que mourut Charles VI.

Sur la premiere année du regne de Charles VI, Juvenal rapporte d'une maniere simple, mais noble & intéressante, les difficultés qui s'éleverent au sujet de la Régence, celles du cérémonial qui troublerent le festin royal qui suivit le Sacre, & enfin le commencement des désordres dont la jalousie des oncles de Charles VI fut la premiere cause.

Sous l'année suivante, je trouve une Anecdote singuliere sur un Prévôt de Paris, nommé Hugues Aubriot; la voici: » Hugues Aubriot, natif de Bourgon» gne, lequel par le moyen du Duc d'An» jou, fut faict Prévôt de Paris, riche » & puissant étoit, & si avoit un grand » Gouvernement des Finances, & fit plu» sieurs notables édifices à Paris, le Pont » St. Michel, les murs de devers la Bas» tille St. Antoine, le petit Châtelet, & » plusieurs autres choses dignes de grand » mémoire: mais sur toutes choses avoit » en grande irrévérence les gens d'*Eglise*, » & principalement l'Université de Pa» ris, & tellement que secrétement on

» fit enqueste de son Gouvernement & de
» sa vie, qui estoit très-orde & déshon-
» neste en toute puterie & ribauderie,
» à decevoir femmes, partie par force,
» partie par argent, dons & promesses,
» & avoit compagnée charnelle à Juif-
» ves, & ne croyoit point le St. Sacre-
» ment de l'Autel, & s'en mocquoit, &
» ne se confessoit point, & estoit un très-
» mauvais Catholique. En plusieurs &
» diverses hérésies étoit encouru, & ne
» craignoit puissance aucune, pour ce qu'il
» estoit fort en la grace du Roi & des
» Seigneurs; toutesfois fut fort poursuivi
» par l'Université & gens d'Eglise, telle-
» ment qu'on le print & emprisonna ès
» prisons de Monsieur l'Evêque de Paris,
» & fut examiné sur plusieurs points, les-
» quels il confessa, il fut trouvé par gens
» Clercs à ce cognoissans, qu'il étoit digne
» d'estre bruslé. Mais à la requête des Prin-
» ces, cette peine lui fut relaschée, &
» seulement au parvis Notre-Dame fut
» publiquement preschê & réprimandé
» par l'Evêque de Paris, vestu en habit
» pontifical, & fut déclaré en effet estre de
» la loi des Juifs, & contempteur des Sa-
» cremens Ecclésiastiques, & avoir encouru
» les sentences d'excommuniement, qu'il

» avoit par long-temps contemnées & mé-
» prisées ; & le condamna à estre perpé-
» tuellement en la fosse au pain & à l'eau «.

En l'an 1386, on fit de grands préparatifs pour une descente en Angleterre ; & pour loger & mettre à couvert les troupes, aussi-tôt qu'elles y seroient débarquées, on fit faire en France des palissades & des baraques de bois, que l'Auteur de la vie de Charles VI appelle Ville de bois, qu'on devoit transporter en Angleterre. Mais le Duc de Berry qui devoit commander les troupes, s'étant amusé à Paris, & les vents ayant dispersé la flotte, l'expédition ne put avoir lieu, & le Roi donna sa Ville de bois au Duc de Bourgogne.

Charles VI, après avoir été visiter le Pape Clément VI à Avignon, repassa par le Comté de Foix, & s'arrêta chez le vieux Duc Gaston Phœbus, dont nous avons tant parlé dans le volume précédent, & qui fit mourir son fils, soupçonné d'avoir voulu l'empoisonner ; & fut, dit l'Historien, reçu » grandement & honorablement,
» festoyé par le Comte qui ordonna un
» jeu, nommé *joculatoire*, à jetter dards
» & javelines, & promettoit au mieux
» jouant & jettant une belle couronne qui

» étoit moult riche. Or le Roi se délectoit, » dès jeunesse, à jetter verges de coudre » à Paris, en sa Cour de St. Paul, par-» dessus les salles, & n'y avoit personne » en son Hôtel qui eust mieux fait, ainsi » audit jeu gagna le prix, & lui fut baillé la » couronne; mais la donna aux Cheva-» liers & Ecuyers du Comte «.

L'année suivante, ce Comte de Foix mourut, & voulut laisser au Roi son Comté; mais le Roi généreusement le donna à un bâtard du Comte, & ce bâtard périt quelques années après sans laisser de postérité, dans un certain ballet des Sauvages, où le Roi Charles VI courut lui-même grand risque de la vie.

Sous l'année 1390, on lit que le Roi & la Reine étoient alors au Château de Saint Germain-en-Laye, & s'amusoient beaucoup; &, dit l'Auteur, *s'esbattoient au bois de Poissy;* en même temps ils se préparoient à mettre de grosses tailles sur le peuple, quoiqu'il y en eût déjà de considérables, & qui excitoient bien des murmures. Mais tout à coup il s'éleva une grande tempête, des vents furieux & des tonnerres épouvantables, si bien qu'il y eut quatre hommes de la suite du Roi foudroyés, entre St. Germain & Poissy,

Ces ſignes effrayans furent cauſe que le Conſeil du Roi ſe ſépara ſans rien conclure ſur l'établiſſement des nouvelles impoſitions, & la Reine ſe fit honneur d'avoir remontré au Roi, que ſon peuple étoit trop accablé, & ne devoit pas être chargé davantage.

La cauſe que l'Archevêque de Rheims donne à l'aſſaſſinat du Connétable de Cliſſon, par le Sire de Craon, eſt remarquable, parce qu'elle prouve l'ignorance & la ſuperſtition du temps. Le Duc d'Orléans, qui étoit jeune & avoit de l'eſprit, fréquentoit des perſonnes qui en avoient auſſi beaucoup, au moins pour ce ſiecle, & qui paſſoient pour gens à ſecrets, & même pour ſorciers. Le Sire de Craon, favori de Charles VI, crut qu'il étoit de ſon devoir d'avertir le Duc d'Orléans qu'on parloit mal dans le monde de ſes liaiſons avec eux, & lui repréſenta que cela pouvoit donner atteinte à ſa réputation. Le Duc d'Orléans ſe trouva offenſé de cet avis: il ſe plaignit au Roi ſon frere, de l'inſolence du Sire de Craon, qui l'accuſoit de vivre en intimité avec des ſorciers, & menaça de s'en venger. Le Sire de Craon, inſtruit de la colere du Duc d'Orléans, ſe perſuada que le Connétable de Cliſſon,

qui étoit fort avant dans la confiance du Prince, ne contribuoit pas peu à l'animer contre lui. De là naquit une haine entre le Sire de Craon & le Connétable, qui eut les plus funestes effets. Le Sire de Craon le fit assassiner; il fut blessé grièvement, mais ne mourut pas de ses blessures, & Clisson poursuivit & obtint la condamnation de son assassin, qui n'échappa au supplice que par la fuite.

On sait qu'il y a différentes opinions sur la façon dont Charles VI devint fou. La plus grande partie des Auteurs prétendent que ce fut en traversant une forêt au mois d'Août en 1390, par une chaleur épouvantable, qu'il crut voir un fantôme effrayant; mais Juvenal des Ursins pense que ce fut une espece de mendiant mal vêtu, qui, dans cette même forêt, l'approcha & lui dit: *Roi, où vas-tu? ne passe pas plus oultre, car tu es trahi.* Aussi-tôt le Roi fut surpris de frénésie, tua quatre hommes, & ayant été emporté de force dans une maison voisine, il tomba en une léthargie, pendant laquelle les Médecins même le crurent mort.

Le jeune Duc d'Orléans continuoit à donner des marques d'un dérangement dans sa conduite, qui excitoit des mur-

mures de la part de tous les gens raisonnables, souffroit (comme nous l'avons remarqué dans le précédent article à l'occasion du Sire de Craon) difficilement les remontrances : cependant Jean Juvenal des Ursins, pere de l'Archevêque de Rheims, Auteur de cette Vie, entreprit de lui en faire, & s'y prit avec tant de respect, de douceur & d'honnêteté, un jour qu'il sortoit du Conseil du Roi, que le Duc d'Orléans l'écouta avec attention, fut frappé de ses avis, & lui promit de réparer ses torts, & de se conduire désormais d'une maniere plus convenable & plus digne de lui. En effet, pour prouver qu'il avoit changé de disposition, il fit bâtir une Chapelle dans l'Eglise des Célestins de Paris, qui existe encore, & qui a été la sépulture des Princes de sa branche, qui est montée sur le trône dans la personne de Louis XII son petit-fils.

L'Archevêque de Rheimsr aconte comment Jean Juvenal son pere, encore Prévôt des Marchands en 1393, trouva moyen de se tirer d'une fâcheuse affaire qui lui fut suscitée par le Duc de Bourgogne. Ce Prince vouloit beaucoup de mal à ce Magistrat, parce qu'il étoit parent & ami de Noujant & de la Riviere, Administrateur

des Finances de Charles VI, que le Duc peſécutoit : il fit faire contre Juvenal une information ſecrete par deux Commiſſaires au Châtelet, qui, quoique fauſſe, pouvoit lui être très-préjudiciable. Les Commiſſaires, étant dévoués au Duc, tournerent la choſe comme il voulut, & porterent enſuite leur Enquête au Procureur-Général, pour en faire la pourſuite. Mais celui-ci ayant refuſé ſon miniſtere à cette injuſtice, ils s'adreſſerent à un ſimple Avocat, qui conſentit à devenir l'accuſateur du Prévôt des Marchands au Conſeil du Roi. Pour achever de convenir de leurs faits, les Commiſſaires & l'Avocat allerent ſouper à la Buvette du Palais, & s'y enivrerent ſi bien que l'information échappa de la poche de l'un d'eux, & fut ramaſſée par un honnête Bourgeois, qui alla réveiller le Prévôt des Marchands après minuit, & lui remettre la preuve du complot qui ſe tramoit contre lui. Celui-ci comparut dès le lendemain au Conſeil du Roi, où l'Avocat déſigné propoſa les moyens d'accuſation. Juvenal ſe défendit très-bien, & allégua qu'il n'y avoit aucunes preuves contre lui. On voulut obliger l'Avocat de les produire ; il les chercha vainement dans ſa poche : faute de pouvoir les repréſenter, l'accuſé fut pleine-

ment déchargé, & Charles VI prononça lui-même : » Je vous dis que mon Prévôt » est prud'homme, & que ceux qui ont » proposé les choses contre lui sont de » mauvaises gens «.

Le récit que fait l'Auteur de l'état où étoit le Roi lorsque ses accès le reprenoient, fait horreur. Il ne se reconnoissoit pas lui-même, & lorsqu'on lui amenoit la Reine sa femme, il disoit que ce n'étoit pas elle; il n'y avoit que la Duchesse d'Orléans, Valentine de Milan, qu'il regardoit avec plaisir, & il l'appeloit toujours ma belle-sœur : aussi disoit-on que cette Princesse, qui étoit Italienne, l'avoit ensorcelé. Un homme se présenta, qui dit qu'il guériroit le Roi, parce qu'il possédoit un livre écrit par Adam, pendant les cent années qu'il employa à pleurer la mort de son fils Abel. On croit bien qu'il n'en vint pas à bout. Cet accès de la maladie du Roi dura plus de six mois de l'année 1393. Cependant la Reine accoucha d'une fille qui fut nommée Marie : Isabeau de Baviere fit vœu de la consacrer à Dieu si elle vivoit, & effectivement elle fut Prieure du Couvent de Poissy. Elle l'étoit déjà en 1405, lorsque le Duc de Bar voulut l'enlever pour l'épouser; la Reine même

& le Duc d'Orléans en étoient d'accord : mais la Princeſſe refuſa conſtamment de quitter ſon Couvent. L'Archevêque de Rheims dit qu'à cette occaſion il fut commis quelques déſordres dans l'Abbaye de Poiſſy par les gens du Duc de Bar, & fait *choſes non honnêtes.*

Cette même année, les Juifs furent accuſés d'avoir crucifié un Chrétien. On les tourmenta beaucoup à ce ſujet, & ils furent condamnés à payer une ſomme de dix-huit mille écus, qui fut employée à bâtir le petit pont qui joint le petit Châtelet à l'iſſe Notre-Dame.

L'année ſuivante, 1394, le Cardinal de Luna, qui fut depuis Anti-Pape ſous le nom de Benoît XIII, étant venu en France en qualité de Légat, publia des Indulgences & des Pardons : les témoins qui avoient voulu dépoſer contre le Prévot des Marchands, vinrent eux-mêmes s'accuſer à lui du crime de calomnie. Le Légat leur donna l'abſolution, & leur impoſa pour pénitence d'aller tout haut crier merci à la porte de la maiſon de Juvenal : mais comme ils craignoient d'être reconnus, il leur permit de s'affubler d'un drap, & de faire leur confeſſion publique en cet état. Ils ſe rendirent de grand matin à la

maison du Prévôt, qui, dans ce moment, sortoit pour aller visiter des Eglises, & gagner les Indulgences promises par le Légat. Il leur demanda ce qu'ils vouloient; & ayant appris qu'ils venoient lui demander pardon des infames calomnies qu'ils avoient avancées contre lui : » Allez, » leur dit-il, je vous connois; vous êtes » tels & tels : je vous pardonne, comme » Dieu & le Légat veulent bien vous par- » donner «.

En 1398, Juvenal, qui étoit toujours Prévôt des Marchands, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour appaiser les divisions qui augmentoient entre les Ducs d'Orléans & de Bourgogne, & les partisans de ces deux Princes. Le Roi étoit toujours dans l'état le plus fâcheux. Deux Augustins se présenterent, & assurerent qu'ils le guériroient. Le Duc d'Orléans les protégeoit. On mit le Roi entre leurs mains; ils lui donnerent des remedes, & lui firent, dit-on, des incisions, qui, loin de le soulager, le mirent en grand danger. La Cour s'indigna; on fit emprisonner ces Moines : ils avouerent qu'ils n'étoient que des ignorans qui avoient été tentés par l'espoir d'une grande récompense, si par hasard ils réussissoient. Le Duc de Bour-

gogne poursuivit leur condamnation, & ils furent jugés dignes de mort, comme s'ils avoient attenté à la vie du Roi. Ils étoient Prêtres, ainsi on les livra à la Justice de l'Evêque de Paris; pour les dégrader; ce qui se fit avec grande cérémonie devant l'Hôtel-de-Ville par le Prélat lui-même en habits pontificaux. On les revêtit d'habits sacerdotaux, qu'on leur arracha ensuite piece à piece; on leur rasa la tête, pour leur ôter toute apparence de tonsure. Ensuite ayant été livrés à la Justice séculiere, on les conduisit aux Halles, n'ayant qu'une simple chemise & une petite jacquette pardessus: on leur coupa la tête; leurs corps furent écartelés & jetés au feu.

D'un autre côté, le Duc d'Orléans fit brûler un fameux Sorcier, Nécromancien & invocateur du Diable, protégé par le Duc de Bourgogne, & que l'on accusoit d'avoir jeté un sort sur le Roi; &, dit l'Historien, ces choses se faisoient pour l'envie qui étoit entre les deux Ducs.

En 1399, cinquante ans après la mort de Philippe de Valois, bisaïeul de Charles VI, mourut la Reine Blanche de Navarre, sa veuve.

Je trouve sous la même année une

anecdote bien singuliere ; c'est que le Roi Charles VI étant revenu en santé, ou du moins se croyant guéri, en remercia Dieu, & reçut par dévotion le Sacrement de Confirmation de la main de l'Evêque de Paris. Nous ne pouvons pas dire s'il l'avoit reçu plutôt ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avoit alors trente-un ans.

En 1401, la Reine Isabeau de Baviere étant en couche de son cinquieme enfant, qui fut depuis le Roi Charles VII, le tonnerre tomba dans sa chambre, & brûla les rideaux du lit dans lequel elle étoit couchée, sans lui faire aucun mal.

En 1405, dans le temps où l'on se plaignoit le plus que le peuple étoit vexé & accablé d'impôts, tandis que les Prédicateurs osoient reprendre publiquement la Reine qui venoit à leurs Sermons étaler une parure & une magnificence ridicule, *le Roi*, dit l'Historien, à peine avoit sa dépense.
» Car advint une fois qu'il disnoit & étoit
» à table, la nourrice, laquelle nourrissoit
» Monseigneur le Dauphin, vint devers le
» Roy, & dit qu'on ne pourvoyoit en
» rien audit Seigneur, ni à ceux & *celles*
» qui étoient autour de lui ; qu'il n'avoit
» que manger ni que vétir ; qu'elle en
avoit

» avoit parlé plusieurs fois à ceux qui
» avoient le gouvernement des Finances,
» mais nulle provision n'y étoit mise. Le
» Roi fut fort mal content de ce, mais dit
» à la Nourrice que lui-même ne pouvoit
» rien avoir «.

Nous passons sur tous les grands désordres qui furent la suite de l'assassinat du Duc d'Orléans; nous aimons mieux nous arrêter à des traits ignorés & qui caractérisent l'esprit & les mœurs du siecle. En 1411, les Armagnacs ou partisans du Duc d'Orléans, faisant des ravages autour de Paris, & attaquant tous ceux du parti du Duc de Bourgogne, s'emparerent du pont de Saint Cloud, & prirent dans une maison de ce village le Seigneur de Cohan, qui étoit oncle de Desessars, Prévôt de Paris, zélé Bourguignon. Suivant l'usage des Brigands de ce temps-là, ils voulurent le tourmenter pour le forcer à leur découvrir où étoit son argent, & le leur donner: ils savoient qu'il avoit la plus grande aversion pour les pommes, & se trouvoit mal quand il en voyoit & en sentoit une. Ils l'enfermerent dans un grenier qui étoit tout rempli de ces fruits: ce fut pour le malheureux Cohan un supplice horrible; il céda à cette maniere de question plutôt

qu'à toute autre ; il donna tout ce qu'on voulut, & ne sauva sa vie qu'en se tirant bien vîte de ce lieu.

En 1412, Jean Juvenal, pere de l'Auteur, & qui avoit été Prévôt des Marchands, vivoit encore, & étoit Avocat du Roi, que l'on appelle aujourd'hui Avocat Général au Parlement ; il étoit déjà Seigneur de Traisnel, & jouissoit d'une grande considération qu'il ne pouvoit tenir que de la politique la plus sage : car dans ces temps de désordres on étoit bien heureux de sauver sa vie de la fureur des deux partis, à plus forte raison d'être estimé des uns & des autres. Cependant Juvenal trouva ce secret ; car dans cette année, ce Magistrat osa se charger de faire des représentations au Duc de Bourgogne, sur la protection qu'il accordoit aux Bouchers, aux Ecorcheurs & aux autres Brigands qui infestoient Paris, sous le nom de Cabochiens. Son fils assure qu'il dit au Duc des choses très-fortes, que celui-ci reçut assez bien, sans en profiter beaucoup. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Jean Juvenal ne fut point perdu pour avoir pris cette liberté, qu'il étoit encore Avocat Général en 1418, & continua jusqu'à ce temps-là de donner de bons avis, & de faire des requisitoires fort

justes, qui occasionnerent quelques sages Ordonnances qui ne furent nullement suivies. Les Cabochiens le rançonnerent une fois de deux mille écus, & le mirent en prison au Châtelet; mais il en appela au Parlement, & on l'en fit sortir : il continua d'exercer ses fonctions, toujours attendant patiemment le moment de faire le bien, & d'empêcher les désordres. Sur la fin de 1413, le Dauphin le déclara son Chancelier; ce Dauphin étoit Louis, frere aîné de Charles VII, qui mourut en 1415, sans avoir eu d'enfans de la fille du Duc de Bourgogne : cependant Juvenal ne conserva pas les Sceaux jusqu'à sa mort; car dès le commencement de 1415, il fut ce que l'on appeloit alors désappointé.

On voit clairement par le récit détaillé de la bataille d'Azincourt, qu'elle fut perdue, parce que les Généraux & principaux Officiers du côté des François étoient occupés de leurs haines particulieres, & qu'ils croyoient servir ces haines en se nuisant les uns aux autres.

Parmi les Seigneurs de grande considération qui furent tués à cette bataille, on trouve l'Archevêque de Sens Jean de Montagu. L'Historien dit qu'il fut peu regretté; effectivement un Archevêque

est si déplacé dans une bataille, qu'il ne peut être plaint quand il y est tué. Il avoit été Evêque de Chartres, premier Président de la Chambre des Comptes, & Chancelier de France pendant quatre ans, places très-honorables, mais qui ne le rendoient pas militaire.

Nous avons déjà parlé de la visite que l'Empereur Sigismond rendit à Charles VI dans ces tristes circonstances, & des magnificences déplacées qui se firent alors. Cet Empereur, Roi de Hongrie, étoit accompagné du grand Comte Palatin de ce Royaume, qui s'appeloit Berthold des Ursins. Jean Juvenal eut la foiblesse de dire qu'il étoit parent de ce Seigneur, & lui donna en conséquence un grand régal, que le Palatin deHongrie accepta volontiers.

Ce fut l'année 1417 qu'arriva l'esclandre dont nous avons parlé, en conséquence de laquelle la Reine Isabeau fut envoyée & enfermée à Tours. L'Historien dit qu'on prétendoit qu'il se passoit dans l'hôtel de la Reine des choses très-déshonnêtes; &, dit-il, » quelques guerres » qu'il y eût, tempêtes & tribulations, » les Dames & Damoiselles menoient » grands & excessifs estats, portoient cornes

» merveilleuses hautes & larges, & avoient » de chascun côté en lieu de bourlées, » deux grandes oreilles si larges, que quand » elles vouloient passer l'huis d'une cham- » bre, il falloit qu'elles se tournassent de » côté & baissassent, où elles n'eussent pu » passer, & la chose déplaisoit fort à gens » de bien «.

En 1418, les Bourguignons s'emparerent de Paris, en causant des désordres qui font frémir. Jean Juvenal s'enfuit déguisé, & alla à pied juqu'à Corbeil. Les Bouchers & les Cabochiens se signaloient, & le Bourreau, nommé Capeluche, jouoit un grand rôle dans cette sédition; il tua non seulement des gens en public, mais il en assassina beaucoup en particulier & de sa propre autorité. A la fin, le Duc de Bourgogne fut obligé d'y mettre ordre, & de faire couper la tête à ce coquin, qui avoit eu l'audace de mettre sa main dans celle du Duc, & de lui parler familiérement comme à son ami.

Les biens de Jean Juvenal, auprès de Paris, furent pillés & dévastés; mais il trouva moyen de mettre en sûreté sa personne, celle de sa femme & de ses onze enfans, probablement en se conciliant la protection du Cardinal des Ursins,

qui croyoit être de ses parens. A la fin de 1418, le Parlement de Paris, ou du moins ceux qui étoient restés fideles au Roi & au Dauphin, furent transférés dans la ville de Poitiers; & l'Auteur de cette Histoire, fils aîné de Jean Juvenal, exerça dans ce nouveau Parlement les mêmes fonctions dont son pere avoit été chargé long-temps dans le Parlement de Paris.

Sous l'année 1420, il rapporte un mot affreux du Roi d'Angleterre, auquel les Parisiens se plaignoient de ce que *les troupes étrangeres brûloient tous le pays des environs de Paris.* *C'est usance de guerre*, répondit ce cruel Monarque; *guerre sans feu ne vaut rien, non plus que andouille sans moutarde.*

Au mois d'Août 1422, Henri V mourut à Vincennes près Paris, d'un flux de ventre malin & gangreneux. Cette maladie s'appeloit communément en France, *maladie de Saint Fiacre*; sans doute parce qu'on croyoit que ce Saint en guérissoit. C'est ce qui fit courir le bruit que le Roi d'Angleterre avoit eu envie d'enlever les reliques de S. Fiacre pour les transporter dans son Royaume, & que c'étoit en punition de cette mauvaise intention, que

le Saint l'avoit fait mourir de cette cruelle maladie.

Ce fut au mois d'Octobre suivant que mourut Charles VI, Roi de France : il fut enterré à Saint Denis, mais il n'y eut pas un seul Prince du Sang à son enterrement : les Hérauts, après avoir crié, suivant l'usage, *Le Roi est mort*, crierent aussi-tôt : *Vive le Roi Henri de France & d'Angleterre.* C'étoit Henri VI, qui étoit encore enfant, & qui finit ses jours chassé de l'un & de l'autre trône.

L'Archevêque Juvenal des Ursins n'est pas le seul Auteur contemporain qui ait écrit l'Histoire de ce qu'il a vu de plus intéressant dans sa patrie au quinzieme siecle ; nous en connoissons quatre autres qui ont été imprimées sur d'anciens manuscrits du temps, & par les soins de M. Godefroi. L'Auteur du premier est inconnu ; il est court & sec, mais contient, dit-on, quelques anecdotes. Il paroît que l'Auteur étoit partisan du Duc de Bourgogne ; c'est tout ce que l'on en sait. Je n'y ai rien remarqué de curieux, sinon le mariage de la veuve de Jean Duc de Berri, avec George de la Trimouille. C'est assurément une des plus belles alliances dont puisse se vanter la Maison de la

Historiens de Charles VI publiés par M. Godefroi.

Trimouille. Jean Duc de Berri, étoit fils du Roi Jean, frere de Charles V & de Philippe le Hardi Duc de Bourgogne, & oncle de Charles VI. Il avoit épousé en premieres noces Bonne d'Armagnac, dont il eût plusieurs enfans, qui n'ont point laissé de postérité. Etant déjà fort vieux, il se remaria à Jeanne, héritiere (1) des Comtés de Boulogne & d'Auvergne. Cette jeune Princesse vécut peu avec lui ; il mourut en 1416, âgé de soixante-seize ans ; & l'année du deuil étant à peine expirée, Jeanne se remaria à George de la Trimouille, qui étoit sans doute alors jeune & aimable. Il avoit été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, l'année précédente. La Duchesse-douairiere paya sa rançon, & lui assura, sa vie durante, la jouissance des Comtés d'Auvergne & de Boulogne. Ils vécurent ensemble pendant sept ans ; elle mourut en 1423 sans enfans. George de la Trimouille ayant profité des avantages qu'elle lui avoit faits, devint un des plus riches & des plus puissans Seigneurs du Royaume. Il joua un

(1) Froissart, vol. 3, ch. 141, rapporte sur cette matiere une conversation assez plaisante entre le Roi Charles VI & Jean Duc de Berri, son oncle.

rôle très-important sous le regne de Charles VII, fut son premier Ministre, son Favori, & son grand Chambellan. Il se remaria en 1425 à Catherine de l'Isle-Bouchart, & eut de cette seconde femme plusieurs enfans; M. le Duc de la Trimouille actuel en descend au treizieme degré.

La seconde Chronique de ce temps est de Jacques le Bouvier, dit *Berri*, Héraut & enfin Roi d'armes de France, qui a écrit les Mémoires de son temps sous les regnes de Charles VI & Charles VII. Ils ont été pendant long-temps attribués au savant Alain Chartier, qui étoit attaché au second de ces Monarques : mais M. Godefroi ne s'est pas trompé sur le véritable Auteur. Il a fait imprimer les deux Parties de cette Chronique dans deux volumes différens, relativement aux deux regnes. Je vais parcourir d'abord l'une; je parlerai ensuite de l'autre : elles contiennent également des anecdotes assez curieuses. Berri a publié aussi une Chronique de Normandie. *Chronique de Jacques Bouvier, dit Berri.*

Il commence à l'an 1402, qui est l'année de la naissance de Charles VII, & nous apprend que ce Prince eut pour parrain Charles d'Albret, Connétable de France.

Les circonſtances de l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans, & la façon dont le Duc de Bourgogne avoua qu'il avoit commis ce crime, ſont racontées ici d'une maniere remarquable. Les Commiſſaires chargés d'informer de ce meurtre vinrent à l'Hôtel de Neſle où les Princes étoient aſſemblés en Conſeil, & demanderent au Duc de Bourgogne la permiſſion d'arrêter un porteur d'eau, qui étoit un des aſſaſſins, & qu'on avoit vu ſe retirer dans ſon Hôtel : alors le Duc vit qu'il étoit découvert, & avoua en pleurant qu'il avoit ordonné cet aſſaſſinat. Tous les Princes, en entendant cet aveu, fondirent en larmes, mais on ne penſa point à arrêter le Duc, qui auſſi-tôt après ſortit de l'Hôtel, alla prendre des chevaux, avec leſquels il paſſa en toute diligence dans ſes Etats. Il ne fut raſſuré que quand il s'y fut rendu : alors on lui fit entendre qu'il n'avoit pas d'autre parti à prendre, puiſqu'il étoit convenu du meurtre du Duc d'Orléans, que de ſoutenir hardiment qu'il l'avoit commis juſtement ; c'eſt le parti qu'il prit, & vu ſa grande puiſſance il s'en trouva bien.

Les autres anecdotes que l'on pourroit tirer de ce morceau d'Hiſtoire, ne m'ont pas paru aſſez piquantes pour que je les

rapporte ; je me contenterai de dire que cet Ouvrage est écrit d'un style très-simple, très-clair, & avec un grand air de vérité.

Mémoires de Pierre de Fenin.

Les Mémoires de Pierre de Fenin, Ecuyer & Panetier du Roi Charles VI, ont aussi été publiés par M. Godefroi. Ils s'étendent depuis 1407 jusqu'à 1422. Le style en est également simple & naïf. Ces Mémoires sont instructifs ; l'Auteur est un honnête homme qui, quoique partisan des Bourguignons, raconte toutes les horreurs qui se sont passées de son temps avec vérité & douleur, blâmant également ceux des deux partis qui y ont eu part. Fenin se vante d'avoir été admis par le Roi Charles VI, dans un ancien Ordre que l'on appeloit *la Cosse de Genette*, qu'il dit avoir été institué par Charles Martel, & s'être maintenu en grand honneur jusques au temps du Roi St. Louis. Cet Ordre n'est presque connu que par les lettres de 1411, que Pierre de Fenin se glorifie d'avoir obtenu, & dont la copie est à la tête de ses Mémoires.

On soupçonna d'abord Aubert de Barbançon, Seigneur de Cany, d'avoir eu part au meurtre du Duc d'Orléans, parce que ce Prince avoit débauché sa femme ;

mais on reconnut ensuite que ce mari jaloux n'étoit en rien coupable de ce crime (1).

Le Duc de Bourgogne fut d'autant plus blâmé d'avoir osé s'avouer coupable du meurtre du Duc d'Orléans, qu'il avoit assisté en grand deuil à son enterrement, & avoit porté un des coins du poêle.

En 1419, Jean de Luxembourg marchoit à la tête d'une troupe assez considérable du parti du Duc de Bourgogne, & passoit de Troyes en Champagne à Châlons. Il avoit pour Commandant en second de sa troupe, Albert de Mailly, grand Panetier de France. Le temps étoit mauvais & pluvieux, & ils furent obligés de traverser un village dont la principale rue étoit creuse, & chargée d'une boue épouvantable; plusieurs Cavaliers eurent bien de la peine à s'en tirer, quelques-uns même y périrent, entre autres le grand Panetier qui tomba dans une espece de fondriere, où lui & son cheval furent accablés d'une bourbe épaisse qui les étouffa;

(1) Voyez dans les Femmes Galantes de Brantome avec quelle hardiesse le Duc d'Orléans rendit le Sire de Cany témoin de son bonheur, en couvrant seulement de la main le visage de sa femme.

on ne retrouva même leurs cadavres qu'au bout de deux ou trois jours.

En 1420, le corps du Duc de Bourgogne qui avoit été assassiné à Montereau l'année précédente, fut rapporté de cette Ville dans l'Eglise de laquelle il avoit été déposé, avec pompe & cérémonie jusques à Dijon, & il fut enterré dans la Chartreuse de cette Ville, où l'on voit encore son tombeau. Mais pour se rendre maître de ce corps, il fallut faire le siége de Montereau, dont le Château sur-tout se défendit pendant quelque temps. Le Gouverneur étoit le sieur de Guitry.

L'Ouvrage finit comme les précédens à la mort de Charles VI : à cette occasion l'Auteur rapporte le commencement de la frénésie de ce Monarque, & c'est avec des circonstances différentes de celles rapportées par d'autres. Il prétend que le premier accès de cette maladie le prit dans la Ville du Mans à son retour de Flandres : » Comme il oyoit la Messe, dit-il, un de » ses serviteurs lui vint bailler des heures, » sur quoi incontinent qu'il eut regardé » dedans pour les réciter, il se leva deve- » nant & paroissant ainsi comme tout » troublé & hors de sens, puis il saillit » soudain en furie de son oratoire, & com-

» mença à battre tous ceux qu'il rencon-
» troit, mesme il frappa son propre frere
» le Duc d'Orléans, & plusieurs qui là
» estoient présens, sur quoi aussi-tôt on
» le prit & arresta, puis on le mena en
» sa chambre, &c. ».

Le dernier manuscrit publié par M. Godefroi, est peut-être celui de tous les Journaux du regne de Charles VI, écrits par les Auteurs contemporains, qui contient le plus d'Anecdotes ; il a eu deux éditions dans le siecle dernier & dans celui-ci : on croit que c'est l'ouvrage d'un Curé de Paris, qui étoit certainement très-grand partisan des Bourguignons. Il s'étend jusqu'à l'an 1444, & embrasse ainsi une partie du regne de Charles VII : nous allons en présenter quelques traits.

Lorsque la faction Bourguignonne fit exécuter (très-injustement) aux Halles de Paris, Jean de Montagu, Grand-Maître de France, il étoit dans une charrette, vétu d'une houppelande de sa livrée, c'est-à-dire, mi-partie de rouge & de blanc, un côté de ses chausses, rouge, & l'autre blanc, & avoit des éperons dorés ; deux trompettes marchoient devant lui : il eut la tête coupée, & ensuite on suspendit au gibet de Montfaucon son

corps couvert d'une chemise ; on lui avoit laissé ses chausses & ses éperons dorés aux talons : les restes du cadavre ne furent détachés que trois ans après, de nuit, & ils furent portés au Couvent des Célestins de Marcoussis qu'il avoit fondé ; l'on y voit encore la sépulture magnifique & honorable qui lui fut alors élévée.

Ce fut Pierre Desessars, homme cruel & absolument livré à la faction Bourguignonne, qui fit faire l'exécution du Grand-Maître Montagu, presque sans forme de procès. Ce Prévôt, en 1413, fut lui-même exécuté : il eut aussi la tête coupée aux Halles, & son corps fut exposé au gibet de Montfaucon ; mais on le traita d'ailleurs avec moins d'honneur que le Grand-Maître Montagu, car il fut traîné sur une claie depuis la Conciergerie jusques dans la rue de la Heaumerie, & mis ensuite sur une charrette, revêtu seulement d'une houppelande noire déchirée, avec des chausses blanches & des escaffignans noirs à ses pieds, (aparemment espéce de sandales,) & sans éperons. Cependant il possédoit les charges les plus considérables, car il étoit Grand Bouteiller, Grand'Maître des Eaux & Forêts, grand Fauconnier, Prévôt & Gouverneur de Paris, de Cherbourg &

de Montargis. Deux ans avant son malheur, le Duc de Brabant, frere du Duc de Bourgogne, le lui avoit prédit : » Mon » ami, lui dit-il un jour dans la chambre » du Roi, Montagu a été 22 ans à se » faire pendre, mais toi, au train dont » tu y vas, cela ne sera pas si long «.

Enfin cette année 1413, les Bandez, qu'on appeloit ainsi parce qu'ils portoient des bandes blanches pour se faire reconnoître, & qui étoient opposés à la faction Bourguignonne, prirent le dessus. Ils bannirent les plus factieux d'entre les Bourguignons, parmi lesquels étoit Jean de Troyes, qui fut Greffier de la Ville, & dont nous parlerons incessamment, comme Auteur de la Chronique scandaleuse du regne de Louis XI ; les deux Gouais, Saintion & Denisot Caboche, tous Bouchers : ce dernier s'étoit signalé comme le plus cruel de tous. On eut la douceur de ne leur faire subir aucun supplice ; mais leurs maisons furent pillées, & ils furent bannis de Paris. Leurs femmes & leurs filles y resterent pendant quelques temps : au bout de plusieurs mois, apparemment qu'on s'apperçut qu'elles intriguoient dans la Ville, car on les chassa aussi, & elles furent toutes reléguées

à

à Orléans. L'Auteurdu Journal, qui étoit zelé Bourguignon, trouve que ce fut une grande cruauté, *parce que toutes ces femmes étoient*, dit-il, *prudes femmes & bonnes pucelles, & que la Ville d'Orléans étoit si décriée qu'on étoit vitupéré d'y être mené* (1).

Lorsque les Bourguignons étoient tout-puissans dans Paris, on n'osoit paroître en sûreté par les rues, sans avoir le chaperon *pers* (*bleu*) avec la Croix de St. André rouge; & au contraire quand les Bandez ou Armagnacs en devinrent les maîtres, pour n'avoir rien à craindre, il fallut adopter le chaperon & la bande blanche qui en étoient la marque. On en mettoit jusques sur les images des Saints; la preuve en est, qu'on en avoit décoré la statue de S. Eustache, dans la Paroisse de ce nom. Un jeune homme s'étant avisé de lui arracher cette bande, sous prétexte que le Patron de cette Eglise n'étoit point Armagnac, il fut arrêté, & condamné à avoir le poing coupé.

La même année 1413, plus de cent

(1) C'est que du vivant de Louis Duc d'Orléans, dit Brantome, tom. 6, p. 56, quand on voyoit une jolie Parisienne être conduite à Orléans, on supposoit que c'étoit pour y grossir le Serrail de ce Prince.

mille personnes furent attaquées d'une maladie affreuse que l'on appeloit le *tac* ou *horion*, & qui étoit une espece de catharre ou coqueluche, qui s'annonçoit par une toux continuelle, & beaucoup de sang qui sortoit par la bouche & le nez. Il en résulta de grands accidens; cependant peu de gens en moururent; mais, dit l'Historien, on fut plus de six semaines sans pouvoir chanter de hautes Messes dans Paris. La preuve que la gaieté Françoise se soutient même dans les temps les plus fâcheux, c'est que l'on fit alors des chansons sur cette épidémie, dont les termes sont trop expressifs pour que nous osions en rapporter aucun couplet.

Enfin, en 1418, les Bourguignons se rendirent maîtres de Paris, & ce ne fut pas sans y faire un carnage épouvantable : le 29 Mai, cinq cent vingt-deux bons Bourgeois furent tués dans leurs maisons, & un très-grand nombre d'autres renfermés dans les prisons de la Conciergerie & de la Ville. Depuis ce jour jusqu'au 12 Juin, on conta encore quinze cents hommes ou femmes massacrés : enfin, ce jour-là, le Connétable, le Chancelier, trois Evêques & deux Présidens furent mis à mort en prison : pour excuser ces horreurs, on répandit le bruit

que les Bandez ou Armagnacs devoient faire un massacre général dans la Ville de Paris, si les Bourguignons n'y fussent entrés. Quelque temps après, on publia la paix & une amnistie; mais elle ne dura pas long-temps.

On trouve dans les années suivantes, des détails lamentables de la misere & de la cherté qui régnoient à Paris: ils ne seroient intéressans que pour prouver qu'il y avoit alors des denrées de premiere nécessité dont le prix étoit si exorbitant qu'aujourd'hui même il paroîtroit trop haut. Au milieu de ce désordre, on établit dans la Paroisse de S. Eustache une Confrérie de S. André, dont tous les Confreres portoient pour marques distinctives un chaperon & une couronne de roses vermeilles. Tout le monde s'empressa de se faire recevoir dans cette Confrérie, pour échapper à la proscription générale prononcée par les Bourguignons contre les Armagnacs: en sorte que dans les rues de la Capitale désolée on ne voyoit que chaperons & couronnes de roses vermeilles.

Nous avons déja dit qu'en 1418 on fut obligé de condamner le Bourreau qui prenoit la licence d'assassiner les gens sans autorité de Justice. Quand il se vit sur le

point d'avoir la tête coupée, il demanda qui lui succéderoit dans son emploi ; on lui apprit que c'étoit son valet : il en parut bien aise, mais dit qu'il n'étoit pas encore assez habile pour bien s'acquitter de cet office ; & qu'il vouloit lui donner quelques leçons ; effectivement il le fit venir, & lui enseigna la meilleure maniere de lui couper la tête : lorsque le moment de l'exécution fut venu, il demanda qu'on le déliât, aiguisa lui-même *la doloire*, c'est-à-dire la hache qui devoit servir à lui couper le col, accommoda le billot, & donna le signal à son successeur, qui s'acquitta très-bien de son office ; &, dit l'Historien, *tout le monde en fut esbahi.*

J'ai dit que le Journal dont je parlois, ne se bornoit pas au regne de Charles VI ; il s'étend jusques à la vingt-cinquieme année de celui de Charles VII : mais on s'apperçoit bien que l'Auteur étoit un *Habitant* de Paris, qui n'en sortoit jamais, & ne savoit que ce qui s'y passoit de son temps & sous ses yeux ; fort mal instruit des nouvelles du dehors, il continue d'appeler Armagnacs les partisans de Charles VII, jusques à l'instant où ce Monarque rentra dans Paris. On voit que lui & tous ses concitoyens supportoient avec bien de la

peine la domination des Anglois, mais qu'ils étoient toujours fort attachés au Duc de Bourgogne. Il nous présente, à bien des reprises différentes, le tableau des miseres & des désordres qui régnoient dans la Ville, & ces peintures effrayantes sont souvent mêlées de circonstances vraiment ridicules. On y voit que les loups entroient souvent dans Paris, & venoient jusques dans les cours & les maisons dévorer les cadavres, & attaquer même les femmes & les enfans. Il y en avoit, entre autres, un furieux & terrible, nommé Courteau, renommé pour les carnages qu'il avoit commis, & qui pénétra plusieurs fois jusques à la Place Maubert, & à la Greve. C'étoit de ce loup que l'on menaçoit communément les enfans; & la crainte qu'on leur en inspiroit étoit bien fondée. Dans ce même temps, des troupes de brigands couroient aux environs de Paris, & y faisoient autant de ravages que des loups : on les appeloit les Ecorcheurs : leur Capitaine se nommoit aussi Courteau; ainsi, lorsqu'on menaçoit de Courteau, on ne savoit si c'étoit du loup ou de l'homme qu'on parloit.

La Reine Isabeau de Baviere vivoit alors à Paris, à l'Hôtel Saint Paul, mais

elle y étoit abandonnée, haïe & méprisée de tout le monde; on l'accusoit d'être la cause de tous les maux de la France, &, pour me servir des termes de l'Auteur, elle étoit gouvernée si pauvrement, qu'elle n'avoit que huit septiers (quatre pintes) de vin par jour pour elle & toute sa maison.

L'Auteur rapporte à l'année 1427 l'origine de ce que l'on a appelé Bohémiens ou Egyptiens, espece de vagabonds qui ont couru long-temps la France sur le pied de bouffons & diseurs de bonne aventure, & le plus souvent de filoux & de voleurs. Les premiers auteurs de cette canaille composoient une troupe de cent vingt ou trente personnes, qui venoient, disoient-ils, d'un pays fort éloigné; ils étoient très-laids, très-mal-propres, & très-mal habillés: ils prétendoient être Chrétiens, & avoir été chassés de leur pays par les infideles; cependant ils faisoient profession de sorcellerie, & disoient qu'ils avoient l'art de deviner, en regardant dans la main, ce qui étoit arrivé aux personnes, & ce qui devoit leur arriver encore; ils se faisoient donner pour cela quelques pieces d'argent, & on prétend qu'ils escamotoient la bourse entiere quand ils en trouvoient

l'occaſion. Ils avoient une eſpece de Prince ou Chef, qu'ils appeloient dans la lanue de leur pays, *Gagou*, & une eſpece de Prélat ou Prêtre qui faiſoit le Service divin à leur mode. L'Evêque de Paris les chaſſa de ſon Dioceſe & les excommunia. On a encore vu au commencement du ſiecle où nous vivons, courir par nos Provinces des vagabons auxquels on pouvoit attribuer ce ſignalement dans toutes ſes parties. Il reſte une grande diſſertation à faire ſur le pays & l'origine de ces gens-là.

Dans la ſuite de ſon Journal, l'Auteur parle d'une maladie épidémique, nommée la *Dando*, dont preſque tout le monde fut attaqué dans Paris. C'étoit une eſpece de fievre catarreuſe, qui commençoit par des maux de reins, & finiſſoit par une toux opiniâtre; tout le monde étoit attaqué de ce mal, ſi bien, dit l'Auteur, que les touſſeurs faiſoient tant de bruit dans l'Egliſe, que l'on ne pouvoit entendre le Prêcheur. Il paroît que tout le monde eut la *Dando* dans Paris, mais que peu de gens en moururent. Dans quelques-unes des années ſuivantes, l'Auteur parle de la (petite) vérole, & dit que plus de ſix mille enfans en moururent. Cette maladie étoit

alors nouvellement connue, & on n'étoit pas bien assuré du genre de traitement qu'elle exigeoit; mais l'Auteur remarque que bien des gens mouroient des suites, après avoir été guéris de la maladie même.

En 1431, les Anglois voyant que Charles VII avoit été sacré à Reims, & avoit eu plusieurs avantages qui le mettoient en droit d'espérer de recouvrer son Royaume, jugerent à propos de faire sacrer aussi à Paris le jeune Henri VI, qu'ils prétendoient Roi de France & d'Angleterre. Cette cérémonie, qui ne les empêcha pas de perdre la Capitale peu de temps après, se passa assez mal : mais ce à quoi le bon Bourgeois de Paris s'attache principalement dans le récit qu'il en fait, c'est au repas qui devoit se donner dans la grand'salle du Palais, sur la grande table de marbre. Le désordre y fut on ne peut pas plus grand: dès le matin, la populace s'étoit emparée de la salle, qui en étoit si remplie, qu'on ne pouvoit plus y pénétrer, lorsque le Parlement, le Prévôt des Marchands & le Corps de Ville voulurent entrer pour prendre place aux tables destinées pour eux; ils furent repoussés par les polissons; les Magistrats & les Docteurs en robe se culbutoient les uns sur les autres, & prirent le

parti de ſe retirer. Ce furent, dit l'Auteur, les Savetiers, les Moutardiers & les Vendeurs de vin en détail, qui occuperent leurs places aux tables; mais ceux-là même furent très-peu contens du repas, car toutes les viandes étoient gâtées, ayant été cuites trois jours auparavant; le pain étoit dur, &c..... enfin jamais fête n'a plus mal réuſſi.

En 1438, Charles VII étoit déjà reconnu dans Paris, mais reſtoit encore en Berri, & les Anglois venoient tous les jours piller & ravager tout juſqu'aux portes de la Capitale. Sur ces entrefaites, l'Evêque de Paris mourut, & le Roi fit élire Denis Deſmoulins, qui étoit Membre de ſon Conſeil, & déjà Archevêque de Toulouſe : il conſerva l'un & l'autre bénéfice, par conſéquent il jouiſſoit de gros revenus. Cependant il étoit ſi avide & ſi intéreſſé, qu'il exigeoit des droits exorbitans, ſur-tout pour les enterremens : le cimetiere des Innocens fut fermé pendant quatre mois, parce que cet Evêque ne vouloit y laiſſer enterrer perſonne qu'on ne lui payât des ſommes trop fortes pour des temps auſſi malheureux.

Ce fut cette même année 1438, que le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, com-

mença à se brouiller avec son pere. A peine les Anglois étoient-ils chassés de France, que quelques Princes du Sang, accoutumés aux troubles, l'exciterent, dit-on, à la révolte, & il en résulta de grands maux. Le parti qui se forma alors, s'appeloit, on ne sait pas bien pourquoi, la Praguerie; bien des gens de guerre mal disciplinés, qui s'y attacherent, commirent autour de Paris autant de désordres que les Anglois.

L'Auteur dit qu'en 1440 quelques Gens d'armes amenerent d'Orléans une femme, qu'ils dirent être la fameuse Pucelle Jeanne d'Arcq, qui avoit été brûlée à Rouen quelques années auparavant. Il ajoute que l'on montra dans la cour du Palais au Peuple cette fausse Pucelle, qui déclara qu'elle avoit été mariée à un Chevalier, dont elle avoit eu deux fils; qu'elle étoit coupable d'avoir battu son pere & sa mere, & d'avoir tué des Prêtres à la guerre; qu'ainsi elle se croyoit obligée d'aller à Rome pour se faire relever par le Pape de ces cas réservés: elle y alla, dit-il, effectivement, fut bien reçue d'Eugene IV, & revint en France.

Sous l'année 1446, on trouve dans ce Journal l'anecdote que je crois déjà avoir

citée quelque part. Un jeune homme qui n'avoit pas plus de vingt ans, possédoit tant d'avantages naturels, tant de talens & de connoissances dans tous les genres, que personne dans l'Université de Paris même ne douta qu'il ne fût l'Antechrist. Tout ce qui embarrassoit les Docteurs, c'est que, selon Daniel & l'Apocalypse, l'Antechrist devoit naître à Babylone ou en Chaldée, & que le jeune homme étoit Espagnol. Malgré cela, on ne douta pas qu'il ne continuât à paroître Chrétien jusqu'à l'âge de 28 ans, mais qu'alors il ne devînt le Chef de la Nation Juive, qui, pour son savoir merveilleux, le reconnoîtroit généralement pour le Messie. Il devoit disoit-on, rester dans cette état pendant trois ans & demi, & à l'âge de 32 ans être emporté par le Diable, & les Juifs alors devoient embrasser la Religion Chrétienne. Nous ne voyons point ce qu'est devenu ce jeune homme merveilleux, ni comment cette extravagante opinion a été détruite; mais nous sommes assurés que l'ignorant Auteur de ce Journal avoit jugé par lui-même de la science du prétendu Antechrist, puisqu'il dit qu'il disputa contre lui au Collége de Navarre, avec cinquante des plus habiles Clercs de l'Université de

Paris, sans compter plus de trois mille autres Clercs qui les écoutoient.

La même année, » fut crié parmi Paris » que les Ribaudes ne porteroient plus de » ceintures d'argent, ni collets renversés, » ni penne (fourrure) de gris en leurs » robes, ni de menu vair, & que allassent demourer es lieux à elles ordonnés » comme ci-devant «.

En rendant compte de la derniere partie de ce Journal, nous avons déjà entamé l'Histoire du Roi Charles VII. Nous allons continuer de parcourir les Auteurs contemporains qui ont écrit sur ce regne, & nous y chercherons, comme dans les précédens, ce qui caractérise l'esprit & les mœurs de ce siecle. Ils sont au nombre de six; savoir : 1°. un Abregé Chronologique, dont nous avons commencé à rendre compte dans l'article précédent; pour ce qui concerne le regne de Charles VI, il a été poussé jusqu'à l'an 1467, sixieme année du regne de Louis XI. 2°. La Chronique du Héraut Berri, qui a été long-temps attribuée à Alain Chartier, & qui a été également continuée jusqu'au regne de Louis XI. 3°. Une Histoire des sept premieres années du regne de Charles VII, dont l'Auteur est

Suite de l'Abrégé chronologique des regnes de Charles VI & VII.

De la Chronique de J. le Bouvier, & autres Historiens de Charles VII, recueillis par M. Godefroi.

inconnu, & qui a été publiée par M. Godefroi, en même temps que les deux autres Ouvrages dont nous allons parler. 4°. Celui de Jean Chartier, Religieux & Chantre de l'Abbaye de Saint Denis, frere de Guillaume Chartier, Evêque de Paris : il contient la Vie entiere de Charles VII, telle qu'elle est dans les Chroniques de Saint Denis, dont Jean Chartier a été le dernier Rédacteur ; elle est écrite avec la simplicité qui caractérise ces Chroniques, dont nous avons tant parlé dans nos deux Volumes précédens, & même dans celui-ci. 5°. Les Mémoires de Mathieu de Coucy, ou d'Escouchy, écrits depuis 1444 jusqu'à 1461 ; ils contiennent des détails très-curieux. 6°. Enfin il faut mettre le Poëte Martial d'Auvergne au nombre des Historiens de Charles VII : ce qu'il a écrit en vers sur le regne de ce Monarque, contient des anecdotes que nous placerons ici quand elles en vaudront la peine.

Aussi-tôt après la mort du Roi Charles VI, on intitula toutes les Lettres de Chancellerie, du nom de Henri, Roi de France & d'Angleterre : on fit faire un grand Sceau nouveau, dans lequel le jeune Roi Henri étoit représenté assis sur son

trône, tenant un ſceptre dans chaque main, & ayant à ſes pieds, à droite, l'écu de France plein, & de l'autre l'écu d'Angleterre écartelé de France. On fit auſſi de la monnoie, ſur laquelle les écus de France & d'Angleterre étoient accolés. Le Roi Charles fit également de ſon côté faire un grand Sceau, & frapper de la monnoie en ſon nom.

Malgré les exploits de la Pucelle, les affaires du Roi Charles VII ne prirent tout à fait une bonne tournure que quand ce Roi eut fait ſa paix avec le Duc de Bourgogne à Arras, en 1435. Ce fut Rollin, Chancelier de Bourgogne, qui en propoſa les conditions; elles étoient très-dures & humiliantes même pour Charles VII, de qui on exigea qu'il demandât pardon au Duc de Bourgogne, du meurtre de ſon pere tué ſur le pont de Montereau en 1419. Quoiqu'il affirmât qu'il en étoit innocent, & qu'il n'avoit eu aucune connoiſſance du projet, on l'obligea à promettre de pourſuivre à la rigueur tous ceux qui pouvoient avoir eu part à cet aſſaſſinat. Tous les autres articles du traité étoient auſſi favorables au Duc, & devoient être auſſi déſagréables au Roi que les premiers. Cependant le Roi ſe prêta

à tout ce que l'on voulut, parce qu'il ſentit toute l'importance dont il étoit pour lui de détacher le Duc de Bourgogne des Anglois. Enfin la paix fut concluë entre le Roi & le Duc, malgré les Anglois. Lorſqu'elle fut ſignée, les Plénipotentiaires, qui ſe trouvoient en grand nombre, étoient accompagnés de beaucoup de Hérauts, Rois d'armes & Pourſuivans. A cette occaſion, nous remarquerons que les Hérauts, pour la plupart, portoient les noms de leur Province, ou ceux des Ordres de Chevalerie de leur Souverain; mais quelques-uns auſſi portoient des ſobriquets qui leur étoient particuliers. Dans la liſte de ceux qui aſſiſterent au Traité d'Arras, on en trouve qui ſe ſurnommoient *Bonne Querelle*, *Il dit vrai*, *Plus que nul*, *Beau Déduit*, &c............. Le Fourrier du Duc de Bourgogne dit, que lors de la ſignature de cette importante paix, il eut à loger plus de cinq cents Chevaliers, & environ neuf à dix mille autres perſonnes moins conſidérables, mais qui avoient le droit d'être marquées à la craie.

Il y eut pendant les troubles qui précéderent le rétabliſſement entier du Roi Charles VII, de grands change-

mens dans la monnoie, qui causerent assez d'embarras dans le commerce. Les petites monnoies s'appeloient généralement des Blancs ; elles étoient de cuivre blanchi ou légérement argenté. Les plus communes monnoies d'argent s'appeloient *Saluts*, parce qu'on voyoit représentée dessus. la Salutation Angélique, ou l'Ange Gabriel disant à la Ste. Vierge, *Ave Maria.* Il y avoit des écus d'or que l'on appeloit Angelots, parce qu'on y voyoit un Ange portant à la main un écusson : ces écus d'or étoient de soixante-dix au marc. Les monnoies du Duc de Bourgogne consistoient en virlains d'argent, ricders ou écus d'or, plaquettes & patards de cuivre.

Le Dauphin Louis, depuis Louis XI, qui étoit né en 1423, fut marié, dès 1436, à Marguerite, fille de Jacques Roi d'Ecosse. La nouvelle Dauphine fut reçue à Tours, & son mariage y fut célébré ; car le Roi Charles VII n'étoit point encore rentré dans Paris, où il ne revint qu'en 1438, vingt ans après avoir quitté cette Ville. Cependant les fêtes & le festin de ce mariage furent assez magnifiques : on remarque que l'Archevêque de Rheims, qui étoit Chancelier de France,

France & avoit célébré le mariage, fut assis à la premiere place au dîner; le Roi n'eut que la seconde : à côté de lui étoient la nouvelle Dauphine, puis la Reine de Sicile, mere de la Reine.

Le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, nommé depuis Charles le Téméraire, n'étoit né qu'en 1433. On remarque que le Duc son pere l'avoit fait Chevalier à son baptême; singularité qui a été depuis toujours imitée pour tous les enfans des grands Princes. En 1439, le Comte de Charolois n'avoit encore que six ans, lorsqu'il fut fiancé à la Princesse Catherine, fille du Roi Charles VII. On envoya cette Princesse à la Cour du Duc de Bourgogne, pour y être élevée en attendant qu'elle fût nubile; effectivement elle fut mariée alors, & mourut en 1446.

Ce fut en 1440 que les tailles, qui étoient auparavant un impôt passager, que l'on ne mettoit que dans les nécessités urgentes, mais qui dans ces temps-là revenoient souvent, devint un impôt perpétuel. Comme les tailles avoient été de tout temps destinées pour le payement des gens de guerre, le Roi & les Peuples trouverent de l'avantage à en faire un fonds fixe & permanent, qui assurât

la solde des troupes ; il en résulta, que le Roi eut toujours une milice sur pied, & que les Peuples furent délivrés des pilleries des Soldats, qui les vexoient sous prétexte qu'ils n'étoient pas payés.

Au commencement de 1449, on pendit à Paris deux Mendians, voleurs de grand chemin, qui avoient avec eux une femme, que l'on pendit aussi. Le Chroniqueur Jean Chartier remarque que l'on en fut très-étonné à Paris : on n'étoit point alors dans l'usage de pendre les femmes, & c'est peut-être le premier exemple qu'elles aient été punies de ce supplice, que l'on regardoit comme indécent pour elles. On lia à celle-ci ses jupes autour des jambes, & l'on a continué depuis à user de cette précaution ; moyennant quoi on pend à présent les femmes dans tous les cas pendables, & même pour l'assassinat, pour lequel les hommes subissent le supplice de la roue.

Ce fut cette année & la suivante que Charles VII reprit sur les Anglois toutes les places de la Normandie. Juvenal des Ursins le suivoit dans toutes ses expéditions, & figuroit parmi les Chevaliers Militaires & Généraux, car il avoit la réputation d'être vaillant & grand homme de guerre. Après avoir été Avocat comme

ſon pere, il avoit été obligé de prendre les armes dans des temps de troubles, où ç'auroit été une lâcheté de ne les pas porter n'étant pas Eccléſiaſtique. Il aſſiſta au Conſeil de guerre où fut réſolu le ſiége de Château Gaillard : le Roi fit ce ſiége en perſonne, & vint à bout d'emporter cette place, qui étoit ſituée ſur la Seine, & paſſoit pour imprenable. La Ville qui couta le plus à réduire au Roi, fut celle de Rouen, capitale de la Normandie. Les habitans, qui étoient Anglois d'inclination, ſe rendirent pourtant au Roi, étant aſſurés par la capitulation d'avoir leur vie & leurs biens ſaufs. Charles auroit volontiers conſenti à comprendre dans la capitulation le Duc de Sommerſet & la garniſon Angloiſe ; mais le Duc s'y refuſa pour lors, & voulut ſe défendre dans le Palais & le Château de Rouen : on l'y aſſiégea. Au bout de quelque temps, il fit offre au Roi de ſe rendre aux mêmes conditions que la Ville ; on le refuſa d'abord ; une ſeconde fois il fit ſa propoſition en perſonne : l'Hiſtorien nous a conſervé le détail de la maniere dont il étoit habillé. Il ne voulut point paroître armé devant le Roi ; mais il étoit vêtu d'une longue robe de velours bleu figuré (à deſſeins),

fourrée de marte zibeline ; il portoit sur sa tête un chapeau de velours vermeil, aussi figuré & fourré de marte. Ayant été conduit à l'audience du Roi par un Héraut, en vertu d'un sauf-conduit, il fut reçu poliment ; mais sa demande ayant encore été rejetée, on le reconduisit dans sa place : il se défendit encore quelques jours, & fut enfin obligé de se rendre à des conditions un peu plus fâcheuses ; cependant il ne fut pas traité à la derniere rigueur ; les autres Anglois furent tous renvoyés dans leur pays avec promesse de rançon. Le Roi fit ensuite son entrée dans Rouen avec beaucoup d'éclat : il y a quelques détails de costume que nous ne pouvons nous refuser de rapporter. » Les Archers » du Roi marchoient devant, revêtus de » jacquettes vermeilles ou rouges, blan- » ches & vertes, semées d'orfévrerie, » avec les Archers du Roi de Sicile, du » Comte du Maine, jusques au nombre » de six cents, tous bien montés, ayant » brigandines & jacquettes par-dessus de » plusieurs & différentes couleurs, avec » harnois de jambes, épées, dagues, sa- » lades, ou harnois de tête, couverts d'ar- » gent bien richement.

» Après, venoient les Hérauts avec leurs

» cottes d'armes, puis les trompétes vétus
» de vermeil, & les manches couvertes
» d'orfévrerie; ensuite venoit le Chance-
» lier Guillaume Juvenal des Ursins,
» Chevalier Seigneur de Trainel, vétu,
» dit le Chroniqueur, en habit royal, c'est
» à sçavoir, ayant le manteau, la robe &
» le chaperon d'écarlate vermeille, fourrés
» de même vair, & portant sur chacune
» de ses épaules trois rubans d'or & trois
» pourfils de letisse (1), fil d'or, devant
» lequel Chancelier cheminoient deux
» valets de pied qui menoient une ha-
» quenée blanche par la bride, laquelle
» étoit couverte de drap de velours bleu
» semé de fleur de lis d'or tissu, sur la-
» quelle couverte étoit posé un petit cof-
» fre couvert de velours d'azur à grandes
» affiches d'argent, semé de fleurs de
» lis d'or d'orfévrerie, dans lequel coffre

(1) La Roche-Flavin, dans son Traité des Parlemens de France, liv. 10, ch. 26, nomb. 12, dit que ces trois rubans d'or ou trois profils de letisse étoient appelés aussi boutons d'or, parce qu'ils étoient faits en forme de boutons. *On les voit*, dit-il, *aux Audiences & actes publics sur les robes des Premiers Présidens des Parlemens; mais n'est sur chacune des épaules, comme Monstrelet dit; car l'usage a depuis varié: ains sur la seule épaule dextre. Lesquels boutons, les Rois de France portoient en or, les ont donnés à leurs Premiers Présidens, n'y ayant qu'eux en la Cour à qui ces ornemens appartiennent.*

» étoient enfermés les ſceaux du Roi.

» Pierre de Fontenille, Ecuyer d'écurie » du Roi, étoit armé tout de blanc, » monté ſur un grand deſtrier couvert & » harnaché de velours azuré, ayant ſur ſa » tête un chapeau pointu de velours vermeil » fourré d'hermine, & portoit en écharpe » un manteau d'écarlate pourprée, fourré » auſſi d'hermine (c'étoit peut-être ce- » lui du Roi). Le Sire de Saintrailles, » grand Ecuyer, étoit vétu de même, & » portoit en écharpe la grande épée de » parement du Roi, dont le pommeau & » la poignée étoient de fin or, le ceinturon » & la gaîne couverts de velours azuré, » ſemé de fleurs de lis d'or en broderie. Le » Roi lui-même étoit armé de toutes pieces, » monté ſur un ſuperbe courſier, couvert » juſqu'aux pieds de drap de velours azuré, » ſemé de fleurs de lis d'or en broderie ; il » avoit ſur la tête un chapeau de caſtor (au- » trement dit de bievres),doublé de velours » vermeil,au bout duquel étoit une houppe » de fils d'or. A dextre du Roi, étoit le » Roi de Sicile, & à ſeneſtre (à gauche) » le Comte du Maine, frere dudit Roi. » A cette même entrée, étoit le Comte » de Dunois, Lieutenant-général du Roi » par-tout le royaume, monté ſur un

» deſtrier couvert de veloux (velours)
» vermeil, vêtu d'une jacquette du même
» velours fourré de marte, & avoit ceinte
» à ſon côté une épée d'or, garnie de
» pierreries, priſée quinze mille écus. Ce
» qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'é-
» toient avec lui, dit le Chroniqueur,
» Monſeigneur le Comte d'Evreux (Prin-
» ce du Sang), & Jacques Couer, Argen-
» tier du Roi, monté, vêtu & couvert
» comme ledit Seigneur Lieutenant-gé-
» néral «.

A la fin de cette même année, la belle Agnès Sorel ſe rendit auprès du Roi, ayant, diſoit-elle, quelques avis à lui donner, & elle mourut, non ſans ſoupçon de poiſon, à l'Abbaye de Jumieges en Normandie : ſon cœur y eſt dépoſé, & ſon corps a été tranſporté à Loches en Touraine. A cette occaſion, le Chroniqueur de France, Jean Chartier, qui, en bon & ſaint Religieux, ne veut pas penſer mal de ſon prochain, fait ce qu'il peut pour perſuader à la poſtérité, qu'Agnès Sorel étoit une très-honnête & très-ſage Demoiſelle. Il répond aux principales objections qui ont été faites contre ſon honnêteté, dont la premiere eſt le faſte avec lequel elle vivoit, & dit que la Reine, à qui elle

avoit l'honneur d'être attachée, vouloit qu'elle fût bien parée ; que si le Roi avoit pour elle quelque affection particuliere, c'étoit par estime pour les qualités de son esprit & de son cœur, & que s'il y a eu entre eux quelque chose de plus, ç'a été, dit-il[1], très-cauteleusement ; que d'ailleurs le Roi avoit à cœur piété & justice, & qu'Agnès Sorel étoit charitable & bienfaisante ; ce qui ne donne pas lieu de la soupçonner. Bien est-il vrai, dit enfin le Bénédictin, que cette Agnès eut une fille qu'elle disoit être & appartenir au Roi ; mais qu'*elle le lui donnoit comme au mieux & plus apparent*. C'est ainsi que Jean Chartier justifie Agnès Sorel.

La bataille de Formigny, qui se donna en 1450, acheva de soumettre la Normandie au Roi Charles VII : ce combat si décisif couta bien peu aux François ; car Jean Chartier prétend qu'ils ne perdirent que huit hommes.

L'année suivante 1451, le Comte de Dunois reprit la plus grande partie de la Guienne, & entre autres Bordeaux, dans lequel il fit une entrée presque aussi belle que celle que le Roi avoit faite à Rouen. Plusieurs grands Seigneurs de la Couronne y parurent avec les mêmes or-

nemens qu'ils portoient lors de la conquête de la Normandie ; cependant le grand Ecuyer Saintrailles qui y étoit, ne portoit point l'épée de parement du Roi, mais une banniere royale. Le Chancelier de France s'y trouva avec les grands Sceaux du Roi, portés sur une haquenée blanche, comme dans la précédente occasion ; mais dans celle-ci le Chancelier n'étoit point en robe longue, en sa qualité de Chevalier, il étoit armé d'un corset d'acier, pardessous une jacquette de velours cramoisi. La conquête de la Guienne fut achevée dans les deux années suivantes ; mais Bordeaux s'étant révolté en 1453, il fallut que le Roi l'attaquât de nouveau, & pour contenir les esprits turbulens de cette Ville, il fit bâtir deux Châteaux, dont l'un est sûrement celui du Ha.

En 1456, le Dauphin étoit depuis plusieurs années brouillé avec le Roi son pere ; il s'étoit retiré en Dauphiné, où il vivoit, comme s'il eût été maître de cette Province, sans aucune dépendance du Roi ; il y faisoit toutes sortes d'actes de souveraineté absolue, & créa le Parlement de Grenoble, qu'il confirma ensuite quand il fut Roi. Charles VII ayant enfin trouvé mauvaise la conduite de son fils, s'em-

para du Dauphiné, & fit défendre à toutes les Villes de son Royaume de donner aucune assistance à Louis, qui se retira auprès du Duc de Bourgogne, & y passa cinq à six ans. Il fit venir dans les Pays-Bas sa femme Charlotte de Savoie, qu'il avoit épousée en 1451, ayant perdu en 1444 Marguerite d'Ecosse, dont il n'avoit point eu d'enfans; mais Charlotte étoit encore trop jeune lorsque son mariage se conclut, pour le consommer, & elle ne joignit son mari qu'en 1457. Louis XI, pendant le cours de son regne, parut peu reconnoissant des bienfaits du Duc de Bourgogne, qui l'entretint pendant tout ce temps-là, car il ne recevoit rien du tout du Roi son pere. Le Duc faisoit souvent des propositions d'accommodement entre le pere & le fils; mais Charles VII les rejettoit toujours, d'autant plus qu'elles étoient peu acceptables, & d'assez mauvaise foi de la part du Dauphin. Le Duc de Bourgogne étoit aussi mécontent de son fils le Comte de Charolois. Ce Prince, qui avoit épousé en premieres noces une fille de Charles VII, qu'il avoit perdue en 1446 sans en avoir eu d'enfans, s'étoit remarié en 1454, à une Princesse du Sang, de la branche de Bourbon, dont il

n'eut qu'une fille, qui naquit en 1456, & dont Louis XI fut parrain : c'est la fameuse Princesse Marie, héritiere de Bourgogne. Charles VII n'osa ni juger, ni condamner son fils comme rebelle; mais il s'en prit au Duc d'Alençon, Prince du Sang, qui avoit favorisé la rebellion du Dauphin.

En 1456, le Duc d'Alençon fut arrêté à Paris par le Comte de Dunois, & il fut conduit à Melun, où le Connétable fut chargé, de la part du Roi, d'aller l'interroger. Mais quand il voulut procéder à cet interrogatoire, le Duc lui fit cette réponse hardie, qu'il diroit son fait au Roi & non à d'autres, quoique le Connétable fût Duc de Bretagne, & Prince du Sang, puisqu'il étoit de la Maison de Dreux : le Duc d'Alençon pensa qu'un Prince du Sang de France ne devoit répondre qu'au Chef de sa Maison. On conduisit le Duc d'Alençon au Roi même, qui le questionna, mais qui, n'ayant point été satisfait de ses réponses, assembla un Conseil des Pairs pour le juger. Il ne le fut qu'en 1458, & condamné à perdre la vie & les biens, sauf la grace du Roi. Charles VII lui fit grace; mais il fut enfermé jusqu'en 1461, que Louis XI, étant monté sur le

trône, lui rendit sa liberté & ses biens, avec d'autant plus de justice, que c'étoit pour lui qu'il s'étoit rendu coupable; mais en 1474 ce Prince, qui sûrement avoit l'esprit brouillon, se fit une seconde fois condamner à mort par Louis XI même, dans la Cour des Pairs; on lui fit encore grace de la vie, & on lui rendit même la liberté peu avant sa mort, arrivée en 1476.

En 1457, le mariage de Madame Magdeleine de France, fille du Roi Charles VII, fut négocié & conclu avec Ladislas d'Autriche, Roi de Hongrie, de Boheme & de Pologne, fils de l'Empereur Albert II. On envoya en France une magnifique Ambassade, composée de deux Evêques, de cinq des plus grands Seigneurs de ces trois Royaumes, ayant à leur suite cinq à six cents Chevaliers. Ces Ambassadeurs arriverent aux Montils près de Tours, où le Roi se trouvoit alors; on leur fit tous les honneurs possibles, & on leur donna les plus belles fêtes. Gaston, Comte de Foix, fut particuliérement chargé de les traiter au nom du Roi, & il leur donna entre autres, & à ses propres frais, un banquet superbe, dans lequel le Chroniqueur dit qu'il y avoit une quantité immense des viandes les plus délicates, & des vins les

plus exquis. A l'entremets il y eut des danſes de Moriſques, & des Myſteres ; ce repas couta au Comte de Foix dix-huit cents écus. On étoit ſur le point de livrer la Princeſſe aux Ambaſſadeurs, lorſqu'on apprit avec grande douleur la mort funeſte du jeune Prince. Alors les fêtes furent converties en cérémonies funebres ; le Roi fit faire à Ladiſlas un ſervice magnifique, & on reconduiſit les Ambaſſadeurs avec le même appareil qu'ils avoient été reçus. Ce qui eſt à remarquer, c'eſt que Gaſton de Foix, qui avoit été chargé de faire tant d'honneurs aux Ambaſſadeurs qui venoient demander la Princeſſe Catherine, l'obtint enſuite pour lui-même. Il eſt vrai qu'il étoit alors héritier du Royaume de Navarre, du chef de ſa mere. Auſſi Madame Magdeleine mourut portant la Couronne de Navarre en 1486.

Un des Auteurs contemporains de l'Hiſtoire du Roi Charles VII termine ainſi ſa Chronique. » En ce temps changerent leurs atours les Dames & Damoi- » ſelles, & ſe mirent à porter bonnets ſur » leurs têtes, & couvre-chefs ſi longs, que » tels y avoient qui touchoient la terre » parderriere leur dos, & elles prirent des » ceintures plus larges, & de plus riches

» ferrures qu'oncques ; mais les laisserent
» leurs queues à porter, & au lieu de cela
» elles prirent grandes & riches bordures «.

» Les hommes aussi se prirent à vestir
» plus court que oncques ; mais ils avoient
» fait, si qu'on voyoit leurs derrieres &
» leurs devants, ainsi comme on souloit
» vestir les singes, & se mirent à porter si
» longs cheveux qu'ils leurs empeschoient
» les visages & les yeux ; de plus ils por-
» toient de hauts bonnets sur leurs testes
» trop mignonnement, & des souliers
» à trop longues poulaines : les valets mes-
» mement, à l'imitation des maistres, & les
» petites gens indifféremment, portoient
» des pourpoints de soie ou de velours,
» choses trop vaines, & sans doute hai-
» neuses à Dieu «.

C'est sous l'année 1427, qu'un de ces Auteurs, en faisant le détail de ce qui se passa au siége de Montargis, nous rapporte ce trait singulier de dévotion du bon Chevalier Etienne de Vignoles, dit la Hire. Ce brave François ayant advisé un passage par lequel il lui sembla qu'il pouvoit pénétrer dans la Ville, il s'y porta lui & ses compagnons, entre lesquels étoient le Seigneur de Graville, & Brangonnet d'Arpajon. » La Hire trouva un Chapelain,

» auquel il dit, qu'il lui donnaſt haſtivement abſolution; & le Chapelain lui dit, qu'il confeſſât ſes péchez. La Hire lui répondit, qu'il n'auroit pas loiſir, car il falloit promptement frapper ſur l'ennemi, & qu'il avoit fait ce que gens de guerre ont accouſtumé faire : ſur quoi le Chapelain lui bailla abſolution telle quelle ; & lors La Hire fit ſa priere à Dieu, en diſant en ſon langage Gaſcon, les mains jointes : Dieu, je te prie que tu faſſes aujourd'hui pour La Hire, autant que tu voudrois que La Hire fiſt pour toy ſi il eſtoit Dieu, & tu fuſſes La Hire «. Et il cuidoit très-bien prier & dire «.

Tandis qu'il n'y avoit encore que des treves entre les François & les Anglois, elles étoient mal obſervées, du moins par pluſieurs Officiers généraux, particuliers & commandans de gens de guerre accoutumés au pillage. Ils ſe maſquoient pour pouvoir piller impunément les campagnes de part & d'autre, & prenoient de fauſſes bannieres, & même de faux noms. On les appeloit communément les faux viſages, & il y eut de très-ſéveres Ordonnances rendues contre eux ; mais elles furent aſſez inutiles : ces maſcarades occaſionnoient de

grandes tracasseries entre les deux partis, qui s'accusoient réciproquement de mauvaise foi. Pour se débarrasser de ces guerriers si incommodes, on imagina de les conduire à des expéditions passageres & étrangeres. Ce fut dans cette intention que le Roi Charles VII écouta la proposition qui lui fut faite par Sigismond, Duc d'Autriche, qui devoit épouser Madame Radegonde sa fille, de le secourir contre les Suisses, qui, non contens de s'être assuré leur liberté le siecle précédent, attaquoient les Etats qui étoient restés aux Princes de la Maison d'Autriche. Charles VII envoya en 1444 une petite armée, à la tête de laquelle étoit le Dauphin, Louis son fils (depuis Louis XI). On mit sous ses ordres la troupe d'un guerrier fameux, mais très-pillard, nommé le Capitaine Flocquet; les Anglois de leur côté fournirent une troupe, dont le Commandant s'appeloit le Capitaine Gode. Ces deux Officiers s'étoient souvent battus l'un contre l'autre : dans ce moment-là, ils marcherent ensemble de la meilleure amitié; mais ils jetoient une terrible alarme dans tous les pays où ils passoient. On prit de grandes précautions contre eux; heureusement ils traverserent la Bourgogne

gogne assez doucement, & entrerent dans le pays des Suisses. Après s'être assurés par capitulation de la ville de Montbelliard, & même celle de Basle, ils combattirent les Suisses, qui se défendirent bien; & enfin ils furent obligés de céder, & de se retirer dans leurs montagnes. Le Dauphin ne fut point à la bataille; ce Prince a prouvé toute sa vie qu'il étoit plus politique que militaire; mais il parut lorsque les Suisses vinrent lui faire hommage, & lui offrir de le servir par-tout où il voudroit avec quatre mille hommes: il les festoya, dit-on, très-bien, & fut festoyé à son tour par le Duc d'Autriche, avec qui il eut une entrevue. Le mariage projeté avec ce Duc n'eut pas lieu, car on apprit cette même année la mort de Madame Radegonde de France. Le Duc d'Autriche n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser des troupes de France & d'Angleterre, qui, suivant leurs inclinations & leurs habitudes, vexoient & pilloient le pays au secours duquel elles étoient venues.

En 1445, le Roi Charles VII passa quelque temps à Nancy, où le bon Roi René, qui avoit hérité, par sa femme, de la Lorraine, le reçut avec magnificence: entre autres choses, il y eut des joûtes, dans lesquelles le Roi lui-

même rompit des lances contre Charles, Comte du Maine, frere de René. L'on juge bien que ces deux Princes ne se firent aucun mal; mais le détail de ces joûtes nous apprend un usage assez singulier des Tournois de ce temps-là. Le Roi & le Comte prirent des noms & des armes supposés; Charles s'appeloit le Chevalier de Lusignan, & son adversaire le Chevalier d'Aragon, & ils en portoient les écussons.

Sous l'année 1453, Matthieu de Coucy ou d'Escouchy, continuateur de Monstrelet, nous apprend qu'il se donna à la Cour de Bourgogne une grande quantité de fêtes, dont les plus grands Seigneurs de cette Cour faisoient les honneurs & la dépense. Sans en répéter les détails qui ressemblent à ceux de plusieurs autres fêtes, je me contenterai de faire quelques remarques à cette occasion. L'usage entre les grands Seigneurs d'un même pays & d'une même Cour, étoit de se festoyer mutuellement: pour cet effet, ils s'envoyoient les uns aux autres un chapelet de roses; celui qui le recevoit étoit obligé d'indiquer le jour qu'il donneroit sa fête. Cet usage, qui perpétuoit les dépenses, étoit très-dispendieux & très-onéreux, ce qui faisoit qu'on crioit contre avec assez de raison.

Nous apprenons encore ici, que la livrée du Duc de Bourgogne étoit grise & noire; ses grands Officiers étoient habillés de velours de ces deux couleurs; les Chevaliers & Gentilhommes, de satin, & les simples Domestiques & Archers, de drap gris & noir.

Le Duc Adolphe de Cleves fut le premier qui donna une de ces belles fêtes. Il paroît qu'il prétendoit descendre du Chevalier au Cygne, comme Godefroi de Bouillon, puisqu'il affectoit de porter dans les ornemens de ses armoiries, & même dans les entremets de ses festins, tout ce qui pouvoit le faire reconnoître pour être de cette race romanesque

Après le Duc de Cleves, le Comte d'Etampes donna des fêtes; & enfin vint le tour du Duc de Bourgogne. J'ai déjà eu occasion de parler d'une partie des magnificences de son festin; je remarquerai seulement, d'après cet Auteur-ci, que *les plats de rôt étoient portés sur chariots étoffés d'or & d'azur, peints à la devise dudit Duc.* Au premier entremets, parut *une Eglise avec tous ses atours, & nottament ses cloches, & sembla sortir de dedans une grande & belle musique, qui chanta un plaisant Benedicite.* Ce fut à ce festin que se fit le vœu d'aller

secourir la Chrétienté, & notamment l'Empire Grec, contre le Turc, qui venoit de s'emparer de Constantinople. Ce vœu ne fut point accompli; cependant le Duc de Bourgogne se mit en marche, & passa jusques en Allemagne. L'Empereur Frédéric III ordonna que dans tout l'Empire on lui rendît les mêmes honneurs qu'à lui-même. On lui fit une magnifique réception à Ratisbonne, & il arriva jusqu'à Vienne; mais alors il trouva de grandes difficultés à pénétrer plus loin, & il revint sur ses pas : il conclut en 1454 le mariage de son fils le Comte de Charolois, avec Isabelle de Bourbon; & pour contracter cette alliance, les deux partis se munirent du consentement du Roi, qu'ils jugerent absolument nécessaire, puisqu'il étoit le chef de la Maison dont les deux contractans étoient issus.

En 1454, Charles VII étant rentré en paisible possession de son Royaume, & particuliérement de la Normandie, jugea à propos de faire revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, qui avoit été si injustement brûlée à Rouen en 1431. L'on juge bien qu'elle fut déclarée parfaitement innocente : voici ce qu'en dit Martial d'Auvergne, dont j'ai parlé

dans un précédent Volume, & qui a écrit en vers les Vigiles de Charles VII, dans lesquels j'ai dit qu'il y avoit quelques anecdotes historiques.

Long-temps après ce jugement,
La mere aussi les freres d'elle (1)
Requirent au Roi vengement
De la mort & sentence telle.

Le bon Seigneur considérant
Qu'avoit été en son service,
Et fait beaucoup en l'honorant,
Si remit le cas en Justice.

De fait envoya le procès
A Rome devers le Saint Pere,
Et là, sans faveur ne accès,
Fut vue bien au long la matiere.

Ce fait, il bailla mandement,
Et fit citer les Commissaires
A soutenir leur jugement,
Et appeler Parties contraires.

Les Anglois furent appelés
Et les Parties solemnement,
Examens faits & recolés
Sur la vie d'elle entiérement.

Juvenel, de Rheims Archevêque,
Homme de justice & de bien,
Chartier, de Paris lors Evêque,
Et autres y ouvrerent bien.

(1) Jeanne d'Arcq.

A Rouen si se transporterent,
Où le jugement s'étoit fait,
Et gens de bien l'examinerent
Pour savoir vérité du fait.

Après le procès fut porté
Au Saint Pere & aux Cardinaux,
Et fut bien vu & visité
En grand diligence & travaux.

Et le tout vu finalement,
Fut dit par Sentence authentique
Le procès & le jugement
Faits contre la pucelle, inique.

Etre abusif, défectueux,
Et qu'à tort ci fut condamnée
Par Juges très-suspectueux,
Disant leur Sentence erronée.

Au procès de cette innocente
Y a des choses singulieres;
Et c'est une grande plaisance
De voir toutes les deux matieres.

Ledit procès est enchaîné
En la Librairie Notre-Dame
De Paris (1), & fut là donné
Par l'Evêque dont Dieu ait l'ame.

Le même Martial d'Auvergne nous apprend dans sa plate Poésie, la cause & l'époque de la mort de Charles VII.

---

(1) Il est aisé de vérifier si les Pieces de ce procès se trouvent encore dans la Bibliotheque du Chapitre de Notre-Dame.

L'an quatre cent soixante & un
Le Roi, à l'entrée de Juillet,
Si fut embouché par aucun,
Qui bien honneur ne lui vouloit.

Et lui fut donné à entendre
Qu'on le vouloit empoisonner,
Et qu'à son cas devoit entendre
Pour s'en garder & destourner.

Il mist cela tant sur son cœur,
Qu'oncques puis n'eut joie ne santé;
Ne pour parole ne doulceur
N'en peut oster sa voulenté.

Si fut l'espace de sept jours,
Qu'il ne povoit boire ou mengier;
A regretz & souspirs tousjours
Qui sa vie firent abrégier.

Et lui, voyant son finement,
Il s'ordonna & confessa,
Reçut son dernier Sacrement,
Et comme bon Roi trespassa.

Outre voult, par son Testament,
Estre à Sainct Denis enterré
En la Chapelle & monument
De ses ancêtres préparé,

Et le jour de la Magdaleine,
Qu'il avoit servie comme Dame,
Le Mercredi vingt & deuxiesme
De Juillet rendit à Dieu l'ame.

Il trespassa à Mehun sur Yevre,
Où avoit sa jeunesse duite;
Et fist ainsi que le bon lievre,
Qui se rend tousjours à son giste.

Mémoires de Philippe de Commines.

Il ne nous reste plus qu'à parler des Auteurs contemporains qui ont écrit l'Histoire de Louis XI & Charles VIII ; ils ne sont qu'au nombre de quatre, dont le premier & celui qui mérite davantage de nous arrêter, est sans contredit Philippe de Commines. Ses Mémoires sont si généralement estimés, que l'on peut assurer que non-seulement c'est le meilleur Livre d'Histoire qui ait paru dans le siecle où il a été écrit (le 15^e^), mais même qu'il faut remonter jusques à l'Histoire de Joinville, écrite deux siecles auparavant, pour trouver un Historien François aussi bon & aussi sage, & qu'il faut descendre encore deux siecles plus bas (au 17^e^) pour en rencontrer d'autres dont on puisse conseiller la lecture entiere aux Dames & aux jeunes gens. Philippe de Commines a été souvent appelé le Polybe & le Tacite François; effectivement il est le premier qui ait imité ces anciens Historiens, & qui, sans le chercher, ait saisi leur genre. Ces Mémoires ont été traduits en toutes les Langues. Sleidan, Historien de Charles-Quint, les a publiés en Latin. Il y en a trois Traductions Italiennes, une Espagnole, qui est très-recherchée, parce qu'*elle* est accompagnée de Notes & de Commentaires politiques & militaires, & que

l'Auteur, Secrétaire de Philippe II, Roi d'Espagne, l'a dédiée à ce Monarque; une en Flamand, une en Anglois, & une en Allemand. Montagne a dit de Philippe de Commines, » qu'il écrivoit d'un » langage doux & agréable, & avec une » naïve simplicité; que la bonne foi de » l'Auteur reluisoit évidemment dans » son Livre; qu'il étoit exempt de vanité » parlant de soi, & d'envie parlant d'autrui; que ses discours & enhortemens » étoient accompagnés de bon zele & de » vérité; que par-tout il représenté son » homme de bon lieu & élevé aux grandes » affaires.

Du Verdier, dans sa Bibliotheque, dit que » l'Empereur Charles-Quint faisoit telle » estime de ce Livre, qu'il le mettoit toutes » les nuits au chevet de son lit, pour imiter Alexandre qui en faisoit autant de » l'Iliade d'Homere, & pour s'en servir à » desseins & exploits qu'il avoit à faire en » suivant les faits du grand Roi Louis XI, » lesquels il y remarquoit comme dans un » miroir; étudiant là-dessus, afin de se régler & conduire en semblables événemens. L'Histoire qu'a écrite Commines » (ajoute du Verdier), est grandement » louable & véritable, pour avoir été faite

» non ſur Mémoire, mais après que l'Au-
» teur a oui & vu le contenu en icelle «.

Le Poëte Ronſard a fait l'Epitaphe de Philippe de Commines, qui mourut en 1509 dans ſon Château d'Argenton en Berri ; mais dont le corps a été tranſporté aux Grands Auguſtins de Paris, où il avoit fait bâtir une Chapelle. Cette Epitaphe contient une cinquantaine de vers, dans leſquels le Poëte dit que Philippe de Commines étoit homme d'une très-bonne Maiſon de Flandres ; qu'il a écrit l'Hiſtoire avec élégance & vérité, & qu'il a ſurpaſſé Tite-Live. Elle finit par ces quatre vers adreſſés au Lecteur.

Retourne en ta maiſon, & conte à tes fils comme
Tu as vu le tombeau du premier Gentilhomme,
Qui, d'un cœur vertueux, fit à la France voir,
Que c'eſt honneur de joindre aux armes le ſavoir.

Commines étant originaire Flamand & ayant des Terres en France, paſſa une partie de ſa vie au ſervice des Ducs de Bourgogne, & le reſte à celui des Rois Louis XI, & Charles VIII : il fut Sénéchal de Poitou en 1468 ; il avoit 63 ans quand il mourut : ſa femme qui eſt enterrée avec lui aux Auguſtins de Paris, étoit de la Maiſon de Chambes de Montſoreau, illuſtre en Anjou, qui s'eſt éteint dans celle du Bouchet

de Sourches. Sa fille unique épousa Jean de Brosse, Comte de Penthievre, d'une Maison qui avoit des prétentions sur la Bretagne.

Les anciennes Editions des Mémoires de Commines ne contenoient que six Livres de l'Histoire de Louis XI, depuis 1464, jusqu'à la mort de ce Roi. On en a ensuite recouvré deux autres, qui contiennent les principaux événemens du regne de Charles VIII, entre autres son expédition en Italie, dans laquelle Philippe de Commines le suivit. On a soupçonné ces deux derniers Livres de n'être pas de l'Auteur même; cependant on y reconnoît son style & sa façon de penser; & nous ne croyons pas que les soupçons soient fondés. Nous adopterons encore moins ceux qui ont été jetés sur la conduite de ce grand Ecrivain de son vivant: nous ne pouvons dissimuler cependant qu'il fut accusé d'avoir trahi le Duc de Bourgogne pour Louis XI, & Charles VIII pour le Duc d'Orléans, qui lui succéda sous le nom de Louis XII. Ce dernier soupçon fut cause qu'il fut enfermé pendant deux ans au Château de Loches, où l'on dit même, qu'il fut mis dans une cage de fer; mais nous aimons

.e qu'un homme de qualité
. l'Histoire de son temps avec
s apparences de la franchise & de
.é, a été honnête dans sa conduite,
.e soupçonner qu'il a démenti par ses
.ons les principes & les maximes qu'il
.seigne dans ses écrits.

Quoi qu'il en soit, nous allons parcourir les Mémoires de Commines dans un esprit tout différent de celui dans lequel nous avons examiné les autres Ouvrages du 15e siecle : ce ne sera point pour y chercher des anecdotes singulieres, des traits qui caractérisent un siecle d'ignorance & de barbarie, mais plutôt pour y puiser des maximes applicables à tous les tems & à tous les pays, & propres à instruire les Rois, les Ministres & les Peuples. Il s'en trouve certainement beaucoup de cette espece dans ces Mémoires, & c'est fouiller dans une riche mine que de les y chercher.

Esprit & Maximes de Philippe de Commines, appuyés d'exemples tirés de ses Mémoires.

Prologue. Dès le Prologue de son Ouvrage, adressé à un Archevêque de Vienne, Italien, nommé Angelo Catto, qui avoit été d'abord

Médecin, & ensuite Aumônier de Louis XI, Commines dit ce qu'il pense de ce Monarque. » En lui, dit-il, & en tous » autres Princes que j'ai connus & servis, » ai trouvé du bien & du mal; car ils » sont hommes comme nous; à Dieu seul » appartient la perfection : mais quand en » un Prince la vertu & bonnes qualités » précédent les vices, il est digne de gran- » des louanges, vu que tels personnages » sont plus enclins à toutes choses volon- » taires qu'autres hommes, tant pour la » nourriture & petit châtiment qu'ils ont » eu en leur jeunesse, que pour ce que ve- » nans à l'aage d'hommes, la plupart des » gens tâchent à leur complaire & à leur » complexions & conditions, & pour » ce que je ne voudroye point men- » tir, se pourroit faire qu'en quelque » endroit de cet escrit se pourroit trouver » quelque chose, qui du tout ne seroit à » sa louange; mais j'ai espérance que ceux » qui le liront, considéreront les raisons » dessusdites, & tant osai-je bien dire de » lui en sa recommandation & louange, » qu'il ne me semble pas que jamais j'aye » connu nul Prince, où il y eût moins de » vice qu'en lui, à regarder le tout : si ai- » je eu autant de connoissance de grands

convention fut non-seulement arrêtée ; mais exécutée. L'héritier de Bourgogne, furieux, fit tant de menaces aux Seigneurs de Croy, que, tremblans de les voir s'effectuer, ils furent obligés de s'enfuir & d'abandonner le vieux Duc, qui en fut très-fâché ; car il les aimoit beaucoup : ces tracasseries & ces intrigues rendirent malheureuse la vieillesse de ce Prince, qui avoit joué un si grand rôle en Europe, & surtout en France quelques années auparavant.

Le Comte de Charolois ne tarda pas à exécuter la menace qu'il avoit chargé l'Archevêque de Narbonne de faire au Roi. Quelques Princes de France, entre autres le Duc de Bourbon, se liguerent, & trouverent moyen de mettre à leur tête le Duc de Guienne, frere de Louis XI ; &, dit Commines, „ ils appellerent cette ligue, „ du bien public, pour ce qu'elle s'entre„ prenoit sous couleur de dire que c'étoit „ pour le bien public du Royaume ". Il n'eurent pas de peine à faire entrer le Comte de Charolois dans leurs intérêts, & le Duc, abandonné de ses Ministres & favoris, les Seigneurs de Croy, consentit que son fils levât des troupes : » mais le » nœud de cette affaire ne fut jamais dé-

» couvert

» couvert au bon Duc, & ne s'attendoit » point que les choses vinssent jusques à » la voie de fait«. Elles y vinrent cependant si bien, que les Etats du Duc de Bourgogne perdirent la tranquillité dont ils jouissoient depuis vingt-cinq ans, qui avoient suffi pour rendre ses peuples riches & heureux. Depuis cette époque, jusques bien après la mort de Philippe de Commines, ces Provinces n'ont cessé d'être agitées & troublées par la guerre.

Le Comte de Charolois, de concert avec les autres Princes, pénétra si avant en France, qu'il vint jusques à Montlhery, où se donna, en 1465, une fameuse bataille, à laquelle Commines se trouva avec le Comte de Charolois; » & m'y trouvai, » dit-il, avec moins de crainte que je » n'eusse jamais en aucuns lieux où je me » trouvasse depuis, pour la jeunesse en » quoi j'étois, & que je n'avois nulle con» noissance du péril; mais j'étois esbahi » comme nul s'osoit défendre contre le » Prince à qui j'étois, l'estimant le plus » grand de tous les autres. Ainsi font gens » qui n'ont point d'expérience«.

La bataille de Montlhery ne fut point décisive; il y eut grande perte, & sur-tout beaucoup de gens qui fuirent de part &

d'autre. Commines pense que sans la présence du Roi Louis XI, son armée étoit tout à fait perdue. » Sa présence, dit-il, » & la bonne parole qu'il tenoit à ses gens » d'armes, étoient grande chose, & crois » véritablement, que si ce n'eût été lui » seul, tout s'en fût fui «.

Les Bourguignons resterent maîtres du champ de bataille; & le Comte de Charolois reprocha leur lâcheté à ceux qui avoient fui, & promit de les bien punir: » mais enfin de compte, dit notre Auteur, » tel pour s'être enfui perdit ses offices » & états, qui furent donnés à d'autres » qui avoient fui dix lieues plus loin. Un » de notre côté, qui étoit favori du Prince, » pour s'être trouvé lâche, perdit son au- » torité (crédit), & fut privé de la pré- » sence de son Maître; mais un mois » après, il avoit plus d'autorité que de- » vant «.

Le Comte de Charolois s'étant attribué tout l'avantage de cette bataille, parce qu'il étoit resté maître du terrein, prit un goût pour la guerre qui ne le quitta point jusques à la fin de sa vie, & fut cause de sa mort & de la destruction de sa Maison, qui étoit si puissante, qu'elle pouvoit tenir tête aux Rois de France qui en étoient les aînés.

» Deux choses dirai-je de lui, ajoute Com-
» mines; l'une, que jamais nul homme ne
» print plus de travail que lui en tous en-
» droits où il falloit exerciter sa personne;
» l'autre, que je ne connus oncques hom-
» me plus hardi; jamais ne lui ouïs dire
» qu'il fust las, ni faire semblant d'avoir
» peur, & si j'ai été sept années de rang
» en la guerre avec lui. Ses pensées & con-
» clusions étoient grandes; mais nul hom-
» me n'eust sçu les mettre à fin, si Dieu
» n'y eust employé toute sa puissance «.

L'armée des Princes ligués s'approcha de Paris, & en étoit si près, que le quartier général du Comte de Charolois étoit au pont de Charenton, celui des Ducs de Berry & de Bretagne à S. Maur-lez-Fossés & à St. Denis; ils avoient même de grandes intelligences dans la ville de Paris, où il se trouvoit bien des gens qui croyoient qu'ils gagneroient beaucoup à voir les Princes maîtres du gouvernement; que le changement qui se feroit dans l'Etat leur procureroit quelques places lucratives : » espérant, dit Commines,
» quelques offices & états, qui sont plus
» désirés en cette Cité là-qu'en nulle au-
» tre au monde : car ceux qui les ont les
» font valoir ce qu'ils peuvent, & non

» pas ce qu'ils doivent; & y a Offices ſans
» gages qui ſe vendent bien, & d'autres
» où y a gages bien petits qui ſe vendent
» plus que les gages ne ſauroient valoir en
» quinze ans; & ſoutient la Cour de Par-
» lement, cet article (cet abus): car en-
» tre les Conſeillers ſe trouvent large-
» ment bons & notables perſonnages;
» mais auſſi y en a aucuns bien mal con-
» ditionnés, ainſi eſt-il en tous états «.

Le Roi Louis XI s'apperçut bien qu'il devoit chercher à s'accommoder avec les Princes & Seigneurs ligués. Il autoriſa les Pariſiens à ſolliciter une conférence; elle eut lieu à S. Maur-lez-Foſſés. Guillaume Chartier, Evêque de Paris, étoit l'Orateur de ſes Diocéſains, & le fameux Comte de Dunois qui étoit entré dans la ligue, mécontent d'avoir perdu ſous Louis XI le grand crédit dont il avoit joui ſous Charles VII, étoit chargé de défendre les intérêts des Seigneurs ligués, qui cependant aſſiſtoient en perſonne à cette conférence. Le Duc de Berry étoit aſſis dans un fauteuil, & les autres étoient debout autour de lui: d'un côté étoit le Duc de Bretagne, & celui de Calabre, fils du Roi René de Sicile: de l'autre, le Comte de Charolois, armé de toutes pieces, ſauf

la tête. Les Ligués firent de grandes plaintes contre l'administration du Roi ; l'Evêque de Paris y répondit en le justifiant, mais assez foiblement, dont Louis XI lui sut par la suite très-mauvais gré. Il ne fut rien décidé dans la conférence publique ; mais dans les conversations particulieres, les Princes ligués voulurent engager les Parisiens à les recevoir dans leur Ville comme amis, & avec un petit nombre de gens armés. Louis XI en étant informé, sentit les conséquences qui en seroient résultées, si la proposition eût été acceptée, & il les prévint. Il se hâta de traiter la paix par lui-même, & profita du conseil que lui donna François Sforce, Duc de Milan, avec qui il étoit en correspondance, de paroître accorder à peu près tout ce qu'on lui demanderoit, mais de diviser les intérêts des Princes, de sorte qu'ils eussent à se reprocher quelque chose les uns aux autres. A cette occasion, Commines parle du caractere de Louis XI, qu'il eut bien souvent occasion d'approfondir depuis. » Entre tous » ceux, dit-il, que j'ai jamais connus, » le plus sage pour soi tirer d'un mauvais » pas en temps d'adversité, c'étoit le Roi » Louis XI, le plus humble en paroles

» & en habits, & qui mieux travailloit
» à gagner un homme qui le pouvoit ser-
» vir ou lui pouvoit nuire. Quant à ceux
» qu'il avoit chassés & déboutés en temps
» de paix & de prospérité, il les rachetoit
» bien cher quand il en avoit besoin. Nul
» homme ne s'enquit de tant de choses
» comme il faisoit, & ne voulut connoître
» tant de gens : aussi véritablement con-
» noissoit-il toutes gens d'autorité & de va-
» leur, en Angleterre, Espagne, Portugal,
» Italie, Bourgogne & Bretagne, ainsi
» comme ses propres sujets. Encore fait
» Dieu grand grace à un Prince, quand il
» sait le bien & le mal, & sur-tout quand
» le bien surpasse.

» Sa prudence lui a sauvé sa couronne,
» vu les ennemis qu'il s'étoit acquis à son
» avénement au Royaume. A mon avis,
» le travail qu'il eut en sa jeunesse, quand
» il fut fugitif de son pere, & passa six
» ans sous le Duc de Bourgogne, lui valut
» beaucoup; car il fut contraint de com-
» plaire à ceux dont il avoit besoin, &
» ce lui apprint adversité. Dès que se
» vit Roi couronné, d'entrée ne pensa
» qu'aux vengeances; mais tôt lui advint
» le dommage, & quant & quant la re-
» pentance; & répara cette folie & cette

» erreur. Et s'il n'euſt eu autre nourriture
» (*éducation*) que celle des Seigneurs que
» j'ai vus en ce Royaume, ne crois pas
» que jamais ſe fuſt reſſours (*tiré d'affaire*).
» Ces Seigneurs de nulles lettres n'ont
» connoiſſance ; un ſeul ſage homme ne
» s'entremet à l'entour d'eux ; ils ont
» des Gouverneurs (*ou Intendans*) à qui
» on parle, & qui diſpoſent de leurs af-
» faires, & eux de rien. Tel Seigneur eſt
» en France qui n'a que treize livres de
» rente en argent, qui ſe glorifie de dire :
» *Parlez à mes gens* ; cuidant par cette
» parole contrefaire les grands Seigneurs«.

Le Roi Louis XI eut enfin lui-même des conférences avec le Comte de Charolois ; elles ſe paſſerent bien, malgré les ſoupçons que l'on voulut jeter entre ces deux Princes, en rappelant ce qui s'étoit paſſé ſur le pont de Montereau entre Charles VII, encore Dauphin, & le Duc de Bourgogne, grand-pere du Comte. Louis XI uſa de politique, & traita dans ces conférences avec un ton de franchiſe & de gaieté très-apparent. » Mon frere, lui dit-il (car le Comte avoit épouſé en premieres noces la ſœur du Roi), » vous avez promis à
» l'Archevêque de Narbonne, qu'avant
» qu'il fuſt le bout de l'an, je me repen-

» tirois de ce que vous avoit dit Morvil-
» liers : vous m'avez tenu promesse ; &
» avec tels gens veux-je avoir à besogner
» qui tiennent ce qu'ils promettent «. Ce ton de plaisanterie mit de la gaieté dans la suite de la négociation. Le Comte de Charolois demanda pour lui, qu'on lui rendît les places de la Somme ; qu'on accordât en apanage la Normandie au Duc de Berri, & que le Comte de Saint-Pol fût fait Connétable de France. Ces conditions firent des difficultés, & l'on n'en convint pas ; mais la négociation ne fut point rompue, & l'on se sépara assez content l'un de l'autre. Il étoit aisé de sentir que tout ce qui avoit été demandé ne seroit pas accordé d'abord, mais du moins qu'une partie des demandes réussiroit. Dès cet instant, la division fut entre les Princes, & ce fut à qui obtiendroit ce qui l'intéressoit de préférence au reste. Le Duc de Berri, pressé d'avoir la Normandie, envoya le Duc de Bourbon à Rouen, qui obtint aisément des Normands de se déclarer pour le frere du Roi, dans l'espérance d'avoir encore un Prince qui résideroit dans leur Province. Dès que Louis XI en eut nouvelles, il déclara qu'il donneroit volontiers cet apa-

nage à son frere, pourvu qu'il lui rendît le Berri; ce qui ne fit aucune difficulté. Ainsi le Prince le plus prochain de la Couronne, celui qui donnoit le plus de poids à la Ligue du bien public, en fut détaché. Le Duc de Calabre l'abandonna aussi, moyennant que le Roi lui cédât la ville d'Epinal. Louis convint que le Duc de Bretagne auroit quelques places en Normandie sur les frontieres de la Bretagne, prévoyant bien qu'il en résulteroit des querelles avec le Duc de Normandie, pour les limites de ces deux Provinces. Le Duc de Bretagne pensa aussitôt à se retirer dans ses Etats : ainsi le Comte de Charolois restoit presque seul à la porte de Paris; & quoiqu'il eût reçu de nouveaux renforts & de l'argent des Pays-Bas, il ne pouvoit espérer de se maintenir au milieu de la France, & couroit même risque d'être coupé dans sa retraite : il fut forcé de faire la paix, & conclut le traité de Conflans, dans lequel il paroissoit stipuler les intérêts de tous les autres, & obtint pour lui les places de la Somme, dont il fit hommage au Roi. Louis XI espéroit bien les retirer un jour de ses mains. Le Duc de Berri avoit aussi rendu foi & hommage pour la

Normandie ; mais il la perdit très-promptement : les querelles entre lui & le Duc de Bretagne donnerent occasion au Roi de la lui reprendre ; & il s'en étoit déjà remis en possession, lorsque le Comte de Charolois, de retour dans les Pays-Bas, se préparant à faire la guerre aux Liégeois qui l'avoient insulté, succéda aux grandes possessions de Philippe le Bon son pere, qui mourut à Bruges au mois de Juin 1467.

Le Comte de Saint-Pol (Louis de Luxembourg) avoit obtenu l'épée de Connétable de France, en vertu du traité de Conflans. Il étoit Favori du Comte de Charolois, & le Roi comptoit bien le rendre suspect à ce Prince en lui faisant cette grace : cependant il alla servir le nouveau Duc contre les Liégeois. On vint à bout de prendre sur eux la riche ville de Dinan, Saint-Tron, & Tongres ; il n'y avoit plus que Liege même qui résistât.

Livre II. Enfin Charles le Hardi vint à bout de la réduire, en fit raser les murailles, en emporta l'artillerie, & en tira de grosses sommes. De là il fut obligé de se retourner vers Gand, capitale de la Flandres, dont le peuple étoit très-turbulent, & donna encore long-temps après des preuves de son indocilité pour ses Princes.

Les Gantois ne pouvoient souffrir le nouveau Duc; ils avoient coutume de dire qu'ils aimoient le fils de leur ancien Duc (Philippe le Bon), mais qu'ils ne pouvoient souffrir Charles. Ils refusoient insolemment de payer les impôts, avoient abattu les maisons où on les recevoit, & pris des bannieres sous lesquelles ils s'étoient assemblés. Le Duc étant revenu sur eux, les obligea à lui apporter à Bruxelles ces bannieres, qu'ils jeterent à ses pieds: il se fit remettre leurs priviléges, dont il fit supprimer par son Chancelier les articles qui pouvoient lui déplaire; enfin il fit une entrée magnifique dans Gand, & sembla triompher à la fois des Liégeois & des Gantois. Louis XI disoit à cette occasion, que *quand orgueuil chevauche devant, honte & dommage le suivent de près parderriere. De ce vice*, ajoute Commines, *Louis n'étoit pas antiché*: effectivement il mettoit bien plus de finesse que de hauteur dans la conduite des affaires. Lorsqu'il vit le Duc de Bourgogne engagé dans ces petites guerres des Pays-Bas, il fit passer des troupes en Bretagne, pour achever de forcer le Duc de ce pays, & celui de Berri, à renoncer absolument à la Normandie. Charles le Téméraire, se regardant comme

garant du traité de Conflans, trouva mauvais que les conditions n'en fussent point exécutées : après s'en être plaint à plusieurs reprises, il partit de Gand, & s'avança avec des troupes jusqu'à Péronne : mais Louis, qui saisissoit toujours les momens où il falloit négocier & conclure, venoit de faire sa paix avec les deux autres Ducs. Le frere du Roi s'étoit contenté de soixante mille livres de rente, pour lui tenir lieu du Duché de Normandie. Louis XI étoit à Compiegne, lorsque le Duc arriva à Péronne, & apprenant ce traité, se mit d'abord en fureur ; il vouloit entrer en France ; mais le Roi, employant à propos l'argent, dont il étoit assez libéral lorsque de grands intérêts l'engageoient à le répandre, après avoir dépêché secrétement un de ses Valets-de-chambre affidés, avec vingt mille écus, qui furent distribués de maniere à mettre le Duc & son Conseil en meilleure disposition, envoya le Cardinal Balue négocier ouvertement, & représenter à Charles, que les Princes étant satisfaits, il n'avoit aucune raison pour faire la guerre en leur faveur malgré eux.

Jusques-là tout alloit très-bien ; la politique de Louis XI ne l'avoit point trompé, elle l'avoit au contraire parfaitement

bien ſervi ; mais il s'oublia en faiſant offrir par le Cardinal Balue au Duc, de ſe rendre lui-même à Péronne, pour conférer avec lui, & mettre la derniere main à tous les accommodemens. On juge bien que Charles accepta cette propoſition : on convint du jour, & le Roi ſe rendit vêtu ſimplement à ſon ordinaire, & avec peu de ſuite, dans une place forte appartenant à ſon ennemi, qui s'y trouvoit entouré d'une aſſez grande armée & d'une nombreuſe & brillante Chevalerie, parmi leſquels il y avoit des gens qui avoient raiſon de conſerver au Roi quelque rancune. Le politique Monarque s'apperçut bientôt qu'il avoit fait une imprudence, & qu'il étoit en riſque. Il demanda au Duc de loger dans le Château de Péronne, ce qui lui fut aiſément accordé ; mais il n'en étoit que plus ſûrement entre les mains de ſon ennemi.

Philippe de Commines fait à cette occaſion une digreſſion & des réflexions fort juſtes, & conſidere l'avantage qu'ont les Princes inſtruits ſur ceux qui ſont abſolument ignorans ; les premiers peuvent ſe rappeler des faits & des exemples d'après leſquels ils doivent régler leur conduite. » Croyez, dit notre Auteur, que

» Dieu n'a point établi l'office de Roi &
» de Prince pour être exercé par des bêtes,
» ni par ceux qui, par vaine gloire, disent,
» je ne suis pas Clerc ; je laisse faire à
» mon Conseil, je me fie en eux, & puis
» sans autres raisons s'en vont à leurs
» esbats. S'ils avoient été bien nourris
» (élevés) dans leur jeunesse, auroient
» plus envie qu'on estimât leur personne
» & leurs vertus. Je ne veux point dire
» que tous les Princes se servent de gens
» mal conditionnés : mais entre tous ceux
» dont j'ai eu connoissance, le Roi notre
» Maître a le mieux su connoître & estimer
» les gens de bien & de valeur. Il étoit assez
» lettré, & il aimoit à entendre & à de-
» mander toutes choses, & avoit parfaite-
» ment bon le sens naturel, lequel pré-
» cede toute autre science ; car tous les
» livres qui sont faits ne serviroient de
» rien, si ce n'étoit pour ramener à mé-
» moire les choses passées. Or, voit-on
» plus de choses en un seul bon livre en
» trois mois, que n'en sauroient voir &
» entendre par expérience vingt hommes
» vivans l'un après l'autre. Ainsi pour con-
» clure, me semble que Dieu ne peut
» envoyer en un pays plus grande plaie,
» que Prince peu entendu ; de là procédent

» tous autres maux. Regardez donc si les » sujets d'un Prince ne se doivent bien » douloir (*affliger*), quand ils voyent ses » enfans mal nouris (*mal élevés*), & ès » mains des gens mal conditionnés «.

Si Louis XI, quoiqu'il fût bien instruit & eût beaucoup de sens naturel, fit cependant la faute de se mettre entre les mains du Duc de Bourgogne à Péronne, du moins ces avantages lui servirent-ils à se tirer de cet embarras mieux que n'auroit su faire aucun autre. Il négocioit de la façon la plus amiable & la plus adroite avec le Duc, lorsque celui-ci reçut nouvelle que les Liégeois s'étoient encore révoltés, & que c'étoit Louis XI qui les y avoit encouragés : on avoit reconnu des Emissaires du Roi parmi ceux qui avoient assassiné cruellement le grand Doyen & plusieurs Chanoines ; on en avertit le Duc, qui entra en si grande fureur, qu'il fit étroitement garder Louis dans la grosse tour où il l'avoit logé. Il donna ordre de n'en laisser approcher personne ; & Commines pense que si dans ce moment Charles le Téméraire eût été entouré de gens capables de lui conseiller de faire à Louis XI un mauvais parti, ce coup affreux eût été porté : par bonheur notre Auteur, Cham-

béllan du Duc, lui donna des conſeils honnêtes & modérés, qui ne furent point contredits : voici les détails.

Qu'on juge de la ſituation où devoit ſe trouver l'ame du Monarque, qui ſe voyoit détenu dans cette même groſſe tour de Péronne, où un Comte de Vermandois tint pendant quatre ans enfermé le Roi Charles le Simple, & le fit enfin mourir en 926. L'agitation de ce Prince dura pendant deux nuits & deux jours ; le ſecond fut tout entier employé par le Duc à tenir des conſeils ſur le parti qu'il avoit à prendre. Heureuſement que les avis furent fort partagés & apparemment mal préſentés, car le Duc ne prit aucune réſolution. Enfin, la troiſieme nuit, Commines qui couchoit auprès de Charles, s'apperçut qu'il ne dormoit pas, mais ſe promenoit de long en large dans ſa chambre, tant il étoit troublé ; il prit la liberté de lui parler, & l'amena à convenir que ſi le Roi vouloit lui promettre de l'aider lui-même à dompter les Liégeois, à les punir de leur révolte, à les ſoumettre à leur Evêque, dont le Duc ſoutenoit le parti, & enfin à donner quelque ſatisfaction à ſon frere le Duc de Berri, il feroit la paix. Le Duc en étant enfin tombé d'accord ; dès que le jour eut parut,

paru, s'habilla & se rendit auprès du Roi. Quoiqu'il se présentât d'abord d'un air d'assez mauvaise humeur, Louis XI le reçut en homme qui n'avoit ni peur ni rancune. Charles lui demanda s'il vouloit tenir la paix déjà jurée, & en jurer une nouvelle; Louis répondit nettement, oui: à la seconde question, s'il vouloit donner quelques dédommagemens à son frere pour la Normandie, le Roi dit qu'il y consentoit, & promit la Champagne, la Brie, & quelques places voisines: enfin, sur la proposition d'aller lui-même à la guerre contre les Liégeois, & de contribuer à les soumettre à Louis de Bourbon leur Evêque (1), le Roi ne fit pas la moindre difficulté. Il ne fut plus question que d'assurer l'exécution de ce traité; selon l'usage de ce temps-là,

(1) Louis de Bourbon, fils de Charles premier du nom, Duc de Bourbon, & d'Agnès de Bourgogne, fut Evêque de Liege par résignation, à l'âge de dix-huit ans. Depuis ce moment, il ne cessa d'avoir guerre avec ses Diocésains, & ne put jamais venir à bout de les soumettre, quoiqu'il appelât à son secours les armes spirituelles & temporelles. Un des griefs qu'ils alléguoient contre lui, étoit qu'il ne vouloit pas entrer dans les Ordres & se faire Prêtre. Il ne voulut pas non plus se marier publiquement, pour ne pas perdre son Evêché; mais il avoit épousé secrétement Catherine de Gueldres dont il eut plusieurs enfans; MM. de Bourbon-Busset descendent de l'aîné.

il falloit le jurer sur quelque Relique respectable. On choisit une certaine Croix, qui avoit, dit-on, appartenu à Charlemagne; Louis XI la faisoit toujours porter à sa suite; on la tira de ses coffres; le traité fut fait, signé & juré; le Roi fut délivré, comptant bien ne point tenir parole à son frere le Duc de Normandie, qui effectivement ne posséda jamais la Champagne ni la Brie.

Le Roi & le Duc partirent donc de Péronne pour Cambray, & se rendirent de là au pays de Liege. Le Roi avoit avec lui les Ecossois de sa garde, & s'étoit fait joindre par trois cents hommes d'armes; mais on avoit eu grand soin qu'il n'en eût pas davantage, afin qu'il ne fût pas plus fort que les Bourguignons: la précaution étoit sage; l'armée trouva des chemins affreux, & eut bien de la peine à arriver jusques auprès de la Ville que l'on devoit assiéger. Le Roi faisoit la meilleure contenance, & ordonnoit à son Connétable le Comte de Saint-Pol, ce qu'il avoit à faire, quoiqu'il fût bien qu'il étoit plus attaché au Duc qu'à lui. Il prenoit quelquefois le ton d'autorité; il avoit l'air d'être le maître dans cette armée, quoique ses troupes n'en fissent que la moindre

partie : enfin le siége fut formé. Les Liégeois firent une sortie, dans laquelle les deux Princes coururent grand danger; mais ils s'en tirerent heureusement. Le Duc étoit très-brave ; mais le Roi avoit plus de présence d'esprit : on vint à bout d'entrer dans la Ville, & elle fut pillée cruellement. Cette expédition faite, Louis XI eut la liberté de retourner à Paris, en assurant qu'il alloit faire publier au Parlement la paix conclue à Péronne. Avant que de partir, il fit au Duc de Bourgogne une question, que Commines traite avec raison de *cauteleuse*. » Si mon frere, lui dit-il, » ne vouloit se contenter de la Champagne » ni de la Brie, que jugez-vous à propos » que je fasse ? Tout ce que vous voudrez, » lui répondit-on ; pourvu que votre frere » soit content «. Il n'en fallut pas davantage à l'adroit & politique Louis XI. De retour à Paris, il fit négocier avec son frere, & le gagna par les moyens qu'il savoit toujours employer à propos. On fit espérer à Odet Daydie, favori du Duc, de le mettre en possession du Comté de Comminges, sur lequel il avoit quelques droits ; & le Duc consentit d'accepter pour apanage le Duché de Guienne, au lieu de la Champagne & de la Brie : on

lui fit entendre que ces dernieres Provinces étoient bien moins considérables que la Guienne : cela étoit vrai ; mais les autres l'auroient approché de Paris, & l'eussent mis à portée de recevoir les secours du Duc de Bourgogne.

Cet arrangement ayant été fait entre les deux freres, le Roi découvrit que le Cardinal Balûe, Evêque d'Angers, homme de rien, qu'il avoit élevé aux premieres dignités, avoit écrit au Duc de Berri, pour le détourner d'accepter la Guienne ; il le fit arrêter & conduire au Château de Loches, où il resta treize ans prisonnier, malgré les instances & représentations du Pape.

Livre III. Louis XI, de retour à Paris, après avoir eu une si chaude alarme, passa deux ans à réfléchir sur la maniere dont il s'en vengeroit. Enfin il crut avoir trouvé le moyen d'enlever à Charles le Téméraire ses places de la Somme, qu'il étoit si fâché de voir entre ses mains. Le Comte d'Eu, Prince du Sang, dernier de la branche d'Artois, se plaignit de ce que le Duc occupoit quelques terres qui relevoient à la vérité du Comte de Ponthieu, mais dont le Domaine utile devoit lui appartenir. Le Roi l'engagea de s'adresser aux Etats

Généraux, qu'il convoqua à Tours, au mois d'Avril 1470. Le Monarque politique n'ignoroit pas combien il est dangereux pour un Roi de France de former de pareilles assemblées ; aussi n'en vit-on point d'autres sous son regne : mais il avoit eu soin pour celle-ci de faire élire des Députés des trois Ordres, qui étoient tous à sa disposition; ainsi il étoit bien sûr du résultat. Le Comte d'Eu y comparut : il porta ses plaintes contre le Duc de Bourgogne, sur ce qu'il vouloit lui faire prêter foi & hommage envers & contre tous, chose qui seroit tout-à-fait contraire à l'autorité du Roi. Les Etats, disposés comme ils l'étoient, n'hésiterent pas à prononcer qu'il falloit ajourner le Duc à comparoître en personne au Parlement de Paris, pour répondre sur ces faits. Louis s'attendoit bien que Charles répondroit avec arrogance, & lui fourniroit par-là un motif suffisant ou apparent de lui faire la guerre. Les Etats s'étant séparés, & le decret ayant été rendu, il y eut un Huissier du Parlement assez hardi pour aller à Gand, le signifier au Duc, à l'instant où il sortoit de la Messe. Charles traita cette procédure d'insolente, &, pour toute réponse, fit mettre l'Huissier au cachot, où il le retint plusieurs

jours, & ensuite le relâcha. Il hésita quelque temps sur le parti qu'il avoit à prendre ; mais ayant eu enfin avis que le Connétable de Saint-Pol s'étoit emparé de Saint-Quentin, il s'avança sur ses frontieres, mais avec peu de monde, & il ne put empêcher que les troupes du Roi n'entrassent dans Amiens, dans Abbeville, & dans Doulens : il fut obligé de se retirer à Arras ; mais ayant reçu quelques secours, il s'avança jusques à Pecquigni sur la Somme, & s'y établit. Dans cette position avantageuse, il se trouva en état de négocier avec le Roi, qui étoit à Beauvais ; il en obtint une treve d'un an, au grand chagrin du Connétable de Saint-Pol, qui se douta bien que pendant ce temps ses intrigues seroient découvertes.

Philippe de Commines en prend occasion de dire ici quelles étoient ces intrigues.

Le Connétable de Saint-Pol, de la Maison de Luxembourg, avoit été toute sa vie attaché au Duc de Bourgogne, dès le temps qu'il n'étoit encore que Comte de Charolois ; ce fut par sa protection qu'il devint Connétable, & dès-lors Louis XI le soupçonna d'être dévoué à son ancien ami : mais ce Seigneur avoit depuis peu formé un nouveau

plan, qui le fit manquer également au Duc de Bourgogne & au Roi de France, & qui fut cause de sa perte & de sa fin tragique. Il s'étoit lié avec le nouveau Duc de Guienne, frere du Roi. Il imagina de lui faire épouser Marie, unique héritiere du Duc de Bourgogne. Certainement il n'étoit pas possible de procurer au frere de Louis XI une plus grande fortune; mais cette affaire n'étoit aisée, ni à arranger, ni même à proposer; il crut en trouver le moyen en montrant beaucoup de zele pour le Roi contre le Duc de Bourgogne dans le cours de la petite guerre dont nous venons de parler. Ce fut lui qui prit Saint-Quentin & Amiens; & son ancien ami, étonné de sa conduite, lui fit dire secrétement, qu'il le prioit de le ménager davantage, en mémoire de leurs précédentes liaisons. Saint-Pol fit répondre avec le même mystere, que Charles avoit un bon moyen de se faire craindre de Louis XI, & que, pour y parvenir, il n'avoit qu'à marier sa fille au Duc de Guienne. Le Duc entrevit alors de quoi il s'agissoit, & peut-être que dès ce moment il résolut la perte du Connétable. Louis XI, qui en fut aussi informé pendant le cours de la treve, prit de son côté le même parti. Commines dit à cette

occasion : » Je ne connus oncques bonne
» issue à homme qui voulût épouvanter
» son maître & le tenir en subjection. Le
» Connétable a usé de cette conduite de
» les vouloir tenir en crainte tous deux
» l'un par l'autre, & mal lui en a pris «.
» Dans ce temps, c'étoit une merveil-
» leuse habileté à ceux qui connoissoient
» l'œuvre : car pouvoit-on bien dire qu'une
» bonne partie du monde ne sait point
» comme l'autre vit & se gouverne «.

Le Duc de Bourgogne n'avoit garde de se décider si promptement pour marier sa fille, car il fondoit de grands projets sur cette alliance. Commines l'accuse d'en avoir eu beaucoup de chimériques. » Il tâ-
» choit, dit-il, à tant de choses grandes,
» qu'il n'eût jamais eu assez de temps à
» vivre pour les mettre à fin : & estoient
» choses quasi impossibles ; car la moitié
» de l'Europe ne l'eût sçu contenter. Il
» avoit assez de hardiesse pour tout en-
» treprendre. Sa personne pouvoit assez
» supporter le travail ; il estoit assez puis-
» sant d'hommes & d'argent ; mais il n'a-
» voit pas assez de sens & de malice pour
» conduire ses entreprises : car avec les
» autres choses propices à faire des con-
» questes, si le très-grand sens n'y est,

» tout ce demeurant n'est rien. Qui eût » pu prendre une partie des qualités du » Roi nostre maître, & autre partie des » siennes, on en eût bien fait un Prince » parfait : car, sans nul doute, le Roi en » sens le passoit de trop, & à la fin la monst» tré par ses œuvres «.

Pendant tout le cours de la treve, il fut envoyé bien des ambassades de part & d'autre. A cette occasion, Philippe de Commines fait des réflexions sur le danger des ambassades & des Ambassadeurs, & il est le premier qui ait osé dire qu'ils étoient des espions avoués & caractérisés. Voici comme il pense sur la maniere dont on doit recevoir & traiter certains Ambassadeurs, dans certains cas, à la Cour où ils sont envoyés. » Ceux qui viennent de vrais amis, & » où il n'y a point de matiere de suspicion, » je serois d'avis qu'on leur fist bonne chere, » & eussent permission de voir le Prince » assez souvent ; j'entends s'il est sage & » honneste, car quand il est au contraire, » le moins le monstrer est le meilleur. Et » quand il le faut voir, qu'il soit bien vestu, » & bien informé de ce qu'il doit dire, & » l'en retirer tost. Si les Ambassadeurs » secrets ou publics viennent de par » Princes où la haine soit telle qu'il n'y

» a pas grande sûreté, on les doit tou-
» jours bien traiter & honorablement ac-
» cueillir; mais ordonner gens sûrs & sages
» pour les accompagner (& veiller sur
» eux); car par là sçait-on ceux qui vont
» vers eux, & garde-t-on les gens légers &
» mal contens de leur porter nouvelles:
» car en nulle maison tout n'est content «.

A la fin de la treve, la paix étoit prête à se conclure entre le Roi & le Duc; le Seigneur de Craon & le Chancelier de France Pierre Doriole étoient convenus de leurs faits avec Simon de Quingey, Plénipotentiaire du Duc; le Connétable en eût été dès-lors la victime, lorsque tout-à-coup on apprit la mort du Duc Charles de Guienne, frere de Louis XI, arrivée le 12 Mai 1472: aussi-tôt on tint de part & d'autre les plus mauvais propos sur les véritables auteurs de cette mort. Louis XI ne voulut plus jurer la paix. Alors le Duc de Bourgogne en prit l'occasion d'injurier & d'accuser publiquement le Roi; & il recommença la guerre avec une cruauté, que Philippe de Commines ne peut s'empêcher de blâmer beaucoup. Il prit le Château de Nesle, s'empara de Roye & de Montdidier, & attaqua Beauvais, qu'il comptoit facilement emporter; mais

il fut vigoureusement repoussé à l'assaut. Le Duc furieux se jeta sur la Normandie, & fit de grands ravages jusques aux portes de Rouen. Cependant vers la fin de l'année cette fureur se calma, & le Duc de Bourgogne entendit à quelque accommodement avec le Roi : il y eut entre eux une treve. On feignit de rechercher les auteurs de la mort du Duc de Guienne, & on arrêta des gens subalternes; mais le plus suspect étoit ce favori du Duc, Odet Daydie, que Louis avoit déjà gagné une fois, en lui promettant le Comte de Comminges, qu'il lui procura enfin.

La haine des deux Princes se concentra sur le Connétable; ils reconnurent qu'il les avoit trahis tous deux, & ils résolurent sa perte. Cependant il l'échappa encore pour cette année 1474; il eut même une conférence avec le Roi auprès de Noyon. Le Comte de Saint-Pol eut l'audace de stipuler, qu'il y auroit une barriere entre le Roi & lui, & qu'ils auroient un pareil nombre de gardes pour sûreté de leurs personnes. Louis eut l'air de lui pardonner; mais il se ménageoit une vengeance qui ne tarda pas à éclater.

Commines fait à la fin de ce Livre plu-

ſieurs réflexions importantes. Voici la principale.

» Plus de gens ſervent pour l'eſpérance » des biens à venir, que pour l'eſpérance » des biens déjà reçus.

Louis XI ſavoit toujours plier à propos & profiter des inſtans, ſur-tout depuis l'affaire de Péronne : » Si connoiſſoit-il bien » toujours s'il étoit temps de craindre ou » non. Le plus ſouvent à la Cour les plus » grands ſervices ſont récompenſés par » grande ingratitude ; mais cela peut auſſi » bien venir par le défaut de ceux qui ont » fait leſdits ſervices, qui trop arrogamment veulent parler & uſer de leur » bonne fortune, tant envers leurs maîtres, que leurs compagnons, comme » de la meſconnoiſſance du Prince. C'eſt » un plus grand bonheur à un homme, » quand le Prince qu'il ſert lui a fait » quelque grand bien, pour petit ſervice, » pourquoi l'homme demeure fort obligé » au Prince, que ce ne ſeroit ſi l'homme » avoit fait ſi grand ſervice, que ledit » Prince en fût très obligé : car les Princes aiment plus naturellement ceux qui » leur ſont tenus, qu'ils ne font à ceux à » qui ils ſont tenus «.

Dès l'année 1473, Philippe de Commines nous dit que le Connétable passa du service du Duc de Bourgogne à celui de Louis XI; mais il ne nous instruit pas du motif, ni des circonstances de cette retraite. D'après le portrait que nous a fait Philippe de Commines du Duc de Bourgogne, on ne sera pas étonné d'apprendre que ce Prince, également ambitieux & inconsidéré, ne se crut pas plutôt tranquille du côté du Roi de France, au moyen de la prolongation des treves qu'il obtint encore pour un an en 1474, qu'il s'embarqua dans des expéditions qui l'éloignerent de la France, & l'obligerent à porter ses forces du côté de l'Allemagne. Il prit parti dans la querelle des deux Ducs de Gueldres, pere & fils. Le dernier avoit eu la barbarie de faire enfermer son pere dans un cachot, & de s'emparer d'avance de la succession paternelle. Quoique ce jeune Duc eût épousé Cathérine de Bourbon sa niece, il se déclara contre lui; il l'obligea à délivrer son pere, & le fit à son tour emprisonner lui-même. Le vieux Duc de Gueldres, reconnoissant de ce service, céda son pays au Duc de Bourgogne, qui accrut encore ainsi ses Etats d'une belle Province. L'Archevêque de Cologne,

Prince Palatin du Rhin, étoit en querelle avec son Chapitre, qui étoit soutenu par le Landgrave de Hesse : le Duc de Bourgogne se mêla de ce différent, & mit le siége devant la Ville de Nuits, avec une belle & grande armée qu'il éloigna ainsi très mal à propos de la France, où il auroit pu faire de grandes choses en s'entendant avec le Roi d'Angleterre Edouard IV, & le Duc de Bretagne. Le politique Louis XI en rioit sous cape, & voyoit avec plaisir son rival se détourner ainsi de son objet principal. L'Empereur prit de l'inquiétude & de la jalousie, sur ce que le Duc sembloit menacer l'Allemagne. Effectivement on prétendoit qu'il avoit dessein de se former un vaste Royaume, qui s'étendroit de ce côté; le Roi, qui appuyoit secrétement ces bruits & ces soupçons, suscitoit pendant ce temps-là de nouveaux ennemis au Duc. Il lui en trouva deux bien importans, & qui enfin furent cause de sa honte & de sa ruine. Ce furent le Duc de Lorraine & les Suisses Le premier envoya le défier jusques dans son camp devant Nuits; les autres lui firent des plaintes du Gouverneur qu'il avoit mis dans le Comté de Ferette, pays qui lui avoit été cédé ou engagé par le Duc d'Autriche

Cêt Officier faisoit des courses sur les Suisses ses voisins, qui promirent de s'en venger, & tinrent bientôt parole. La paix ayant expiré en 1475, elle ne fut pas plutôt finie, que le Roi, voyant son rival engagé entre tant d'ennemis, s'empara du Château de Tronquoi, ensuite des Villes de Montdidier, Roye & Corbie; ses troupes firent même des courses jusques aux portes d'Arras, & défirent la garnison qui voulut venir au devant d'eux. Le Connétable de Saint-Pol flottoit toujours entre les deux Princes, & vouloit se rendre nécessaire à l'un & à l'autre; il tenoit Saint Quentin, & ne vouloit point s'en dessaisir, le regardant comme une place de sûreté: mais cette conduite équivoque ne faisoit que préparer sa perte, Charles entendant parler des progrès du Roi en Picardie, se hata d'aller s'y opposer; il leva le siége de Nuits, fit sa paix avec l'Empereur, & remit cette place entre les mains d'un Légat du Pape.

Il y a dans les Chapitres que nous venons d'extraire, une maxime importante, & une petite fable que nous avons été bien étonnés de trouver là. La premiere est en peu de mots; *qui a le profit de la guerre en a l'honneur*. La fable est celle

des Chasseurs & de l'Ours, dont la moralité est, qu'*il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'il soit tué.* Philippe de Commines dit que l'Empereur Frédéric III répondit par cette fable à un Emissaire de Louis XI, qui lui proposoit, de la part de son Maître, de partager les Etats du Duc de Bourgogne, lorsqu'ils l'auroient vaincu & l'en auroient dépouillé. Si Frédéric III a l'honneur de l'invention de cette fable, elle a du moins été souvent citée depuis en politique.

Le Duc de Bourgogne étoit ainsi dans une situation très-embarrassante, ayant encore bien des ennemis sur les bras, même après avoir fait sa paix avec l'Empereur, & renoncé à ses projets sur l'Allemagne, lorsqu'il lui vint un secours inopiné & si considérable, qu'il fallut toute la politique de Louis XI pour en détourner l'effet. Edouard IV régnoit en Angleterre; il étoit neveu du Duc, qui avoit toujours pris son parti, tandis que Louis XI s'étoit intéressé pour Henri VI, de la Maison de Lancastre, qui enfin avoit été détrôné, & que l'on avoit fait mourir. Charles trouva moyen, par le crédit qu'il avoit à la Cour de Londres, de déterminer Edouard à passer en France avec une armée pour le secourir.

L'on

L'on fit aussi-tôt en Angleterre de grands préparatifs pour ce passage, & il fut exécuté, non pas précipitamment, mais en un mois ou six semaines : Commines remarque qu'il eût été très-aisé à Louis XI d'empêcher ce débarquement, puisqu'il est bien plus facile aux François de pénétrer en Angleterre, qu'aux Anglois d'aborder en France ; mais Louis n'avoit point de marine ; d'ailleurs il comptoit assez sur les effets de sa profonde politique, pour laisser approcher un ennemi qu'il vouloit séduire. Edouard déclara la guerre à Louis, par un Héraut nommé Jarretiere, & ce fut par celui-ci que le Roi commença son manége. Sans paroître piqué de ce que le Roi d'Angleterre redemandoit le Royaume de France, comme lui appartenant de droit, il reçut gracieusement Jarretiere, le tira à part dans un cabinet, & lui dit, qu'il savoit bien que c'étoit à l'instigation du Duc de Bourgogne qu'Edouard vouloit lui faire la guerre, mais que lui n'avoit aucune raison de lui en vouloir, & que ce n'étoit qu'à cause de sa tante Marguerite d'Anjou, qu'il avoit protégé Henri VI ; que la paix seroit aisée à négocier & à traiter entre eux, s'ils vouloient s'entendre & même s'entrevoir. Le Héraut,

séduit par ces caresses (les gens de son état, porteurs sur-tout d'une déclaration de guerre, n'étant point accoutumés à en recevoir de semblables de si grands Princes), promit de disposer favorablement son Roi & les Seigneurs de son Conseil. Le Roi lui donna de sa main trois cents écus, & lui en promit mille, s'il portoit à la paix les Seigneurs Anglois. Au sortir de cette audience particuliere & secrete, le Roi répondit tout haut, mais assez doucement au Héraut, qu'il acceptoit le défi du Roi d'Angleterre, & ordonna qu'on lui donnât trente aunes de velours cramoisi; présent qui ne se faisoit alors qu'aux porteurs de bonnes nouvelles. Il le fit régaler & accompagner par Philippe de Commines, recommandant bien à notre Auteur, de ne le laisser parler à personne, afin que qui que ce fût n'apprît quelle avoit été la matiere de leur conversation secrète. Cependant le Connétable étoit toujours dans de grandes inquiétudes; le Roi lui avoit promis satisfaction sur quelques-unes de ses demandes, mais avoit refusé de le jurer sur la Croix de Saint Lo d'Angers; & cette réserve avoit avec raison alarmé le Connétable, qui avoit promis au Roi d'Angletere & au Duc de Bourgogne de

livrer Saint-Quentin : mais quand les Anglois se présenterent devant cette place, on leur en refusa l'entrée, le Comte trouvant que l'armée Angloise seule n'étoit pas suffisante pour le soutenir. Le Duc de Bourgogne n'ayant presque plus de troupes de ce côté-là, parce qu'il avoit porté toutes ses forces en Lorraine, il étoit allé lui-même en lever de nouvelles dans ses Etats.

Le premier prisonnier que firent les Anglois en entrant en France, fut un Gentilhomme du Roi, du nombre de ceux qu'on appeloit *aux vingt écus*, parce que c'étoit ce qu'ils avoient de gages. Le Roi d'Angleterre à qui il fut amené, le relâcha, en lui disant : *Recommandez-moi à la bonne grace du Roi votre Maître, si vous pouvez parler à lui.* Le Gentilhomme eut audience du Roi, & le Monarque lui fit l'honneur de lui parler à l'oreille ; chose, remarque Commines, qu'il aimoit beaucoup. Louis conclut que le Roi d'Angleterre étoit bien disposé, & que le bon traitement qu'il avoit fait à son Héraut avoit produit son effet. Sur cela, il résolut d'en envoyer un de son côté ; & craignant de compromettre un véritable Héraut, il se servit d'un Valet revêtu

d'une casaque, mais qui étoit homme intelligent.

Cet envoi réussit à merveilles, & le prétendu Héraut remontra aux Ministres Anglois, que le Duc de Bourgogne ne les avoit attirés dans son parti que pour faire sa paix meilleure. On l'écouta; & après des demandes exorbitantes de part & d'autre, on convint à peu près des principaux articles, c'est-à-dire, d'une treve de neuf années, & du mariage du Dauphin, qui a été depuis Charles VIII, avec Elisabeth, fille aînée du Roi Edouard. Il devoit se faire au bout des neuf ans, & le Roi devoit payer en attendant, son entretien à Londres, sur le pied de cinquante mille écus par an. Ces ouvertures ayant été rapportées, furent suivies vivement, & mirent en alarme le Connétable & le Duc de Bourgogne. Le premier envoya auprès du Roi, qui répondit: *Quand il en sera temps, je ferai réponse à mon frere*: il appeloit ainsi le Connétable, parce qu'il avoit épousé une Princesse de Savoie, sœur de la Reine sa femme. Le Duc de Bourgogne, laissant les préparatifs de son expédition en Lorraine, vint en personne auprès du Roi d'Angleterre son neveu, lui demanda

avec beaucoup d'humeur, s'il avoit fait sa paix avec le Roi de France. Edouard convint d'avoir fait une treve de neuf ans, & dit qu'il y avoit fait comprendre le Duc de Bourgogne. Celui-ci ne voulut point y accéder, du moins pour ce moment-là, & se retira très-mécontent. Louis permit que les Anglois s'avançassent vers Amiens, & y entrassent : il les y fit même bien régaler, & leur assigna cinq ou six Cabarets où ils pouvoient boire *gratis*. Les deux Rois convinrent de se voir à Pecquigni sur la Somme, & tout se passa dans cette entrevue de la meilleure grace du monde. Louis dit à Edouard: » Monsieur, mon cousin, soyez le très- » bien venu ; il n'y a homme au monde » que je désirasse tant voir que vous ; & » ce à bonne intention «. Le Chancelier d'Angleterre, qui étoit Evêque d'Ely, fit une harangue au Roi de France, dans laquelle il eut la sottise de dire, qu'il y avoit une ancienne prophétie de Merlin, qui annonçoit que dans ce temps, & à peu près dans ce lieu, deux grands Rois devoient se réunir, & que cette réunion procureroit de grands avantages à leurs Sujets. Il finit par demander à Louis XI, s'il vouloit jurer la treve sur la vraie Croix :

elle fut aussi-tôt jurée, & la conversation devint amiable entre ces deux Rois. Louis XI, qui, tout austere qu'il étoit dans d'autres occasions, savoit être gai & aimable lorsqu'il étoit de son intérêt de plaire, invita Edouard à venir passer quelque temps à Paris. » Nous n'y manquons » pas de jolies femmes, dit-il, & y trou- » verez quelques-unes de nos Affetées » (*Coquettes*) qui vous traiteront si bien, » que vous serez tenté d'y revenir; & si » avez quelque scrupule, je vous donnerai » pour Confesseur mon cousin le Cardi- » nal de Bourbon, qui vous donnera au- » tant d'absolutions que vous voudrez; » car il en a magasin, en ayant grand » besoin pour lui-même «. Pendant quelques jours, les Courtisans des deux Rois vécurent ensemble dans la meilleure intelligence. Quelques Anglois furent assez superstitieux pour dire à Philippe de Commines, qu'ils avoient vu le Saint Esprit descendre en forme de colombe sur la tente de leur Roi, pour lui inspirer de faire la paix; d'autres, pour donner meilleure opinion de leur Roi, disoient qu'ils avoient suivi Edouard en neuf batailles rangées, dont il en avoit gagné huit.

La treve étant si bien assurée entre les

Rois de France & d'Angleterre, le Connétable ne put empêcher qu'elle ne le fût aussi entre Louis XI & le Duc de Bourgogne, & même qu'il n'en fût la victime. Le Duc eut la foiblesse de remettre au Roi les lettres, traités, accords, &c...... que Saint-Pol avoit faits avec lui; enfin il lui sacrifia la personne même du malheureux Comte. Il s'étoit retiré à Mons, dans les Etats du Duc; mais celui-ci voulant absolument empêcher Louis XI de secourir le Duc de Lorraine, dont il assiégeoit la Capitale, se décida à lui faire livrer le Connétable. Il fut conduit à Paris; son procès fut fait en plein Parlement: il fut condamné à avoir la tête tranchée, & ce cruel Arrêt fut exécuté en place de Greve le dix-neuf Décembre 1475. La confiscation de ses biens fut donnée au Duc de Bourgogne, entre autres, la ville de Saint-Quentin. Ainsi périt un des plus grands Seigneurs du Royaume, beau-frere du Roi, oncle du Roi d'Angleterre, & qui comptoit dans sa famille plusieurs Empereurs & Rois.

Le Duc de Bourgogne ayant pris Nancy, voulut, sans se donner le temps d'assurer ses conquêtes en Lorraine, marcher contre de nouveaux ennemis; c'étoient les Suisses, Livre V.

qui, peu accoutumés à la tyrannie, s'étoient révoltés contre le Gouverneur du Comté de Ferette, qui étoit engagé au Duc, & s'étoient emparés des Terres du Seigneur de Rumont, son allié. Les Suisses étoient pauvres, mais braves, & n'avoient rien à perdre; par conséquent ils étoient redoutables. Le Duc de Savoie étoit lié avec le Duc de Bourgogne son beau-frere; il possédoit le pays de Vaud, par lequel il pouvoit donner entrée au Duc de Bourgogne chez eux. Ces braves Républicains l'attaquerent, & s'en emparerent. Charles le Téméraire y entra cependant, & assiégea Granson : les Suisses vinrent lui offrir la bataille; il l'accepta, & fut battu. Ce premier échec changea toutes les dispositions des Princes voisins à son égard; le Duc de Milan, le Roi de Sicile Comte de Provence, le Duc de Savoie même l'abandonnerent. Il est vrai qu'ils y furent encouragés par Louis XI, qui fit sonner bien haut cette défaite de son rival. Il avoit par-tout des Espions & des Emissaires; & Commines remarque, que dans le nombre il y avoit jusques à des Mendians. Louis XI fit encore un profit plus certain que d'ôter à son ennemi un allié, en brouillant le Roi de Sicile avec le Duc

de Bourgogne ; car ce Roi, si connu sous le nom du bon Roi René, au lieu de disposer de ses Etats en faveur de Charles, institua Louis XI son héritier. Le Duc ne fut point rebuté de sa premiere défaite par les Suisses ; cependant sa perte avoit été considérable, & les Suisses y avoient fait un grand butin. Ils avoient pillé son camp, sa tente, & ses équipages ; mais ils connoissoient si peu le prix des richesses qu'ils y trouverent, qu'ils avoient pris sa vaisselle d'argent pour de l'étain, & qu'ils avoient vendu un très-gros diamant appartenant au Duc, un seul florin, croyant que ce n'étoit qu'un morceau de cristal.

Charles le Téméraire, ayant rassemblé les débris de l'armée que les Suisses avoient défaite auprès de Granson, se trouva en état de livrer à ces Républicains une nouvelle bataille au mois de Juin 1476. Ce fut auprès de Morat, dans le pays de Vaud ; il la perdit encore, & elle fut bien plus décisive : la premiere n'avoit été qu'une déroute, parce que les Suisses n'avoient point alors de cavalerie pour poursuivre les Bourguignons ; mais dans cette seconde occasion, le Duc de Lorraine leur en avoit amené ; aussi le Duc de Bour-

gogne perdit-il dans cette derniere bataille, à ce que dit Philippe de Commines, jusqu'à huit mille hommes, & il fut poursuivi; de sorte qu'il ne trouva d'asile qu'en Bourgogne. En passant par la Bresse, il fit une expédition singuliere, qui prouvoit presque également que la tête lui avoit tourné, & que le Roi lui étoit bien suspect, quoiqu'il ne parût pas favoriser ouvertement ses ennemis, & que la treve entre eux subsistât. Il enleva Yolande de France, Duchesse de Savoie, sœur du Roi Louis XI, & l'emmena jusqu'en son Château de Rouvre, près de Dijon, où il la mit sous bonne & sûre garde, & l'y laissa comme un otage de la conduite du Roi son frere; ensuite il alla dans un autre de ses Châteaux réfléchir tristement sur les pertes qu'il venoit de faire, & sur les moyens de rassembler de nouvelles forces pour continuer la guerre contre le Duc de Lorraine. Pendant qu'il y séjournoit, Louis XI ayant appris la détention de sa sœur, envoya le Seigneur de Chaumont d'Amboise la reprendre; d'ailleurs sans rompre la treve & faire d'autre dégât dans le pays. Chaumont amena la Duchesse de Savoie à Tours, où étoit alors Louis XI.

Celui-ci, après l'avoir fort bien reçue, la renvoya dans ses Etats, où Philippe de Commines fut chargé de la reconduire.

Le Duc de Lorraine étoit rentré avec sa cavalerie dans son pays, & avoit repris Nancy. A cette nouvelle, le Duc de Bourgogne sortit de l'abattement dans lequel il étoit plongé, & voulut absolument, avec tout ce qui lui restoit de forces, rentrer en Lorraine, & en reprendre la Capitale. Il l'assiégea de nouveau, & peut-être eût-il réussi à s'en emparer une seconde fois, sans la trahison de l'Italien Campo-Basso, que Commines appelle toujours Campo-Bache; c'étoit un Napolitain qui avoit fait la guerre dans son pays avec quelque gloire & quelque succès pour la Maison d'Anjou, contre celle d'Aragon, & avoit suivi les Princes de la premiere de ces Maisons en Provence & en Lorraine; cependant il ne leur étoit pas sincérement attaché, puisqu'il les quitta pour passer au service du Duc de Bourgogne, qui lui assura un traitement considérable; mais l'intérêt le fit encore manquer à ce que ce même intérêt lui avoit fait faire. Il ne fut pas plutôt au service de Charles, qu'il pensa à le trahir; & ce fut lors du dernier siége de Nancy, qu'il consomma son

crime. D'un côté, il offrit au Duc de Lorraine de faire manquer l'armée Bourguignonne de tant de choses, qu'il feroit échouer l'entreprise : de l'autre, il proposa à Louis XI de le défaire de son rival : ce ne fut que par le plus singulier concours de circonstances, que le traître ne fut pas découvert. L'Emissaire qu'il avoit envoyé dans Nancy au Duc de Lorraine, fut pris en sortant de la place, & regardé avec raison comme un espion : on résolut de le pendre ; mais on commença par l'interroger. Campo-Basso arrive sur ces entrefaites, & ordonne, de la part du Prince, qu'on étrangle sur le champ son propre confident. Le Roi Louis XI, soit qu'il fût assez délicat pour ne pas vouloir triompher du Duc de Bourgogne, par une trahison aussi noire, soit qu'il se méfiât du traître, fit avertir, par le Sire de Contay, le malheureux Charles, du complot formé contre lui : le Duc n'en voulut rien croire, & imagina qu'on ne vouloit que lui rendre suspect un bon Officier, qui s'étoit volontairement attaché à son service : enfin la trahison s'accomplit ; &, comme dit Philippe de Commines, *Campo-Bache fut établi par Dieu en ce monde Commissaire à*

faire vengeance de la livraison du Connétable. C'étoit au cœur de l'hiver que le Duc assiégeoit Nancy, & les troupes avoient beaucoup à souffrir: Campo-Bache faisoit traîner le siége en longueur, & donnoit le temps d'arriver au secours que le Duc de Lorraine attendoit de Suisse. Enfin cette armée ennemie se trouva assez forte pour attaquer le Duc : il méprisa d'abord cette attaque, se croyant encore supérieur à eux; mais l'infame Italien l'ayant abandonné & ayant passé de l'autre côté avec les troupes qui étoient sous ses ordres, le Duc, accablé par le nombre, & environné de tous côtés, tomba dans la mêlée, percé de coups. Ce fut le douze Janvier 1476, ou, suivant notre façon de compter actuelle, 1477. Ayant été reconnu après la bataille parmi les corps morts, nuds & dépouillés, il fut transporté dans l'Eglise Collégiale de Saint Georges de Nancy, où il est enterré.

Commines fait sur la mort de ce dernier Duc de Bourgogne, & l'extinction de sa Maison, bien des réflexions, dont le résultat & la moralité sont contenus dans cette maxime. *Dieu donne les Princes bons ou mauvais aux peuples, suivant qu'il veut les favoriser ou les châtier, & il donne aux*

Princes des sujets rebelles ou dociles, suivant qu'il veut les aider ou les abaisser.

Louis XI étoit au Plessis-lès-Tours, lorsqu'il fut informé de la défaite de Nancy, & ne fut pas d'abord bien assuré de la mort du Duc. Enfin il ne put en douter; & l'effet que fit cette nouvelle, est décrite par Commines avec beaucoup de vérité & d'intérêt: en général on en fut bien aise; mais il y avoit de grandes & importantes résolutions à prendre en conséquence. Louis XI dîna avec son Chancelier & les gens de son Conseil, & après le dîner chargea le bâtard de Bourbon, Amiral de France, & Philippe de Commines, d'aller du côté de la Picardie & de l'Artois, prendre les mesures les plus sûres & les plus convenables pour le moment. Ils se rendirent d'abord à Abbeville, & s'en emparerent aussi bien que de Doulens: ces Villes étant de l'ancien Domaine de France: mais quand ils arriverent en Artois, ils y trouverent plus de difficulté: on leur représenta que ce pays appartenoit à l'héritiere de Bourgogne, cette Province & les autres des Pays-Bas étant venues aux Ducs de Bourgogne, parce qu'ils en avoient épousé les héritieres. Commines n'avoit pas grand chose à répliquer à ce

raisonnement : mais si Louis XI, qui le suivoit de près, avoit voulu profiter des circonstances dans lesquelles se trouvoient ces Provinces épouvantées de la mort soudaine de leur Souverain, il lui eût été aisé de s'en rendre sur le champ le maître, soit à titre de Seigneur suzerain, soit comme Tuteur de Marie de Bourgogne; car il auroit pu obtenir la tutelle & la garde personnelle de l'héritiere d'une branche de sa Maison, & la marier ensuite comme il l'auroit jugé à propos, à quelque Prince de son Sang, de l'attachement duquel il auroit été assuré : mais Louis XI étoit plutôt un politique fin & habile, qu'un de ces esprits hardis, capables de prendre leur parti tout d'un coup dans les grandes occasions : il se contenta d'abord de s'assurer des villes de Ham, Saint Quentin & Péronne; ensuite il crut qu'il devoit semer des troubles dans les Pays-Bas, diviser les Provinces d'intérêts, & faire en sorte qu'elles ne fussent plus réunies sous la même main ; car il ne se flattoit pas de les posséder toutes, comme avoit fait le Duc de Bourgogne. Commines pense qu'il se trompoit, & puis demande excuse à ses Lecteurs, de ce qu'il n'approuve pas le parti qu'a pris son Maître.

Le Roi envoya Olivier le Dain, son Barbier, son Favori, & espece de Ministre, dans les Pays-Bas, pour faire compliment à l'héritiere de Bourgogne : mais au fond sa commission étoit d'échauffer ceux de Gand contre elle. Le Dain ne réussit à rien, quoiqu'il se fît appeler Comte de Meulan, parce que le Roi lui avoit donné ce Domaine, situé sur la Seine, à dix lieues de Paris : on connoissoit ce personnage, & on le trouva trop mince pour être revêtu du caractere d'Ambassadeur d'un grand Roi ; d'ailleurs il n'étoit pas assez habile pour une négociation aussi délicate. La Princesse lui donna audience, ayant à côté d'elle le Duc de Cleves, l'Evêque de Liege, & grand nombre d'autres Seigneurs. Il reçut quelques honneurs & politesses vagues en public, & on se moqua beaucoup de lui en particulier. En revenant, il passa par Tournai, & engagea les habitans de cette Ville à se soumettre à la France, en leur rappelant qu'elle avoit été le berceau de la Monarchie Françoise. Les Tournaisiens en convinrent ; & comme les troupes du Roi étoient fort à portée, ils s'emparerent de cette Ville.

L'ambassade que Marie de Bourgogne

envoya

envoya à son tour au Roi, fut mieux composée, & eut aussi des suites plus importantes. Le Chancelier du feu Duc Guillaume Hugonet, le Seigneur d'Imbercourt, un des plus sages & des plus fideles Ministres de Charles, & le Seigneur de la Vere, Chevalier de la Toison d'or, témoignerent au Roi le désir qu'avoit leur Maîtresse de maintenir la paix avec lui, & firent entendre qu'elle étoit dans les dispositions les plus favorables d'épouser le Dauphin. C'est ce que le Roi pouvoit désirer de mieux ; mais sans s'occuper de l'avenir, Louis vouloit principalement s'assurer des avantages présens : il insista pour qu'on donnât des ordres au Seigneur des Cordes, qui commandoit pour le feu Duc dans la ville d'Arras, de la lui remettre. Les Ministres de Marie ne purent les refuser. Le Roi se rendit en personne à Arras, & s'assura de même d'Hesdin & de Boulogne-sur-mer. Le Conseil de l'héritiere de Bourgogne avoit lieu d'espérer qu'après cela elle resteroit en paisible possession des Pays-Bas : effectivement ce ne fut point le Roi Louis XI qui l'y troubla, du moins ouvertement : mais les Ambassadeurs, à leur retour à Gand, trouverent le peuple

de cette Ville dans la plus grande fermentation, révolté contre leur Souveraine, sur-tout irrité contre les anciens Ministres du Duc, qu'ils accusoient d'avoir été cause de ce que Charles leur avoit ôté leurs priviléges. Ils oserent les arrêter en présence même de la Duchesse douairiere de Charles le Téméraire & de sa fille, & les traîner au supplice, nonobstant l'appel qu'ils firent de cette injuste Sentence au Parlement de Paris. Après ce trait d'insolence & de barbarie, les Rebelles firent sortir de prison ce jeune Duc Adolphe de Gueldres, persécuteur de son pere, qui, depuis long-temps, y étoit détenu, le mirent à leur tête & le déclarerent leur Général. Il étoit aussi brave que méchant, & auroit pu faire bien du mal, s'il y eût resté plus long-temps avec ces Factieux : mais par bonheur son commandement fut court. Son premier exploit fut d'aller piller les fauxbourgs de Tournai : la garnison fit une sortie vigoureuse, battit les Gantois, & le Duc de Gueldres fut tué dans cette occasion.

Le dernier Chapitre de ce Livre contient grand nombre de réflexions & de maximes : nous allons seulement en indiquer les principales. Commines établit, que

» par un effet de la Providence divine,
» tout est balancé dans le monde, les
» puissances publiques avec les fortunes
» particulieres; de sorte que les unes ont
» toujours besoin des autres, & que le
» crédit & l'autorité ne sont jamais ren-
» fermés dans une seule puissance, ni dans
» une seule personne «. Cette réflexion
est importante, juste & sage. Ajoutons
que, depuis Commines, l'Europe est di-
visée en bien moins de petits Etats qu'elle
ne l'étoit alors; mais on peut être assuré
que jamais une seule ne s'établira sur toutes
les autres; qu'il y aura toujours une ba-
lance dans l'Europe; & que si l'équilibre
en est de temps en temps dérangé par
l'ambition & l'injustice de quelques Prin-
ces, il finira par se rétablir; d'autant
mieux que les intérêts de chaque Etat
sont à présent connus de tout le monde.

Les mauvais Princes, dit Commines,
*empirent de beaucoup savoir, & les bons
en amendent*. Cela veut dire, que ceux qui
ont de l'esprit naturellement, & sont ins-
truits, quand ils veulent faire du mal,
en viennent à bout avec beaucoup plus
d'adresse & de sûreté; & que les bons, au
contraire, étant éclairés, font le bien avec

plus d'intelligence & de profit. *Mais, après tout*, ajoute-t-il, *la bestialité* (bêtise) *des Princes est bien dangereuse & à craindre.*

» Il n'est Roi ni Seigneur sur terre qui » ait droit, outre son Domaine, de mettre » un denier sur ses Sujets, sans octroi & » consentement de ceux qui doivent payer, » sinon par tyrannie & violence.............. » Selon mon avis, entre toutes les Sei- » gneuries du monde dont j'ai connois- » sance, où la chose publique est mieux » traitée, & le peuple mieux & plus dou- » cement, c'est Angleterre.......... Notre » Roi est le Seigneur du monde qui doit » le moins user de ce mot : *J'ai privilége* » *de lever sur mes Sujets tout ce qui me plait.* » Mais si notre Roi disoit : *J'ai des Su-* » *jets si bons & si loyaux, qu'ils ne me* » *refusent chose que je leur sache deman-* » *der, & suis plus craint, obéi & servi* » *de mes Sujets que nul autre Prince qui* » *vive sur la terre*, il me semble que cela » lui seroit grand los (*gloire*) «.

Un peu plus bas, Commines dit que de son temps il y avoit » aucuns de pe- » tite condition & de petite vertu, qui » disoient que c'étoit crime de lèse-Ma- » jesté que de parler d'assembler les Etats

» Généraux ; que c'étoit pour diminuer
» l'autorité du Roi « : mais notre Auteur
n'étoit pas de leur avis.

Il dit que le Roi Charles VII ne leva jamais sur ses Sujets plus de dix-huit cent mille francs par an, & que Louis XI fit monter les tailles jusqu'à quatre millions sept cent mille livres. Il est vrai qu'il dépensoit cet argent dans le Royaume sans l'amasser & en faire un trésor ; c'est de quoi Commines le loue : mais il le blâme d'avoir souvent mal placé ses libéralités, même celles qu'il faisoit aux Eglises. *Il prenoit des pauvres*, dit-il, *pour donner à ceux qui n'en avoient aucun besoin.* D'où il conclut, que *en nul, n'y a mesure parfaite en ce monde.*

Pendant que Louis XI s'emparoit des places de Picardie & d'Artois, il envoya, pour occuper le Duché de Bourgogne, une armée sous la conduite du Prince d'Orange, Jean de Châlons, & du Sire de Craon, Georges de la Trimouille. Celui-ci avoit le vrai secret de Louis XI, & ne rendit point au premier les places sur lesquelles il avoit des prétentions, & qui lui auroient formé un Domaine considérable. Livre VI.

Dans ces circonstances, il étoit très-

important à Louis XI de ménager le Roi d'Angleterre, & de continuer à bien vivre avec lui. L'affaire étoit très-délicate, car l'Héritiere de Bourgogne imploroit sans cesse le secours d'Edouard IV, pour n'être pas dépouillée de ses Etats; & le Roi ne vouloit l'en laisser en possession qu'autant qu'elle épouseroit le Dauphin son fils, qui fut depuis Charles VIII. Cependant ce Prince, comme nous l'avons dit, étoit déjà promis à la Princesse Elisabeth, fille d'Edouard IV. Par bonheur Louis XI avoit pour Pensionnaires tous les Favoris & les Ministres du Monarque Anglois. Il amusa la Cour de Londres par des négociations & des propositions dont la plus séduisante fut celle de partager entre eux les Pays-Bas. La réponse qu'il reçut fut sage & adroite. Edouard lui répondit qu'il lui abandonnoit volontiers le reste des Provinces, pourvu qu'il lui cédât Boulogne, & quelques places de la Flandre maritime. C'est justement ce qui ne convenoit point au Roi : mais sur ces entrefaites, l'Héritiere de Bourgogne se détermina à épouser un autre Prince, dont le choix mit d'accord Edouard & Louis. Marie, insultée & pressée par les Gantois, séparée de sa belle-mere,

sœur d'Edouard, & des conseils des fideles & anciens Ministres de son pere, Hugonet & Imbercourt, & ayant besoin de secours contre ses Sujets révoltés, se décida en faveur de Maximilien d'Autriche, fils de l'Empereur Fréderic III. Ce Prince s'étoit avancé jusques à Cologne; & le traité ayant été signé, il arriva à Gand avec sept ou huit cents chevaux. Le mariage y fut célébré sans beaucoup d'éclat; mais les troupes Allemandes eurent bientôt pacifié les Pays-Bas, & l'autorité de la Princesse & de son époux y fut absolument reconnue. Le Roi consentit par grace de rendre à Marie les villes du Quesnoi, de Bouchain & de Cambrai. La Princesse vécut pendant trois ans fort heureuse avec son mari, qu'elle aimoit beaucoup. Pendant ce temps, elle eut trois enfans. L'aîné fut l'Archiduc Philippe, qui régna de son chef sur les Pays-Bas, & sur l'Espagne avec sa femme Jeanne, qui étoit l'héritiere de cette Monarchie, & fut pere de Charles-Quint. Le second enfant fut une fille nommée Marguerite, qui mourut sans être mariée, après avoir été promise à plusieurs Souverains. Le troisieme fut un Prince nommé François, qui ne vécut pas.

Enfin, au bout de quatre ans de mariage, en 1482, Marie mourut d'une chute de cheval.

Revenons à l'année 1478. Le Sire de Craon, qui étoit resté Gouverneur de Bourgogne, s'y étoit fait haïr par ses vexations : le Prince d'Orange avoit fait révolter une partie des Villes du Duché, tandis que Craon ne pouvoit venir à bout de s'emparer d'aucune place du Comté. Louis jugea à propos de changer le Gouverneur du Duché, & envoya Charles d'Amboise, Seigneur de Chaumont, qui se conduisit plus sagement & plus heureusement : il s'allia avec les Suisses, se rendit maître de presque toutes les places du Comté de Bourgogne, & de Besançon, Ville Impériale, mais située au milieu de celles-ci. Maximilien fut très affligé de la perte d'une Province qui ne pouvoit être disputée à Marie, n'étant ni Fief, ni Pairie de France. Il entra en Artois, & assiégea Terouenne. Louis s'avança pour faire lever le siége, & les deux armées se rencontrerent à Guinegate en Picardie. Il s'y donna une bataille, qui, sans être décisive, força cependant l'Archiduc à lever le siége de Terouenne. Pendant ce temps, Commines avoit été faire,

par ordre de Louis XI, une course en Italie. Il arriva à Florence peu de jours après la terrible exécution qui fut une suite de la conjuration des Pazzi contre les Medicis. Il s'entremit de quelqu'accommodement; mais n'ayant point d'armée pour soutenir ses négociations, il n'y réussit pas. En repassant par Milan, il reçut de Jean Galeas Sforce, au nom du Roi, l'hommage pour la ville de Gênes, qui étoit regardée depuis long-temps comme un fief de France.

Au retour de ce voyage, il paroît que notre Auteur fut tout à fait dans les bonnes graces de son Maître, & s'y maintint environ pendant quatre ans jusques à la mort de Louis XI. Les événemens généraux & publics qui arriverent pendant ce temps-là, furent la cession entiere de la Provence & des droits sur Naples & la Sicile, qui fut faite au Roi par Charles d'Anjou Comte du Maine, héritier du bon Roi René, dernier de la Maison d'Anjou, & qui mourut sans enfans en 1481.

Marie, que Commines appelle toujours la Demoiselle de Bourgogne, étant morte, comme nous l'avons dit, en 1482, Louis conclut avec l'Archiduc Maximilien son

mari, le traité de paix d'Arras, par lequel il fut ſtipulé que Marguerite d'Autriche épouſeroit le Dauphin, depuis Charles *VII*, & que le Comté de Bourgogne ſeroit rendu par Louis XI. Edouard IV, qui s'étoit flatté pendant ſi long-temps, que ſa fille Eliſabeth épouſeroit le Dauphin, fut au déſeſpoir de ce traité : il en mourut de chagrin. Son fils Edouard V lui ſuccéda : mais ce ne fut que pour un moment : il fut dépoſſédé & maſſacré par ſon oncle Richard *III*, & l'Angleterre fut ſi agitée de troubles, qu'elle fut hors d'état de ſe venger de la mauvaiſe foi de Louis XI.

Le reſte du 6^e^. Livre de ces Mémoires eſt rempli par des traits de la vie & de la conduite particuliere de Louis XI, que notre Auteur ne quitta plus juſques à ſa mort : ces détails ſont trop curieux & trop ſinguliers pour que nous puiſſions nous diſpenſer de les rapporter ici.

Louis XI, pendant les dernieres années de ſa vie, avoit de très-bonnes intentions, & Commines aſſure que ſi Dieu lui avoit fait la grace de vivre encore cinq ou ſix ans, il les auroit accomplies. Il vouloit diminuer la longueur des procès, & déſiroit fort » qu'en ce Royaume on uſât » d'une coutume, d'un poids & d'une

» mesure, & que toutes ces coutumes fus-
» sent mises en François en un beau Livre
» pour éviter la cautelle & la pillerie des
» Avocats, qui (dit-il) est si grande
» en ce Royaume, qu'en nul autre n'est
» semblable«. Mais Louis XI s'occupa trop tard de ces importantes résolutions, & du désir de faire du bien à ses sujets. *Pour ce, fait bon bien faire tandis qu'on a loisir, & que Dieu donne santé & entendement.*

Vers 1480, le Roi étant près de Chinon, tout d'un coup il lui vint comme une *perclusion, & perdit la parole.* Ses gens croyant bien faire l'approcherent du feu, & tinrent les fenêtres closes. Son Médecin (c'étoit ce même Angelo Catto, qui fut depuis Archevêque de Vienne, auquel Commines a dédié son Ouvrage) arriva alors, trouva qu'on avoit très-mal fait, fit ouvrir les fenêtres, & le Roi revint à lui & reprit connoissance. Ayant été transporté à Tours & soigné pendant quelque temps, il fut gueri; mais il sut si mauvais gré à ceux qui l'avoient empêché de prendre l'air à la fenêtre, quoiqu'ils l'eussent fait sans doute à bonne intention, qu'il les chassa de son service. Heureusement que Commines n'étoit pas

alors auprès de ſon Maître, & ne fut pas enveloppé dans cette diſgrace.

En 1481, Louis XI eut une ſeconde attaque, & paſſa environ un mois bien malade dans le Château d'Argenton. Il fit vœu d'aller faire le Pélerinage de S. Claude pour obtenir ſa guériſon, & comme il en revint il ſe crut obligé d'accomplir ce vœu. L'Abbaye de S. Claude eſt ſituée entre la Franche-Comté & la Breſſe. Philippe de Commines l'y accompagna, & fut chargé de quelques négociations dans les environs. Le Roi paſſa par le Dauphiné, s'arrêta quelque temps en Bourgogne, & enfin revint au Pleſſis-lès-Tours: il y vécut encore à peu près deux ans dans un état de langueur, & ſur-tout dans une défiance & une inquiétude continuelle; toujours occupé du déſir de prolonger ſes jours, il donnoit juſqu'à dix mille écus par mois à ſon Médecin: il paroît que ce n'étoit plus alors Angelo Catto, mais Jacques Coctier.

En 1482, l'année d'avant ſa mort, Louis XI fit venir de Calabre un Religieux très-eſtimé pour ſes vertus, l'auſtérité de ſa vie, & les miracles qu'il faiſoit en grand nombre; ſon vrai nom étoit François de Paule; on l'appeloit commu-

nément le ſaint Homme; il fut inſtituteur des Minimes, autrement dit les Bons-Hommes, & il a été canoniſé : mais Philippe de Commines qui l'avoit beaucoup connu, & le connoiſſoit encore, car il vivoit lors de la compoſition de ſes Mémoires, a écrit à ſon occaſion cette ſinguliere phraſe : *Il eſt encore vif, par quoi ſe pourroit bien changer ou en mieux ou en pis, & pour ce m'en tais.*

Pendant les dernieres années de ſa vie que Louis XI paſſa au Pleſſis-lès-Tours, il ſe plaiſoit à faire des changemens dans les principales places de ſa Cour & de ſon Miniſtere, afin de prouver au public qu'il étoit toujours en vie & le maître dans ſon Royaume.

Louis XI, non content d'avoir attiré auprès de lui un Saint, faiſoit auſſi venir de toute part les plus belles Reliques, dans l'eſpérance de prolonger ſa vie. Il ſe fit apporter la Sainte-Ampoule de Rheims; le Pape lui envoya le Corporal ſur lequel S. Pierre célébroit la Meſſe : mais ce qu'il y a de plus remarquable & de plus ſingulier, c'eſt que Bajazet II, Empereur des Turcs, lui envoya un grand catalogue des Reliques Chrétiennes qu'il conſervoit à Conſtantinople, & qu'il promit de lui donner,

à condition qu'il garderoit en France Zizim son frere aîné, qui lui avoit disputé la Couronne Impériale, & qu'il craignoit qu'il ne revînt en Turquie.

Malgré toutes ces précautions, Louis XI sentant approcher sa fin, fit venir le Dauphin Charles son fils, qu'il tenoit éloigné de lui, & faisoit garder à vue, par une suite de son caractere naturellement inquiet & jaloux. Il lui recommanda de ne pas suivre son exemple en tout, & de ne pas changer comme il avoit fait autrefois lui-même, les Ministres qu'il lui laissoit. Enfin ayant fait approcher le Seigneur de Beaujeu, de la Maison de Bourbon, qui étoit son gendre, il lui recommanda le futur Roi & le Royaume. Louis XI mourut le 30 Août 1483.

Il avoit eu plusieurs filles naturelles; mais toutes nées avant qu'il fût sur le Trône : car depuis ce moment-là il fit vœu de n'avoir affaire qu'à sa seule femme Charlotte de Savoie, & Commines croit qu'il tint parole. A tout prendre, il eut beaucoup plus de peine & de chagrins dans sa vie, que de plaisirs; &, dit Commines, » il doit en être ainsi de tous les » Rois & grands Princes : car s'ils se tra» vaillent à bien faire, ils ont tourmens

» & chagrins venant d'eux-mêmes, & s'ils
» ſont pareſſeux, ils reçoivent des autres
» peine, angoiſſe, & honte qui pis eſt «.

Les deux derniers Livres de Commines, qui contiennent l'Hiſtoire de Charles VIII, ſont de cet Auteur, quoique quelques perſonnes aient voulu en douter. Commines y diſſerte bien moins que dans les ſix premiers, & nous aurons moins de maximes à en tirer.

Livre VII.

Le 7e. Livre contient les événemens des dix premieres années du regne de Charles VIII. Commines paſſe légérement ſur la plupart d'entre eux, parce que pendant la plus grande partie de ce temps-là il fut en diſgrace, & même en priſon ; il s'étend davantage ſur l'expédition de Charles VIII en Italie, ayant été alors ſon Ambaſſadeur à Veniſe.

Dès le préambule de ce Livre, Commines dit que ceux qui ſuivirent Charles VIII dans ſon expédition de Naples, étoient » gaillards de compagnie, de jeune
» Nobleſſe, mais de peu d'obéiſſance.
» Faut convenir, ajoute-t-il, que ce
» voyage fut conduit de Dieu tant à l'aller
» qu'au retourner : car le chef & les con-
» ducteurs ne ſervirent de guere «.

Dans les commencemens du regne de

Charles VIII, ſous le gouvernement de Madame de Beaujeu, ſœur du Roi, le Duc de Lorraine eut quelque crédit à la Cour; mais ce Prince ayant voulu faire valoir ſes droits ſur les Royaumes de Naples & de Sicile, & ſur la Provence, il fut écarté de la Cour, parce que le Roi étoit en poſſeſſion de cette derniere Province, & avoit les mêmes prétentions ſur l'Italie. Le Duc de Lorraine avoit contribué à donner des déſagremens à Commines, qui l'avoient obligé à ſe retirer dans le Bourbonnois. Ils ſe retrouverent à Moulins, après que le Duc de Lorraine eut été maltraité à ſon tour. Le Prince fit alors beaucoup d'accueil à celui qu'il avoit deſſervi; ils furent les meilleurs amis du monde, ſuivant l'uſage des anciens Courtiſans, qui ſe réuniſſoient dans la diſgrace, après s'être déchirés dans le temps de la faveur.

Ce fut le perfide Ludovic Sforce qui engagea Charles VIII dans l'expédition de Naples, & ce n'étoit que dans l'eſpérance de ſe rendre néceſſaire, & de pouvoir uſurper impunément le Duché ſur Jean Galeas ſon neveu. Il vint à bout de conſommer cette uſurpation & même de faire empoiſonner ce neveu en 1494: il ſe déclara alors

alors contre Charles VIII; mais il en fut puni, & fut pris par Georges de la Trimouille, conduit en France & enfermé au Château de Loches, où il ne mourut qu'en 1508, sous le regne de Louis XII.

Commines nous apprend par occasion, que Louis XI, qui quelquefois étoit si avare & si intéressé, & haïssoit tant le faste, étoit aussi, dans certaines occasions, très-magnifique & très-libéral. Ayant donné une fois au Duc Galeas cinquante mille ducats, notre Auteur convient qu'il en eut pour sa part trente mille.

Charles VIII, pensant à son expédition de Naples, & d'ailleurs trouvant plus conforme à ses intérêts & à son inclination d'épouser la Duchesse Anne de Bretagne, renvoya à l'Empereur Maximilien, Marguerite d'Autriche sa fille, qui n'étoit pas alors assurée de son héritage, puisqu'elle avoit un frere. Elle étoit élevée en France, comme devant être l'épouse du Roi. En la renvoyant, Charles fit restituer à Maximilien toutes les places de l'Artois : l'Empereur fut consolé par-là de l'espérance qu'il avoit conçue d'épouser lui-même l'héritiere de Bretagne, que Charles lui enleva.

Lorsque le Roi fut près d'entrer en

Italie, il voulut s'assurer des Vénitiens ; mais il ne reçut d'eux que des réponses équivoques : il envoya Philippe de Commines en qualité d'Ambassadeur, pour s'éclaircir avec eux, ou du moins pour observer leur conduite ; & il paroît que notre Auteur y resta pendant tout le temps de l'expédition de Naples.

Charles VIII eut la petite vérole à Asti en Piémont ; il ne fut que six à sept jours en danger ; mais les suites de la maladie l'obligerent de séjourner quelque temps dans cette Ville. Dès qu'il eut pénétré dans la Toscane, Pierre de Médicis qui avoit toute autorité dans Florence, se soumit à lui, & lui remit les Villes qui étoient en sa disposition. Charles rendit la liberté à celle de Pise, ce qui lui fit beaucoup d'honneur : mais bientôt aprés, Pierre de Médicis fut chassé par les Florentins comme un tyran ; il se réfugia à Venise, où Commines le vit, s'entretint avec lui ; & ils convinrent ensemble de cette maxime : *quand on perd son crédit & sa fortune, on perd communément de plus tous ses amis.*

Charles fit son entrée dans Rome le 31 Décembre 1494 ; le Pape se retira dans le Château Saint-Ange. Charles agit à Rome

en Empereur & en Souverain ; & passant dans le Royaume de Naples, s'en empara avec le même bonheur, après avoir chassé successivement les deux Rois Alphonse & Ferdinand son fils. Il fut couronné dans Naples ; mais il manqua de prudence dans la conduite de ses affaires dans ce Royaume. Pendant le temps que Charles y passa, Commines étant toujours son Ambassadeur à Venise, eut occasion d'approfondir la politique de ces Républicains. Depuis plusieurs siecles elle est toujours la même, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : ils témoignerent à l'Ambassadeur de Charles VIII beaucoup de respect & de considération pour son Maître, tant que le Monarque François eut des succès ; ils tâcherent même encore de dissimuler & de cacher leurs intrigues au moment où ils se liguoient contre Charles VIII avec le perfide Ludovic Sforce, Duc de Milan : mais l'Ambassadeur, qui découvrit leur manoeuvre, en avertit le Duc d'Orléans, qui étoit à Asti ; ensuite il fit entendre aux Sénateurs mêmes, qu'il en étoit informé. Ceux-ci le nierent tant qu'ils purent ; mais enfin la Ligue éclata d'une maniere si scandaleuse, que Commines fut obligé de sortir de Venise, & de se retirer à

Ferrare, d'où il passa à Boulogne & à Florence, où il joignit le Roi à son retour de Naples.

Livre VIII & dernier.

Charles VIII croyant avoir tout fait après avoir pénétré jusqu'au fond de l'Italie, pensa à revenir en France, & laissa Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, en qualité de Vice-Roi, dans ses conquêtes mal assurées; il repassa à Rome, que le Pape Alexandre VI, qui avoit des reproches de toute espece à se faire, abandonna à son approche: le Pontife se retira à Oviette, sachant que le torrent des François passeroit bien vîte: c'est ce qui arriva: en effet, l'armée Françoise regagna promptement Florence, où Commines la retrouva. Dans ce moment même, un Dominicain fanatique, nommé Jérôme Savonarolle, prêchoit dans toute la Toscane, que les François étoient un fleau envoyé de Dieu pour punir les désordres de l'Italie. Notre Auteur étoit assez de l'avis du Moine Prédicateur, d'autant plus que les François, sur-tout en revenant, faisoient de grands ravages, voloient, pilloient & rançonnoient tous les pays par où ils passoient.

Les Pisans virent avec peine abandon-

ner l'Italie par le Roi qui leur avoit conservé la liberté; ils sentirent qu'ils alloient retomber dans l'esclavage des Florentins, malheur qu'ils éprouverent bientôt après.

Le Duc d'Orléans eut le bonheur d'arriver à Novarre, ville du Duché de Milan, dont il s'empara; mais Charles eut bien de la peine à passer les montagnes qui séparent la Toscane de la Lombardie. Un Seigneur de Polignac, beau-frere de Philippe de Commines, contribua beaucoup au succès de cette marche : les Suisses & les Allemands firent avec grande peine passer l'artillerie du Roi; enfin le Monarque arriva au village de Fornoue : c'est là que se donna l'importante bataille de ce nom, à laquelle l'Auteur assista & y combattit. Le Roi courut danger de sa personne; mais enfin il remporta la victoire contre les Confédérés Vénitiens & Milanois, commandés par le Marquis de Mantoue, de la Maison de Gonzague. Ce succès ouvroit au Roi le chemin du Milanois; mais il y avoit encore bien des difficultés à lever avant que de revoir la France. L'armée Françoise étoit très-affoiblie, & n'avoit pas d'autre parti à prendre que de négocier avec les ennemis, pour obtenir un passage à travers les Alpes.

L'Auteur fut chargé à cette occasion de quelques négociations, qu'il eut bien de la peine même à entamer : enfin le Roi arriva à Asti ; le Duc d'Orléans étoit encore à Novarre, assiégé & pressé vivement par Ludovic, il étoit question de le délivrer.

Commines eut enfin la hardiesse & le bonheur d'aborder le traître Duc de Milan, & d'entrer en négociation avec lui. Il sentoit la nécessité de faire un accommodement à quelque prix que ce fût. Les Ministres François obtinrent une conférence de Ludovic ; ils étoient trois ; le Président de Gannay, Garde des Sceaux de Charles VIII, & qui fut depuis Chancelier, il parloit Latin ; Commines qui savoit l'Italien, & le Seigneur de Morvilliers, Bailli d'Amiens, qui ne parloit que François. La vivacité naturelle à la Nation engagea d'abord les trois Ambassadeurs à vouloir parler tous à la fois. Le Duc de Milan étoit obligé de leur dire : *Eh! Messieurs, parlez un à un, pour que l'on puisse s'entendre* : enfin on s'entendit, & on convint que le Duc d'Orléans, & la garnison Françoise sortiroient de Novarre, qui seroit remise au Duc de Milan, & que l'armée auroit la liberté de traverser les Alpes, pour rentrer

dans le Royaume. Ce qui acheva d'assurer cette liberté, fut l'arrivée d'un corps considérable de Suisses, qui vinrent au secours de Charles VIII. Enfin la paix fut conclue; le Duc de Milan promit même de secourir les François qui étoient à Naples, & d'aider à les tirer de la mauvaise situation où le Roi avoit été obligé de les laisser; mais il ne tint pas parole. Les Vénitiens n'avoient point encore accédé à cette paix. Commines fut chargé de retourner chez eux, pour s'en assurer: il obtint d'eux, comme dans sa premiere Ambassade, de belles paroles, qui n'eurent aucun effet, en partie par une suite de la politique Vénitienne, & en partie aussi par la négligence du Roi, qui ne s'embarrassa plus de ses affaires d'Italie, dès qu'il fut rentré en France, & qui ne pensoit qu'à se divertir à Lyon, où il s'arrêta à son retour. En allant & en revenant de Venise, Commines vit le Duc de Milan, qu'il reconnut de plus en plus pour un grand fourbe; mais il se garda bien de le lui témoigner. Notre Auteur ne fut pas trop bien reçu à la Cour, au retour de sa derniere Ambassade; on lui reprochoit de n'avoir pas procuré à la France de plus grands avantages par le traité de Verceil, auquel il

avoit travaillé : mais on oublioit que dans les circonstances où il avoit été conclu, ce qu'il y avoit de plus pressé étoit de tirer le Roi & son armée d'embarras.

Au commencement de l'année 1496, Charles VIII & Anne de Bretagne éprouverent un grand chagrin ; ils perdirent leur fils unique le Dauphin, âgé de trois ans. Anne de Bretagne en fut pendant long-temps inconsolable ; l'affliction du Roi ne fut pas à beaucoup près aussi longue ; au bout de quelque temps il voulut dissiper la Reine, & la conduisit à des bals & ballets, dans lesquels le Duc d'Orléans dansoit. Commines remarque que la Reine en fut d'autant plus piquée, » que le Duc sembloit avoir joie de cette » mort, & bien avoit lieu, car par-là » étoit le plus prochain de la Couronne «. Charles VIII ne s'en embarrassoit pas ; & c'est à cette occasion que Commines dit, » qu'il étoit petit homme de corps & peu » entendu, mais étoit si bon qu'il n'étoit » point possible de voir meilleure créature «. Tout le reste de la vie de Charles VIII justifie ce jugement. Il oublia absolument les François & les possessions qu'il avoit laissés en Italie. Il apprit, comme des nouvelles étrangeres, la reddition du Château

de Naples, & la capitulation honteuse que fut obligé de faire le Comte de Montpensier & le reste des troupes Françoises. Le Roi Ferdinand s'obligea de les renvoyer en Provence ; mais il les entassa auparavant dans l'Isle de Procida, où la plupart moururent de faim & de misere : de ce nombre fut leur Général. Les places de Toscane, dans lesquelles le Roi avoit laissé garnison, furent de même abandonnées ou vendues aux ennemis de la France, par des Commandans lâches & infideles.

Il restoit pourtant encore en Italie quelques personnes, & même quelques Princes, qui désiroient d'y revoir les François ; mais Charles VIII ne prit point les mesures convenables pour rendre efficaces ces bonnes dispositions : ce ne fut que par l'effet d'une intrigue de Cour, qu'on proposa au Duc d'Orléans de lui donner une nouvelle armée pour rentrer dans ce pays. Il refusa de se charger de cette entreprise, & aima mieux rester à la Cour, se voyant héritier présomptif de la Couronne.

La derniere réflexion que fait Commines touchant les droits de la France sur

le Royaume de Naples, c'eſt que celui de la Maiſon d'Anjou eſt certainement meilleur que celui d'Aragon : mais, ajoute-il, » il me ſemble qu'à la nature de ce pays, » & au caractere des gens qui y habitent, » il eſt à celui qui pourra le poſſéder & » garder «.

Les deux dernieres années de ſa vie, Charles VIII s'occupa à bâtir. Il commença le Château d'Amboiſe, ſur un grand plan que lui avoient fourni des Architectes Italiens, & fit orner les dedans par des Sculpteurs & des Peintres de ce même pays ; & c'eſt (dit Commines) tout ce qu'il rapporta de ſon expédition.

Sur la fin de ſes jours, il forma, comme ſon pere, des projets admirables pour la réforme de ſa perſonne & de ſon Etat. Il vouloit régler ſes Finances, ne lever ſur ſon peuple que douze cent mille francs, au lieu de deux millions & demi que lui rapportoient les tailles, & pour le reſte vivre de ſon Domaine, qui montoit, y compris le revenu des Gabelles, à un million de francs ; réformer les Moines, ſurtout ceux de l'Ordre de Saint Benoît, qui étoient déjà très-riches de ſon temps ; obliger les Evêques à réſider dans leurs Dio-

cefes. Il avoit établi des jours d'audience publique, où il devoit écouter tout le monde, & spécialement les pauvres : mais ces sages résolutions, comme celles de tant d'autres Rois, s'en allerent en fumée. Le 7 Avril 1498, étant à Amboise, il proposa à la Reine Anne de la mener voir jouer à la paume dans les fossés du Château ; ils passerent dans une petite galerie étroite & mal-propre, & le Roi » se heurta » le front contre le jambage de l'huis, com» bien que lui (Roi) fût bien petit ». Cela ne l'empêcha pas de regarder pendant quelque temps les joueurs, en parlant aux uns & aux autres : mais tout à coup il tomba sans connoissance ; on fut obligé de le coucher sur un matelas dans cette même galerie, & il y expira huit ou neuf heures après. La parole lui revint à trois fois ; mais il ne dit autre chose que de se recommander à Dieu, à la Ste. Vierge, à Monseigneur S. Claude, & à Monseigneur S. Blaise. Commines juge que son mal fut une apoplexie, qui fut déterminée par le coup qu'il se donna à la tête. Il ne paroît pas qu'on le saignât, ni qu'on lui fît beaucoup de remedes. » Cependant, dit Com» mines, il avoit quatre Médecins, mais » ne se fioit qu'au plus fol, & celui-là

» avoit toute autorité, c'eſt-à-dire tout » crédit «. Les autres avoient jugé quelques jours auparavant, que le Roi avoit beſoin d'être ſaigné, mais le Médecin favori l'en avoit détourné.

On fit à Charles VIII de magnifiques obſeques, qui durerent un mois, & couterent 45000 livres. Louis XII ayant ſuccédé à la Couronne, Commines ſe rendit auprès de lui, comptant en être bien reçu, d'autant plus qu'il lui avoit été fort attaché, & dit *avoir été pour lui en trouble & pertes, toutefois pour l'heure ne lui en ſouvint pas.*

Cette froide réception fit ſentir à Commines, que le plus ſage parti qu'il avoit à prendre, étoit celui de ſe retirer de la Cour & des affaires ; c'eſt ce qu'il fit. Il paroît qu'il vécut encore onze ans dans ſon Château d'Argenton en Berri, où il mourut en 1509, âgé de 64 ans. Ce fut ſans doute dans ſa retraite qu'il rédigea ſes Mémoires, qui méritent d'autant plus de confiance, qu'il ne parle que de ce qu'il a vu, & des affaires dont il s'eſt mêlé, & qu'il ſe tait ſur les événemens dont il n'a pas pu être ſûrement informé.

Il ne me reſte plus, qu'à rechercher dans trois ou quatre Ouvrages écrits ſous

les regnes de Louis XI & Charles VIII, quelques traits ou Anecdotes qui ne se trouvent point dans les Mémoires de Philippe de Commines. Le premier de ces Livres est connu sous le nom de Chronique scandaleuse du regne de Louis XI : elle est généralement attribuée à Jean de Troyes, Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, dont le pere fut fameux dans les troubles arrivés sous Charles VI & Charles VII ; d'autres l'attribuent à Guillaume Cousinot, qui étoit un Chevalier vivant sous Louis XI : il mourut en 1466 ; ainsi il ne pourroit être l'Auteur que d'une partie de cette Chronique, puisqu'elle s'étend jusques à l'an 1483. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il y a de plus singulier dans cet Ouvrage, qui se trouve souvent joint aux Mémoires de Commines.

Chronique scandaleuse du regne de Louis XI.

En 1465, on étoit dans l'usage en France de noyer les gens par autorité de Justice. Cette année trois personnes furent condamnées par le Prévôt des Maréchaux, à être jetés dans la Seine, par le Bourreau de Paris, devant la Tour de Billy, située à l'extrémité de l'Arsenal, près des Célestins. Quelques autres personnes subirent le même supplice par Sentence du

du Châtelet & Arrêt du Parlement.

Cette même année, quelques Impôts qui se percevoient aux entrées de Paris, furent supprimés, & le peuple, ravi de ce soulagement, crioit de joie & de bon vouloir : Noël ! Noël ! & furent faits des feux dans les rues de ladite Ville.

En 1468, le Roi Louis XI ordonna à un nommé Perdriel de prendre, de sa part & en son nom, toutes les pies, geais, merles & sansonnets privés, étant en cages, ou autrement, dans Paris, pour les porter devers lui ; & on tenoit registre de tout ce que ces animaux, à qui on avoit appris à parler, savoient dire ou chanter. On amena toutes ces volatiles à Amboise, aussi bien que tous les cerfs & les biches apprivoisés que l'on élevoit à Paris, & qu'un autre homme, nommé Cordebœuf, eut ordre de ramasser. Cette Anecdote, peu intéressante en elle-même, est singuliere, sur-tout pour les pies & les merles, quand on fait réflexion que c'étoit au commencement de cette année que Louis XI se laissa attraper & faire prisonnier à Péronne par le Duc de Bourgogne : on est tenté de croire que les Bourgeois de Paris avoient appris à leurs oiseaux babil-

lards, quelques ſottiſes ou chanſons à ce ſujet ; le Roi vouloit apparemment en punir les auteurs, & empêcher qu'elles n'euſſent cours.

A la fin de 1473, Louis XI, ſans doute pour rendre le Duc de Bourgogne odieux, voulut que le procès fût fait avec beaucoup d'éclat, à un nommé Jean Hardy, que l'on prétendoit avoir été chargé par le Duc d'empoiſonner le Roi. On publia que Hardy, qui avoit été Saucier dans la cuiſine du Duc de Guienne, mort l'année précédente, non ſans ſoupçon de poiſon, s'étant réfugié dans les Pays-Bas, avoit reçu commiſſion d'envenimer les ragoûts du Roi Louis XI ; que pour ce faire il s'étoit préſenté à un Saucier du Roi dont il étoit connu, & lui avoit promis 20000 écus s'il vouloit ainſi attenter à la vie du Monarque. Celui-ci faiſant ſemblant d'accepter la propoſition, en avoit parlé à Colinet, Maître Queux, c'eſt-à-dire premier Cuiſinier de Louis XI. Le Queux & le Saucier, de concert, en ayant rendu compte au Roi, Hardy fut arrêté ; & ayant été confronté par le Roi même avec ſes accuſateurs, Louis trouva le cas ſi grave, qu'il le traîna enchaîné à ſa ſuite, d'Amboiſe à Paris. Le Prévôt des Marchands

& les Echevins eurent ordre de lui faire ſon procès, & avant tout, il fut promené dans les rues de Paris, placé ſur une chaiſe élevée, dans une charrette, afin que tout le monde pût le voir. On défendit cependant au peuple de lui jeter des pierres, & même, ce qui eſt aſſez extraordinaire, de l'injurier. Le procès de ce miſérable fut commencé au mois de Janvier, & ne fut fini qu'à la fin de Mars 1474. Il fut condamné, par Arrêt du Parlement, à être écartelé en place de Grêve, ſa tête fut miſe ſur une pique devant l'Hôtel de Ville, & y reſta long-temps : les quatre membres furent envoyés dans quatre grandes Villes, aux quatre extrémités du Royaume, & le corps fut jeté au feu ; la maiſon où étoit logé Hardy, fut raſée, avec défenſe de bâtir ſur la place.

Il paroît que l'intention de Louis XI, en faiſant faire ce procès avec tant d'éclat, étoit de détourner les ſoupçons qu'on avoit jetés ſur lui à l'occaſion de la mort de ſon frere, & d'en faire tomber d'autres ſur le Duc de Bourgogne, qui rendiſſent celui-ci odieux aux Pariſiens. Mais ce trait de politique de Louis XI n'eut pas grand effet.

Ce fut à la fin de cette année 1474, que

que l'on essaya pour la premiere fois l'opération de l'extraction de la pierre, sur un franc Archer de Meudon, grand voleur, qui avoit été condamné à être pendu. Les Médecins & Chirurgiens, ayant appris qu'il étoit tourmenté de ce mal, demanderent sa grace au Roi, à condition qu'on tenteroit sur lui cette cruelle opération. Le criminel même y ayant consenti, elle fut faite d'une maniere très-douloureuse, car il paroît qu'on lui tira la vessie du corps, & qu'après en avoir ôté la pierre, on la remit à sa place. Cependant le franc Archer en guérit, & au bout de 15 jours fut en état de profiter de sa grace.

Dans le récit que l'Auteur de la Chronique scandaleuse fait de l'entrevue de Pequigny, entre le Roi d'Angleterre & Louis XI, il dit que le Monarque Anglois mit trois fois le genou en terre en abordant le Roi de France, qui le fit bénignement relever; circonstance remarquable.

Les détails du procès & de l'exécution du Connétable de Saint Pol, qui sont dans ce Volume, sont très-curieux, mais certainement peu agréables à lire & à répéter.

Un autre détail très-triste, rapporté en l'année 1476, est celui de l'assassinat de Charlotte de France, fille naturelle de Charles VII, & d'Agnès Sorel, qui avoit épousé le Sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, Comte de Maulevrier. Ce Seigneur tua sa femme de sa propre main & dans sa chambre, l'ayant surprise en adultere avec son Veneur; il la fit ensuite enterrer honorablement, & assista à l'Office des morts qu'il fit chanter pour elle; il obtint sa grace du Roi Louis XI.

Sous cette même année 1476, on trouve que le Roi Louis XI fit venir à sa suite, depuis Lyon jusques à Orléans, deux jolies femmes, l'une nommée la Gigonne, & l'autre la Passefilon; il les maria toutes deux à des Bourgeois de Paris, &, dit l'Auteur de la Chronique scandaleuse, » pour » l'honnêteté desdites deux femmes, leur » donna de grands biens «. Ne seroit-ce pas d'une de ces honnêtes femmes que naquit la derniere fille naturelle de Louis XI, dont on ne connoît pas la mere.

En 1482, l'année qui précéda la mort de Louis XI, ce Monarque étoit tombé dans un tel état de tristesse & de mélancolie, & avoit tant de peur de mourir,

qu'il usoit de toutes sortes de moyens pour se tranquilliser & se consoler. Il étoit au Château du Plessis-lès-Tours : d'un côté, il avoit fait venir un grand nombre de joueurs de basse & d'autres instrumens, jusques au nombre de cent vingt, entre lesquels il y avoit plusieurs Bergers du Pays de Poitou, qui souvent jouerent devant le logis du Roi, afin que » auxdits instru-» mens prît plaisir & passe-temps, & pour » le garder de dormir, mais ne le veoient » point. D'un autre côté, il fit aussi ve-» nir grand nombre de bigots, bigotes & » gens de dévotion; comme Hermites & » saintes créatures, pour sans cesse prier » à Dieu qu'il ne mourût point, mais le » laissât encore vivre «.

Parmi les précieuses reliques que se fit apporter Louis XI au Plessis-lès-Tours, il faut remarquer la Verge de Moïse & celle d'Aaron, que l'Auteur dit qui étoient & sont peut-être encore conservées dans la Ste. Chapelle du Palais à Paris. Ces reliques sont d'autant plus précieuses, que celles de l'Ancien Testament sont bien rares.

Enfin Louis XI mourut; » & cependant » pour le guérir de ses maladies, furent » faites par les Médecins, qui avoient la

» cure de sa personne, de terribles & mer-
» veilleuses médecines. Dieu lui donne
» son Paradis «. Ainsi finit la Chronique
scandaleuse.

Chroniques de Guillaume de Jaligny, & autres Historiens.

Il ne nous reste plus qu'à tirer quelque chose des Livres de Guillaume de Jaligny, d'Octavien de Saint-Gelais, & d'André de la Vigne, Historiens de Charles VIII. Les deux derniers ont travaillé au Vergier d'Honneur, Ouvrage mêlé de prose & de vers, dont j'ai parlé dans un de mes Volumes précédens parmi ceux des Poëtes.

L'Ouvrage du premier ne contient que les faits de quatre années; mais ce sont justement celles dont Philippe de Commines ne parle point, parce qu'il les a passées dans la disgrace & la prison. Jaligny étoit Secrétaire de Madame de Beaujeu, depuis Duchesse de Bourbon, sœur aînée de Charles VIII, & qui avoit tout crédit pendant la jeunesse de ce Prince; ainsi il peut parler en homme instruit de ce qui s'est passé jusques en 1490, temps où sa Princesse cessa d'avoir du crédit.

En 1487, Charles VIII, regardant le Duc de Bretagne comme un révolté, aussi bien que le Duc d'Orléans (depuis Louis XII), qui s'étoit réfugié en Bre-

tagne, convoqua, pour juger ces deux Princes, une Cour ſolennelle des Pairs, & indiqua ſon Lit de Juſtice au Palais à Paris. On avoit fait aſſigner pour s'y rendre, les douze Pairs de France & les Princes du Sang. Le petit Archiduc Philippe, fils de Maximilien & de l'héritiere de Bourgogne, fut même convoqué en qualité de Comte de Flandre. La ſignification fut remiſe à un de ſes Hérauts ſur la frontiere. Il ne répondit point : la plupart des autres Pairs & Princes s'excuſerent ſur leur vieilleſſe, infirmités ou affaires; en un mot, peu étoient curieux d'avoir part à la condamnation de l'héritier préſomptif de la Couronne. La ſéance de ce Lit de Juſtice eut quelques circonſtances aſſez remarquables, & aſſez différentes de ce qui ſe paſſe aujourd'hui. Le Prévôt de Paris, aſſiſté d'un Conſeiller au Parlement & du premier Huiſſier de la Cour, fit l'appel des Pairs & autres perſonnes qui y ſiégerent, & remplit les fonctions du Maître des cérémonies, charge qui n'étoit pas encore établie. Au plus haut banc, à la main droite du Roi, étoient le Duc d'Alençon, qui ſavoit mieux qu'un autre ce que c'étoit que d'être jugé par la Cour des Pairs, puiſqu'il l'avoit été deux fois

par cet auguste Tribunal, & le Sire de Beaujeu, frere cadet du Duc de Bourbon & beau-frere du Roi. Une chose singuliere, c'est qu'après eux siégeoient (dit Jaligny) deux Ambassadeurs du Pape; je ne sais s'ils étoient Cardinaux; & après ceux-là, le Comte de Vendôme, Prince du Sang de la branche de Bourbon, puis un Seigneur de Laval. Sur le même banc étoit un troisieme ambassadeur du Pape, apparemment simple Evêque, & puis Louis d'Armagnac, Comte de Guise, & Louis de Luxembourg. Jaligny remarque qu'ils étoient là comme proches parens du Roi, au moins par les femmes. Un bâtard du Duc de Bourgogne se plaça de lui-même sur le même banc, & l'Auteur observe qu'on trouva cette action assez hardie; mais qu'on ne voulut pas l'en faire descendre, parce qu'il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi. A gauche étoient quelques Pairs Ecclésiastiques, & ensuite des Archevêques & Evêques, suivant leur rang d'entrée dans l'Episcopat. Au dessous des Princes & Seigneurs laïques, étoient des Conseillers lais du Parlement, & au dessous des Prélats, les Conseillers clercs. Il n'est point parlé de la séance des Présidens. On accorda défaut à l'Avocat pour

le Procureur du Roi, contre les Ducs d'Orléans & de Bretagne, qui sans doute furent condamnés comme rebelles.

Jaligny nous présente de bons détails sur la bataille de Saint-Aubin, donnée en 1488 par l'armée du Roi, commandée par Georges de la Trimouille, contre celle des Ducs de Bretagne & d'Orléans, secondée par quelques troupes Allemandes & Angloises : l'on sait que le Duc d'Orléans fut fait prisonnier à cette bataille. Au mois d'Août de cette même année, la paix fut faite entre le Roi & le Duc de Bretagne, à Sablé en Anjou. Jaligny en rapporte le traité tout au long. Le Duc de Bretagne promet, entre autres choses, de ne marier les deux Princesses ses filles, que du consentement & de l'agrément du Roi ; & en attendant que cet article ait tout son effet, le Roi conserve les places de Saint-Malo, Dinant, Fougeres & Saint-Aubin du Cormier. Le Duc de Bretagne ne survécut qu'un mois à ce traité. Des deux filles qu'il laissa, la seconde, nommée Isabelle, mourut sans être mariée ; & la premiere, qui hérita de son Duché, fut deux fois Reine de France, en épousant Charles VIII, & Louis XII.

Nous avons remarqué que Philippe de

Commines ne disoit, ni comment, ni pourquoi il étoit tombé dans la disgrace du Roi Charles VIII ; il nous a fait seulement entendre qu'il avoit été la victime de son attachement pour le Duc d'Orléans : mais voici le fait tel que Saligny le raconte sur l'an 1488. Le Duc d'Orléans s'étant retiré auprès du Duc de Bretagne, on surprit des lettres de deux Evêques, ceux de Périgueux & de Montauban, & de deux Seigneurs, l'un Bussi d'Amboise, & l'autre Philippe de Commines, qui approuvoient & favorisoient le parti qu'avoit pris le Duc d'Orléans. Le Roi les fit arrêter tous quatre, & les traîna à sa suite jusqu'à Meun sur Loire. Le Pape ayant alors sollicité pour les Evêques, ils furent renvoyés dans leurs Dioceses. Bussi d'Amboise fut relâché, & eut sa grace; mais Philippe de Commines fut envoyé à Paris, & enfermé à la Conciergerie, avec ordre au Parlement de lui faire son procès. Au mois d'Avril 1489, il fut jugé : l'Arrêt porte confiscation de la quatrieme partie de ses biens au profit du Roi, & qu'il sera relégué (apparemment exilé ou même enfermé) pendant dix ans. Le Roi lui fit grace de la confiscation ; mais il fut conduit au Château de Loches, où il resta deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 1491 que le

Roi se laissa persuader de tirer de prison le Duc d'Orléans, son beau-frere, héritier présomptif de sa Couronne, qui, comme nous l'avons dit, avoit été fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin. Comme ce fut contre l'avis de la Duchesse de Bourbon que se fit cette délivrance, elle entraîna la chute du crédit de cette Princesse, & ce ne fut que de ce moment que Charles VIII gouverna par lui-même. L'Evêque de Montauban, qui avoit été complice de Philippe de Commines, revint alors à la Cour, & fut nommé à l'Archevêché d'Ausch. Il passa, en 1493, à celui de Rouen, & ce fut le fameux Cardinal Georges d'Amboise.

Le reste des anecdotes que je vais encore rapporter, sont tirées du Vergier d'Honneur, commencé par Octavien de Saint-Gelais, & continué par André de la Vigne.

En parlant de l'entreprise de Naples, un de ces Auteurs dit : » Quand un Prince » veut conquérir un Pays, il a besoin de » quatre choses ; une armée, de l'argent, » de l'artillerie, & des vivres «. Charles VIII entreprit son expédition de Naples, bien muni de tout cela ; mais sa négligence & la mauvaise conduite de ceux à

qui il se confioit, lui firent bientôt perdre ces avantages : l'armée s'affoiblit & se dissipa, l'argent fut détourné, la subsistance mal administrée ; il ne lui resta que son artillerie, qui étoit la plus belle qu'il y eût alors, & qui ne contribua pas peu à le faire rentrer sain & sauf dans ses Etats.

» Pendant qu'il fut à Naples, il employa » le temps à y faire bonne & grande chere, » & s'y fit beaucoup de joûtes & de tournois d'une sorte & d'autre. Il y avoit de » belles Dames à merveilles, lesquelles, » ainsi que ceux qui avoient suivi le Roi » en ce voyage, lui demandoient ce de » quoi ils pensoient leur pouvoir servir » à recouvrer argent : lui qui ne pouvoit » rien refuser à personne, leur octroyoit, » & accordoit facilement, si bien que les » vivres & munitions mêmes, qui étoient » nécessaires pour la défense des places » conquises, leur furent très-légérement » donnés, ce qui fut un très-grand & irré- » parable dommage «.

Cependant, si Charles étoit foible de corps & d'esprit, il étoit dans le fond brave ; &, dit l'Auteur, » il le faisoit beau » voir à la bataille (de Fornoue) porter » visage de Prince hardi & courageux «.

En 1494, le 15 Avril, Charles VII toucha quantité de malades des écrouelles, dans l'Eglise de l'Annonciade de Naples, & il s'y rendit beaucoup de personnes attaquées de cette maladie. Le Roi avoit fait la même cérémonie le 20 Janvier précédent, dans Rome même, à la grande admiration des habitans, qui avoient regardé comme miraculeuse la vertu de l'attouchement de ce Monarque pour la guérison de ce cruel mal. En récompense, on fit voir au Roi le miracle de S. Janvier, qui s'opéra en sa présence: le sang bouillonna merveilleusement; ce qui fut pris pour un présage de bonheur.

André de la Vigne nous apprend quel étoit l'habillement du Roi à la bataille de Fornoue : » Il avoit, dit-il, un harnois » de guerre complet, beau & riche à merveille, & sur ledit harnois portoit une » fort riche jaquette à courtes manches, » de couleur blanche & violette, semées » de croisettes de Jérusalem, en fine » broderie de riche orfévrerie; son cheval » étoit de poil noir, & lui avoit été donné » par Monsieur de Savoie; aussi s'appe» loit-il *Savoie*, & étoit bardé au pos» sible, & sur ladite barde étoient les cou-

» leurs blanches & violettes, & les croi-
» settes de Jérusalem, fort riches. Son ha-
» billement de tête étoit somptueux, avec
» armes de guerre garnies d'orfévrerie & de
» plumasseaux ou de plumaux épais, ma-
» gistralement faits, de couleur blanche
» & violette, & avoit bonne épée &
» bonne dague à son côté, & étoit ainsi
» accoûtré de toutes choses appartenan-
» tes à un bon Gentilhomme. Il y avoit
» plusieurs personnes en son armée qui
» étoient ainsi vétus comme lui, afin de
» donner change aux ennemis. Tel étoit
» Claude de la Chastre, qui étoit toujours
» à côté de lui, & lui conseilloit ce qu'il
» devoit faire «.

La réception faite au Roi à Lyon, fut superbe, & par-tout on voyoit les armes de France, écartelées de celles de Naples, Sicile & de Jérusalem.

Je n'ai rien trouvé de plus dans les Auteurs contemporains, qui m'ait paru digne de remarques: ceux qui seront curieux de voir les Histoires de Charles V, Charles VI, Charles VII, Charles VIII & Louis XI, écrites en meilleur langage, doivent lire celles de l'Abbé de Choisi, de Varillas, & de M. Duclos.

Dans le Volume qui suivra immédiatement celui-ci, je compte entrer dans l'examen des Ecrivains de tous genres du seizieme siecle.

FIN du sixieme Volume des Mélanges, &c. & de la troisieme Partie de la Lecture des Livres François.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

SUITE des Lectures que les Dames pouvoient faire au quinzieme siecle. p. 1.
Roman du Chevalier aux Cygnes, & de Godefroi de Bouillon. 4
Chroniques de Jérusalem. 62
La Fleur des Histoires d'Orient. 78
Passages d'outre mer, par Mamerot. 92
Ancienne Histoire du Maréchal de Boucicault. 119
Directoire & Adressement du passage d'outre mer. 137
Pélerinage de Jérusalem. 139
Chroniques de France par David Aubert. 141
Chroniques de France par Robert Gaguin. 154
Chroniques de France par Nicole Gilles. 163
Vie de Sainte Baudours. 182
Roman de Pepin & de Berthe. 186
Chroniques de Turpin. ibid.

Roman de Roland & d'Olivier. 186
Histoire de Philippe le Conquérant. ibid.
Des Waudres. 188
Vies de S. Louis. ibid.
Histoire de Charlon. ibid.
Guerres de Philippe contre les Flamands, 189
Roman de Guillaume d'Orange. 190
Derniers Livres du Catalogue de l'ancienne Bibliotheque de nos Rois. 194
Chronique de Monstrelet. 195
Histoire de Charles VI, par Juvenel. 225
Historiens de Charles VI, publiés par M. Godefroi. 247
Chronique de Jacques le Bouvier, dit Berri. 249
Mémoire de Pierre de Fenin. 251
Suite de l'Abrégé chronologique des regnes de Charles VI & Charles VII. 268
De la Chronique de J. le Bouvier, & autres Historiens de Charles VII, recueillis par M. Godefroi. ibid.
Mémoire de Philippe de Commines. 296
Prologue. 300
Livre I. 302
Livre II. 314
Livre III. 324
Livre IV. 333

Livre V. 343
Livre VI. 357
Livre VII. 367
Livre VIII & dernier. 372
Chronique ſcandaleuſe du regne de Louis XI. 381
Chroniques de Guillaume de Saligny & autres Hiſtoriens. 388

FIN de la Table.

UNIVERSITY OF MICHIGA
3 9015 06580 18